QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 12208 — JEUDI 26 AVRIL 1984

Jugement modéré dans l'affaire Paribas

M. Pierre Moussa ancien président de la banque et douze clients ont été relaxés

LIRE PAGE 13 L'ARTICLE DE J.-M. THÉOLLEYRE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

« Le Monde des arts et des spectacles »

Pages 21 à 28

- *Théâtre : la Comédie-Française et l'humour russe.*
- *Cinéma : « L'Etoffe des héros »*

Violente offensive de l'URSS en Afghanistan

Le « style Tchernenko »

Les observateurs qui se demandaient si la nouvelle direction soviétique mise en place en février allait infléchir la politique suivie précédemment ont déjà un premier élément d'appréciation. Ce qui se passe depuis quelques jours en Afghanistan confirme les avertissements lancés ces derniers temps par les responsables de la résistance : Moscou recourt maintenant à une forme de combat beaucoup plus massive et brutale, sans aucune des subtilités qu'avait pu manifester Andropov.

Le règne éphémère du successeur de Brejnev avait paru annoncer de nouvelles ouvertures diplomatiques, à tel point que M. Marchais, revenant de Moscou, avait dit s'attendre à « du nouveau » sur l'Afghanistan. Ces initiatives éventuelles avaient été visiblement stoppées dès le début de 1983, mais, sur le terrain, une nouvelle approche s'était dessinée. Aucune opération militaire de grande envergure n'était signalée, les responsables de l'armée soviétique et, surtout, du KGB préférant jouer des dissensions entre tribus pour soudoyer tel ou tel groupe de la résistance et alléger la pression contre leurs forces. Un cessez-le-feu avait même été conclu dans la vallée du Panshir avec le commandant Massoud, l'un des principaux chefs de la résistance afghane.

Ces temps sont révolus. L'offensive généralisée que l'armée rouge a déclenchée depuis samedi dans la même vallée du Panshir est la plus importante depuis celle de l'été 1982, et même depuis le début de cette guerre de quatre ans, qu'il s'agisse de l'ampleur des effectifs engagés (en majorité soviétiques apparemment) ou des tactiques employées. Les bombardements à haute altitude effectués par les Tupolev-16 retiennent particulièrement l'attention. L'emploi de cet avion, qui est une sorte de petit B-52 soviétique (c'est à lui que reviendrait encore actuellement la mission d'éventuels bombardements atomiques de l'Europe), rappelle les bombardements de « saturation » effectués par les Etats-Unis au Vietnam.

C'est également au Vietnam que l'on pense en prenant connaissance du communiqué triomphal par lequel Radio-Kaboul a annoncé la « victoire » de la vallée du Panshir et l'anéantissement de la « bande criminelle » du commandant Massoud. Comme aujourd'hui les Soviétiques, les Américains avaient cru avant eux s'être débarrassés pour longtemps, par des opérations « coup de poing » du même genre, de leurs adversaires. La suite a pourtant montré que ceux-ci ne tardaient pas à se reconstituer et à revenir — à supposer qu'ils en soient jamais partis — dans des terrains qu'une lourde armée moderne ne peut occuper en permanence.

En attendant, et comme au Vietnam, c'est la population qui souffre le plus des bombardements et du déferlement des chars. Le « style Tchernenko » va encore plus loin dans ce domaine, puisque les avions et les hélicoptères soviétiques n'hésitent plus maintenant à mitrailler les paysans dans leurs champs afin de les contraindre soit à se rallier au gouvernement de Kaboul, soit à se réfugier au Pakistan. Jusqu'à présent, c'est le seul domaine dans lequel l'équipe au pouvoir au Kremlin semble faire preuve d'« imagination ».

Kaboul annonce la conquête de la vallée stratégique du Panshir

Kaboul a annoncé le mardi 24 avril la conquête par les forces soviéto-afghanes de la vallée stratégique du Panshir, située à quelques dizaines de kilomètres au nord-est de la capitale, à proximité de l'axe routier menant vers l'Union soviétique. Cette victoire, si elle était confirmée, continuerait un des plus importants revers de la résistance anti-soviétique depuis l'entrée de l'armée rouge en Afghanistan en 1979.

Pour le moment, si la réalité de la violente offensive soviéto-afghane ne fait guère de doute, les dirigeants du parti Jamiat i Islami — auquel appartiennent les maquisards du Panshir — ont qualifié l'information diffusée par Radio-Kaboul de *« pure propagande »*.

« Les forces de sécurité afghanes » ont *« rendu la pleine sécurité à la vallée du Panshir »* et les *« bandits du mercenaire Ahmad Shah »* sont en fuite, a affirmé Radio-Kaboul (Ahmad Shah Massoud est le chef de la résistance au Panshir). *« Les bandes ennemies ne se trouvent plus dans la vallée. Les Afghans patriotes où qu'ils soient allés doivent revenir et reprendre une vie normale (...). Ceux qui* [parmi les maquisards] *déposeront les armes seront pardonnés et aucune action ne sera entreprise contre eux. »*

Dans son communiqué, d'une longueur inhabituelle, la radio officielle a déclaré que Kaboul s'était efforcé de régler *« pacifiquement la question du Panchir »*, faisant allusion à la trêve d'un an conclue en janvier 1983 avec le « commandant » Massoud.

PATRICE DE BEER.

(Lire la suite page 6.)

La sidérurgie japonaise prend pied aux Etats-Unis

Nippon Kokan souhaite acquérir 50 % du capital du quatrième groupe américain

Le groupe japonais Nippon Kokan (NKK) va acquérir 50 % des actions de la quatrième entreprise sidérurgique américaine, National Steel. L'accord, soumis à l'approbation du département antitrust de la justice américaine, a été conclu entre NKK et National Intergroup, maison mère de National Steel, au prix d'environ 300 millions de dollars (2,5 milliards de francs).

L'opération s'inscrit dans le cadre de la restructuration de la sidérurgie américaine engagée depuis deux ans.

Les aciéries américaines sont archaïques — un quart seulement d'entre elles sont équipées de coulées continues contre près de 100 % au Japon ou en France — et largement surdimensionnées. Leurs capacités atteignent 140 millions de tonnes d'acier brut pour une production qui, même si elle progresse très sensiblement depuis six mois, n'a atteint que 75 millions de tonnes en 1983. Les groupes ont, pour la plupart, des bilans au rouge : ils ont perdu 50 milliards de francs en deux ans. US Steel, le numéro 1 américain a annoncé en décembre dernier 15 500 suppressions d'emplois. Au total, le nombre de salariés devrait passer de 400 000 en 1980 à quelque 250 000 en 1990. Parallèlement, la sidérurgie opère une concentration. US Steel avait ainsi proposé de racheter National Steel pour 575 millions de dollars, avant de renoncer, au début mars (*le Monde* daté 11-12 mars 1984). Entre temps en effet le département antitrust s'était opposé à un autre projet de fusion entre LTV, le numéro trois, et Republic Steel, le numéro cinq. US Steel avait cru alors que son projet subirait le même sort.

Erreur puisqu'à la suite de pressions politiques — M. Reagan ayant lui-même fait savoir qu'il était favorable aux fusions dans la sidérurgie — le département antitrust revenait sur son objection et autorisait fin mars la reprise de Republic Steel par LTV. Mais trop tard, US Steel avait jeté l'éponge et Nation Steel, qui tenait à se désengager de ce secteur, s'est alors retourné vers Nippon Kokan. En réalité l'aspect social a été décisif.

ERIC LE BOUCHER.

(Lire la suite page 39.)

M. Michel Rocard premier ministre ?

Si la question commence à être posée à gauche ce n'est pas encore l'hypothèse la plus probable

M. Michel Rocard est populaire et la gauche ne l'est plus. M. Rocard est enthousiaste et la gauche est morose. M. Rocard a un air de compétence et le pouvoir ne parvient pas à imposer la sienne. La politique économique de M. François Mitterrand est une copie conforme, en 1984, de celle, rejetée par les socialistes, que proposait M. Rocard avant 1981. Les thèses hérétiques d'hier sont devenues l'orthodoxie. Pourquoi M. Rocard n'est-il pas premier ministre ? La question — à laquelle il n'a pas répondu — lui a été posée mardi soir 24 avril, au cours de l'émission « Politiques », sur TF 1. Elle est d'autant plus pertinente que M. Rocard s'est montré à son avantage.

Cette question-là, on se la pose à droite depuis longtemps, et c'était une raison pour qu'on la juge, à gauche, insensée. Raison insuffisante, prétexte sans doute, qui résiste mal à la dégradation du crédit du pouvoir. Ceux qui ont « assassiné » M. Rocard pour des thèses économiques — pas seulement pour cela, il est vrai — qu'ils défendent aujourd'hui, commencent à se la poser, la question insensée, au nom de la raison, par une sorte de résignation : « Si cela peut [illegible] »

M. Rocard premier ministre, cela ne va pas de soi. La chose est difficile pour M. Mitterrand. Elle ne serait pas forcément favorable pour M. Rocard.

Les relations entre les deux hommes ont été, sont, entachées d'incompréhension réciproque et, pour ce qui concerne M. Mitterrand, d'un soupçon permanent. Si l'on veut résumer l'incompréhension, il faut faire appel à un souvenir caricatural. En octobre 1980, dans les jours qui ont précédé le dénouement du conflit de candidature à l'élection présidentielle, au congrès de l'Internationale socialiste réuni à Madrid, M. Mitterrand dit en privé de son rival : *« Quelle inculture ! »* Au même moment, M. Rocard juge, dans les mêmes conditions : *« Quelle incompétence ! »*

Inculture : M. Mitterrand a constamment considéré M. Rocard comme l'archétype du technocrate voué au rôle d'expert, qui ne peut atteindre à la dimension politique.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR

Unité

Ils sont revenus, ils sont tous là, les gros bataillons de la gauche laïque, républicaine mais non obligatoire. Au coude à coude, communistes, socialistes, [illegible] — qui s'opposent sur tout le reste — [illegible] ensemble dans la rue l'école publique.

A Versailles, les partisans du privé s'étaient comptés face aux projets du pouvoir de gauche. Mercredi, ceux du public se seront mobilisés dans l'unité d'un jour pour une sorte de manif-parenthèse. Ainsi qu'au bon vieux temps de l'opposition.

BRUNO FRAPPAT.

Les manifestations pour la défense de l'école publique

LIRE PAGE 12 L'ARTICLE DE CHARLES VIAL :

« Laïcité, une idée neuve ? »

- **L'an X de la liberté au Portugal**

LIRE NOTRE SUPPLÉMENT PAGES 17 A 20

- **La Grande-Bretagne et la CEE**

LIRE NOTRE DOSSIER PAGE 36

LA VISITE DU PRÉSIDENT [illegible]

Taiwan face aux infidélités de l'« ami américain »

I. — Le cœur et la raison d'Etat

Lors de son escale à Honolulu, sur la route de Pékin, où il arrivera le jeudi 26 avril, le président Reagan a lancé un appel à la coopération sino-américaine face à l'URSS. « Ensemble, a-t-il dit, nous pouvons nous lancer dans une entreprise formidable afin de construire des économies dynamiques et rendre le monde plus sûr en travaillant pour la paix et en nous opposant à l'agression de l'expansionnisme. C'est toute la signification de mon voyage en Chine. » Bien que « réaliste au sujet de [nos] différences », M. Reagan s'est dit prêt à « coopérer avec la Chine dans son ambitieux programme de modernisation économique ». « Nos relations sont bonnes et elles peuvent devenir et deviendront meilleures. (...) Elles offrent une contribution vitale à la paix et au bien-être de tous les peuples d'Asie orientale et constituent un élément important de la paix mondiale. » — (AFP).

De notre envoyé spécial R.-P. PARINGAUX

Taipeh. — *« Combien de pressions n'ont-elles pas été exercées sur les présidents américains pour qu'ils abandonnent Taiwan ! Certains n'ont pas su résister. Un ancien président qui revient juste d'un séjour en Chine continentale a déclaré à ses hôtes pour les flatter :* « Une Chine communiste forte est une » garantie pour la paix », *laissant entendre que les Etats-Unis étaient intéressés par une Chine rouge puissante. Dans le passé, de tels personnages ont gouverné les Etats-Unis, et rien ne garantit que dans l'avenir il n'y en aura pas un autre qui succédera au président Reagan »* (1).

Ainsi parlait M. Alexandre Soljenitsyne en octobre 1982 à Taiwan (*République de Chine*), sans se douter, apparemment, que le président Reagan, soucieux de se succéder à lui-même et résigné au renforcement de la *« carte »* communiste chinoise pour contrer les Soviétiques, irait sinon *« flatter »*, du moins conforter les *« mandarins rouges »* en mettant à son tour l'escale de Pékin sur son parcours diplomatique et électoral. Tout comme ce précurseur que fut, il y a douze ans, un autre président républicain à la veille d'élections : M. Richard Nixon.

« Le cœur de Reagan est avec nous », dit-on à Taiwan. Le cœur, sans doute, mais plus tellement la raison d'Etat. On ne l'ignore pas. Ce déplacement, même compte tenu des précautions oratoires d'usage (pas question, va répétant M. Reagan, de sacrifier un *« vieil ami »* sur l'autel d'une amitié nouvelle), inquiète évidemment beaucoup les dirigeants taiwanais.

Parce que le passé récent, fait de lâchages en série et d'isolements diplomatiques, leur a appris à ne pas se bercer d'illusions ; parce que Taiwan n'est qu'une île de dix-huit millions d'habitants face à un continent qui est un *« contrepoids »* stratégique et un marché d'un milliard d'hommes ; parce que, en dépit de leur remarquable réussite économique et commerciale, ils savent fort bien ce que valent les bonnes paroles, les bons sentiments ou même les *« bonnes »* législations au regard de l'intérêt national et du poids politique de Pékin.

(Lire la suite page 7.)

(1) M. Carter, comme M. Nixon, a été invité par les Chinois à titre privé.

LA RÉDUCTION DES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES

Comment faire des économies sans diminuer la protection sociale

Comment réduire les prélèvements obligatoires en 1985, conformément à la promesse faite par le président de la République et renouvelée lors de sa dernière conférence de presse ? Les arbitrages ne devraient être rendus que vers la fin du mois de juin, en raison des difficultés rencontrées. Au ministère des affaires sociales, en particulier, la nécessité de tenir la promesse présidentielle est venue compliquer les perspectives, déjà passablement nébuleuses, du *« Grenelle de la protection sociale »* — la réforme du financement de la Sécurité sociale, — pour lequel M. Pierre Bérégovoy achève à peine ses consultations.

Difficile, en effet, de ne pas prendre en compte la Sécurité sociale dans l'opération promise pour 1985 : les cotisations des individus et des entreprises ont représenté plus de 800 milliards de francs en 1983, contre 877 milliards pour les impôts, et dépasseront sans doute 880 milliards en 1984. On conçoit que le ministère de l'économie pousse en ce sens. Compte tenu de la progression « mécanique » des dépenses (retraite et santé), c'est une douzaine de milliards qu'il faudrait alors trouver en 1985 si l'on veut répartir également les économies entre le budget de l'État et la Sécurité sociale, et 25 milliards si l'on choisit 1983 comme point de départ de la réduction.

Exercice d'autant plus ardu que l'on a déjà fortement freiné l'accroissement des dépenses de protection sociale en 1983 et 1984, notamment en grignotant le pouvoir d'achat des retraites et des allocations familiales (*le Monde* du 24 février). Il faut trouver des économies assez substantielles pour réduire les cotisations — la réduction des remboursements sur les mille deux cent soixante médicaments dits « de confort », par exemple, n'a rapporté que 700 millions de francs environ en 1983, — mais des économies acceptables par l'opinion, au-delà de la grogne inévitable des partis de gauche et des partenaires sociaux, notamment des centrales syndicales.

GUY HERZLICH.

(Lire la suite page 38.)

idées

Création

Le dernier numéro d'*Esprit*, qu'analyse Yves Florenne, pose la question de la mainmise sur la création. Christian Delacampagne parle de Martial Guéroult, qui fut un philosophe créateur au sens le plus fort du terme. Quant à Roger-Pol Droit, il rend compte d'un livre dans lequel Bernard Sichère confronte l'œuvre de Lacan et son époque.

Vues et revues

Quelle culture ?

par YVES FLORENNE

SUR fond de tambour et de trompettes, la couverture d'*Esprit*, d'un jaune solaire, tire l'œil par ces mots en noir, en grand et en gras : *Mainmise sur la culture ?* Disons tout de suite que ces antiques instruments de la communication et de la proclamation sont éminemment culturels, étant peints par Carpaccio ; et que le point d'interrogation n'est pas de pure forme. C'est vraiment une question. Mais d'abord, mainmise de qui ? Et, au juste, sur quoi ?

Le mot culture est d'usage récent. Littré lui consacre un article assez court, et il s'agit d'agriculture. Deux lignes pour le sens figuré, point de définition : une simple paraphrase anticipée des exemples, qui se rapportent essentiellement à la « culture des lettres ». Un seul, emprunté à Vauvenargues, n'est pas tout à fait inactuel : *« Tout ce qui flatte le plus notre vanité n'est fondé que sur la culture, que nous méprisons. »*

Si les Français, du temps où l'Europe n'était pas encore tendrement unie, ont montré une allergie au mot culture, c'est qu'on en faisait outre-Rhin une débauche pesante que son K majuscule alourdissait encore et ridiculisait à nos oreilles. Ce n'était pas sérieux. Ce qui le fut davantage c'est que le bon vieux *Kulturkampf*, malgré lui on veut le croire, finit par déboucher sur *Mein Kampf* ; et que les livres sont devenus justiciables du feu et la culture, du revolver.

Tout cela est loin, Dieu merci ! mais si nous en avons, aujourd'hui comme jamais, plein la bouche de la culture, ne serait-ce pas depuis qu'elle est en passe de ne plus exister ? On veut parler de cette lente et difficile acquisition de connaissances puisées dans notre histoire et à nos sources, dans les civilisations anciennes, particulièrement celles dont nous sommes sortis ; de quelque apprentissage de leurs langues et de la fréquentation de leurs monuments les plus durables, c'est-à-dire leur littérature. Ainsi avançait-on dans le temps, pour arriver au nôtre, qui est certes bien intéressant. Mais on en vient à ignorer superbement tout le reste, comme si ce temps présent, déjà passé le temps de le dire, sortait de rien pour y mieux retourner.

Il faut bien en convenir, la culture n'a d'autre utilité que d'apprendre à penser par soi-même, ce qui n'est pas aussi naturel qu'on pense, à être capable d'abstraction, à relier les connaissances entre elles. Bref, à comprendre, c'est-à-dire embrasser. Naguère, on n'aurait pas eu l'idée d'ajouter, tant c'était entendu, que toute culture repose sur le culte de sa propre langue. Le lieu de ces acquisitions, de ces exercices, de ces disciplines avait toujours été les collèges et les universités. Il n'est que de regarder les nôtres pour voir qu'on y trouve de plus en plus tout et rien, et de moins en moins ce qu'on appelait jusqu'ici culture.

Vous parlez, dira-t-on, de la culture littéraire. Ce seul adjectif la jauge ; « *humaniste* » la ravalerait encore plus bas. Du reste, dans le parler courant, humaniste est devenu synonyme d'*humanitaire*. La plus notoire et respectable entreprise d'humaniste n'est donc plus l'Université mais la Croix-Rouge. La culture scientifique, telle qu'on l'entend en la limitant, le plus ignare ne l'ignore pas, tout le monde l'honore, beaucoup l'adorent. De confiance, et d'autant plus qu'on confond science et technologie. En tout cas, c'est une grande culture de spécialistes, presque aussi incommunicable entre ses alvéoles qu'avec l'extérieur. La culture qu'on appelait générale resterait seule capable d'équilibrer la fragmentation croissante du savoir : son inaccessibilité engendre une mainmise dangereuse dont on parle peu : celle de l'argument d'autorité. Incommunicables, loin de l'être les deux cultures ont pu vivre en osmose et même Buffon, mais Léonard de Vinci, Pascal, Descartes, et même Diderot ne sont évidemment plus de ce temps.

Du producteur au non-consommateur

On vous aurait demandé, il y a peu encore, de caractériser d'un seul mot la culture parfaite, le premier sans doute qui vous serait venu, c'est : *désintéressée*. Que ce mot-là fût, lui aussi, rayé de l'ordre du jour, on ne le sentait que trop malgré les précautions de langage : mais il aura fallu la franchise ou l'inadvertance d'un premier ministre, lequel, à l'autorité de sa fonction joignait celle d'un éminent universitaire, pour que soient déclarés, du haut de la chaire, les caractères désormais requis de l'Université : le rendement et la rentabilité.

Ce sont des critères et des objectifs mercantiles. Ou, si l'on préfère, en termes plus relevés : économiques. Tout est lié. La subordination absolue à l'économie comme le refus de l'histoire viennent du même modèle : une grande nation sans mémoire. Quoi qu'il en soit, le rôle assigné depuis déjà longtemps à notre Université, c'est la fabrication de produits humains utiles, « utilisables, exploitables, consommables et consommant ».

Ce n'est d'ailleurs pas cette libre mainmise de la libre entreprise qui a provoqué la réflexion d'*Esprit* : c'est la mainmise, éventuelle, de l'Etat. Dès le principe, la question paraît tranchée : *« Il n'y a pas de culture étatique en France. »* C'est vrai. Au bout du compte, le point d'interrogation, s'il continue d'être posé ici ou là, devient surtout, enfin, un point de consolation et de compensation : évacuée en douce de l'Université, la culture trouve son refuge naturel dans le ministère de la culture. Cela va de soi pour la fonction primordiale de cette institution : la conservation, l'enrichissement et la communication du patrimoine. Pour le reste : pépinière et mécénat. Les affaires culturelles ne sont pas les affaires, leur affaire étant la dépense. Quant au profit, il est ailleurs, et d'une autre nature.

Nous ne remarquons même plus ce qu'il y a d'horrible dans des expressions aussi courantes que « le marché de la peinture » et surtout « le marché du livre ». On a fait en sorte que le livre soit un produit de consommation comme un autre, soumis aux disciplines massives du marketing, et aux promesses de la « promotion » et du « discount », pour parler de plus en plus français. Avoir soustrait, pour une part, à la « loi du marché » ce livre rare qui, sur cent produits offerts à la clientèle, est la littérature proprement dite, c'est simplement, à court terme, le soustraire, et elle avec lui, à l'inexistence. Et, bien entendu, sans aucune mainmise sur le contenu. Pour le théâtre, pareillement, à cela près qu'on ne sait plus trop où est le contenu, si l'on voit bien qui se sert de son absence.

Exemplaire

Mais si *Esprit* s'arrête particulièrement à la musique, c'est que le cas est exemplaire à divers titres. Notre *« administration musicale fait plus que tout au monde pour ses compositeurs »*. Le possessif exprime assez la tendresse paternelle : le compositeur reçoit tout le nécessaire. Il lui avait longtemps suffi d'un piano et de sa tête. Aujourd'hui, il lui faut toute une usine. On se souvient du temps où Pierre Schaeffer, dans son modeste laboratoire de la radio, demandait, sous le coup de l'inspiration et de la nécessité, qu'on veuille bien aller lui chercher une locomotive. Qu'était-ce que cette machine auprès des ordinateurs en chaîne, instruments indispensables de la nouvelle musique ?

Or, ouvrant un entretien avec P.-M. Menger, philosophe devenu sociologue de la création musicale, auteur d'un *Paradoxe du musicien*, Pierre Mayol expose ce paradoxe-là : consommation croissante des œuvres du passé, distance croissante, par rapport à ce passé, de la production musicale ; avec son paradoxal corollaire : la création plus libérée que jamais à l'égard de la demande sociale, et d'autant plus protégée par la collectivité. Ce que P. Mayol avait déjà exprimé plus abruptement : *« Une musique que personne n'écoute. »* Institutionnalisée, l'avant-garde musicale (on ne rappellera jamais trop que Baudelaire vomissait cette « *métaphore militaire* ») a ceci de particulier qu'elle n'a pas l'ombre de troupes derrière elle. En revanche, deux ou trois de ses chefs sont, eux, justement suivis et écoutés. Et elle a un illustre général, stratège et logisticien de génie, victorieux sur tous les champs de bataille. Le phénomène Boulez, en dehors d'un grand talent, est un phénomène de rupture « *sectaire* » (le mot serait de lui), servi par un volontarisme que ne pouvait que couronner un pouvoir lié à une masse considérable de crédits publics. Phénomène qui est un symbole. On ne saurait évidemment souhaiter, eu égard à la circonstance, que ce grand disciple intégriste suive jusqu'au bout son maître Schoenberg, lequel murmurait dans son dernier soupir : « Il y a encore beaucoup à dire en do majeur... »

Quant à cette mainmise sur la création, qu'on a, un moment, nommée terreur, elle n'a jamais terrorisé que ceux qui voulaient bien l'être, et pourrait tout juste inquiéter, dans la mesure où elle absorberait les crédits publics beaucoup plus que l'attention du public. Entretenons donc l'avenir dans de beaux travaux de laboratoire. Ce faisant, et puisqu'on ne peut plus guère parler qu'en termes économiques toujours un peu sordides, peut-être conviendrait-il d'accorder quelque considération, à peine de l'abandonner décidément à la production la plus médiocre, au consommateur obscur qui, pour n'être en rien le conseilleur, n'est que plus naturellement le payeur.

★ *Esprit*, 19, rue Jacob, 75006 Paris, mars 1984, 46 F.

Un idéalisme radical

par CHRISTIAN DELACAMPAGNE

POUR beaucoup, le nom de Martial Guéroult n'évoque que celui d'un brillant universitaire, qui forma des générations d'auditeurs à la compréhension des grands systèmes philosophiques du passé, en particulier à celle des cartésiens. Et, en effet, le *Descartes selon l'ordre des raisons* et le *Spinoza* de Martial Guéroult restent des modèles du genre et constitueront encore longtemps des références indispensables pour l'étude de ces auteurs.

Beaucoup de ceux qui, comme moi, ont eu la chance d'entendre ses cours en gardent un souvenir lumineux : Guéroult avait le don, non seulement de la clarté, mais de la profondeur. *« La reconstitution interne des doctrines selon leur loi propre d'organisation*, disait-il, *est la grande affaire. »* Il avait donc introduit, dans l'historiographie française, une approche systématique et déjà « structurale » des grandes pensées – et cela dès son premier travail sur Fichte – qui redonnait tout son sens philosophique à l'histoire de la philosophie. Avec lui, le commentaire devenait un exercice, non seulement d'intelligence, mais d'ascèse spirituelle. Quand il n'aurait fait que cela, ce serait déjà beaucoup.

Mais Guéroult ne s'est pas contenté d'être un commentateur. Il a voulu être un inventeur de système, c'est-à-dire un philosophe créateur au sens le plus fort du terme. Et il y est parvenu dans un vaste ouvrage auquel il aurait sans doute donné le titre de *Dianoématique*, mais dont il ne s'est jamais estimé assez satisfait pour l'éditer, et dont la publication, posthume, vient seulement de commencer (1).

Sans doute faudra-t-il méditer longuement cette œuvre – rédigée pour l'essentiel entre 1933 et 1938, mais constamment remaniée pendant les quarante années suivantes – avant d'en dégager toute la richesse. Il est déjà possible, toutefois, de reconnaître ici – même si elle n'est pas destinée à atteindre la vogue de celles de Bergson, Bachelard, Sartre ou Merleau-Ponty – l'une des grandes pensées françaises du vingtième siècle.

Guéroult y affronte, en effet, un problème fondamental pour la philosophie : celui de ses rapports avec son histoire. Histoire et philosophie passent d'ordinaire pour opposées : à la première correspond le domaine de la contingence et des vérités de fait, à la seconde celui de la nécessité et des vérités universelles. Le philosophe n'accepte d'être dans l'histoire qu'à condition d'en délivrer le sens ultime, autrement dit d'en annoncer la fin. Et s'il tolère l'existence d'une histoire avant lui, ce n'est qu'en tant qu'histoire des erreurs qui l'ont précédé et auxquelles sa philosophie, porteuse de *la* vérité, se propose de mettre un terme définitif.

Toutefois, chaque philosophe ayant cette prétention, et ces multiples prétentions se ruinant les unes les autres, le profane a parfois, à bon droit, le sentiment que le fait même qu'il y ait une histoire de la philosophie prouve la vanité radicale du projet philosophique. Il devient dès lors difficile pour ceux qui, même en philosophes, s'adonnent à l'histoire de la philosophie, d'échapper au scepticisme. Qui a raison, de Descartes ou de Spinoza ? Ne faut-il pas craindre qu'ils aient tort tous les deux ? Et quelle raison valable peut-il y avoir pour nous, aujourd'hui, de nous intéresser à leurs idées ?

Guéroult pose le problème dans toute sa netteté. Il commence par écarter les réponses qui ne seraient que des solutions de facilité : inutile de dire que la lecture de Descartes est un bon stimulant pour l'esprit (il y en a de meilleurs), ou que l'étude de ses erreurs nous mettra sur la voie de la bonne solution (ce n'est pas si simple). Il écarte également l'idée que la métaphysique – qui constitue, pour lui, le cœur de la philosophie – puisse jamais être une science. Il affirme par ailleurs que la métaphysique relève bien d'un certain concept de vérité (qui n'est pas le concept de vérité scientifique). Non seulement, enfin, il accepte que la philosophie se dise au pluriel, qu'il y ait une histoire de la philosophie, c'est-à-dire *des* philosophies dans l'histoire, mais de surcroît il valorise ce fait et parvient à montrer que *toutes* les grandes philosophies ont une dignité égale et un rapport identique à la vérité.

Reconstruire le réel

Reste, en somme, à définir cette vérité, et c'est à quoi s'emploie la dernière partie de l'ouvrage. D'allure kantienne, la démonstration peut – grossièrement – se résumer comme suit : si la réflexion philosophique présuppose l'existence d'une réalité commune, à titre de condition, sa fonction principale n'en consiste pas moins à reconstruire ce réel, à en faire un « réel philosophique ». Dans cette entreprise de reconstruction, la liberté créatrice du philosophe s'épanouit pleinement, pourvu qu'elle accepte de se soumettre aux règles de la cohérence logique. De cette dialectique entre liberté et nécessité, naissent les grands systèmes métaphysiques, qui sont donc autant d'expressions de l'Absolu. Celui-ci ne réside, bien entendu, nulle part ailleurs que dans la pensée philosophante : le propre de la philosophie – qui n'a pas d'objet spécifique – n'est-il pas, justement, de tout tirer d'elle-même, de ne rien devoir qu'à soi ?

Comme, d'autre part, la liberté ne saurait s'épuiser en un seul geste, ni même en une suite finie de gestes, il est nécessaire que les systèmes métaphysiques soient en nombre illimité. Par là se trouve ouverte (en fait) et justifiée (en droit) la possibilité d'une *Histoire de la philosophie*. Et du coup l'existence même d'une telle histoire cesse d'apparaître comme une curiosité ou un scandale pour devenir l'expression la plus haute de la vie de l'esprit philosophique. En d'autres termes, Guéroult est peut-être, depuis cent cinquante ans, le seul philosophe à avoir fait de l'idée que la philosophie doive continuer après lui et non pas s'arrêter avec lui le cœur de sa doctrine !

A cette doctrine, Guéroult a donné un nom – celui d'idéalisme radical – qui n'est peut-être pas très heureux dans la mesure où il risque de rebuter *a priori* nombre de lecteurs. Tout ce que je puis dire à ceux-ci est qu'en ce cas au moins il vaut la peine d'aller y regarder de plus près. La *Dianoématique* est sans nul doute une entreprise ambitieuse, et certaines de ses conséquences sont effectivement discutables. Mais ce n'est pas tous les jours qu'on a la chance de découvrir, en langue française, une pensée philosophique à la fois aussi ample et aussi radicale. N'est-ce pas déjà un motif suffisant pour s'y intéresser ?

(1) Martial Guéroult, *Dianoématique – Livre I : Histoire de l'histoire de la philosophie* (I – *En Occident, des origines jusqu'à Condillac* : Aubier, 1984, 328 p. ; II – A paraître) ; *Livre II : Philosophie de l'histoire de la philosophie*, 1979, 280 p. C'est pour des raisons purement matérielles que le Livre II a été publié avant le Livre I ; il reste conseillé de commencer par la lecture de ce dernier.

—*LU*—

« LE MOMENT LACANIEN », de Bernard Sichère

Lacan entre mai et Mao

ET si, de Jacques Lacan, il restait beaucoup à dire ? Passé le temps de l'idolâtrie et du sarcasme, peut-être l'essentiel reste-t-il à explorer. C'est du moins ce qu'affirme Bernard Sichère. Il appartient à cette génération où se sont entrecroisées les marques de mai 68, de la révolution culturelle, et du retour à Freud prôné par Lacan. Sans rien renier de ce passé, Sichère entreprend de le penser, et d'entamer le déchiffrement de cet étrange hiéroglyphe où se mêlent, inscrits dans les événements comme dans les trajets individuels, les révoltes absolues et les rigueurs du concept.

D'où l'intérêt de cette tentative pour confronter l'œuvre de Lacan et l'époque où elle se fit entendre. Double lecture : de Lacan dans l'histoire, de l'histoire par Lacan. Le premier mouvement nous vaut un exposé, remarquable par sa clarté, de la genèse de la théorie lacanienne. Du *Discours de Rome*, en 1953, à la conception de la loi fondatrice du sujet, l'auteur retrace l'élaboration progressive du « système ». Il éclaire notamment le rôle paradoxal, oublié et sans doute essentiel, qu'a joué Georges Bataille (l'homme et l'œuvre) dans la constitution de cette pensée. Rien que pour cette étude, le livre serait à signaler.

Le second volet traite de l'histoire elle-même comme un symptôme. La psychanalyse, revue et corrigée par le fondateur de l'Ecole freudienne, permet-elle d'entendre quelque chose à cette agitation qui s'empara de la rue et des cœurs, à la charnière des décennies 60 et 70 ? Deux discours se révèlent être des impasses : celui du marxisme, qui apparaît gardien de l'ordre et ennemi de la révolution, celui de la contestation systématique qui rêve d'un monde sans dieu ni maître. Loi *« comme récusation de tout pouvoir »*, et l'amour comme sublimation de la *« plaie sexuelle »*, la seule issue possible, permettant de réconcilier l'histoire et les sujets.

Je schématise à l'extrême des pages écrites d'une plume ferme, qui souvent ne manquent pas de style, et méritent d'être lues. Tout en reconnaissant à ce « moment lacanien » bien des qualités d'analyse et d'écriture, j'avoue mon désaccord et ma perplexité sur les affirmations qui sont essentielles à son propos. J'ai pu jadis observer d'assez près certaines pratiques de terreur de Lacan et des siens pour douter quelque peu qu'un pur amour les guide. Je ne découvre en la jouissance sexuelle aucune *« barbarie fondamentale »*. J'ignore toujours à quoi la notion de loi, d'un flou si commode, renvoie exactement : tantôt à l'Œdipe, tantôt au langage, tantôt à Moïse...

Au-delà de l'anecdote, ce point est central, car on retrouve à loisir dans ce texte la thèse suivante, déjà largement diffusée par quelques publicistes : en notre temps, celui de la mort de Dieu, le combat à mener serait celui de Freud contre Nietzsche (en « remake » : Lacan contre Deleuze), présenté comme combat des tenants de la loi et de l'amour contre ceux de la nature et de la jouissance, ou encore du monothéisme contre le paganisme, de la liberté contre la barbarie, de la démocratie contre le fascisme, etc. Il serait inconvenant de dire que ces affirmations agglutinantes sont fausses : elles sont, à mon oreille, totalement dénuées de sens. Il s'agit peut-être d'une malformation.

ROGER-POL DROIT.

★ Grasset, collection « Figures », 216 p., 72 F.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde », 5, r. des Italiens PARIS-IX• – 1983

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

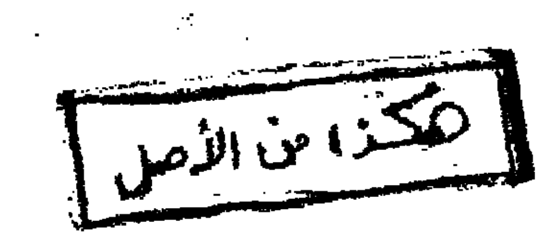
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

Trois émissaires du colonel Kadhafi négocient à Londres l'évacuation de l'ambassade

De notre correspondant

Londres. – Trois émissaires du gouvernement libyen, dont le colonel Abdul Rahman Shaibi, des services de renseignement, sont arrivés à Londres le mardi 24 avril pour préparer avec les autorités britanniques les détails de l'évacuation des occupants du « bureau du peuple ».

Les discussions s'avèrent délicates après les déclarations du ministre libyen des affaires étrangères, affirmant que toute mesure prise par le gouvernement britannique à l'encontre des Libyens assiégés serait également appliqués aux diplomates de l'ambassade de Grande-Bretagne à Tripoli *(voir ci-dessous)*.

Un troisième Libyen expulsé ?

Le ministère de l'intérieur britannique a annoncé mercredi qu'un troisième ressortissant libyen avait été arrêté et a laissé entendre qu'il allait être expulsé ainsi que l'ont déjà été deux autres de ses camarades lundi et mardi.

Les trois hommes étaient considérés comme les dirigeants du « comité des étudiants révolutionnaires » qui depuis février avaient pris en charge les affaires du « bureau du peuple libyen » à Londres et dont les membres sont soupçonnés d'avoir commis, en mars, plusieurs attentats contre des opposants au régime du colonel Kadhafi résidant en Grande-Bretagne.

Scotland Yard est maintenant presque convaincu que c'est l'un des membres de ce comité retranchés à l'intérieur de la mission diplomatique qui a ouvert le feu le 17 avril, tuant un agent féminin de la police. Les trois dirigeants arrêtés, eux, ne se trouvaient pas dans le « bureau du peuple » à ce moment-là.

Ces arrestations correspondent aux décisions révélées par le ministre de l'intérieur, M. Leon Brittan, en même temps que celle de rompre les relations diplomatiques avec Tripoli, c'est-à-dire essayer de mettre fin à la présence en Grande-Bretagne des activistes libyens. Ainsi huit passagers libyens ont-ils été interpellés mardi à leur arrivée à l'aéroport d'Heathrow. L'un d'eux a été refoulé immédiatement et les sept autres ont été gardés à vue.

Ces mesures paraissent aussi destinées à faire pression sur les autorités libyennes qui détiennent toujours deux Britanniques arrêtés à Tripoli aussitôt après le début du siège du « bureau du peuple » à Saint-James's Square.

FRANCIS CORNU.

Les relations diplomatiques auraient dû être sauvées

affirme le ministre des affaires étrangères de Tripoli

Tripoli *(AFP)*. – La Libye a décidé d'appliquer la réciprocité à la fois au départ des diplomates libyens et des diplomates britanniques et à l' « *inviolabilité ou non* » des missions diplomatiques des deux pays, a déclaré le mardi 24 avril, le chef de la diplomatie libyenne, M. Ali Triki.

Tripoli tient à ce que les diplomates quittent en même temps le territoire britannique et le territoire libyen. Il a ajouté que si des soldats britanniques pénétraient dans le « bureau populaire » libyen, la Libye ferait de même à l'ambassade de Grande-Bretagne à Tripoli.

La Libye n'a pas encore répondu officiellement à la décision de la Grande-Bretagne de rompre ses relations diplomatiques : la question est à l'étude au sein du Congrès du peuple, a indiqué M. Triki.

M. Triki a confirmé que les autorités libyennes avaient été « *surprises* » par la décision de Londres : « *La Grande-Bretagne*, a-t-il indiqué, *avait pris contact avec des pays comme la Turquie, le Maroc et l'Italie pour procéder à une médiation. Au moment même où M. Miles* [l'ambassadeur britannique à Tripoli] *me notifiait la décision de Londres, le ministre des affaires étrangères d'un de ces pays m'appelait pour m'informer que le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, l'avait contacté en vue d'une médiation.* »

Les relations diplomatiques entre la Libye et la Grande-Bretagne auraient dû être « *sauvées* », a estimé M. Triki. « *Nous avons fait une proposition* », a-t-il rappelé, évoquant la suggestion de la Libye de déléguer une commission d'enquête auprès du bureau populaire libyen à Londres pour déterminer les responsabilités dans la fusillade de mardi dernier. « *Il n'y a pas eu de notre part ordre de tirer* » sur les manifestants, a-t-il affirmé.

Le chef de la diplomatie libyenne a affirmé aussi que les autorités de Tripoli avaient tout de suite attiré l'attention de la Grande-Bretagne sur les risques de cette manifestation et le danger de l'autoriser. « *Nous déplorons la mort de la policière britannique* », a-t-il ajouté.

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

• ALGER DÉMENT LES CONTACTS AVEC RABAT. – Nous apprenons d'Alger, de source autorisée, qu'« *aucun voyage, fût-il secret, n'a été effectué récemment à Fès par une personnalité algérienne* ». Alger dément ainsi les informations, de source diplomatique à Rabat, faisant état d'une visite, début avril, de M. Larbi Belkhreir, secrétaire général de la présidence de la République algérienne *(le Monde* du 24 avril). Toujours de source autorisée, on s'étonne des informations attribuées par Associated Press à des « *sources officielles algériennes* » et selon lesquelles aucun combat important n'aurait eu lieu au Sahara occidental depuis décembre 1983 *(le Monde* du 25 avril) ; on souligne, au contraire, la tension qui existe dans la région de Zag, où le Polisario fait état d'une nouvelle attaque, lundi, ce que dément Rabat.

Angola

• CONDAMNATION FRANÇAISE DE L'ATTENTAT DE HUAMBO. – La France estime que « *rien, jamais, ne peut justifier le terrorisme et la violence aveugles* », a-t-on déclaré, mardi 24 avril, au ministère des relations extérieures à propos de l'attentat commis la semaine dernière dans la ville de Huambo (*le Monde* du 24 avril) par l'UNITA, mouvement de résistance armée au régime de Luanda.

États-Unis

• M. HART VAINQUEUR DANS LE VERMONT. – Le sénateur du Colorado, M. Gary Hart, a remporté les caucus de l'État du Vermont qui se sont tenus mardi 24 avril pour la désignation du candidat démocrate à l'élection présidentielle. Sur 70 % des résultats connus, M. Hart obtient 51 % des voix, contre 32 % à l'ancien vice-président, M. Walter Mondale, et 12 % au pasteur noir, M. Jesse Jackson. Le Vermont doit envoyer treize délégués à la convention démocrate qui a lieu en juillet à San Francisco.

M. Mondale dispose actuellement du soutien de 1 031 délégués, contre 624 à M. Hart. La convention de San-Francisco réunira 3 933 délégués. La majorité absolue nécessaire pour être élu sera de 1 967 voix. – *(AFP.)*

Italie

• LES TROIS ÉVADÉS DE LA CAMORRA ONT ÉTÉ REPRIS. – Trois membres « repentis » de la Camorra (pègre napolitaine), évadés, lundi 23 avril, dans des circonstances rocambolesques d'une caserne de Naples, ont été repris vingt-quatre heures plus tard. Les trois hommes avaient permis par leurs aveux l'arrestation, le 16 mars dernier, de cinq cent douze membres de la Camorra appartenant à deux clans rivaux. Parmi eux, l'un des plus redoutés, Antonio Spavone, surnommé « O'Malommo » (le Mauvais), était lié à l'organisation italo-américaine Cosa Nostra. – *(AFP.)*

Guinée

• RETOUR DES EXILÉS. – L'opposition guinéenne au régime de Sekou Touré, en exil en Europe et en Afrique, a décidé de manifester son ralliement au nouveau régime (en place depuis le coup d'État militaire du 3 avril), par l'envoi d'une mission d'une quarantaine de personnes à Conakry, a annoncé, mardi 24 avril, le RGE (Regroupement des Guinéens de l'extérieur, principal mouvement d'opposition).

LES RELATIONS EST-OUEST

La visite de M. Andreotti à Moscou a confirmé la rigidité des positions soviétiques

De notre correspondant

Moscou. – M. Giulio Andreotti a ouvert, lundi 23 et mardi 24 avril à Moscou, la série des visites de responsables occidentaux qui va se poursuivre jusqu'à l'été.

Le ministre italien des affaires étrangères sera, en effet, suivi en mai par son collègue ouest-allemand, M. Hans-Dietrich Genscher, et, au début juillet, par Sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office.

D'autre part, M. Mitterrand, qui, attendu ici « *bien avant la fin de l'année* », selon le premier vice-ministre des affaires étrangères, M. Kornienko, pourrait se rendre à Moscou dès le mois de juin.

Les conversations qu'a eues M. Andreotti donnent une idée du climat – assez froid – que les Soviétiques entendent faire régner. Selon une répartition des rôles qui semble désormais bien établie, M. Gromyko est chargé de délivrer – en termes directs, voire brutaux – le « message » de la direction soviétique à l'interlocuteur occidental.

M. Tchernenko reçoit ensuite ce dernier pour lui prodiguer de bonnes paroles, tout en plaçant dans ses propos la phrase-clé déjà énoncée par son ministre des affaires étrangères. Sur le fond, les deux hommes tiennent exactement le même langage, mais M. Gromyko est plus rude et plus précis, M. Tchernenko plus cordial et plus vague.

M. Andreotti s'est fait ainsi sévèrement sermonner par M. Gromyko à propos de l'installation à Comiso, en Sicile, des missiles de croisière de l'OTAN, qui « *jette une ombre* » sur les rapports entre les deux pays et qui fait obstacle au développement de leurs relations commerciales.

Cette remarque est cependant atténuée par la signature, lundi, entre les deux pays d'accords de coopération économique et technique valables jusqu'en 1990.

La déclaration commune soviéto-italienne publiée mardi soir après l'audience accordée en fin de matinée par M. Tchernenko à M. Andreotti est presque entièrement consacrée aux questions de sécurité.

Les deux pays se disent « *sérieusement inquiets de la tension qui caractérise la conjoncture internationale actuelle* » et, « *malgré leurs divergences dans l'évaluation des causes* », ils « *souhaitent contribuer activement à l'assainissement de la situation européenne et internationale* ».

Ni Pologne ni Afghanistan

Les paragraphes consacrés aux négociations sur le désarmement nucléaire ne contiennent guère que des affirmations de principe, puisque tout est bloqué dans ce domaine depuis le départ des Soviétiques, à l'automne dernier, de la double négociation de Genève sur les armes à moyenne portée (FNI) et sur les systèmes centraux (START).

La déclaration commune est moins vague en ce qui concerne les armes non nucléaires. L'URSS et l'Italie souhaitent « *une convention garantissant efficacement la suppression complète des armes chimiques* » et une nouvelle impulsion dans les négociations de Vienne (MBFR).

Elles « *soulignent la grande importance de la conférence de Stockholm* » sur le désarmement en Europe.

MM. Gromyko et Andreotti ont passé en revue, d'autre part, les grands foyers de tension : guerre Irak-Iran, Liban, Afrique australe, Amérique centrale.

On notera que la Pologne et l'Afghanistan, références obligées lors de précédentes rencontres du même type, n'ont apparemment pas été évoqués du côté italien. Les responsables occidentaux qui vont suivre M. Andreotti à Moscou feront-ils de même ?

DOMINIQUE DHOMBRES.

M. MITTERRAND « DÉPLORE » L'AUGMENTATION DU NOMBRE DES PRISONNIERS POLITIQUES EN POLOGNE

En réponse à une démarche de M. Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, à propos du sort des prisonniers politiques en Pologne, M. Mitterrand a indiqué qu'il avait demandé qu'une démarche soit faite « *à haut niveau* » auprès des autorités polonaises et que, lui-même, était « *personnellement très attentif à la situation en Pologne* ».

« *Comme j'ai déjà eu l'occasion de vous le dire*, écrit le président de la République à M. Bergeron, *je suis personnellement très attentif à l'évolution de la situation en Pologne, ce qui m'amène à constater avec regret que, de l'aveu même des autorités de Varsovie, le nombre des prisonniers politiques dans ce pays s'est accru au cours des derniers mois.*

» *J'ai donc demandé qu'il soit fait part, à haut niveau, aux autorités polonaises que la France déplore une telle évolution, qu'elle continue à souhaiter la libération de tous les prisonniers politiques polonais et que les informations selon lesquelles des persécutions sont exercées à leur endroit ne la laissent pas insensible.* »

Cette prise de position de M. Mitterrand intervient à la veille d'un débat à l'Assemblée nationale sur la politique extérieure de la France et après que la récente réactivation des relations officielles entre Paris et Varsovie eut suscité une certaine émotion, en particulier dans certains milieux syndicaux et parmi les représentants de Solidarité en France.

• *Réunion du conseil militaire du pacte de Varsovie.* Le conseil militaire du pacte de Varsovie s'est réuni mardi 24 avril à Prague, sous la présidence du maréchal soviétique Viktor Koulikov, commandant en chef des forces du pacte. Comme à l'accoutumée, aucune information n'a été donnée sur l'ordre du jour de la réunion. Les ministres des affaires étrangères du pacte de Varsovie ont tenu une conférence le 20 avril à Budapest. – *(AFP.)*

Libres opinions

Sauvez Sakharov !

par Piotr Abovine Eguides (*)

BEAUCOUP de gens à l'Ouest se représentent très superficiellement la situation d'Andreï Sakharov. Or, ce qui lui arrive est terrible. On lui applique les formes les plus raffinées de la torture psychologique. Certes, il n'est pas en prison, ni dans un camp, ni dans un hôpital psychiatrique, à la différence de tant d'autres défenseurs des droits de l'homme en URSS.

Mais le bureau politique et le KGB lui ont construit un camp, une zone, un asile psychiatrique dans son logement même de Gorki. Depuis quatre ans, on lui interdit de sortir de la ville, interdite aux étrangers. Des miliciens se tiennent jour et nuit dans son appartement.

Il est suivi dans la rue. On lui a enlevé, à plusieurs reprises, son porte-documents et ses manuscrits. Non seulement on ne laisse pas les étrangers lui rendre visite, mais même ses amis soviétiques, ses collègues, ses parents (sauf sa femme) sont repoussés par la police. Il est entièrement isolé du monde, et cela dure depuis quatre ans. Comment, dans ces conditions, pourrait-il poursuivre son travail scientifique ?

Ce n'est pas tout : les autorités soviétiques connaissent son image de grand défenseur des droits de l'homme, c'est pourquoi ils ont répandu des mensonges sur son compte. On fabrique à cette fin dans la presse des lettres infâmes de soi-disant scientifiques et soi-disant « *ouvriers d'avant-garde* », qui le calomnient, le représentant comme un fauteur de guerre, un partisan de l'« *impérialisme occidental* ».

Il se trouve des gens pour croire une telle désinformation, et la foule commence à persécuter la femme de Sakharov – dans la rue, dans le train, – et aussi l'académicien lui-même.

C'est une situation tragique : Sakharov est la victime des autorités, parce qu'il défend le droit des gens simples, et beaucoup parmi ces derniers l'insultent grossièrement. Les Sakharov reçoivent des milliers de lettres d'insultes – en majorité arrangées par le KGB (les lettres de sympathie sont arrêtées par la censure). Ils ont été menacés de mort.

Le prix Nobel de la paix n'est pas seulement en mauvaise santé. Il est très malade. La mort le guette, ainsi que sa femme. C'est pourquoi nous avons décidé de créer un Comité unifié pour le salut de Sakharov. On a réuni les représentants des divers comités Sakharov, de la Fédération internationale des droits de l'homme, de la Ligue internationale de lutte contre le fascisme et l'antisémitisme, de la Société internationale des droits de l'homme, du syndicat Force ouvrière des groupes de défense d'Helsinki, des divers courants de dissidents – des scientifiques, des avocats, des écrivains. Pourtant le comité n'est pas encore parvenu à susciter des actions de masse pour le salut de Sakharov.

Beaucoup de gens se demandent pourquoi les autorités soviétiques ne laissent pas partir Sakharov. La seule réponse possible est qu'elles veulent le contraindre à se rendre, à se repentir, à « avouer » qu'il a été induit en erreur – c'est-à-dire qu'elles veulent le corrompre, écraser sa personnalité. Ce sont elles les principales responsables du sort de Sakharov. Mais sont-elles les seules ? Hélas non ! Notre indifférence, notre surdité morale ou notre couardise cachée sous le principe de la non-intervention dans les affaires intérieures d'un autre pays, nous rendent aussi coupables. Quand on nous dit que les Français peuvent faire la grève et manifester seulement pour défendre leurs intérêts égoïstes, nous ne le croyons pas, nous ne voulons pas le croire. Andreï Sakharov est la plus haute personnification des valeurs sans lesquelles l'homme renonce à lui-même. C'est pourquoi nous faisons appel à vous : exigez la libération d'un homme sans égal dans la Russie actuelle, pour son humanité, sa bonté, sa charité, sa justice, le grand savant Andreï Sakharov !

(*) Créateur du Comité unifié pour le salut de Sakharov.

En Belgique

La prochaine fermeture du consulat de France à Gand suscite une vive émotion

De notre correspondant

Bruxelles. – La décision du Quai d'Orsay serait irrévocable : dans le cadre d'un programme de réformes administratives, le consulat français de Gand devrait fermer ses portes dans le cours de cette année. On attendra toutefois la fin de la Foire internationale de Gand, en septembre, où la France est cette année le « pays-vedette ».

Cette décision a soulevé une émotion considérable non seulement au sein de la colonie française, mais aussi chez beaucoup de Flamands.

Quelque quinze mille Français sont installés dans les Flandres, dont sept mille immatriculés au consulat de Gand. Ils dépendront désormais de la représentation française à Anvers.

L'Association des Français de Gand s'est adressée à M. Mitterrand, pour lui exprimer sa « *stupeur* ». La surprise serait d'autant plus douloureuse que, lors de sa récente visite dans la capitale des Flandres, le président aurait reconnu « *l'importance stratégique de cette ville pour la défense de la culture et de la langue française* » dans la région néerlandophone de la Belgique.

Les nombreuses associations françaises de Gand admettent certes que la mesure touchant le consulat s'inscrit dans un programme d'économies qui n'épargne pas non plus les représentations consulaires dans d'autres pays, tels que la RFA (Brême) ou l'Italie (Turin).

Mais elles avaient toujours bénéficié du soutien du consulat dans leurs multiples activités, que ce soit les Amitiés françaises, l'école française, les cinq troupes de théâtres francophones, l'Ecole des hautes études ou le Cercle royal artistique et littéraire...

L'implantation économique de la France dans la région est tout aussi importante. La zone portuaire de Gand a attiré de nombreuses entreprises françaises.

Les objections de la communauté française sont d'autant plus vives que la fermeture du consulat ne permettrait que des économies dérisoires.

Le transfert des archives de Gand au consulat d'Anvers exigera d'importants travaux d'aménagement et obligera même les autorités à trouver pour le consul général un nouvel appartement de fonction en dehors du bâtiment dont l'Etat français est actuellement propriétaire.

Au total, si l'on en croit le plaidoyer des associations françaises de Gand, le repli sur Anvers pourrait être plus coûteux que le maintien de la situation présente.

Sans doute la communauté française de Gand ne se fait-elle plus beaucoup d'illusions. L'espoir subsiste cependant qu'après le « coup de fouet » de la Foire internationale, qui attirera beaucoup d'entreprises françaises et de représentants officiels dans la capitale des Flandres, Paris puisse revenir sur une décision jugée consternante.

JEAN WETZ.

PROCHE-ORIENT

Liban

La trêve semble devoir permettre la formation du gouvernement d'union

De notre correspondant

Beyrouth. – Le désengagement des forces le long de la ligne de front à Beyrouth dans sa banlieue sud et en montagne est pratiquement achevé. Il reste deux autres postes en montagne où la force-tampon n'avait pas encore pris position ce mercredi matin 25 avril, mais le problème qui s'y pose est technique : le déminage de la maison devant servir de poste d'observation, qui a été achevé mardi 24 avril au soir. Le plus difficile avait été accompli en fin d'après-midi à Beyrouth, après quatre journées de tiraillements : l'implantation de cent vingt policiers de la force-tampon au lieudit Primo, un des points les plus névralgiques du front, en plein milieu de la ville.

Un grave incident a failli tout compromettre : tandis que les policiers avançaient précautionneusement des deux côtés de la ligne de démarcation, vers quatre immeubles litigieux – deux de chaque côté – couverts à l'est par M. Jean Ghanem, représentant les Forces libanaises (milices chrétiennes), avançant en voiture, et du côté ouest par Amal (milices chiites), un tir nourri d'armes légères a visé la voiture de M. Ghanem. Celui-ci n'a pas été touché, mais trois de ses compagnons ont été blessés, ainsi qu'un policier.

Les Forces libanaises, tout en annonçant ne pas remettre en question la trêve et le désengagement des forces, ont souligné que l'incident mettait en cause *« le crédit d'Amal et du Parti socialiste progressiste de M. Joumblatt, qui affirment être maîtres de la situation à Beyrouth-Ouest. »*

La première semaine de la trêve, instaurée à grand-peine un mois après la fin de la conférence de Lausanne à la suite d'un second sommet libanais, a finalement été constituée de quatre journées de calme plat d'abord, suivies de quatre journées émaillées d'incidents, relativement légers, qui ont quand même fait au total près de dix morts et trente blessés. On peut espérer de nouveau un peu de calme à présent que les derniers soubresauts du déploiement de la force-tampon sont en principe achevés, tout en sachant pertinemment que celle-ci – mille deux cents hommes dotés de leur seule mitraillette et cent vingt observateurs dont quarante Français – est symbolique et n'est pas en mesure d'arrêter d'éventuels combats. Elle a d'ailleurs déjà eu son premier mort et deux blessés, se montrant démunie face à l'incident.

L'impression se dégage à Beyrouth que la trêve sera imparfaite et incomplète, jusqu'à ce qu'un gouvernement d'union nationale soit formé. Même dans ce cas, le cessez-le-feu se trouverait sans doute consolidé sans que la ligne de front et la coupure de la ville disparaissent pour autant.

Tout aléatoire qu'elle soit, la trêve a néanmoins le mérite d'exister. Premier effet positif : les écoles commencent à rouvrir leurs portes, à l'est comme à l'ouest de la capitale. Le dollar et les autres devises étrangères sont en baisse depuis une semaine (moins 5 % environ).

Le calme relatif permettrait encore d'engager des tractations en vue de la constitution du gouvernement d'union nationale qui consacrerait l'amorce d'une solution politique de la crise libanaise. Mais les progrès sont lents, en dépit de la volonté d'aboutir affichée par Damas. Virtuel premier ministre, selon les vœux syriens, M. Rachid Karamé a été invité à se rendre ce mercredi 25 avril au palais présidentiel de Baabda. Grande première dans la mesure où, depuis son éviction en 1976, M. Karamé n'avait jamais pu se rendre dans le secteur chrétien de Beyrouth. On ne s'attend pas toutefois qu'il soit désigné officiellement – si les difficultés étaient aplanies – avant la fin du mois.

Le chef du parti Kataëb, M. Pierre Gemayel, a admis mardi avec force réticences l'éventuel retour de M. Karamé au pouvoir. Aussi bien les Forces libanaises que M. Camille Chamoun continuent à s'y opposer en le qualifiant de *« fossoyeur de l'armée »* durant la guerre de 1975-1976.

LUCIEN GEORGE.

Egypte

LE DEUXIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ÉVACUATION DU SINAI PAR ISRAËL

« Nous avons récupéré notre territoire mais la paix n'a pas été réalisée »

déclare M. Boutros-Ghali

Correspondance

Le Caire. – Bâtiments officiels transformés en sapins de Noël, programmes spéciaux à la télévision, innombrables articles de presse : l'Egypte célèbre pour la première fois avec une certaine pompe, ce mercredi 25 avril, le deuxième anniversaire de la « libération du Sinaï ».

Aux yeux des responsables égyptiens, il s'agit moins d'un retrait israélien que de la *« restauration de la souveraineté égyptienne sur une partie de son territoire, grâce au sang versé par les soldats égyptiens lors de la guerre d'octobre 1973 ».*

Cette nuance témoigne de la détérioration constante des relations égypto-israéliennes depuis la signature des accords de paix en mars 1979. Ce qui, à l'époque, était présenté comme *« la première étape sur la voie d'une paix juste et globale »* n'était plus qu'une *« paix tiède »* en août 1980 à la suite du vote par la Knesset de la loi sur l'annexion de Jérusalem-Est, une *« paix froide »* après l'invasion du Liban-Sud par Israël durant l'été 1982 et pour finir la *« paix glaciale »* d'aujourd'hui après le rapprochement égypto-palestien couronné par la visite dans la capitale égyptienne du chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) de M. Yasser Arafat en décembre 1983.

Résumant la pensée officielle égyptienne, M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat pour les affaires étrangères, déclarait mardi 24 avril à l'officieux *Al Ahram* : *« Nous avons récupéré le Sinaï, mais la paix n'a pas été réalisée. »* Pour l'un des principaux artisans du traité de paix, *« Israël n'a pas cédé le Sinaï à l'Egypte. Elle n'a fait que rendre ces territoires à ses propriétaires légaux et a réalisé, en contrepartie, un de ses rêves les plus chers en signant un traité de paix avec le plus grand Etat arabe ».*

M. Boutros-Ghali, qui rejette sur Israël la responsabilité du refroidissement des relations, énumère ensuite les violations par Jérusalem des accords de Camp-David de septembre 1978 : annexion de la partie arabe de Jérusalem en août 1980, destruction du réacteur nucléaire irakien quelques jours après le sommet Sadate-Begin à Charm-el-Cheikh en juin 1981, annexion du Golan en décembre 1981, invasion du Liban en juin 1982, massacres de Sabra et Chatila en septembre 1982. Le dirigeant égyptien critique enfin *« l'intransigeance totale d'Israël sur la question de l'autodétermination palestinienne qui a amené l'Egypte à rompre les négociations sur l'autonomie en Cisjordanie et à Gaza en août 1982 ».*

L'enclave de Taba

D'autre part reste à régler la question de Taba, *« dernière parcelle de territoire égyptien qui n'ait pas encore été libérée ».* Ce litige frontalier portant sur une zone de 1 kilomètre carré à la frontière égypto-israélienne au nord du Golfe d'Akaba est à présent l'une des principales pierres d'achoppement sur laquelle vient se heurter *« la normalisation ».*

La question de Jérusalem *« capitale éternelle de l'Etat hébreu »* est elle aussi venue alourdir le contentieux égypto-israélien à la suite du transfert des ambassades du Salvador et du Costa-Rica de Tel-Aviv à la Ville Sainte. L'Egypte a rompu les relations diplomatiques avec ces deux pays d'Amérique latine. La décision égyptienne constitue une mise en garde implicite au Congrès américain qui examine actuellement le projet de transférer l'ambassade des Etats-Unis à Jérusalem.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

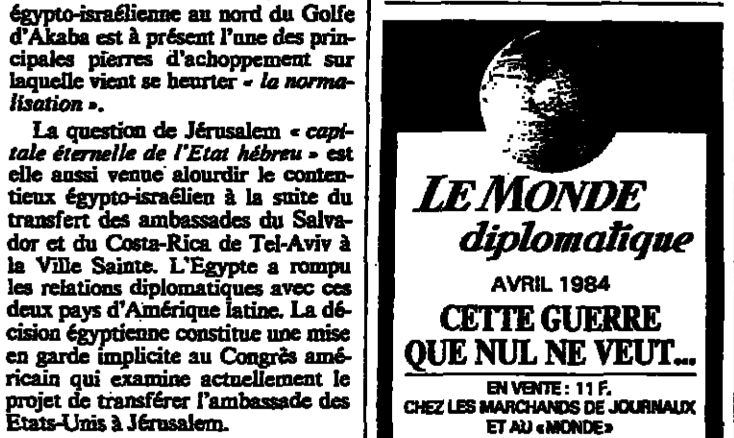
Israël

DEUX DÉPUTÉS DEMANDENT UNE ENQUÊTE SUR LA MORT DES PALESTINIENS QUI AVAIENT ATTAQUÉ UN AUTOBUS

Jérusalem *(AFP)*. – Deux députés israéliens, appartenant l'un à l'oppositions travailliste, l'autre à la majorité, ont demandé publiquement mardi une *« enquête approfondie »* sur les circonstances de la mort des quatre membres du commando palestinien qui avait détourné un autobus le 12 avril dernier. Ces députés, MM. Victor Chemtov (Mapam, gauche travailliste) et Ehud Olmert (Likoud, majorité), sont tous deux membres de la commission des affaires étrangères et de la défense du Parlement.

M. Chemtov a déclaré à la télévision israélienne : *« Des rumeurs qui portent un tort considérable à Israël circulent depuis douze jours, selon lesquelles au moins l'un des auteurs de l'attentat aurait été capturé sain et sauf. Pour y mettre fin, l'armée doit faire au plus vite toute la lumière sur cette affaire. »*

Le ministre de la défense israélien, M. Moshe Arens, avait indiqué dimanche qu'une enquête militaire était déjà en cours sur cette affaire. De source militaire israélienne, on soulignait toutefois mardi qu'il s'agissait d'une enquête habituelle après chaque attentat grave et qu'aucune commission spéciale n'avait été mise sur pied.



Arabie Saoudite

LE LIMOGEAGE DU POÈTE-MINISTRE

le limogeage du ministre saoudien de la santé – en rapport avec *« la rapacité de membres de la famille royale »* – pourrait constituer *« l'un des événements politiques les plus importants depuis l'occupation de la grande mosquée de La Mecque en 1979 »*, écrit ce mercredi 25 avril le *Financial Times*.

M. Ghazi el Qussaibi était l'une des personnalités les plus en vue du gouvernement saoudien. Formé dans les universités américaines, polyglotte, il avait été de 1975 à l'automne de 1983 l'un des « patrons » du développement économique en sa qualité de ministre de l'industrie et de l'électricité.

D'une extrême rigueur, connu pour sa probité, il s'était gagné l'estime de ses concitoyens et de la presse internationale, dont il recevait volontiers les représentants. Pour des raisons peu claires, il fut muté, en octobre dernier, à la tête du ministère de la santé publique.

Sa destitution, le 21 avril dernier, aurait été, selon le *Financial Times*, la sanction d'un poème, jugé irrévérencieux à l'égard du roi Fahd, qu'il a publié le 5 mars dans un quotidien de Ryad, *Al Jazirah*. Ecrivain talentueux, M. Qussaibi évoquait dans ce texte – d'une cinquantaine de vers – la corruption et le despotisme qui régnaient... à la Cour des Dames au dizième siècle.

Le poète-ministre savait déjà à l'époque que sa destitution était inéluctable, croit savoir le quotidien londonien. Il aurait suscité la colère du prince Sultan, ministre de la défense et frère du roi, au sujet de l'octroi de contrats d'équipements qui donnent lieu à de généreuses « commissions » à des personnalités bien placées.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

EUROPE

Yougoslavie

Les vingt-huit intellectuels appréhendés ont tous été libérés

De notre correspondant

Belgrade. — Les vingt-huit intellectuels appréhendés dans la nuit du vendredi 20 au samedi 21 avril par la police de Belgrade ont tous été remis en liberté : d'abord, dès le lendemain de son arrestation, M. Milovan Djilas, l'un des plus proches collaborateurs de Tito pendant la guerre et dans les années du conflit avec le Kominform ; puis, dans la matinée du mardi 24 avril, vingt-cinq autres personnes ; enfin, tard mardi soir, l'écrivain Niodrag Nilitch et le journaliste Dragomir Olouitch. C'est dans l'appartement de ce dernier qu'était réuni le petit groupe de vingt-huit personnes lorsque la police fit irruption pour les placer en garde à vue, tandis que leurs domiciles étaient perquisitionnés.

De son côté, Me Sdrja Popovic, l'avocat pressenti pour prendre la défense de ces personnalités, appréhendé, lui, le 23 avril, a également été remis en liberté.

On ne dispose toujours d'aucune information sur le sort qui leur sera réservé. La libération de M. Djilas et des autres participants à la réunion n'a pas été annoncée par les autorités. Pendant toute la durée de leur incarcération, seul M. Zika Radojlovitch, président de l'Alliance socialiste de Serbie, y a fait une brève allusion. Dans un discours prononcé lundi devant la direction de cette organisation, il a affirmé qu'il s'agissait d'éléments *« hostiles »* dont l'activité *« ne serait pas tolérée »* et contre lesquels *« tout Etat civilisé* [avait] *le droit de prendre les mesures se trouvant à sa disposition »*.

La raison véritable de l'incarcération de M. Djilas et de ses compagnons demeure donc inexpliquée. L'affaire a même pris pour le public une tournure inattendue, compte tenu des graves accusations qui avaient été portées à leur encontre dans le communiqué de l'agence Tanyoug de vendredi dernier et qui semblait annoncer leur inévitable comparution en justice. Tanyoug affirmait en effet que les intéressés avaient *« l'intention »* de déployer *« des activités hostiles »* et que des documents compromettants avaient été découverts à leurs domiciles.

P.-Y.

UN AVERTISSEMENT SANS FRAIS ?

Le déroulement pour le moins étrange de cette affaire laisse perplexe : on a pu y voir un avertissement sans frais donné par les autorités de Belgrade à tous ceux qui pourraient être tentés par une quelconque « opposition » au moment où le pays ne parvient pas à se dégager de très sérieuses difficultés économiques. Mais dans ce cas pourquoi avoir entouré d'une telle discrétion aussi bien les arrestations que les libérations ?

S'agissait-il d'un dosage subtil de la menace ou bien, ce qui semble tout aussi vraisemblable, les dirigeants se sont-ils trouvés divisés sur une affaire étouffée dans l'œuf après avoir été (plutôt mal) engagée ?

En toute hypothèse cet épisode confirme, après de nombreux signes allant dans le même sens, que les intellectuels et les journalistes un peu trop remuants se trouvent dans la ligne de mire d'un régime rendu nerveux par ses difficultés.

J. K.

AMÉRIQUES

Argentine

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A ÉTÉ REÇU A PARIS AVEC DES ÉGARDS EXCEPTIONNELS

Le ministre des affaires étrangères argentin, M. Dante Caputo, a effectué, le mardi 24 avril, une visite officielle à Paris. Le chef de la diplomatie du gouvernement radical de M. Raul Alfonsin a été accueilli avec des égards exceptionnels : à Paris on est, en effet, très soucieux de manifester le soutien de la France à un pays ayant accédé paisiblement à la démocratie après des années de dictature militaire. C'est ainsi que M. Caputo a été reçu non seulement par son collègue, M. Cheysson, et par le premier ministre, M. Mauroy, mais aussi par le président de la République.

A l'occasion d'un déjeuner officiel au Quai d'Orsay, M. Cheysson a assuré que la France entendait contribuer *« dans la mesure de ses moyens »* à aider l'Argentine à résoudre ses problèmes économiques. Le plus visible de ces problèmes, au niveau international, est l'importance de la dette extérieure, qui se monterait à 43,8 milliards de dollars.

Lors d'une conférence de presse au centre culturel argentin à Paris, M. Caputo a déclaré à ce sujet : *« Bien entendu, nous paierons. Mais n'oubliez pas que, chez nous, l'immense augmentation de la dette enregistrée durant les années du régime militaire n'a provoqué aucune amélioration de l'économie ; au contraire, les salaires réels ont chuté. C'est dire que le fameux « réajustement » que l'on exige généralement des pays très endettés, il a déjà eu lieu chez nous. Quel sens, dès lors, aurait la démocratie aux yeux des Argentins si on leur disait : nous vous apportons encore davantage de récession et une chute encore supérieure du niveau de vie... Aussi, n'acceptons-nous pas les « recettes » récessives en vue d'accélérer nos remboursements. »*

L'ÉCHEC ET LA DÉMISSION DE M. MUCCI

(De notre correspondant.)

Buenos-Aires. — La démission, le mardi 24 avril, du ministre du travail, M. Antonio Mucci n'a pas été tout à fait une surprise à Buenos-Aires. Sa position n'avait, en effet, cessé de s'affaiblir après le rejet par le Sénat, le 15 mars, du projet de *« remise en ordre »* des syndicats. M. Mucci a reconnu au cours d'une conférence de presse que le vote du Sénat avait constitué pour lui une désagréable surprise. En fait, cet ancien syndicaliste était pratiquement sur la touche depuis la désignation de M. Hugo Barrionuevo, un représentant de la vieille garde péroniste, comme *« délégué présidentiel chargé de la normalisation syndicale »*.

Le président Alfonsin a nommé à sa place M. Juan Manuel Casella, qui présidait jusqu'alors la commission de la défense à la Chambre des députés. Ce parlementaire de quarante-deux ans, très proche du président, n'a aucune expérience en matière syndicale ; mais il a montré au cours de la discussion du projet de réforme du code de justice militaire certaines qualités de négociateur qui faisaient défaut à son prédécesseur.

Le choix du président confirme d'abord sa volonté de suivre de très près la « question syndicale ». Nul doute que M. Casella sera un exécutant beaucoup plus docile que M. Mucci. Mais il répond surtout au souci d'améliorer les relations avec les dirigeants péronistes. L'ex-ministre du travail avait tenté d'être l'homme d'une politique de choc visant, sur la lancée des élections, à donner l'assaut à la « bureaucratie syndicale ». Cette attaque frontale s'étant soldée par un échec, M. Alfonsin est aujourd'hui contraint de négocier avec ceux-là mêmes qu'il avait fustigés durant sa campagne électorale.

Il est évident, d'autre part, que le chef de l'Etat a besoin de leur soutien, ou tout au moins de leur compréhension face à la politique de rigueur qu'il s'apprête à mettre en œuvre dans le domaine économique. On peut craindre, toutefois, que ce changement de tactique ne compromette sérieusement la démocratisation des syndicats qui devait constituer, avec celle de l'armée, l'un des piliers de la *« nouvelle République »*.

J. D.

République Dominicaine

Les émeutes contre l'austérité ont fait quarante morts

Saint-Domingue *(AFP, Reuter)*. — Les émeutes, commencées le lundi 23 avril dans la capitale de la République Dominicaine, en protestation contre les mesures d'austérité du président social-démocrate, M. Salvador Jorge Blanco, se sont poursuivies le mardi 24 avril et ont gagné plusieurs villes de province. Le bilan s'est considérablement alourdi. Selon un porte-parole de la police, il était, dans la soirée du mardi, de quarante morts et de plusieurs dizaines de blessés. Les arrestations se comptent par centaines.

La capitale, Saint-Domingue, une ville de 1 million d'habitants — le sixième de la population de la République, — est paralysée depuis l'aube du 24 avril, sur ordre des cinq centrales syndicales du pays. Les commerces sont fermés et les transports publics arrêtés.

Le 23 au matin, jour de l'entrée en vigueur des augmentations de prix des aliments de base, les quartiers populaires du nord et de l'est de la cité se sont embrasés. Des magasins ont été pris d'assaut, des rues ont été barrées par des amoncellements de pneumatiques en flammes. Deux permanences du Parti révolutionnaire dominicain (PRD, social-démocrate), au pouvoir, ont été brûlées.

L'armée et la police quadrillent les rues. Le chef de l'Etat, au pouvoir depuis vingt mois, devait s'adresser au pays pour faire part des conclusions de son gouvernement à cette flambée d'opposition à sa politique d'austérité. Il a longuement conféré avec le ministre de la défense, le général Ramiro Matos Gonzalez.

A l'occasion d'un récent voyage aux Etats-Unis, M. Blanco avait attiré l'attention de ses interlocuteurs sur les risques d'embrasement social que comportait toujours la mise en route d'une politique de rigueur sous la pression du Fonds monétaire international. Les hausses de prix annoncées la semaine dernière font partie d'un programme d'austérité exigé par le FMI pour le renouvellement d'un prêt de 450 millions de dollars dont le pays a besoin. Cette explosion de violence, la plus grave depuis le retour de la République Dominicaine à un régime totalement démocratique en 1978, avait été précédée, sitôt connu le plan de rigueur, par des manifestations organisées par les cinq syndicats.

Le leader du principal parti d'opposition, l'ancien président M. Joaquin Balaguer, a réaffirmé son soutien à l'ordre démocratique. Le secrétaire général du Parti communiste, M. Narciso Isa Condé, qui avait été arrêté lundi, a été libéré le lendemain. En revanche, le gouvernement a fermé, mardi, une radio privée qui diffusait des reportages détaillés sur les affrontements en cours entre manifestants et forces de l'ordre. Il a, d'autre part, fait interrompre par la police une conférence de presse du Front de la gauche dominicaine (FID), auquel appartient le PC.

AMÉRIQUES

Brésil

POUR L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT AU SUFFRAGE UNIVERSEL

Brasilia s'est offert sa première manifestation

De notre envoyé spécial

Brasilia. – Il a suffi de quelques heures pour que Brasilia perde sa froideur d'épure d'architecte et devienne enfin une vraie ville, avec un cœur, des nerfs et du bruit, cette immense clameur, mardi soir 24 avril, sur les avenues aux noms codés, entre les « blocs » des « quadras » et des ministères, pour saluer le débat qui s'approchait, au Congrès...

Le grand filet de « protection » tendu sur la ville aura finalement été inutile. Les barrages sur les routes, avec chiens policiers, n'ont pas empêché le Brésil de se faire entendre dans sa capitale. Brasilia, qui ne manifestait jamais, a bougé. Les premiers tremblements ont eu lieu en milieu d'après-midi, dans l'enceinte du Congrès.



Dessin de PLANTU.

Depuis la veille, les parlementaires arpentaient les couloirs avec nervosité. On parlait de *golpe* militaire – ou presque – si ceux du parti officiel ne votaient pas comme il fallait. On se répétait les avertissements venus du Minas-Gerais, cette terre de modération : il y avait danger de radicalisme dans les deux camps.

M. Ulisses Guimarães, le président du PMDB d'opposition, occupait la tribune de la Chambre. Une tribune *« profanée et mutilée par les mesures d'exception »*, dit-il, pour commencer. Et il enchaîna un long discours-programme, montrant sur quoi pouvait et devait déboucher la souveraineté populaire, si, par bonheur, elle était rétablie.

Il pouvait être fier, M. Guimarães. Au début, ils n'étaient pas nombreux à y croire. Et puis le peuple est descendu dans la rue. Un peuple bigarré, bon enfant, qui ne devait pas tout à fait se reconnaître dans ce chef de parti un peu chenu, à l'œil d'oiseau de nuit, qui cultive volontiers les fleurs de rhétorique...

Mais M. Guimarães aime aussi les épines Il a traité un jour le président Geisel, qui ne méritait pas cette indignité, d'*« Idi Amin Dada »*. Il vient de comparer Brasilia à un *« camp de concentration »*. Le voici qui accuse le gouvernement d'*« incompétence »* et de *« corruption »*. Pétards habituels. A quelques mètres de là, dans une autre salle, c'est l'incendie. Déjouant toutes les mesures d'exception, des centaines d'étudiants ont envahi le Parlement.

Ils rôdaient depuis le matin, en jeans, avec leurs badges *« Diretas Ja »* (la présidentielle au suffrage universel dès maintenant). A 5 heures, ils occupent le Salon noir du Congrès, ainsi appelé à cause de la couleur du carrelage. Une salle immense, presque toujours vide, avec, sur un mur, un crucifix. Par la baie vitrée, on aperçoit l'immense pelouse de l'esplanade des ministères...

Des orateurs se succèdent, devant les étudiants assis. Des syndicalistes, des députés, des femmes organisées en comités, et le directeur d'un journal, *A Hora do povo* (*l'Heure du peuple*), dont les bureaux ont été forcés et pillés, l'avant-veille, par des inconnus se disant policiers. Chacun tend le poing. On entend tomber des grêlons : *« Dictature militaire »*, *« Généraux imbéciles et corrompus »*, *« Sangsues du FMI »*.

Le plus explicite est un député du PMDB de Bahia, M. Haroldo Lima. L'heure n'est pas à la négociation, dit-il, mais à la confrontation. *« Ou c'est le peuple ou c'est la dictature qui vaincra. »* Il parle de l'Argentine, et des généraux qui l'ont ensanglantée. Il en vient à ceux d'ici. *« Nous ne voulons pas de tanks et de chiens policiers »*.

Se profile la police militaire. Elle occupe le bord des pelouses, ferme les accès au Congrès. *« Qu'ils entrent »*, crient les étudiants, qui se forcent à rester assis. Ils attendent le pire du général Newton Cruz, qui commande *« l'état de siège »*, comme ils disent. La soirée se passe dans ce face-à-face qui frôle à chaque instant l'incident.

Pendant ce temps, plusieurs dizaines de maires et de conseillers municipaux venus de tout le pays, et réunis dans un front municipal, visitent l'un après l'autre les députés et les sénateurs du PDS, la formation gouvernementale, pour les convaincre que leur devoir sera, le lendemain, de voter l'amendement de l'opposition. *« Sinon, le peuple vous jugera »*, lance un journaliste. Leur nom sera affiché avec leur vote.

« Ecoutez »

Une femme tient meeting près de la buvette. Corsage rouge, œil de charbon, et l'inévitable écusson des *« directes »*, elle se dit technicienne du gouvernement : autrement dit, elle est fonctionnaire ; elle est aussi membre du comité *« au-dessus des partis »* – en fait formé par les partis de l'oppsition – qui a appelé aux manifestations de ces dernières semaines. Il y en avait une de prévue, ce soir, au pied de la tour de la télévision. Elle a été interdite. Mais à sa place : *« écoutez »*.

Dehors, un concert d'avertisseurs a commencé : une grande *buzinada*, comme on dit en portugais. *« Diretas ja » :* les automobilistes se regardent un peu surpris. Brasilia n'avait jamais eu cette audace. Elle s'offre même, ce soir, un événement inédit : un embouteillage. Là, presque sous les fenêtres du *Planalto*, cette présidence de verre et de marbre où les généraux se sont succédé depuis vingt ans et où le dernier en date, le général Figueiredo, fait sans doute, en ce moment, des heures supplémentaires. Hier, on le disait prêt à accepter la formule du *« mandat-tampon » :* pour désamorcer l'opposition, un président intérimaire de deux ans, pour lui succéder et préparer une réforme de la Constitution, ainsi que le rétablissement en 1986 du suffrage universel pour l'élection du chef de l'Etat. Ce soir, il s'inquiète sans doute de voir « sa » ville en état d'ébullition. Tard dans la nuit, on apprendra que l'armée a été mise en état de première alerte.

« On est revenu à 1964. » La comparaison a été faite ici et là ; mais elle ne vaut pas : les tumultes de 1964 n'avaient rien à voir avec les clameurs d'aujourd'hui. Et puis, cette année-là, les militaires étaient encore neufs ; cela faisait longtemps qu'ils n'avaient pas « servi ». Deux décennies se sont écoulées depuis.

CHARLES VANHECKE.

Celui par qui le scandale est arrivé...

M. Dante de Oliveira, âgé de trente-deux ans, député de l'Etat de Mato-Grosso, est devenu l'homme le plus populaire du Parti du mouvement démocratique brésilien (P.MDB, opposition), depuis qu'il s'est lancé – au risque de passer pour un fou – dans la campagne en faveur de l'élection présidentielle directe. Ce mercredi 25 avril, le Congrès devait se prononcer sur le projet d'amendement constitutionnel rétablissant le suffrage universel direct pour l'élection du successeur du président Joao Figueiredo auquel M. Dante de Oliveira a lié son nom et pour lequel le Brésil tout entier s'est mobilisé afin de garantir au pays le retour à un plein régime démocratique, après vingt ans de pouvoir militaire.

Le scepticisme manifesté par ses collègues au début de sa campagne (*« C'est bien, continuez, vous avez de l'avenir ! »*) n'a jamais entamé la volonté de M. Dante de Oliveira. Le jeune député a gagné sa popularité le jour où les partis d'opposition ont décidé de mobiliser le pays autour de l'amendement constitutionnel. Depuis le mois de janvier, son nom est clamé du haut des tribunes lors des manifestations réclamant les *« diretas ja »*.

L'ancien militant de l'organisation marxiste MR-8 (Mouvement révolutionnaire 8 octobre, date de la mort de « Che Guevara »), engagé dans la lutte contre le régime militaire à la fin des années 60, est aujourd'hui membre de l'aile modérée du principal parti d'opposition.

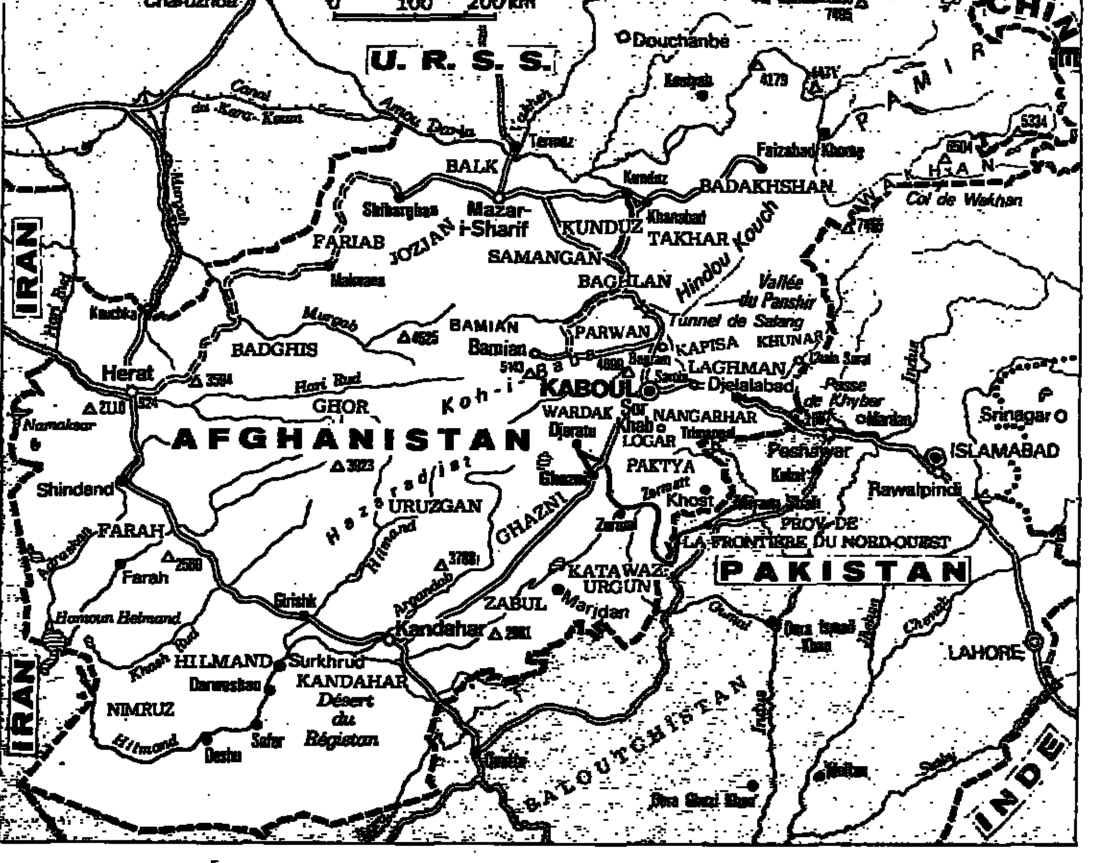
Pour le jeune député – qui reste effacé malgré sa nouvelle popularité, – l'élection directe du président de la République ne sera pas le remède miracle aux maux du pays, *« mais ces élections sont importantes pour que nous puissions sortir de la crise de manière pacifique »*, affirme-t-il. – *(AFP.)*

ASIE

Violente offensive de l'URSS en Afghanistan

(Suite de la première page.)

L'offensive a été déclenchée le 20 avril par des bombardements soviétiques massifs – au moyen d'artillerie lourde et de bombardiers lourds TU-16 – appuyés par des centaines de blindés et environ vingt mille soldats soviétiques. Selon le département d'Etat américain, des dizaines de TU-16 se sont livrés à des *« bombardements intensifs à haute altitude »*.



En même temps, d'autres *« opérations de nettoyage »* soviétiques ont lieu dans l'ouest de l'Afghanistan, près de Hérat, la deuxième ville du pays, à l'est, près de Jalalabad, et au nord, à proximité de la frontière soviétique.

Cette offensive était prévue par le commandant Massoud. Il y a un mois, informé – comme il l'est régulièrement depuis plusieurs années – par ses agents infiltrés au sein de l'administration de Kaboul, il avait fait évacuer la population civile non combattante de la vallée, où ne restaient que les quelques milliers de Moudjahidins. Prévue depuis le début de l'année, cette offensive dans plusieurs régions du pays à la fois, avait été préparée par un recrutement forcé massif de conscrits, suivi d'une vague de désertions.

Il s'agit de la septième tentative des Soviétiques de venir à bout de cette épine stratégique au cœur de leur dispositif militaire. Les six offensives précédentes, entre 1980 et 1982, avaient été repoussées par une résistance fortement organisée et motivée par son chef, une des figures les plus populaires du pays. Il avait doté le Panshir d'une organisation non seulement militaire, mais aussi politique et économique. Des équipes de médecins français s'y sont succédées depuis des années pour venir en aide aux blessés et mettre sur pied des antennes sanitaires (*le Monde* du 21 juillet et du 2 novembre 1982). Par ailleurs, M. Massoud avait réussi à nouer des alliances tactiques avec d'autres groupes de résistants voisins.

C'est toutefois après avoir été victime de l'attaque d'un groupe rival à un moment où il affrontait une dure offensive soviétique qu'il avait accepté les offres qui lui avaient été faites d'un cessez-le-feu *de facto*. Celui-ci a duré un an. Depuis lors, cette paix armée s'est détériorée. La stratégie soviétique a changé, mettant plus l'accent sur les combats que sur la guerre psychologique.

N'ayant pu empêcher l'encerclement du Panshir – cette vallée d'environ 150 kilomètres de long reliant la plaine de Kaboul aux sommets de l'Hindou-Kouch et peuplée d'une centaine de milliers d'Afghans d'ethnie tadjike, – le commandant Massoud a déclenché la semaine dernière l'offensive contre la route stratégique entre Kaboul et la frontière soviétique, faisant sauter quatre ponts, dont celui de Matak, dans la nuit du 15 avril, ce qui a eu pour effet de rendre encore plus difficile l'approvisionnement des assaillants et de la capitale. Dans cette dernière, des attentats et des affrontements entre maquisards et forces de sécurité soviéto-afghanes ont eu lieu : le 14 avril, deux membres du PPDA (Parti populaire démocratique communiste) ont été tués par une explosion dans la salle de l'amitié soviéto-afghane d'un lycée, et, le 22 avril, une explosion a détruit un hôtel utilisé par le Khad, la police secrète afghane.

Depuis l'arrivée au pouvoir de M. Tchernenko, le Kremlin a montré sa volonté d'employer pratiquement tous les moyens pour venir à bout d'une résistance qui n'en finit pas de durer. Cette résistance est encore plus inacceptable pour Moscou que ne l'était celle de Hanoï face aux Etats-Unis lors de la guerre du Vietnam. En plus de l'aspect psychologique toujours déplaisant pour une « superpuissance » de se voir défiée par des maquisards d'un autre âge, armés de vieilles pétoires, dérisoires avec leurs coutumes tribales, leur foi islamique, leurs grandes barbes et leurs turbans, l'URSS doit faire face à une résistance qui se bat à sa frontière, et qui est menée par des ethnies qui – comme les Tadjiks, par exemple – vivent de part et d'autre de cette frontière.

Une aide extérieure dérisoire

Mais, cette fois, sans doute, les stratèges soviétiques pensent que la situation leur est plus favorable. Après cinq ans de lutte, les Moudjahidins sont toujours aussi loin de présenter un front uni. Ils s'entre-déchirent parfois, comme par exemple entre résistants et partisans de l'imam Khomeiny dans le Hazaradjat chiite (voir l'interview accordée au *Monde*, le 14 avril, par le chef moudjahid Amin Wardak). Et surtout, le soutien extérieur qu'ils reçoivent est toujours aussi dérisoire : *« 5 % de nos besoins en armes »*, nous disait M. Wardak.

La Chine a réduit son aide. Celle des Etats-Unis est négligeable, alors que, à un moment, la CIA avait fait passer des armes à la résistance. M. Wardak déplorait que Washington considère l'Afghanistan comme une *« cause perdue »* et assimile un peu rapidement les résistants musulmans aux partisans de la révolution islamique iranienne. Le soutien du monde arabe n'est que verbal. Quant à la France, elle n'apporte qu'un soutien politique – comme l'a montré la visite, la semaine dernière, au Quai d'Orsay, de M. Rabbani, chef du Jamiat I Islami (*le Monde* du 18 et du 25 avril) – et humanitaire, avec l'envoi de vivres, de matériel médical et surtout d'équipes de médecins volontaires. Tout cela est insuffisant pour faire face à une offensive d'une telle ampleur, même si elle était prévue de longue date.

Il est encore trop tôt pour être sûr que la vallée du Panshir est vraiment *« tombée »*. Les Soviétiques pourront-ils occuper de façon permanente la vallée ? Et, si oui, la population civile acceptera-t-elle d'y revenir ou rejoindra-t-elle les millions d'Afghans réfugiés au Pakistan ? Toujours est-il que, face au rouleau compresseur du corps expéditionnaire soviétique, les Moudjahidins ne peuvent que poursuivre une résistance opiniâtre, comme ils le font depuis cinq ans. Il leur faudrait un armement supérieur en quantité et en qualité, accompagné d'un soutien actif extérieur, pour faire basculer cette guerre.

PATRICE DE BEER.

AFRIQUE

Tanzanie

M. Salim Ahmed Salim est nommé premier ministre

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. – Radio-Tanzanie a annoncé, mardi 24 avril, la nomination de M. Salim Ahmed Salim, ministre des affaires étrangères, au poste de premier ministre où il remplace Edward Sokoine, mort, le 12 avril, dans un accident de voiture. Né sur l'île de Pemba en 1942, M. Salim fut représentant de la Tanzanie aux Nations unies. Il présida le comité spécial pour la décolonisation puis l'Assemblée générale. Il fut, en 1981, candidat malheureux, soutenu par l'Organisation de l'unité africaine (OUA), à la succession de M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU.

Cette nomination devrait satisfaire les Zanzibarites puisque M. Salim est l'un des leurs et que son nom avait même été avancé pour succéder à M. Aboud Jumbe, démissionnaire, à la tête du Conseil révolutionnaire et du conseil des ministres de l'île. Finalement, le choix du Chama Cha Mapinduzi (CCM), parti unique, confirmé par les élections du 19 avril, s'était porté sur M. Ali Hassan Mwinyyi, un continental, ce qui avait mécontenté un certain nombre d'insulaires.

Même si les pouvoirs du premier ministre sont limités, M. Salim se trouve, aujourd'hui, bien placé dans la course à la succession de M. Julius Nyerere, chef de l'Etat, qui a récemment confirmé son intention de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat lorsque celui-ci, l'an prochain, touchera à son terme. Néanmoins, il apparaît que le président de la République continuera de conserver le poste-clé de président du CCM, abandonnant simplement à son successeur la gestion quotidienne du pays.

J. de B.

● *Zaïre.* – Le sort des treize anciens députés en résidence surveillée. Le président Mobutu a accepté le principe d'une mission d'information sur le sort de treize anciens parlementaires d'opposition assignés à résidence dans leurs villages (*le Monde* du 19 avril), a annoncé le vice-président de l'intergroupe des parlementaires membres de la Ligue des droits de l'homme, Mme Lydie Dupuy. Mme Dupuy, député socialiste du Gers, et M. Robert Verdier, président de la commission « questions internationales » de la Ligue, ont été reçus jeudi, à leur demande, par le chef de l'Etat zaïrois, alors en visite officielle en France. Le maréchal Mobutu leur a affirmé que les anciens parlementaires avaient bénéficié de l'amnistie générale promulguée le 19 mai 1983.

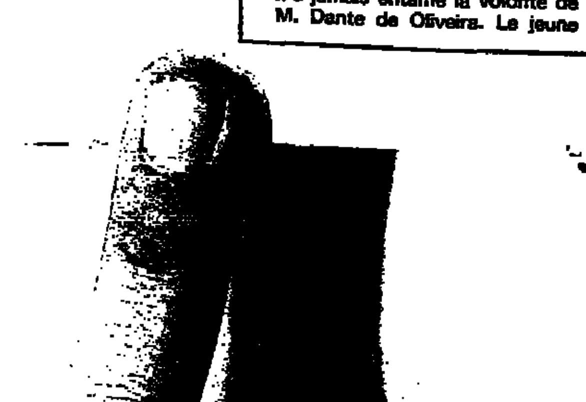
République Sud-Africaine

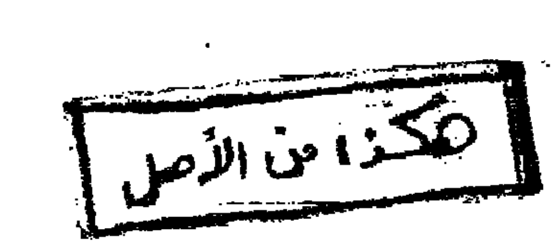
IL N'ÉTAIT NI BLANC, NI NOIR, NI MÉTIS...

Johannesburg *(AP)*. – Le ministre sud-africain de la santé, le D[r] Nak Van Der Nerwe, s'est déclaré favorable à l'ouverture d'une enquête sur la mort de Vivian Solomons, un présentateur de télévision qui aurait succombé après un accident d'automobile parce que les employés de l'hôpital ne savaient pas à quel groupe racial il appartenait. Solomons, officiellement considéré comme métis, avait créé un précédent l'an dernier en devenant le premier présentateur non blanc d'une chaîne destinée aux téléspectateurs blancs. Il est décédé le 13 avril à l'hôpital de Klerksdorp, non loin de Johannesburg, après avoir été grièvement blessé dans un accident de la route.

Selon la presse, il n'était pas porteur de sa carte d'identité, et les employés de l'hôpital ne lui ont pas prodigué les soins immédiats que nécessitait son état parce qu'ils ne savaient pas s'il devait être admis dans le service réservé aux Blancs, dans celui destiné aux métis ou dans celui des « gens de couleur ». *« Si cela dépendait de mes services, j'ordonnerais une enquête »*, a déclaré le D[r] Van Der Nerwe. Une telle décision est, en effet, du ressort des autorités de la province du Transvaal.







ASIE

Taiwan face aux infidélités de l' «ami américain»

(Suite de la première page.)

Deux développements récents, à Séoul et à Hongkong, ne peuvent, à cet égard, que renforcer à Taipeh une impression d'isolement et de vulnérabilité déjà forte face à l'influence grandissante de Pékin (2).

La presse et les autorités de Taipeh offraient, à la mi-avril, bon nombre de témoignages des inquiétudes et des espoirs, ambiguïtés et contradictions pesant sur l'avenir des relations avec Washington. D'une part, les journaux célébraient le cinquième anniversaire du Taiwan Relations Act, le texte du Congrès américain qui définit les relations et les obligations quasi officielles des Etats-Unis à l'égard de Taiwan, qui permet la continuation des livraisons d'armes aux héritiers de Tchiang Kaï-Chek, et qui a force de loi.

En effet, on estime ici que cet acte *« annule ou réduit considérablement les effets de la rupture des relations »* entre Taipeh et Washington et, partant, ceux d'une reconnaissance de la souveraineté de Pékin (3).

D'autre part, les mêmes organes et personnes admettent que le communiqué signé le 17 août 1982 entre l'administration de M. Reagan et la République populaire tend au contraire à limiter les effets du Taiwan Relations Act, ou du moins à accroître par l'usage de certaines formulations « diplomatiques » les ambiguïtés de la politique américaine envers les deux parties chinoises. Le *China News* de Taipeh écrivait récemment que rien n'était perdu si, une fois de plus, l'administration de M. Reagan parvenait à *« minimiser »* la portée du communiqué du 17 août...

Une visite « publicitaire »

De même, on entendait beaucoup dire que la visite de *« l'ami Reagan »* chez les *« frères ennemis »* chinois constitue d'abord un exercice d'électoralisme et d'antisoviétisme sans réelle portée pour Taiwan. Mais les Taiwanais pouvaient aussi lire dans leurs journaux que *« les Etats-Unis et Pékin font des progrès en matière de coopération nucléaire »* ou encore que *« la navette spatiale américaine emportera bientôt un astronaute de la Chine communiste »*.

Quoi qu'on en dise, et quoi qu'ait pu dire le président américain lui-même, les dirigeants de Taiwan, sous les dehors calmes de ceux qui en ont vu d'autres — ou qui ont à l'avance reçu des assurances — étaient certainement inquiets de voir celui qu'ils ont toujours considéré comme leur partisan numéro un se rendre pour la première fois à Pékin après deux visites chez eux (1971 et 1978). La présence à Taipeh d'un grand croisé républicain de l'anticommunisme, le sénateur Barry Goldwater, et d'autres parlementaires américains amis était certes un contrepoint symbolique agréable au Kuomintang, mais n'offrait *évidemment* pas un contrepoids suffisant. Personne n'a oublié ici qu'il y a quatre ans le candidat Reagan provoquait un incident en s'engageant à *« rehausser »* les relations diplomatiques entre Taiwan et Washington. Le thème semble passé de mode. Enfin, si l'on ne craint guère un nouveau *« lâchage »*, on n'imaginait pas non plus que le voyage, même si ses motifs sont d'abord *« publicitaires »*, puisse tourner au désavantage de l'adversaire ni qu'il ne soit pas question, dans la capitale du Nord, de la *« province »* du Sud.

« Nous sommes inquiets parce que Pékin veut soulever la prétendue question de Taiwan », nous disait M. Chen Li-An (Parti nationaliste, officiel et unique). *« Deng Xiaoping cherchera à entraîner M. Reagan sur le terrain de la réunification et de la modernisation. Nous avons de bonnes raisons de croire que le président ne fera pas de concessions à nos dépens et s'en tiendra au Taiwan Relations Act. Si des progrès sont enregistrés côté transfert de technologie et formation de personnel, nous espérons que cela ne concernera pas les affaires militaires. Pékin fera tout pour courtiser l'anticommuniste qu'est Ronald Reagan. Mais ce dernier ne peut pas aller très loin car il provoquerait les Soviétiques et risquerait de rendre encore plus improbable une négociation sur les armements nucléaires »*, ajoutait M. Chen.

Pour lui, la visite américaine se résume à deux impératifs : *« la nécessité de développer les contacts avec un pays qui a une longue frontière avec l'URSS »*, et *« l'approche des élections »*. Peu de substance en vérité. Il est modérément inquiet : *« Ce genre d'affaire serait grave ailleurs, ici c'est de la routine. »*

M. John Chang, directeur des affaires américaines — c'est-à-dire de l'essentiel — dans un ministère des affaires étrangères monumental, mais aujourd'hui dépeuplé, est moins optimiste. *« Taiwan ne peut pas rêver d'un président plus favorable que M. Reagan. Or lui aussi, l'anticommuniste, l'ami de toujours, rend visite à nos ennemis communistes. Nous ne redoutons pas de dégâts immédiats, mais, psychologiquement, l'impact risque d'être fort »*, estime-t-il.

« Nos sentiments, poursuit M. Chang, *sont partagés : M. Reagan c'est l'ami fidèle, mais sa visite renforcera les liens entre les Etats-Unis et la Chine communiste, et cela, à terme, nous fera mal. Les transferts de technologies civiles — techniquement possibles aussi dans le domaine militaire depuis la visite de M. Haig à Pékin en 1981, — la coopération nucléaire, tout cela ne peut que nous affecter. Des deux côtés, pour contrer l'URSS, on envisage de renforcer les capacités de défense. Il y a sans doute des limites très étroites que les Américains ne veulent pas franchir. Cela dit, nous n'avons toujours pas obtenu les avions ultramodernes que nous réclamons depuis 1982 pour assurer la défense aérienne du détroit de Taiwan face aux communistes. »*

A propos du communiqué d'août 1982, par lequel Washington s'engageait à réduire progressivement le niveau de ses livraisons d'armes à Taiwan, M. Chang déclare que les Américains ont donné à leurs anciens alliés une série d'assurances qui en limitent la portée. *« L'ambiguïté de certains termes employés permet des interprétations restrictives »*, ajoute-t-il. Mais il s'agit d'assurances verbales, et cette ambiguïté peut être à double tranchant (4).

« Il ne nous vendra pas comme Carter »

On est convaincu ici que, quoi qu'il advienne, *« Reagan ne nous vendra pas aux communistes comme Carter »*. Cela posé et fort des sympathies du Congrès, on estime pouvoir continuer à tenir tête aux entreprises *« réunificatrices »* de la République populaire en attendant l'émergence d'un *modus vivendi*. A défaut d'imaginer encore une reconquête armée de la mère-patrie, on feint de croire à l'avènement d'un phénomène de « taiwanisation » économique spontanée. Cependant, l'adoption par les multitudes continentales du « modèle » anticommuniste développé à Taiwan par Tchiang Kaï-Chek *et* le Kuomintang depuis 1949 reste assez hypothétique.

Plus sérieuse, et autrement argumentée, est la conviction que l'on peut survivre et prospérer — on l'a amplement prouvé — même dans un environnement diplomatique plus adverse encore.

Pour cela, il faut au moins que trois séries de conditions *sine qua non* de survie se trouvent simultanément réunies. D'abord, sur le plan extérieur, il faut que les Etats-Unis ne lâchent pas. Ensuite, il faut que la promotion économique, commerciale et technologique ainsi que la satisfaction des besoins sociaux viennent fortifier la structure interne et compenser les revers diplomatiques. Il faut enfin, dans le cadre de la loi martiale, assouplie mais toujours en vigueur, que le contrôle politique et le quasi-monopole du Kuomintang sur la population se perpétuent tout en s'adaptant pour satisfaire aux besoins de l'époque et aux aspirations d'une société de plus en plus développée.

R.-P. PARINGAUX.

Prochain article :

COMMERCE AU GALOP, DÉMOCRATIE AU RALENTI.

(2) Les Britanniques ont annoncé leur intention de cesser leur administration de Hongkong après 1997. Les Coréens du Sud cherchent le rapprochement avec la République populaire de Chine au détriment de Taiwan, qu'ils reconnaissent toujours formellement.

(3) Pékin considère que le Taiwan Relations Act contredit la reconnaissance de sa souveraineté sur l'ensemble de la Chine *et* favorise la politique des « deux Chines ».

(4) Pékin avait réagi très modérément l'an dernier lors de l'annonce d'une aide militaire américaine de 530 millions de dollars à Taipeh.

M. Michel Rocard à TF 1 : nous avons besoin d'un dynamisme plus grand dans la gestion

M. Michel Rocard, invité de l'émission « Politiques », sur TF 1, mardi 24 avril, a regretté d'avoir « *tiré trop court* » lorsque, dans l'opposition, il avait parlé « *d'archaïsme* » à propos d'une partie de la gauche socialiste conduite par M. François Mitterrand. « *La France,* a-t-il dit, *est bourrée d'archaïsmes, de corporatismes dans son patronat, dans ses syndicats ouvriers, dans son système scolaire.* » M. Rocard a ajouté que de ce combat contre « *l'archaïsme* », il pouvait faire « *son combat principal, mais de manière plus générale* ».

A propos des relations entre communistes et socialistes, le ministre de l'agriculture a estimé que la gauche est placée face au choix entre « *la représentation la plus large* », mais qui est conflictuelle, et le « *dynamisme le plus fort* », qui suppose une représentation au pouvoir plus restreinte. Aujourd'hui, a-t-il ajouté, « *nous avons besoin d'un dynamisme plus grand dans la gestion* ».

M. Rocard a cependant refusé de se prononcer sur un éventuel « *raccourcissement* » de la coalition gouvernementale ou sur son maintien. Il a souligné qu'il est « *très attaché à ce que les électeurs communistes se sentent participer à la démocratie* ». « *C'est un assainissement de la santé de la France,* a-t-il dit, *que de les voir insérés, petit à petit, dans le processus démocratique, participer au gouvernement. C'est le meilleur des sérums antitotalitaires.* » En tout état de cause, a-t-il ajouté à propos du conflit entre communistes et socialistes, « *cette situation ne peut pas durer longtemps* ».

Interrogé sur la querelle scolaire, M. Rocard a affirmé qu'il serait « *sage d'avoir la même école pour tout le monde* ». Pour l'instant, il lui paraît aussi sage de préserver l'école privée en tant que « *filet de sécurité* » de l'école publique, en attendant que cette dernière redevienne plus performante que le privé, ce qui, à ses yeux, réglerait le problème. M. Rocard a aussi indiqué qu'il a « *peur de l'école de la ségrégation* ». Il a rappelé à ce sujet que, au moment de la guerre d'Algérie, inquiet du comportement de certains officiers à l'égard de la métropole et de la République, il avait constaté que ces officiers-là étaient, « *à 65 %* » issus de l'école privée.

Contre le monétarisme

Après avoir souligné qu'il se trouve bien à l'intérieur de la gauche, il a estimé que l'important, aujourd'hui, pour celle-ci est de faire que sa gestion « *soit efficace et corresponde à ce que l'on en dit* » ; cela suppose, a-t-il précisé, que l'on « *mette de l'ordre dans nos idées, y compris par rapport à nos engagements du début* ». Il a critiqué les gouvernements qui s'inspirent des thèses néo-libérales et monétaristes, en citant l'exemple de l'échec économique du gouvernement israélien.

Interrogé sur le rôle de l'Etat, il a répondu : « *Je décris une autre manière de concevoir le rôle de l'Etat que celle autour de laquelle nous nous battons et qui est mauvaise. Quand il ne fait rien, il ne fait pas son métier, l'économie s'effondre, et, aujourd'hui, nous sommes dans un monde complètement désorganisé. Et quand il en fait trop, quand il prétend produire, cela ne marche pas non plus. L'Etat doit être un régulateur, mais un régulateur détaillé, un régulateur qui intervient pour surveiller les flux de la concurrence et préserver la justice, l'hygiène, la santé, la correction dans la répartition.* »

M. Rocard a également déclaré : « *Je crois que traiter sérieusement les problèmes réels et ne pas biaiser avec eux est de toute façon une nécessité. C'est un peu restreindre la chose, d'ailleurs, que de m'en assurer un monopole à travers mon nom. Après tout Pierre Mendès France, déjà, enfin... et puis bien avant lui, quantité d'autres dans la longue histoire de France ont traité la vie publique avec le degré de noblesse et de sérieux qu'elle mérite (...). Et ce souci-là, c'est dans l'action qu'il se marque. Mon travail, c'est d'agir vrai puis de commenter après. Mais quand on gouverne, on n'a plus le droit d'être seulement dans le registre du rêve ou de la proposition, ou de l'annonce. C'est ce qu'on fait qu'on doit expliquer. (...) Je suis membre d'un gouvernement ; j'en suis solidaire. C'est un mot très lourd. Trop facile, la solidarité, uniquement quand ça marche et uniquement quand il n'y a pas de faute, ni d'erreur.*

» *Qu'est-ce que c'est que la gauche ? Ce n'est pas seulement en France, c'est mondial, ça. C'est une espérance. C'est une volonté. C'est d'abord un enthousiasme, enfin une chaleur et une volonté de transformer une société existante injuste. Et puis quand des hommes et des femmes se rassemblent, ils essaient d'écrire les idées au nom desquelles ils vont lutter, d'écrire leurs objectifs. Mais c'est long de se mettre d'accord. Et il y a petit à petit un temps qui se passe. L'archaïsme naît comme ça. Tout le monde sait que les idées évoluent moins vite que les faits. C'est vrai qu'avant que la gauche ne soit au pouvoir, j'ai beaucoup milité pour tenter d'attirer son attention davantage sur les problèmes économiques et de faire que la France et les socialistes, en France, soient au moins aussi attentifs à l'art de produire de la richesse qu'à l'art de répartir cette richesse. Ça n'a jamais rien enlevé à l'intensité de ma solidarité avec ceux qui n'ont pas été richement dotés par la nature, au départ. Le débat gauche-droite, c'est un débat sur l'élitisme ; tout le reste c'est une littérature.* »

Abordant la question de la crise laitière, M. Rocard déclare : « *Il aurait été bien préférable de prévoir ça il y a pas mal d'années et en tout cas depuis 1980-1981, qui est le moment où on a senti venir une période d'excédents structurels en matière laitière. C'est d'ailleurs dès 1981, au début de l'année, que la Commission européenne a mis en place une nouvelle technique pour les seuils de garantie, qui était une annonce d'excédents. Mais je voudrais dire mon accord sur l'analyse, avec M. Caron (1). Ce qui s'est passé en matière laitière c'est grave, c'est grave, c'est vrai. Tous ceux qui en France vivent de ce qu'ils vendent, qu'ils le produisent ou qu'ils l'aient acheté pour le vendre, vont nous comprendre vite. Dans un monde de libre entreprise, en l'espèce le monde agricole, on vient de décider une interdiction générale de croissance. C'est aussi simple que ça, et c'est dramatique.*

» *Mais, monsieur Caron, je voudrais, je serais heureux d'avoir votre accord sur un constat : quand on produit en situation de libre entreprise et qu'on y est attaché, et c'est le cas de tous les agriculteurs, et je défends cet attachement parce que je le crois efficace, alors il faut se soucier de ce qu'on vend. Et pas seulement de ce qu'on produit. Il n'est pas possible et, en tout cas, il n'est plus financièrement possible, de soutenir par des deniers budgétaires des productions qui n'ont plus de débouchés. C'est aussi vrai pour le lait en fait, c'est vrai surtout pour la poudre de lait et pour le beurre ; c'est beaucoup moins vrai pour les fromages et pour les yaourts, mais enfin c'est autre chose. Et c'est vrai également pour les vins, on a le même problème.*

» *Alors dans cette situation, moi, je suis ministre depuis treize mois. J'ai trouvé les propositions prêtes, la mécanique partie, toutes les diplomaties de dix pays entraînées ; il nous fallait ralentir.* »

(1) Président de la Chambre d'agriculture de Savoie, qui l'interrogeait.

Le printemps du ministre de l'agriculture

Après trois années de silence éloquent, M. Michel Rocard a fait une rentrée feutrée, mardi 24 avril, sur TF1 à l'émission « Politiques. »

Le moment de parler est bien choisi. En réglant le problème laitier, M. Michel Rocard se paie un double luxe : celui de limiter une production agricole sans que la France des campagnes soit à feu et à sang (les manifestations des laitiers se calment et l'incendie du centre Leclerc de Carcassonne est désavoué par les comités d'action viticole eux-mêmes) ; luxe encore d'être, dans l'opinion publique, celui qui eut le courage de mettre fin à une ineptie européenne : les subventions sans fin accordées à une production sans débouchés.

Certes, concède M. Rocard, il eût fallu des mesures nationales plus précises. Mais il y avait urgence, la menace d'une Communauté en cessation de paiement. Lui, Michel Rocard, qui, dans l'opposition, parlait vrai, parce que la parole est la seule arme de l'opposant, agit vrai comme homme de gouvernement. Et, ajoute-t-il, je ne suis là que depuis quelques mois. Autrement dit, la faute de la précipitation incombe aux autres, aux prédécesseurs, sans nuances politiques, et aux dirigeants paysans, qui n'ont pas voulu reconnaître la nécessité de limiter la production.

Habile, M. Rocard renvoie les producteurs agricoles à leur credo de la libre entreprise : entrepreneur responsable, le paysan doit savoir produire ce qu'il veut vendre. C'est vrai pour le lait comme pour le vin. Mais, aux inquiétudes intelligemment exprimées par M. Carron, président de la chambre d'agriculture de Savoie, sur la rentabilité des exploitations laitières, le ministre, qui dit savoir que, depuis 1973, le revenu agricole est globalement en baisse, répond mal : pas de réponse sur les prix, mais sur les modifications structurelles qu'il compte mettre en œuvre avec l'appui du gouvernement.

Précisément, le gouvernement nous sous-estime, rétorque, accrocheur, M. Carron. On voit alors se rejoindre l'ambition du ministre de l'agriculture et celle de M. Rocard : « Le dossier laitier est décisif pour notre pays. Je sais que d'autres savent que je n'ai pas le droit d'échouer sur ce sujet. »

Effectivement, M. Rocard, rue de Varenne, a un double rôle : à la gauche d'aujourd'hui, qui méconnaît le travail du paysan, il s'efforce — et l'émission « Politiques » y aura contribué — de mieux le faire apprécier ; il rappelle aussi à la paysannerie d'aujourd'hui, qui l'a oublié, ce que fit la gauche, autrefois, en sa faveur.

On a dit que M. Mitterrand, en plaçant M. Rocard à l'agriculture, poursuivait deux objectifs non contradictoires : le tester dans l'action, lui, l'homme du verbe, et l'accabler avec les problèmes paysans, lui, l'homme de la fronde. S'il remplit bien le rôle évoqué plus haut, l'élève Rocard aura réussi, ou presque, cet examen de passage.

Presque, car, dans son souci d'expliquer la paysannerie française aux Français, M. Michel Rocard ne va pas assez loin. Certes, il veut faire vivre les hommes et les femmes à la terre. Le chômage implique que nous conservions une agriculture intensive, avec des prix élevés et une protection génératrice de surproductions absurdes. Donc, dit-il, on cherche le niveau de protection qui permet de tenir entre ces deux exigences : l'emploi des agriculteurs et les finances européennes. Ici, lui qui pourfend l'archaïsme, manque de modernité. Un discours plus courageux, sur une autre façon, plus économique, de produire, s'impose sans pour autant condamner l'acquis technique des agriculteurs, ni leur remarquable effort de formation permanente.

Mais M. Rocard avait fait de cette rentrée de printemps un plaidoyer pro domo. De ce point de vue, ce fut une rentrée réussie.

J. G.

Les marchands de malheur n'ont pas obligatoirement raison *déclare M. Chirac à Lyon*

De notre correspondant régional

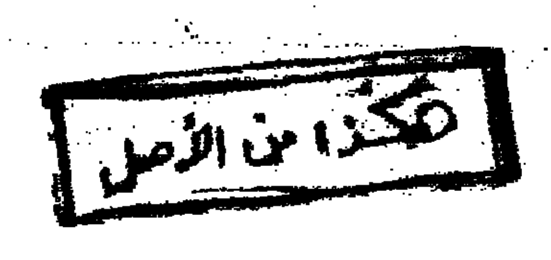
Lyon. — M. Jacques Chirac, président du RPR, poursuit sa tournée provinciale à la rencontre des responsables d'entreprise et du monde économique. Devant huit cents « décideurs » lyonnais invités par le club Relais d'opinions, présidé par le député du Rhône (RPR) Michel Noir, il a développé en préambule quelques « *thèmes simples* » du programme économique qu'il entend défendre, assure-t-il après la « *défaite* » de la gauche. Sujet central : « *Les entreprises ont plus besoin de liberté que de subventions.* » L'assistance a bien reçu son discours. A la table d'honneur, un « *retardataire excusé* », le sénateur (NI) du Rhône, maire de Lyon, M. Francisque Collomb, mais aussi MM. Jean-Charles Lignel, PDG du *Progrès*, et Xavier Ellie, président du directoire du *Dauphiné libéré*.

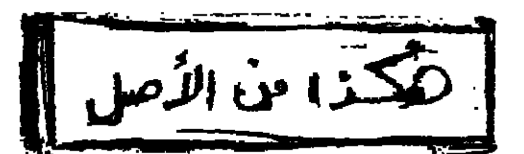
La totalité des questions donnent une idée de l'état d'esprit des chefs d'entreprise sensibles au discours du RPR. Relevons notamment : « *Aurez-vous le courage de rompre complètement avec la politique actuelle, mais aussi avec celle de la précédente majorité ? Etes-vous pour ou contre la suppression du monopole syndical au premier tour des élections des comités d'entreprise ?* » A ces deux questions de M. Emile Véron, l'ultra-libéral PDG de Majorette, M. Chirac a répondu allusivement à la première et directement « *non* » à la seconde. « *Attention, casse-cou ! Le système actuel est certes aberrant,* a répondu le président du RPR, *peu démocratique et paralysant, mais les organisations responsables représentatives des modérés, comme FO, la CFTC ou la CGC, font de la mise en cause de ce monopole un* casus belli. »

Les autres questions sur les dangers des lois Auroux ou la réduction du nombre des fonctionnaires ont permis de mesurer la crainte des chefs d'entreprise. Alors qu'un intervenant suggérait à M. Chirac de « *tenir un langage de vérité, un langage churchillien* », celui-ci a estimé que pour l'avenir « *c'est une grande facilité de parler de sang, de sueur et de larmes* ». En se référant au redressement économique consécutif à la prise du pouvoir du général de Gaulle, en 1958, M. Chirac a souhaité qu' « *on ne tombe pas dans cet excès de facilité* [de langage]. *Certes, il faudra donner un coup de reins, mais les marchands de malheur permanent n'ont pas obligatoirement raison.* » Le propos a pris un écho particulier à deux pas de la circonscription de M. Raymond Barre, plus que jamais favorable à un langage de fermeté et de rigueur.

Ce voyage lyonnais a bien été pour M. Chirac l'occasion de quelques mises au point. Ainsi, avant son intervention publique, il a confié aux journalistes ses impressions sur les propos tenus dimanche au « Grand Jury RTL-*le Monde* » par M. Philippe Seguin, député RPR des Vosges (*le Monde* du 24 avril) : « *J'ai lu le texte. Méfiez-vous des petites phrases. C'est un très bon moyen de désinformation. M. Seguin a eu à la lecture un jugement qui me paraît tout à fait clair et une très grande sévérité à l'égard de l'actuel gouvernement.* »

CONDAMNATIONS ET RELAXES





Jugement modéré dans l'affaire Paribas

• Treize relaxes, dont celle de M. Pierre Moussa, ancien PDG
• Quarante et une condamnations

La relaxe de M. Moussa et la modération générale des condamnations ramènent l'affaire à ses véritables proportions. Treize relaxes, dont celle de M. Pierre Moussa, l'ancien PDG de la banque Paribas, dix-neuf déclarations de culpabilité, mais avec dispense de peine, dix-huit condamnations à des peines de prison allant de quinze à deux mois, mais toutes assorties du sursis, et quatre condamnations par défaut à des peines fermes, tel a été, mardi 24 avril, l'épilogue judiciaire donné par le onzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris que présidait M. Pierre Culié à ce qu'on a appelé « l'affaire Paribas ». Le tribunal a aussi prononcé de nombreuses peines d'amendes et de confiscations.

Epilogue définitif ou provisoire ? Il est trop tôt pour savoir si, soit du côté des condamnés, soit de celui du parquet, des appels seront interjetés dans ce jugement-fleuve de 248 pages, dont la lecture a occupé cinq heures. Il s'en dégage pourtant, d'ores et déjà, une impression générale, car il est bien à l'image du débat qui le précéda du 5 décembre 1983 au 15 février dernier, et tout au long duquel il était apparu que si une organisation de fraude a bien existé à Paribas, l'entreprise n'avait pas pour autant ce caractère d'évasion de capitaux en forme de conspiration contre les intérêts économiques majeurs de la nation.

Examinée de près, cette entreprise fait apparaître plus simplement une invitation à des transferts d'argent vers Paribas-Suisse faite à un certain nombre de clients de la banque dont les responsabilités comme les raisons étaient fort diverses. Elle montrait aussi autant de cas particuliers, mêlant industriels et retraités, veuves inconséquentes ou hommes d'affaires organisés, dont la conscience qu'ils pouvaient avoir de commettre des délits était fort variable. C'est bien, du reste, en fonction de la nature des actes de chacun que le tribunal s'est prononcé, ramenant ainsi à ses exactes proportions la dimension du « *scandale* » dénoncé à l'époque.

Assurément, pour l'opinion, l'élément majeur de la décision rendue sera la relaxe de M. Pierre Moussa, qui se trouvait être l'inculpé-vedette. Il faut rappeler qu'il l'avait été tardivement à la suite de deux plaintes déposées, les 2 et 6 novembre 1981, par le ministre du budget de l'époque, M. Laurent Fabius. A ce moment, l'affaire Paribas était connue depuis déjà près d'un an.

C'est le 28 novembre 1980 que les agents des douanes, débarquant au siège de la société, rue d'Antin, à Paris, devaient y découvrir les documents qui faisaient apparaître l'existence d'une filière vers la Suisse organisée dans le service de la gestion privée, dont un fondé de pouvoir, M. Léonce Boissonnat, qui devait se donner la mort avant même d'avoir été inculpé, tenait sur deux agendas une sorte de comptabilité occulte. Ces documents, pièces majeures, faisaient apparaître une succession d'opérations avec indication minutieuse du nom des clients, montant des sommes reçues, répartition de ces sommes en devises, numéros de comptes ouverts à Paribas-Genève.

Nationalisation et sanction

Cependant, l'affaire restait en dehors du domaine judiciaire, l'administration des douanes se montrant toute disposée à orienter les personnes en cause vers des transactions, fort onéreuses pour ceux qui y consentiraient, mais suffisamment fructueuses pour le Trésor, qui semblait s'en contenter. Tout devait changer en novembre 1981, c'est-à-dire au lendemain des opérations menées par M. Pierre Moussa pour faire échapper, et avec succès, Paribas-Suisse à la nationalisation des banques françaises prévue par le gouvernement.

Aussi bien ne manqua-t-on pas de voir dans le dépôt de plaintes du ministre du budget une réaction cherchant davantage à sanctionner un homme qui, juridiquement, ne pouvait l'être autrement. Et si, tout au long des débats, cet aspect des choses fut seulement esquissé en deux occasions par la défense de M. Pierre Moussa, trop élégant pour consentir à étaler d'aussi vulgaires rancœurs, il n'était pas négligeable.

Le jugement, pour sa part, avait seulement à répondre à l'accusation, qui reprochait à l'ancien PDG de n'avoir rien fait pour prévenir et éviter les agissements du service gestion privée de sa banque. C'est que, pour le parquet, un véritable plan de fraude ayant été mis sur pied, le dirigeant suprême de l'entreprise ne pouvait qu'être présumé y avoir un intérêt économique. A quoi M. Moussa avait répondu qu'il avait tout ignoré, la gestion privée n'étant pour lui qu'un service secondaire dans un groupe occupant en France et à l'étranger 120 000 personnes, et que ses activités et ses missions de PDG se situaient bien au-delà de la gestion de portefeuilles modestes.

Le jugement admet l'explication : « *Il est possible*, dit-il, *que M. Pierre Moussa, en raison de l'importance et de l'étendue de ses attributions, ait ignoré les déviations qui s'étaient installées dans une des vingt-deux directions soumises à son autorité.* » Certes, il relève que, après la découverte des faits, M. Moussa a continué d'accorder sa confiance à M. Jean Richard, directeur de cette gestion privée, aujourd'hui en fuite, comme il s'est contenté d'entériner un rapport d'inspection de la banque selon lequel rien d'anormal ne s'était passé. Mais, remarque le jugement, « *le tribunal n'est pas saisi du comportement de M. Moussa postérieurement à la perquisition opérée par les douanes* ».

Car si l'article 399 du code des douanes tient pour présumé intéressé à la fraude un PDG d'entreprise au sein de laquelle il y a eu organisation de fraude, la jurisprudence la plus récente exige, pour que cette prévention soit retenue, une participation matérielle aux actes reprochés. Or, contre M. Moussa, aucun acte matériel ou juridique de participation à l'organisation de fraude n'a pu être démontré. C'est ce que constate le tribunal. C'est pourquoi M. Pierre Moussa est relaxé.

Avec lui, le sont aussi douze des clients de la banque qui étaient poursuivis. C'est que, pour chacun de ceux-ci, le tribunal estime, bien que leurs noms apparaissent dans les carnets de Léonce Boissonnat, qu'il n'est pas établi, pour autant, soit qu'il s'agisse d'eux (possibilité d'homonymie), soit que les opérations mentionnées aient été des transferts de fonds vers la Suisse, car, pour ceux-là, l'indication de leur nom n'est pas accompagnée soit d'un numéro de téléphone personnel, soit même d'un numéro de compte en Suisse permettant d'avoir la certitude du délit.

C'est ainsi que parmi les bénéficiaires de ce caractère incertain des écritures Boissonnat figurent MM. Bernard Darty, PDG des établissements Darty, ainsi que MM. Robert et Jacques Margnat, ancien PDG de la Société des vins Margnat. On note aussi deux relaxes fondées sur la constatation que les transferts de fonds mentionnés ont été effectués plus de trois ans avant la découverte des délits qui, de ce fait, se trouvent prescrits.

Circonstances atténuantes

Reste maintenant ceux des clients que le tribunal a jugés coupables. Ils sont, au total, trente-cinq, mais le jugement a distingué deux catégories. D'une part, dix-neuf d'entre eux pour avoir reconnu les faits, rapatrié l'argent qu'ils avaient en Suisse dès qu'ils eurent connaissance de la découverte de leurs agissements, sont dispensés de peine. De chacun de ceux-là, le jugement célèbre la bonne foi, enregistre la manière loyale dont ils ont reconnu les faits et proclame qu'il existe en leur faveur « *de très larges circonstances atténuantes* ».

On retrouve parmi eux tous ceux qui ne furent pas toujours conscients de commettre un délit, telles certaines veuves qui, après le décès de leur mari, continuèrent de profiter des revenus que rapportaient à Genève les sommes déposées dans les années passées. Parmi eux, également, apparaît celui qui était le doyen des prévenus, M. Fernand de Robert de Lalagade, ancien importateur de caviar, auquel étaient reprochés les plus importants transferts. Pour lui comme pour les autres dispensés de peine, le tribunal a décidé de fixer au minimum, c'est-à-dire au tiers ou à la moitié de la valeur des infractions commises, les sommes qu'ils auront malgré tout à payer aux douanes, que ce soit à titre de restitution ou d'amendes, restitution et amendes devant de toute manière s'additionner.

Mais cette indulgence est refusée à ceux qui, aux yeux du tribunal, ont voulu nier ce qui, pour lui, s'impose comme des évidences, se sont rendus coupables de transferts ou de non rapatriement de revenus un peu trop considérables. Parmi ceux-là, on trouve M. Gérard Avalle, cet huissier de justice qui s'était constitué partie civile contre Paribas, estimant que sa confiance avait été abusée par la banque, mais dont la plainte a été déclarée irrecevable.

L'intérêt de la banque

Restait le cas des banquiers de la gestion privée autres que M. Moussa, c'est-à-dire M. Jean Peynichou, qui en fut le sous-directeur, et M. Daniel Rouchy, fondé de pouvoir. Le premier est condamné à quinze mois de prison avec sursis, le second à un an, aussi bien pour leur complicité dans l'affaire des transferts de fonds proprement dits, et estimés à 36 millions de francs, que pour l'affaire Latécoère, c'est-à-dire le transfert vers le Canada, via Luxembourg et Francfort, de trente-cinq mille pièces d'or d'une valeur de plus de 29 millions, et que cet industriel de Toulouse avait décidé d'« exporter ».

M. Jean Richard, qui était lui directeur de la gestion privée, et M. Pierre Latécoère, l'homme aux pièces d'or, l'un et l'autre en fuite, sont condamnés par défaut, le premier à trois ans de prison, le second à dix-huit mois. On note, enfin, qu'à ces sanctions pénales s'ajoutent les condamnations fiscales. Pour la seule affaire Latécoère, MM. Jean Richard, Jean Peynichou et Daniel Rouchy sont condamnés solidairement à payer à l'administration des douanes deux fois 29 millions (confiscation et amende) au titre du délit de contrebande, deux fois encore 29 millions au titre du délit de change, d'exportation sans autorisations, deux fois 128 000 francs, montant des revenus encaissés non rapatriés.

Quant aux autres affaires de transfert, qu'il s'agisse des mouvements de fonds entre la France et l'étranger, du non-rapatriement des revenus encaissés à l'étranger, elles valent à MM. Richard, Rouchy et Beynichou, considérés comme complices des clients déclarés coupables, une condamnation totale au paiement de 160 millions de francs chacun. Et, comme ces infractions « *ont été commises dans l'intérêt exclusif de la banque, dans ses locaux et avec ses moyens* », c'est la Société anonyme Paribas qui est tenue pour civilement responsable de ceux qui furent ses préposés.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

CONDAMNATIONS ET RELAXES

Par défaut : MM. Jean Richard, ancien directeur de la gestion privée, trois ans de prison et mandat d'arrêt ; Pierre Latécoère, dix-huit mois de prison ; Pierre Mathys, quinze mois de prison ; Jean Matthys, un an de prison.

Contradictoirement : MM. Jean Peynichou, ancien directeur de la gestion privée, quinze mois de prison avec sursis ; Daniel Rouchy, ancien fondé de pouvoir, un an avec sursis ; Jacques Nahoum et Mme Catherine Sabbag, sept mois de prison avec sursis ; MM. Gérard Avalle, Jean-Claude Noblet ; Mme Marie-Louise Guesde, six mois de prison avec sursis ; MM. Guy Herlin, François Roches, quatre mois de prison avec sursis ; Mme Marie-Louise Coulange, M. Michel Eve, Mme Odette Gaudron, M. Gabriel Langlois, Mme Yvette Leblanc, trois mois de prison avec sursis ; Mme Jacqueline Foissac, MM. René Jacquot, Bernard Mesrobian, Robert Pegoix-Louguet, deux mois de prison avec sursis.

Dispensés de peine : MM. Patrick Amzallag, Hubert Besley, Mme Marie-Louise Bigot, MM. Jean-Pierre Boissavit, Jacques Chauvin, Mmes Simone Delord, Juliette Desagnat, M. Robert Dillon-Corneck, Mme Aliette Flandin, MM. Lucien Fleuret, Louis Guyomvarc'h, Marcel Heyndrickx, Emmi Klika, Mme Solange Lacoste, M. Pierre Lambert, Mme Simone Malle, MM. Fernand de Robert de Lalagade, André Tardy et Mme Elsa Wahl.

Relaxés : MM. Pierre Moussa, ancien PDG de Paribas, Jean-François Baillon, Mme Jacqueline Fayard, M. Bernard Darty, Mme France d'Estainville, MM. Hugues Leschevin de Prévoisin, Jacques et Robert Margnat, Mme Josette Marzac, MM. Gérard Roos, Eugène Surceau, Mme Denise Tardiveau, M. Jacques Vinay.

M. PIERRE MOUSSA VA DIRIGER UN GROUPE FINANCIER INTERNATIONAL

Après avoir créé, il y a deux ans, une société de conseil, FINDEV (Financière de développement), qui ne vend que de la matière grise aux sociétés françaises et aux gouvernements, M. Pierre Moussa va pouvoir réaliser son souhait : à savoir, se lancer dans l'investissement international et la banque d'affaires.

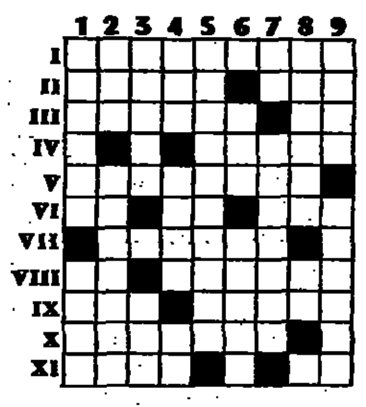
Il se prépare à assurer la direction d'un groupe financier, International Investors, dont le siège sera à Luxembourg avec un capital de 100 millions de dollars (plus de 800 millions de francs). Ce groupe récoltera des fonds en provenance du monde entier, qui seront placés dans divers secteurs de l'économie mondiale, et pourrait collaborer avec un banque d'affaires britannique.

M. Moussa sera donc en mesure d'utiliser à plein l'expérience qu'il a acquise en dix ans à la direction générale puis à la présidence de la première banque d'affaires française.

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3697



HORIZONTALEMENT

I. Assurance ne couvrant pas les risques. – II. Il n'y a qu'en Asie qu'on puisse être sûr qu'il est grand. Un homme qui n'y voyait rien y aurait fermé les yeux. – III. Poison violent. Se trouvent dans la misère comme dans l'aisance. – IV. Victime du rayon de la mort. – V. Fait pincer les lèvres de celui dont le nez s'allonge. – VI. Possessif. L'eau des Audomarois. Réforme qui consacra la faillite de l'économie marxiste. – VII. Bafouille, même quand elle dit bien ce qu'elle veut dire. – VIII. Possessif. Réparation provisoire. – IX. La pomme qu'on y décerna devint celle de la discorde. Père des frères sulpiciens. – X. Bien qu'ayant l'église pour théâtre, cette activité n'a rien de catholique. – XI. Point de sustentation. Guide de bureau d'études.

VERTICALEMENT

1. On y laisse un peu de ce qui nous est chair. Bombe anatomique lancée l'été dans les villes d'eaux. – 2. Les grands en sont démunis, selon La Bruyère. Généralement grave quand elle est aiguë. – 3. Mouvement qui fait fureur. Ce que fut le père d'« Adolphe » pour la mère de « Corinne ». – 4. En instance d'acquittement. Les petits ne ménagent pas les ronds de jambe, les autres sont ménagers de leurs ronds. Bruiteur en coulisses. – 5. Etat dans lequel l'agitation peut conduire à la révolte. – 6. Sonnait ou trébuchait. Procède au rassemblement des pages. – 7. Porte ouverte sur le rêve. Forme maladive de l'ingratitude. – 8. Mondaine, elle ne saurait manquer de toilettes. Personnel. – 9. Pièce métallique pour la suspension des « selles ». A une valeur différente suivant qu'il s'agisse de lapider ou de lapidaire.

Solution du problème n° 3696

Horizontalement

I. Rebouteur. – II. Opossum. – III. Tabletier. – IV. Avion. – V. Ten. Très. VI. Es. Anes. – VII. Voîte. Cru. – VIII. Irriguer. – IX. Corset. – X. Tank. Eu. XI. ENA. Cesse.

Verticalement

1. Rotativiste. – 2. Epave. Or. An. – 3. Bobineur. Na! – 4. Oslo. Stick. – 5. Usent. Ego. – 6. Tut. Ra. Urge. – 7. Eminences. – 8. Serrées. – 9. Rare. Su. Tue.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 23, mardi 24 et mercredi 25 :

DES DÉCRETS :

● Relatif aux conditions de capacité professionnelle prescrites pour la représentation d'opérations d'assurances ou de capitalisation.

● Déclarant d'utilité publique les travaux de construction de la centrale nucléaire de Civaux et de ses installations annexes (département de la Vienne) et portant modification du plan des sols de la commune de Civaux.

● Fixant la composition du conseil d'administration de l'Association française de normalisation.

DES ARRÊTÉS

● Relatifs à la composition et au fonctionnement du conseil scientifique ainsi que des commissions scientifiques spécialisées et intercommissions de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale.

● Portant création d'une section spéciale de génie industriel à l'Ecole nationale supérieure de la métallurgie et de l'industrie des mines de Nancy.

● Portant organisation de la direction du tourisme.

DES LISTES

● Des élèves de l'Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique de Poitiers ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1983

● Des élèves de l'Ecole nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires de Nancy ayant obtenu un diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1983.

UNE CIRCULAIRE

● Relative aux installations classées (application de la directive communautaire « Seveso »).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25.04.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 26-04 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 25 avril à 0 heure et le jeudi 26 avril à 24 heures.

Une dorsale prolongeant l'anticyclone centré sur la mer du Nord fera persister le très beau temps sec sur la majeure partie du pays. Toutefois, son influence sera un peu contrariée par une courbure cyclonique dans le secteur du golfe de Gênes d'une part, par des remontées d'air plus humide sur l'Ouest d'autre part.

Jeudi, le temps très ensoleillé et chaud prédominera. On observera seulement des nuages d'instabilité en Corse où ils pourront donner lieu à quelques averses. Par ailleurs, les régions côtières de l'Aquitaine seront brumeuses et des nuages à l'étage supérieur et moyen apparaîtront des Pyrénées à la Vendée puis à l'ouest du Massif Central. Des foyers orageux isolés se manifesteront en soirée sur ces régions.

Les températures évolueront peu, les minima atteignant 10 à 13 degrés de l'Aquitaine aux Pays de Loire, 8 à 11 degrés ailleurs, les maxima 18 à 22 degrés en région méditerranéenne, 20 à 23 degrés dans le Nord, le Nord-Est, près de la Manche et sur la frange littorale atlantique, 24 à 28 degrés ailleurs.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, à 8 heures, le 25 avril, de 1 023 millibars, soit 767,3 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 26 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 avril ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25 avril) Ajaccio, 23 et 7 degrés; Biarritz, 21 et 13; Bordeaux, 27 et 9; Bourges, 27 et 12; Brest, 21 et 9; Caen, 24 et 7 ; Cherbourg, 16 et 9; Clermont-Ferrand, 26 et 8; Dijon, 24 et 9; Grenoble-St-M.-H., 27 et 8; Grenoble-St-Geoirs, 24 et 6 Lille, 22 et 7; Lyon, 24 et 5; Marseille Marignane, 21 et 10; Nancy, 21 et 6 Nantes, 27 et 13; Nice-Côte d'Azur, 1? et 11; Paris-Montsouris, 25 et 13; Paris-Orly, 25 et 10; Pau, 25 et 10; Perpignan, 21 et 10; Rennes, 25 et 8; Strasbourg, 21 et 8; Tours, 26 et 10 Toulouse, 25 et 8; Pointe-à-Pitre, 32 et 26.

Températures relevées à l'étranger Alger, 22 et 15 degrés ; Amsterdam, 2? et 8; Athènes, 17 et 11; Berlin, 17 et 4 Bonn, 22 et 6; Bruxelles, 21 et 6; Le Caire, 22 et 14; îles Canaries, 24 et 17; Copenhague, 16 et 3; Dakar, 25 et 20; Djerba, 24 et 13; Genève, 23 et 9; Jérusalem, 14 et 4; Lisbonne, 21 et 13; Londres, 21 et 8; Luxembourg, 21 et 6; Madrid, 22 et 7; Moscou, 12 et 2; Nairobi, 29 et 20; New-York, 14 et 8; Palma-de-Majorque, 24 et 5; Rome, 2? et 10 ; Stockholm, 17 et 5; Tozeur, 28 et 18; Tunis, 23 et 9.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

VENDREDI 27 AVRIL

« L'art du vitrail à Nancy du douzième au vingtième siècle », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mlle Brossais.

« L'Arc de triomphe et son musée », 15 heures, à la caisse, Mlle Colin.

« La Cité universitaire et l'architecture de l'entre-deux-guerres à Montsouris », 15 heures, station RER Cité-Universitaire, M. Lépany.

« Le musée Gustave Moreau », 15 heures, 14, rue de La Rochefoucauld, M. Serres (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Vieux Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Academia).

« La Conciergerie », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Approche de l'art).

« Exposition Bouguereau », 15 heures, entrée du Petit Palais (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Autour du Luxembourg », 15 heures, 1, rue de Vaugirard (M. Czarny).

« Les salons de l'hôtel Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Mme Hager).

« La Salpêtrière : de Manon Lescot à Sigmund Freud », 14 h 30, 47, boulevard de l'Hôpital (M. Jaslet).

« La Seine et ses vieux ponts », 15 heures, place du Châtelet devant la fontaine (Paris autrefois).

« La peinture américaine de 1760 à 1910 », entrée du Grand Palais, 15 h 30 (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

19 h 30, Sorbonne amphi. Bachelard, Gérard Klokenbring : « Rythmes cosmiques et antropologiques reflétés dans la fixation de la fête de Pâques ».

20 15, 11 *bis*, rue Keppler : « Mort, sommeil et méditation » (Loge unie des théosophes).

EN BREF

DISTRIBUTION

PARTI PRIX. – Un dîner-débat organisé par les anciens élèves du Centre d'études supérieures de la distribution de Paris aura lieu, le 25 avril, au Palais des congrès à Paris, sur le thème *« le parti prix Edouard Leclerc face aux regroupements et monopoles dans la distribution »*. Animateur : Michel-Edouard Leclerc.

★ **Renseignements : (3) 916-56-28.**

ÉCHANGES FRANCO-CALIFORNIENS

JEUX OLYMPIQUES D'ÉTÉ. – Aquitaine Service linguistique (ASL) permet à des étudiants français et californiens de nouer entre eux des liens d'amitié par le biais d'échanges. Dates des séjours : juillet pour les Américains ; 27 juillet - 27 août pour les Français, qui seront ainsi à Los Angeles pendant les Jeux olympiques (28 juillet au 12 août)

L'association propose aussi des séjours et échanges en Angleterre, en Irlande du Sud et en Espagne, et des séjours linguistiques à Malte, au Canada, en Allemagne et en Italie.

★ **ASL, 15, allée des Genêts, domaine de Terre-Rouge, 33127 Martignas. Tél. : (56) 21-40-96.**

FORUM

DES JEUNES QUI CRÉENT. – Le Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ) consacre trois jours, les 25, 26 et 27 avril, à « la création d'entreprises et la création d'activités par les jeunes ou avec les jeunes ». Une exposition, des films et documents audiovisuels, et des carrefours et débats sur le thème de chaque journée : les jeunes entrepreneurs, carrefour des initiatives le 25 ; la *création d'activités*, la formation et l'insertion sociale, le 26 ; la place et l'image des initiatives des jeunes dans les médias, le 27. François Mornet, de l'Institut national de formation et de recherche sur l'éducation permanente, animera le débat du 26, et Jean-Michel Croissandeau, rédacteur en chef du *Monde de l'éducation*, celui du 27.

★ CIDJ, 101, quai Branly, 75015 Paris. Tél. : 566-40-20.

PRINTEMPS

EXPOSITION D'AZALÉES. – Les azalées fleurissent dans la grande serre du Fleuriste municipal. La ramure de certains sujets nés sous le Second Empire est remarquable. Également, une collection d'orangers en bacs. Jusqu'au 2 mai, tous les jours de 10 heures à 18 heures.

★ **Le Fleuriste municipal, 3, avenue de la Porte-d'Auteuil, Paris 16e.**

SALON

ATTENTION, DANGER. – Les accidents domestiques : première cause de mortalité infantile. Pour sensibiliser les parents à cette réalité, le Salon de la prévention des accidents domestiques présente, à la station Auber du métro parisien, une maison géante qui montre comment un enfant perçoit l'univers des adultes. Les meubles et objets « en situation de danger » sont signalés par des points rouges. Des conseillers répondent aux questions des visiteurs.

★ **Jusqu'au 29 avril. Le Salon sera ensuite présenté en province.**

M. Rocard, premier ministre ?

(Suite de la première page.)

Incompétence : M. Rocard a joué en 1980 sa campagne d'opinion sur l'opposition entre son modernisme et l'archaïsme prêté à M. Mitterrand. Ce schéma simpliste s'explique par la tension qui régnait à l'époque au sein du PS. Depuis, l'un et l'autre se sont rendu grâce, à l'occasion.

Il n'empêche que ces passions ont laissé des traces entre les deux hommes, et entre le Parti socialiste et M. Rocard.

Certes M. Rocard est au gouvernement — il y a même été ministre d'Etat — mais sous haute surveillance, pour une mise à l'épreuve. Lorsque l'on évoquait, devant le candidat Mitterrand, l'hypothèse d'un « ticket » avec son rival (1), M. Mitterrand répondait que M. Rocard ne lui paraissait pas mûr pour accéder à de telles responsabilités. Certes, M. Rocard, ministre du Plan puis de l'agriculture, a travaillé depuis trois ans — et même pendant la campagne électorale de 1981 — comme un soutien du mitterrandisme. « Tout est en ordre », dit-il, en évoquant les désordres des passions passées.

En ordre ? M. Mitterrand s'irrite parfois que son ministre de l'agriculture — dont on ne peut pourtant pas dire qu'il envahisse les médias — tire, chaque fois qu'il en a l'occasion, la couverture à lui. M. Rocard prête le flanc à cette critique. Il n'a pu s'empêcher, mardi soir sur TF 1, de valoriser son propre itinéraire, en dévalorisant celui des autres, de ceux qui, pour reprendre sa propre expression, n'ont pas été aussi richement dotés que lui « par la nature ».

Le président de la République le voudrait-il qu'il aurait du mal à imposer sans douleur à l'appareil du PS la promotion de son ancien rival. Déjà, une partie des dirigeants socialistes, parmi les proches de M. Mitterrand, n'ont jamais vraiment accepté la nomination de M. Pierre Mauroy à Matignon, la présence à la tête du gouvernement d'un homme qui, en congrès socialiste de Metz, en 1979, avait conclu un pacte avec le diable, avec M. Rocard justement. M. Mitterrand, malgré les pouvoirs que lui accorde la Constitution, malgré la fascination et la prééminence qu'il exerce sur les socialistes, n'est pas omnipotent. Il lui faut tenir compte, un tant soit peu, du rapport des forces internes du Parti socialiste.

Imagine-t-on aussi, compte tenu de l'expérience pourtant moins rude, a priori, que connaît M. Mauroy, M. Rocard premier ministre aux prises avec le Parti socialiste ? Il est vrai que M. Jospin répète à ses amis les plus virulents que la « deuxième gauche » n'existe pas en tant que telle, et qu'elle est en chacun d'eux ; mais ils ne le croient pas tous.

Matignon, si l'on s'y prend bien, est une belle rampe de lancement pour qui nourrit des ambitions présidentielles. A preuve, MM. Jacques Chirac et Raymond Barre. M. Rocard a de telles ambitions. On ne voit pas pourquoi il y aurait renoncé. Mais Matignon peut être aussi — à preuve M. Mauroy — une prime à l'impopularité. La période, d'ici aux élections législatives de 1986, s'annonce sombre pour la gauche. M. Rocard n'a peut-être pas intérêt à être en première ligne. Que vaut-il mieux : être le premier ministre d'une hypothétique victoire en 1986, ou celui qui, la défaite consommée, offrirait l'image d'un homme capable de permettre au socialisme de se perpétuer ?

JEAN-YVES LHOMEAU.

(1) Formule utilisée par M. Gaston Defferre et par M. Pierre Mendès France lors de la candidature du maire de Marseille à l'élection présidentielle de 1969. M. Defferre avait annoncé que, s'il était élu, il prendrait Pierre Mendès France à Matignon.

Propos et débats

M. Jospin : pas préoccupé

Commençant sa *«campagne active»* pour les élections européennes, à Concarneau (Finistère), mardi 24 avril, M. Lionel Jospin, chef de file de la liste socialiste, a assuré n'être pas *«préoccupé»* : *«Quelle que soit la campagne du PC aux européennes, ce n'est pas quelque chose dont j'ai à tenir compte, et il n'a y pas d'états d'âme. Dans la majorité, c'est clair, il y a des listes séparées.»*

En revanche, le premier secrétaire du PS a observé que les responsables de l'opposition, malgré la liste d'union, *«ne sont pas d'accord»* entre eux. Selon lui, M[me] Veil est *«mal à l'aise»*, car *«elle ne veut pas d'une Europe à plusieurs vitesses, M. Méhaignerie non plus, et M. Chirac dit le contraire»*. Pour M. Jospin, le président du RPR *«a voulu pondre ses œufs dans cette liste-là. Il a toujours eu un tempérament coucou»*, a-t-il ajouté.

M. Leroy : agir

Signant l'éditorial de *l'Humanité* du 25 avril, M. Roland Leroy observe que le *«courage de résignation»* s'exprimant par : *«Il n'y aurait rien à faire sauf à subir et à attendre le constat d'échec de la gauche»*, *«se heurte à de robustes réalités»*, car *«les communistes proposent une politique industrielle créatrice d'emplois, s'appuyant sur une modernisation réelle et la formation aux professions de demain, reposant sur une croissance débarrassée des gâchis financiers, qui continuent comme naguère.»*

« Entrés en quelque sorte au gouvernement » avec *« les travailleurs »*, les communistes sont *« tout naturellement aujourd'hui avec les travailleurs et dans le gouvernement »*, explique le directeur de l'organe central du PCF, qui propose à ceux qui veulent *«voir réaliser les engagements de 1981»* d'*«agir»* *«chaque jour dans les entreprises, les quartiers, les localités pour que les choix du gouvernement soient les meilleurs possible »*. *« Il est, précise-t-il, une forme d'action simple, efficace, immédiate, commune à tous (...) «gagner» d'ici au 17 juin de nombreuses voix à la liste conduite par Georges Marchais. Une voix gagnée, c'est une chance de plus pour réussir en France. »*

M. Juppé : un certain retour à la sagesse

Invité mardi soir 24 avril du Club 89 de la Marne, M. Alain Juppé a estimé, au cours d'un dîner-débat à Reims, qu'après une première phase de *« gabegie »* la politique du gouvernement marque *« un changement important »*, imposé toutefois par *« ses propres erreurs »*. Tout en observant *« un certain retour à la sagesse »*, l'adjoint au maire de Paris estime que cet infléchissement est *« condamné à l'échec, car l'Etat garde tous les leviers de commande et bloque le mécanisme de la confiance (...). Nous avons l'austérité dans le dirigisme. Nous proposons l'effort dans la confiance »*, a-t-il affirmé.

Pour l'adjoint au maire de Paris, la tentative de clarification entre le pouvoir et le PC joue en faveur de ce dernier. — *(Corresp.)*

M. Lalonde : centrale, pas centriste

La liste ERE européenne qu'il codirige avec MM. Olivier Stirn (UCR) et François Doubin (MRG) est *« plutôt centrale que centriste, mais libre »*, a estimé M. Brice Lalonde, au micro de RMC, mardi 24 avril. *« Il ne faut pas que l'écologie reste coincée sous forme d'un parti comme les autres ou d'un groupuscule »*, a-t-il observé, avant de souligner : *« Il y a des gens de l'opposition qui considèrent que l'opposition ne doit pas être criarde et revancharde et, dans la majorité actuelle, des gens qui veulent quitter le sectarisme de la bande à Jospin. »* Pour l'ancien candidat à l'élection présidentielle, l'intérêt de cette liste serait d'*« allier l'efficacité économique de la droite, la solidarité sociale de la gauche et la défense des milieux naturels de l'écologie »*.

M. Labbé : l'esprit de meute

M. Claude Labbé a reproché, mardi 24 avril, à M. Philippe Seguin, député RPR des Vosges, ses propos sur le changement de politique du gouvernement tenus au « Grand Jury RTL–*le Monde* » (*le Monde* du 24 avril), en affirmant que *« les jeunes loups du RPR devaient avoir l'esprit de la meute »*. *« Les gaullistes, s'ils ont parfois des points de vue différents, chassent toujours ensemble. » « Et je ne crois pas qu'en s'en différenciant, peut-être pour se donner une personnalité plus singulière et plus marquante, on y gagne beaucoup »*, a estimé le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale.

Se considérant comme un *« président de groupe libéral »*, M. Labbé a souhaité que les députés RPR maintiennent *« une ligne commune minimale »*. Il a ajouté que M. Seguin *« s'exprimait bien entendu à titre personnel »*, et que *« son analyse, notamment sur la réforme Savary, avait été totalement différente de celle du groupe RPR »*.





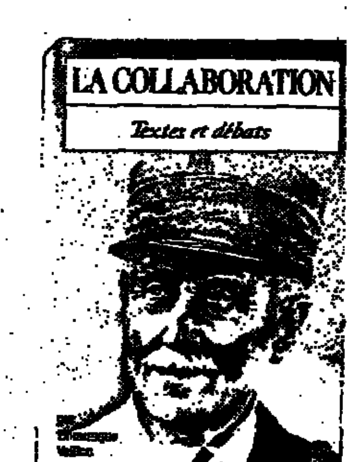
Descartes
672 pages - 39 F



Trotsky
446 pages - 30 F



Diderot
384 pages - 26 F



La Collaboration
480 pages - 35 F

POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

10 milliards de francs de travaux financés par une augmentation des taxes sur l'essence

L'Assemblée nationale, le mardi 24 avril, a adopté en première lecture, par 328 voix (PC-PS) contre 160 (RPR-UDF), le projet de loi créant une troisième tranche du Fonds spécial de grands travaux (*le Monde* du 21 mars 1984). Ce fonds, créé en août 1982, est financé par des emprunts dont le remboursement est assuré par une taxe spécifique sur les produits pétroliers. Cette troisième tranche, d'un montant de 4 milliards de francs, du fait du cofinancement de la plupart des opérations subventionnées par les collectivités locales, devrait permettre, d'après M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget, des travaux de l'ordre de 10 milliards de francs. Elle sera financée par une augmentation de 2 centimes du prix du litre de produit pétrolier, hors fuel domestique, en avril 1985 ; la taxe spécifique sera ainsi de 6,7 centimes ; elle est actuellement de 2,7 centimes, et sera portée à 4,7 centimes au mois d'août prochain.

M. Emmanuelli a expliqué que sur les 8 milliards de francs des deux premières tranches, 5,9 milliards seront versés avant la fin de l'année. Un tiers des crédits de la troisième tranche seront consacrés aux pôles de reconversion, le reste allant essentiellement aux économies d'énergie dans l'industrie et au TGV-Atlantique.

M. Parfait Jans (PC, Hauts-de-Seine), rapporteur de la commission des finances, tout en se félicitant des résultats obtenus par ce fonds, s'est inquiété des récentes annulations de crédits de l'Etat dans des domaines équivalents, regrettant la *« confusion »* entre les dotations budgétaires de l'Etat et le Fonds spécial. L'opposition a surenchéri sur ce thème, parlant notamment par la voix de M. Edmond Alphandéry (UDF, Maine-et-Loire) d'*« artifices »*, de *« débudgétisation »*, de *« camouflage d'une partie du déficit budgétaire »*. M. Georges Tranchant (RPR, Hauts-de-Seine) a lui, expliqué que le prix de l'essence allait ainsi augmenter alors que le dollar baissait.

● *Le rachat des rentes compensatoires.* – L'Assemblée nationale, mardi 24 avril, a adopté en première lecture la proposition de loi déposée par M. Jean-Pierre Michel (PS, Haute-Saône) et plusieurs de ses collègues, visant à *« autoriser le débiteur d'une rente compensatoire à racheter celle-ci par le versement d'un capital »*. Cette proposition a pour but, a précisé M. Amédée Renault (PS, Indre), rapporteur de la commission des lois, de *« compléter et (...) améliorer la loi du 11 juillet 1975 portant réforme du divorce »*. Ce texte, a expliqué le rapporteur, vise à ajouter au code pénal un article autorisant le débiteur, à la suite d'un divorce, d'une *« prestation compensatoire versée sous forme de rente, à demander en justice à tout moment la conversion en capital des arrérages à échoir (...) »*. Cette réforme accentue le caractère forfaitaire et indemnitaire de la prestation compensatoire et atténue les traits qui la rapprochaient encore de la pension alimentaire.

Le PC s'abstient sur la réforme du statut de la SEITA

L'Assemblée nationale, le mardi 24 avril, a adopté en première lecture, le PS votant pour, le RPR et l'UDF contre, le PC s'abstenant, le projet de loi réformant le statut de la Société nationale d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (SEITA).

L'opposition n'a pas jugé utile de revenir sur la loi de 1980 qui avait transformé la SEITA d'établissement public industriel et commercial en société anonyme. La majorité, au contraire, a expliqué M. Alain Chénard (PS, Loire-Atlantique), rapporteur de la commission des finances, jugeait indispensable de revenir sur trois points au moins de ce texte : la possibilité que 30 % des actions soient détenues par des personnes privées, *« ce qui était la porte ouverte aux multinationales avec lesquelles la SEITA est en concurrence »* ; l'interdiction faite à la SEITA d'avoir des activités non directement liées à son objet, *« alors qu'elle doit mener une politique commerciale agressive »* ; la création d'un double statut pour le personnel selon sa date d'entrée.

C'est ce point qui a été le plus discuté. Par 328 voix (PS-PC) contre 164 (RPR-UDF), l'Assemblée a refusé de suivre M. Georges Tranchant (RPR, Hauts-de-Seine), qui souhaitait que soit inscrit dans la loi le maintien des avantages acquis pour les salariés entrés avant 1980. Mais les communistes n'ont pas eu plus de succès : par la voix de M. Michel Couillet (PC, Somme), ils ont vainement demandé un retour complet à la situation d'avant 1980. M. Henri Emmanuelli leur a répondu que c'était impossible car les conditions économiques – particulièrement la concurrence – avaient changé ; la SEITA doit donc, pour le secrétaire d'Etat, retrouver une liberté de gestion et notamment ne pas s'interdire toute mobilité du personnel.

De même le représentant du gouvernement fut suivi par le groupe socialiste, quand il prononça un fin de non-recevoir à la demande de M. Joseph Legrand (PC, Pas-de-Calais), souhaitant que l'ensemble du personnel bénéficie du régime particulier de retraite alors qu'il n'est prévu de ne le conserver que pour les salariés entrés avant 1980. Le PC craint qu'il n'y ait là *« un doigt dans l'engrenage »* pour tous les régimes spéciaux de retraite.

Th. B.

Concours d'adjoint de cadres hospitaliers dans l'Essonne. – L'Assemblée nationale, mardi 24 avril, a adopté, en première lecture, la proposition de loi, déjà adoptée par le Sénat, relative à la situation des candidats admis au concours interne d'adjoint de cadres hospitaliers, organisé dans le département de l'Essonne les 14 octobre et 15 novembre 1976. Ce projet vise à régulariser la situation de six personnes recrutées à la suite d'un concours annulé pour vice de forme, à la suite d'un recours devant le tribunal administratif. Ce texte a été adopté conforme à la rédaction du Sénat et donc définitivement.

Mgr Lustiger s'explique devant les députés de l'opposition

L'Assemblée nationale a été officiellement saisie du texte de M. Savary sur l'enseignement privé, appelé *« projet de loi relatif aux rapports entre l'Etat, les communes, les départements, les régions et les établissements d'enseignement privé »*.

Pour l'heure, le gouvernement n'a pas déclaré l'urgence, qui a pour effet de limiter les navettes entre le Sénat et l'Assemblée nationale, mais il peut le faire *jusqu'à la clôture* de la discussion générale ; s'il tient à ce que son texte soit définitivement adopté avant les vacances parlementaires, il sera probablement conduit à prendre une telle décision. Le gouvernement n'a pas non plus souhaité la création d'une commission spéciale, alors qu'il avait été à l'origine de dix des sept cas où une telle commission avait été instituée depuis le début de la législature. Mais M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste, a déjà annoncé son intention de le demander, ce qui entraînera une telle création.

Trente et un ou trente-trois députés (18 PS, 6 RPR, 4 UDF, 3 PC, plus éventuellement deux non-inscrits) vont donc devoir se pencher de très près sur ce projet. C'est là que les débats les plus fouillés vont avoir lieu, si, comme tout le laisse présager, le gouvernement utilise l'article 49, alinéa 3 de la Constitution, selon lequel un texte est adopté, sans vote, à moins qu'une motion de censure soit déposée dans les vingt-quatre heures. La composition de cette commission est donc particulièrement importante.

Son faible effectif crée bien des regrets, particulièrement chez les élus socialistes qui sont nombreux à s'intéresser à ce projet. C'est le bureau du groupe qui, ce mercredi 25 avril, devait départager les multiples candidats. Il paraît acquis que le rapporteur sera M. Bernard Derosier, député socialiste du Nord, proche de M. Mauroy et ancien instituteur. Pour la présidence, le nom de M. André Laignel, député de l'Indre, trésorier du PS et président du groupe d'étude sur la laïcité, est avancé. Mais les socialistes, qui souhaitent défendre le projet de M. Savary, s'efforcent d'éviter une telle nomination, dont ils craignent qu'elle soit perçue comme une « déclaration de guerre » par les défenseurs de l'enseignement privé.

Faire durer le plaisir

L'opposition, pour l'heure, ne paraît pas décidée à user de tous les moyens de procédure – telle la multiplication des amendements – pour ralentir les travaux de la commission. Mais, comme le dit M. Jacques Barrot, député CDS de Haute-Loire, qui sera le leader de l'UDF dans cette affaire, *« l'appétit peut venir en mangeant »*. Pour les travaux en commission, il se fixe trois objectifs : *« Faire durer suffisamment le plaisir »*, pour permettre à la mobilisation de se faire autour de la campagne de pétition lancée par l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement ; empêcher des amendements d'origine socialiste néfastes, selon lui, pour l'enseignement privé ; obtenir des éclaircissements.

Le moins qu'on puisse dire est que les récentes déclarations de Mgr Lustiger n'ont pas toujours été bien reçues par les députés de l'opposition. Ainsi, M. Claude Labbé, le président du groupe RPR, n'a pas accepté que l'archevêque de Paris ait laissé entendre à l'émission « L'heure de vérité », le lundi 23 avril sur A2, qu'il pourrait y avoir *« complémentarité, convergence »* entre les deux cortèges, *« celui des partisans de la laïque, celui des défenseurs de l'enseignement privé »*. Car, pour M. Labbé, *« il y a d'un côté des sectaires, de l'autre des défenseurs de la liberté »*.

Mgr Lustiger a eu l'occasion de s'en expliquer, le mardi 24 avril, devant l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, animée par Mme Hélène Missoffe, député RPR de Paris, et par M. Jacques Barrot. L'archevêque de Paris a expliqué qu'il avait parlé *« comme un curé de paroisse soucieux de préserver l'unité de l'Église »*. Il a eu un langage de *« paix civile »*, qui a laissé les députés sur leur faim, ceux-ci demandant si l'Église parlait suffisamment clairement du débat idéologique. Les uns et les autres sont convenus que élus et responsables de l'Église avaient chacun leur fonction. Se retrouveront-ils ensemble pour défiler lors d'une grande manifestation nationale à Paris, lors de l'ouverture du débat à l'Assemblée nationale prévu pour la mi-mai ? M. Barrot, pour sa part, le souhaite.

THIERRY BREHIER.

● *L'acquisition de la nationalité française.* – L'Assemblée nationale, mardi 24 avril, a adopté en première lecture la proposition de loi, déjà adoptée par le Sénat, tendant à modifier et à compléter la loi n° 73.42 du 9 janvier 1973 en matière d'acquisition de la nationalité française par mariage. Ce texte a pour objet *« d'unifier le régime d'acquisition de la nationalité française par mariage en supprimant les discriminations entre conjoints étrangers ou apatrides et (...) de rendre plus rigoureuses les conditions d'acquisition de la nationalité française par mariage pour lutter contre les mariages de complaisance »*. Ce texte a été adopté conforme à la rédaction du Sénat et donc définitivement.

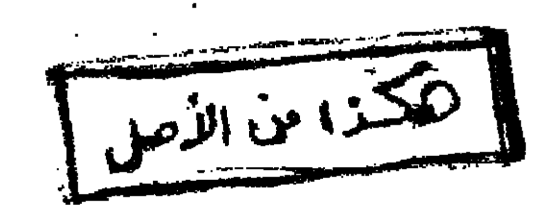
Le Conseil d'Etat et le contentieux électoral

LE PCF DEMANDE UNE ENTREVUE A M. BADINTER

Le bureau politique du Parti communiste, réuni mardi 24 avril, qui a confirmé la publication prochaine d'un document à la suite des décisions du Conseil d'Etat en matière de contentieux électoral, a désigné une délégation pour demander une entrevue au garde des Sceaux, ministre de la justice.

Le bureau politique entend qu'il soit ainsi fait part à M. Robert Badinter, de l'*« émotion créée par les annulations prononcées à Houilles et à Thionville et de l'utilisation qu'en fait la droite dans ces deux villes et dans le pays »*. La délégation saisira également le ministre *« des observations du PC sur le caractère actuel du fonctionnement de cette institution traditionnelle qu'est le Conseil d'Etat et sur les graves problèmes de démocratie que cela pose »*.

De son côté, M. Pierre Juquin, membre du bureau politique, qui était interrogé le 24 avril, à Antenne 2, a affirmé avoir *« la preuve qu'un certain nombre de conseillers d'Etat participent à des activités ouvertement politiques »* au profit du RPR. Citant le cas de *« neuf membres du Conseil d'Etat qui,* a-t-il dit, *outrepassent de beaucoup l'obligation de réserve à laquelle ils sont tenus et déclarent faire partie d'un groupe autour de M. Chirac destiné à démolir les lois de nationalisation »*, M. Juquin a ajouté : *« Ce sont ces mêmes ou certains d'entre eux qui ont pris des décisions pour annuler des élections municipales dans un certain nombre de villes. Bien sûr ils ne disent pas dans les arrêts, et pour cause* « il y a eu fraude », *mais leurs amis RPR sur le terrain utilisent les annulations prononcées au nom d'arguties pour dire,* « il y a eu fraude » *et essayer d'éliminer les municipalités d'union de la gauche »*.



هكذا من الأصل

POLITIQUE

NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU PARTI

M. Michel Junot veut imposer un rajeunissement des cadres du CNIP

Le comité directeur du Centre national des indépendants et paysans (CNIP) devait se réunir le mercredi après-midi 25 avril, à Paris, pour arrêter les propositions qu'il défendra pendant la campagne pour les élections européennes et pour débattre de l'opportunité de modifier ses structures, ainsi que le souhaite son nouveau secrétaire général politique, M. Michel Junot, favorable au rajeunissement des cadres du parti.

Réduit depuis plusieurs années à des prétentions modestes, le CNIP — qui aspire à être reconnu comme la « *troisième voie* » de l'opposition, mais qui se trouve désormais concurrencé sur ce terrain par le Front national — ne nourrissait aucune illusion sur la compréhension qu'il pouvait espérer de ses alliés du RPR et de l'UDF à l'occasion de la campagne pour le scrutin européen du 17 juin.

Les négociations auxquelles a donné lieu la constitution de la liste conduite par Mme Simone Veil ont confirmé que son scepticisme était parfaitement fondé. Le RPR et l'UDF n'ont accordé que deux places aux héritiers spirituels de M. Antoine Pinay : la huitième place pour le président du CNIP, M. Philippe Malaud, qui sera donc élu à l'Assemblée de Strasbourg après avoir échoué dans sa tentative autonome de 1979 (1), et la trente-quatrième pour Mme Magdeleine Anglade, dont la candidature était vivement soutenue par l'influent PDG de la Compagnie française de journaux, éditrice notamment de l'hebdomadaire *Valeurs actuelles*, M. Raymond Bourgine, ancien président du CNIP de Paris, sénateur apparenté RPR de la capitale.

Un homme a particulièrement mal digéré cette portion congrue... de laquelle il a été exclu. Il s'agit justement de M. Michel Junot, médiateur municipal de la Ville de Paris, qui avait figuré en vingt-sixième position, il y a cinq ans, sur la liste de M. Jacques Chirac, et qui siégeait à Strasbourg depuis 1981. Sa désignation aux fonctions de secrétaire général politique du CNIP, intervenue le 22 mars, est ainsi apparue autant comme une forme de compensation que dictée par le souci de M. Malaud de prévenir les éventuels inconvénients, dans les tâches de direction du parti, de ses futures absences de Paris.

Mais M. Junot, ancien préfet, ancien député de Paris (1958-1962), ancien maire de Nanteuil-le-Haudouin (Oise), qui milite au CNIP depuis 1958, a trouvé dans cette déconvenue, à soixante-huit ans, un regain de jouvence militante.

Le programme européen du CNIP, élaboré par une commission placée sous sa présidence et animée essentiellement par M. Jean-Antoine Giansily, membre du comité directeur, conseiller du quinzième arrondissement de Paris, se distinguera résolument sur plusieurs points des options défendues par Mme Veil. Il préconise, notamment, la sortie du franc du système monétaire européen et la mise en œuvre d'une politique nataliste. Les « *objectifs sélectifs* » qu'il proposera aux électeurs se différencieront d'autant plus volontiers des orientations de Mme Veil que la participation du CNIP à la liste dirigée par l'ancienne présidente de l'Assemblée européenne a suscité de vifs débats à la direction du parti.

M. Junot se propose, en effet, de cultiver ce « *droit à la différence* » pour essayer de sortir le CNIP de sa marginalité actuelle en œuvrant à un rapprochement avec le Parti républicain, dans la perspective des prochaines échéances cantonale et législative, avec l'ambition de reconstituer un groupe parlementaire des indépendants et paysans — ou plutôt de former un groupe « *libéral-conservateur* » — au cours de la prochaine législature. Bien qu'il veuille aussi chasser sur les terres électorales de M. Jean-Marie Le Pen, le nouveau secrétaire général se refuse à « *enfermer le Front national dans un ghetto* ». « *Je me donne six mois pour réussir* », dit-il.

Mais, pour devenir l'homme du « *renouveau* », l'ancien député mise surtout sur les jeunes du parti en s'appuyant notamment sur certains des anciens cadres du Parti des forces nouvelles (PFN, extrême droite) ralliés au CNIP depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, ainsi que sur quelques rares transfuges du RPR et de l'UDF. M. Junot devait ainsi annoncer au comité directeur la constitution au nom de l'efficacité d'une équipe d'animateurs composée de MM. Paul Anselin, maire et conseiller général de Ploërmel (Morbihan), ancien membre du PR ; François Cochin, chef d'entreprise ; Gérard Gachet, journaliste, ancien dirigeant du PFN ; Mlle Isabelle Leroux, étudiante ; MM. Olivier Passelecq, ancien membre du RPR, et Alain Robert, ancien membre fondateur du PFN.

L'opportunité de cette opération de rajeunissement avait été contestée le mois précédent par certains des notables siégeant au comité directeur, qui redoutent de voir leur parti tomber sous le contrôle de ces nouveaux venus au zèle contrastant avec les habitudes d'une formation dont les quelque huit mille cotisants vivent à un rythme provincial. Or c'est justement sur ce zèle militant qui répond bien, selon lui, à « *l'orientation droitière de plus en plus accentuée de l'opinion publique* » que compte M. Junot : « *Si nos structures ne sont pas capables de supporter cette accélération, elles craqueront...* ». Les autres dirigeants du CNIP partageront-ils cette fringale d'accélération ?

ALAIN ROLLAT.

(1) En 1979, la liste de Défense interprofessionnelle, conduite par M. Malaud, avait recueilli 276 465 voix, soit 1,38 % des suffrages exprimés.

JOURNÉE DU SOUVENIR DE LA DÉPORTATION

La journée nationale du Souvenir de la déportation aura lieu le dimanche 29 avril. Cependant, certaines cérémonies se dérouleront plus tôt :

● **JEUDI 26 AVRIL**, à 18 h 30, cérémonie à la synagogue, 44, rue de la Victoire, 75009 Paris ; rassemblement au Mémorial du martyr juif, 17, rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris.

● **SAMEDI 28 AVRIL**, à 15 h 30, prières à la mosquée de Paris, place du Puits-de-l'Ermite, 75005 Paris. A 17 h 30, service religieux en l'église Saint-Roch (296, rue Saint-Honoré, 75001 Paris) organisé par l'Association nationale des familles de résistants et otages morts pour la France. Le culte orthodoxe s'associera à cette cérémonie ; à 18 h 30, le flambeau du relais sacré est porté dans la crypte du Mémorial des martyrs de la déportation, en l'île de la Cité.

● **DIMANCHE 29 AVRIL**, à 9 h 30, messe solennelle en l'église Saint-Louis-des-Invalides, en présence de membres du gouvernement ; 11 h 30, cérémonie au Mémorial de la France combattante au Mont-Valérien, en présence de M. Jean Laurain, secrétaire d'Etat à la défense ; 18 h 30, dépôt de gerbes et ravivage de la flamme à l'arc de triomphe de l'Etoile.

société

Laïcité, une idée neuve ?

par CHARLES VIAL

Depuis deux ans, le mot de laïcité a retrouvé droit de cité. Avec moins d'éclat sans doute que celui de liberté, il est revenu à la surface de l'actualité. Pourtant, que recouvre-t-il aujourd'hui ?

Rien ou presque chez les jeunes générations. Chez les autres, il traîne encore un fatras d'images où se heurtent, pêle-mêle, la « calotte », les « rad.soc. », le « petit père Combes », les « corbeaux », l'« expulsion des congrégations » et les « ratichons ». Tout un folklore, en somme. Folklore désuet pour une réalité périmée. Ce qui montre à quel point les laïques ont perdu leur combat.

Car si le mot sonne creux et vieux, c'est bien *le* signe d'un délabrement plus profond. Dans un remarquable article d'*Ecole et socialisme*, de mars 1984, la revue du secteur éducation du parti socialiste, Jean-François Launay en convient : « *Les laïcs ont perdu la bataille essentielle parce qu'ils se sont trompés de combat*, écrit-il. *Ils ont perdu la bataille de l'opinion.* »

Sans doute. Mais ce constat en appelle un autre, – que Jean-François Launay ne se dissimule pas : et si l'incapacité des laïques à passer la rampe des médias trouvait sa raison première dans leur impuissance à renouveler le concept de laïcité ? C'est-à-dire à repenser l'idéal des pères fondateurs, à partir de la société et du monde d'aujourd'hui ?

Le débat sur les rapports entre l'école privée et l'Etat offrait cette occasion de se dégager des ornières anciennes. Empêtrés dans des habitudes empesées, les laïques sont passés à côté. Dans leur majorité, ils persistent à user en 1984 d'un langage qu'auraient pu tenir leurs devanciers de 1905. La société française a changé, et tout se passe comme s'ils n'avaient rien vu. Exemple : le mercredi 23 décembre 1959, les députés examinent le texte qui deviendra, quelques jours plus tard, la loi Debré sur les rapports entre l'enseignement privé et l'Etat. Un parlementaire, opposé au projet, dresse un parallèle entre la presse et l'école, et s'écrie : « *Vais-je, parce que j'appartiens à un groupe minoritaire et pauvre, demander à l'Etat de faire vivre mon journal ?* » C'est Guy Mollet, secrétaire général de la SFIO. Or depuis 1959, l'Etat français aide à vivre beaucoup de journaux minoritaires et pauvres ! De gauche ou de droite, personne ne remet en cause le consensus à ce sujet. Et pourtant, sur l'école, le langage des laïques n'a guère varié. L'archaïsme se porte bien.

Cherchera-t-on d'autres signes de la contradiction où s'est enfermée la gauche laïciste ? Comment se fait-il que les mêmes sont hostiles au principe de l'aide publique à un secteur privé d'enseignement et s'affirment sans hésiter favorables à l'existence de radios « libres », existence que le gouvernement de la gauche a d'ailleurs reconnue et qu'il soutient, à certaines conditions, d'une subvention ?

Le besoin de comprendre

Antoine Prost notait, en mars 1982 (1), que les aides de l'Etat profitent aussi bien aux scouts catholiques, qu'aux éclaireurs laïques ou protestants ; que la Sécurité sociale rembourse également les interventions chirurgicales pratiquées dans une clinique conventionnée ou dans un hôpital public ; et qu'on a vu la gauche s'opposer à la municipalisation des maisons des jeunes et de la culture (pour éviter une certaine politisation, et les événements ultérieurs ont montré la réalité du risque), mais réclamer une subvention des communes aux MJC sans intrusion dans leur gestion, assurée librement par les associations d'usagers. « *Pourquoi*, demandait-il, *une formule serait-elle bonne pour les MJC et mauvaise pour les écoles ?* »

Les laïques ne se sont pas encore aperçus, semble-t-il, que le pluralisme est devenu une donnée qui s'impose dans la réalité sociale d'aujourd'hui. Cette revendication fondamentale ne menace pas l'école publique. Elle oblige plutôt à en retrouver la raison d'être, les modalités d'organisation, qui ne peuvent plus être exactement les mêmes qu'au siècle dernier.

« Repenser la laïcité » dans l'école où les élèves d'aujourd'hui, mieux informés, plus sollicités que jadis, ne se contentent plus de la neutralité d'antan et attendent des confrontations et des repères. Mais, surtout, comme l'écrit André Mandouze, peut-être faudrait-il que la laïcité « *ne soit plus simplement une sorte de denrée réservée aux moins de seize ans* ». Dans ces colonnes, Guy Gauthier écrivait (*le Monde* du 4 juin 1981) que depuis un siècle les pressions sur l'individu « *se sont diversifiées et sophistiquées* ». L'école, c'est une évidence, n'est plus le seul lieu de transmission ni du savoir, ni des valeurs. Les grands moyens d'information, l'environnement visuel, sonore, écrit, façonnent tout autant la personnalité des individus.

Ils véhiculent des données culturelles où doit s'exprimer le respect des différences politiques, religieuses et idéologiques. Si la nouvelle laïcité peut être définie autour de la notion de résistance aux conditionnements, elle débouche sur la défense des droits de l'homme, valeur capable de mobiliser aujourd'hui beaucoup plus de monde – et de jeunes – que la vieille lune laïciste. Et si, comme le pense Louis Legrand, le principe d'une nouvelle laïcité doit être « *le besoin de comprendre notre existence, l'interrogation philosophique de base* », le champ qui s'ouvre à elle est immense.

La laïcité est peut-être bien une idée neuve.

Les Cahiers d'action religieuse et sociale, nº 241-242.

Cinq revendications

Les laïques se félicitent que le projet de loi gouvernemental mette fin aux privilèges dont bénéficiait l'enseignement privé, qui avait la latitude d'ouvrir des classes à son gré sans être tenu aux critères imposés jusqu'alors au seul enseignement public.

Mais il reste pour eux au moins cinq raisons de mécontentement qu'ils souhaitent voir prises en compte par les parlementaires de la majorité, dont ils attendent des amendements.

● *La définition des principes constitutionnels de référence*, évoqués dès l'article premier n'est pas, selon eux, précisée de façon suffisamment nette et complète. Ils exigent que ces principes soient exposés de façon exacte afin qu'aucune distance ne soit prise par rapport aux fondements laïques de la République.

● *La formulation de l'obligation* faite à toutes les collectivités publiques (état, région, département, commune) de financer les établissements privés sous contrat, est, pour eux, anticonstitutionnelle. D'autant que les établissements appelés à bénéficier des fonds publics sont habilités à conserver leur « *caractère propre* », le projet de loi précise même leur « *dimension confessionnelle* ». C'est pour les laïques une contradiction avec le principe de séparation des Églises et de l'État, et la fin du développement prioritaire de l'enseignement public par rapport au privé.

● *Les droits des personnels.* Les laïques souhaitent que la loi assure aux personnels de l'enseignement privé les droits et les libertés individuelles garantis par le code du travail et le statut de la fonction publique et qu'elle assure aux parents d'élèves le libre exercice du droit d'association. Ces exigences, expliquent-ils, sont actuellement bafouées par les établissements privés.

● *La titularisation des enseignants* : les laïques souhaitent que ce droit soit réglé par la loi et non par décret et soit accordé aux intéressés sans tarder et non dans six ans comme le prévoit le projet de loi. Ils relèvent enfin que ce qu'ils considèrent comme un droit n'est en fait dans le texte gouvernemental qu'une possibilité liée à trois exigences : l'avis du chef d'établissement ; celui de la commission d'agrément et d'emploi composée en majorité de représentants de l'enseignement privé la liberté enfin laissée au recteur d'accorder ou non la titularisation à l'enseignant qui la demande.

● *Là où n'existe pas d'établissement public* les laïques souhaitent que l'État et les autres collectivités publiques ne financent pas d'établissement privé, du moins tant que l'établissement public correspondant n'aura pas été créé.

La première grève nationale des infirmières

Quelque quinze mille infirmières et infirmiers ont défilé, mardi 24 avril, devant le secrétariat d'Etat à la santé, avenue de Ségur, à Paris, pour protester contre l'annulation de leur statut par le Conseil d'Etat et le vide juridique qui en résulte. Selon les estimations du secrétariat d'Etat, cette grève nationale sans précédent, à laquelle avaient appelé vingt-quatre organisations de la profession pour cette journée de mardi, n'a été suivie qu'à 25 % à Paris et de l'ordre de 50 % pour l'ensemble de la France. Il convient cependant d'être prudent dans l'évaluation car les infirmières sont tenues, comme le corps médical, à un service minimum qu'elles respectent. A l'Assistance publique de Paris, on estime que la proportion des grévistes a atteint 28 % et que, dans plusieurs établissements, le fonctionnement des salles d'opération a été ralenti. Le mouvement, indique-t-on de même source, a été fortement suivi dans les écoles d'infirmières.

Les pouvoirs publics insistent sur le fait que le décret imparfait cassé pour vice de forme par le Conseil d'Etat sur recours des médecins biologistes était l'œuvre du septennat précédent, malgré sa date de parution (le 12 mai 1981). M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a déclaré, le 24 avril, qu'il n'y avait *« pas de conflit entre les infirmières et le gouvernement »* et que leur statut *« resterait ce qu'il était »* et serait *« si possible amélioré ».*

M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat chargé de la santé, a, de son côté, confirmé que la loi relative aux professions médicales et paramédicales adoptée en première lecture par le Sénat le 18 avril serait prochainement soumise à l'Assemblée nationale ; cette loi autorisera la promulgation très rapide – en juin – d'un décret régularisant la situation juridique du corps infirmier en élargissant certaines de ses prérogatives.

De la fuite à la protestation

« *Nous voulons être reconnus* » proclamaient les manifestants en blouse blanche massés le 24 avril devant le secrétariat d'Etat à la santé. Cette brève formule résume le sens de cette grève des infirmiers et infirmières. « *C'est une façon de dire que nous existons* », nous ont dit plusieurs d'entre eux, de l'hôpital Bichat à Paris. Dans l'un des plus prestigieux services de ce fleuron de l'Assistance publique, la tonalité était homogène et déterminée. « *Nous ne savons plus ce que nous sommes* », dit une infirmière. « *L'annulation de ce décret*, détonateur du mouvement, *nous a ouvert les yeux* » ajoute l'une de ses collègues. « *Nous ne sommes pas syndiquées*, conclut une troisième, *nous sommes simplement motivées.* »

Pourquoi ? Toutes et tous, dans ce service de pointe, sont attachés à leur tâche et ont le sentiment de travailler dans des conditions privilégiées qui tiennent à la qualité de l'équipe. Ce n'est pas pour défendre leur propre situation qu'ils manifestent, mais pour témoigner publiquement d'un profond malaise dont ils ne veulent nullement se dissocier.

Depuis trois décennies, la profession en effet a considérablement évolué. Les infirmiers et infirmières ne sont plus aujourd'hui les bénévoles, souvent membres de congrégations ou de mouvements philanthropiques, dont chacun se plaisait à louer le désintéressement, le dévouement, la discrétion et le silence. Mais cette image caritative est tenace. Elle contraste avec la réalité d'un travail devenu aujourd'hui très professionnel, d'un métier dont les conditions de formation se sont considérablement améliorées et qui a une spécificité bien réelle. L'évolution récente de la médecine a rendu les actes infirmiers plus techniques et plus efficaces, mais a aussi accentué leur aspect exigeant et leur charge émotionnelle. « *Plus le malade est soigné avec l'aide des machines*, nous disait une infirmière, *plus il a besoin de moi, comme être humain.* » « *Soigner un cancéreux, un cardiaque*, ajoute une autre, *c'est une affaire entre moi, la souffrance et la mort.* »

Evolution de la médecine, évolution des hôpitaux aussi. Depuis trois décennies, on a « humanisé ». En d'autres termes, supprimé les salles communes, créé des chambres individuelles. C'est un progrès pour les malades que nul ne conteste. C'est aussi une charge accrue pour les infirmières, dont le rôle de surveillance et de contrôle s'est trouvé de ce fait alourdi, incontestablement, alors que les effectifs n'augmentaient guère.

Ce manque d'effectifs est chronique dans la majorité des établissements : il transforme chaque nuit, chaque jour férié en performance exténuante, moyennant quelques risques pour les malades. La France compte, au total, quelque deux cent quatre-vingt mille infirmiers et infirmières (10 % environ sont des hommes). Ce n'est pas, loin de là, un effectif pléthorique, compte tenu du nombre de malades hospitalisés : la France occupe à cet égard une situation médiane par rapport aux pays de développement comparable. Le corps infirmier exerce, pour 10 %, à titre libéral, ce qui ne représente pas non plus un effectif considérable si l'on veut réellement, comme le souhaite le gouvernement développer les soins à domicile.

Un nouvel état d'esprit

Tout démontre ainsi que les conditions de travail des infirmières ne les rangent pas parmi les privilégiées : des horaires difficilement compatibles avec la vie familiale, des salaires (5 000 à 6 000 francs en début de carrière) dérisoires au regard des responsabilités qu'elles exercent ; une faible participation aux décisions importantes, que se partagent les médecins et les autorités de tutelle. A cet égard, la « départementalisation » des hôpitaux qui se prépare les inquiète. Car elle tendra, estiment-elles, à les marginaliser davantage.

Le seul moyen de protester qu'avaient jusqu'à présent trouvé les infirmières était simple : la fuite. Leur longévité professionnelle est exceptionnellement courte, et ce n'est pas le fait du hasard si bon nombre d'infirmières jeunes se tournent vers l'exercice libéral ou, plus souvent, quittent la profession après quelques années de service.

La protestation d'aujourd'hui est particulièrement révélatrice d'un nouvel état d'esprit : elle démontre le profond attachement des infirmières à leur profession, mais aussi leur exigence d'une définition clairement établie de leurs attributions. Non plus par la fuite, mais par la revendication publique.

Que les médecins biologistes contestent, par la voix de leur syndicat, aux infirmières le droit d'effectuer certains gestes qu'ils estiment devoir leur revenir est un symptôme parmi d'autres de la pléthore médicale. Que les infirmières, à l'occasion de cette péripétie juridique, perçoivent davantage leur propre identité et revendiquent une reconnaissance publique de leur rôle, fera date en revanche dans l'histoire du système de santé français.

CLAIRE BRISSET.

LA SIMILITUDE DES VIRUS DU SIDA

HTLV-3 = LAV

« Le rétrovirus HTLV-3 que nous avons isolé est plus que vraisemblablement similaire, pour ne pas dire identique, à celui qu'a identifié il y a un an l'équipe de l'Institut Pasteur. Les comparaisons qui vont être entreprises incessamment nous donneront sous peu une réponse définitive. » Cette réponse du professeur Robert Gallo à une question qui lui était posée mardi soir 24 avril dans le cadre d'un débat télévisé en direct de la chaîne américaine CBS avec le Pr Luc Montagnier (Institut Pasteur), confirme que le « virus » du SIDA américain pourrait bien n'être qu'une redécouverte, avec un an de retard, du virus français « LAV ».

L'annonce fracassante de cette redécouverte faite à Washington par le secrétaire d'Etat à la santé, Mme Heckler soulève une polémique au sein de la communauté scientifique américaine. Les dirigeants du célèbre Centre fédéral pour le contrôle des maladies d'Atlanta, qui ont joué un rôle essentiel dans l'identification il y a trois ans de la maladie nouvelle qu'était le SIDA, ont précisé que, pour eux, le virus responsable est bien celui de l'Institut Pasteur et se nomme « LAV ».

Le docteur Gallo, qui dirige, lui, une équipe de l'Institut national du cancer à Bethesda, près de Washington, a confirmé lors du débat organisé par CBS que l'un de ses collaborateurs allait apporter incessamment à l'Institut Pasteur les souches du HTLV-3, et qu'une déclaration commune et solennelle serait faite ensuite vers la mi-mai à Paris.

Ce débat d'antériorité pourrait paraître futile s'il n'avait d'importantes implications d'ordre sémantique (jamais encore dans l'histoire de la science une seconde dénomination n'a été attribuée par un chercheur à une bactérie ou un virus précédemment identifié), éthique et surtout commercial.

En effet, des brevets ont été déposés tant aux Etats-Unis qu'en France pour les modes de culture de la souche virale découverte comme étant responsable du SIDA, pour le mode de préparation, pour les tests diagnostiques, d'antigènes purs de ces virus, et pour le « biokit » Elisa, ou trousse de diagnostic, qui concernera, rien qu'en France et deux fois par an, quatre millions de donneurs de sang. Tout prête à penser que ces brevets devront être invalidés aux Etats-Unis si la déclaration officielle du mois de mai confirme l'identité des deux virus...

Dr E. L.

هكذا من الأصل

LÉGION D'HONNEUR

Grande chancellerie

Est promu *commandeur :*
MM. Jean Derot, professeur honoraire à la faculté de médecine de Paris.

Sont promus *officiers :*
M. Raymond Dousteyssier, conservateur honoraire des hypothèques ; Guy Emschwiller, professeur honoraire à l'école supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris ; Maurice Gontan, administrateur civil honoraire au ministère de l'agriculture ; Paul Langlade, ancien médecin-chef départemental de la sécurité sociale ; Jean-Noël Laurenceau, ingénieur général honoraire à la Société nationale des chemins de fer français ; Stanislas Henry Pelte ; Mme Jeanne Poirot, épouse Dejean, inspectrice générale honoraire de l'éducation nationale.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Pierre Bodiou, vice-président délégué de la Société nationale Les médaillés militaires pour les F.F.A. ; Gaston Brucher, ancien conducteur de route à la Société nationale des chemins de fer français ; Arnaud Chaffanjon dit Philippe Montaulieu, journaliste, historien ; Philippe Duchaufour, professeur titulaire honoraire de pédologie à l'Université de Nancy-I ; Mme Alice Lambert, épouse Netter, ancien médecin des hôpitaux de Paris, présidente de la société française de gynécologie ; MM. Jean Lehmann, ancien président du tribunal de commerce de Toulouse ; Jean Poirel, receveur honoraire des PTT ; Mme Marie-Louise Rossi, épouse Villien, maître-assistant honoraire à l'Université Paris Val-de-Marne ; M. Pierre Vidal, homme de lettres, historien.

Premier ministre

Sont promus *commandeurs :*
MM. Marcel Diebot, préfet honoraire ; Alphonse Dupront, président d'honneur de l'Université de Paris-Sorbonne ; Joseph Royan, ancien professeur d'université ; Henry Sapin-Jaloustre, ancien médecin en chef des postes et télécommunications.

Sont promus *officiers :*
MM. Jean Barbé, président du Centre d'information civique ; Jean Bardon, directeur général des Nouvelles messageries de la presse parisienne ; Henri Bievelet, chanoine honoraire, directeur des fouilles archéologiques et conservateur du musée de Bavay ; Pierre Graux, professeur d'université honoraire ; Georges Lair, ancien contremaître ; Francis Rogé, vice-président d'une union départementale de combattants volontaires de la Résistance ; Yves Trouette, membre de l'association des Gueules cassées.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. René Baratte, directeur d'un centre de formation professionnelle des adultes ; Georges Benita, ancien inspecteur principal des PTT ; Mme Pauline Bilis, épouse Salmona, coordonnateur administratif d'une direction de programme ; MM. René Bricout, président directeur général de sociétés ; Louis Desbordes, instituteur honoraire, responsable d'organisations culturelles péri et post-scolaires ; Emile Durieux, sénateur honoraire ; Marc Ferrua, sous-préfet, secrétaire général adjoint de préfecture ; Léon Jozeau-Marigné, ancien maire, avoué honoraire, président d'un conseil général, membre du Conseil constitutionnel ; Jean Martin-Gousset, chargé de mission à la DATAR ; Jean Nazé, ancien officier de paix ; Mlle Marthe Pennec, ancienne assistante sociale ; M. Etienne Vernieri, ancien conseiller municipal, ancien commerçant.

Droits de la femme

Est nommée *chevalier :*
Mme Marie Lagroua, veuve Weill-Hallé, médecin gynécologue.

Relations avec le Parlement

Est promu *officier :*
M. Michel Vilain, directeur du service des impressions, de la documentation parlementaire et de l'informatique du Sénat.

Est nommé *chevalier :*
M. Pierre Le Marois, chef de service adjoint au service des commissions du Sénat.

Porte-parole au Gouvernement

Est promu *officier :*
M. Max Cavaglione, chef d'entreprise.

Est nommé *chevalier :*
M. Louis Resch, attaché principal, chef de l'annexe de Nice de la direction technique du SGAP de marseille.

Ministère de l'économie des finances et du budget

Est promu *commandeur :*
M. André de Lattre, inspecteur général des finances honoraire, directeur général de l'Institut de finances internationales.

Sont promus *officiers :*
MM. Pierre Delmares, chef de bureau à la commission centrale des marchés ; Pierre Esteva, inspecteur général des finances ; André Rey, trésorier payeur général de Maine-et-Loire ; Henri Trésarrieu, conservateur des hypothèques à Bordeaux ; Jean Walliet, président directeur général de banque.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Pierre Brunet, attaché principal d'administration centrale ; Jacques Buzet, contrôleur financier ; François Cariès, président de banque ; André Chandernagor, ancien ministre, premier président de la Cour des comptes ; Jacques Dufour, agent de change près la Bourse de Paris ; François Garino, vice-président d'une mutuelle d'assurances ; Jean-François Gourdain, directeur de l'assurance pour la garantie des salaires ; François Hernolle, directeur dans une banque ; Robert Lancian, chef de l'inspection des services extérieurs des douanes et droits indirects ; Jean Larger, président de la chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes ; Georges Lauche, directeur dans une banque ; Jean Lebrun, sous-directeur à l'administration centrale ; Gérard Mabaut, conservateur des hypothèques à Nantes ; Pierre Marcolini, chef de section dans une banque, syndicaliste ; Robert Raymond, directeur général à la Banque de France ; Laurent Tardy, trésorier principal à Paris ; Antoine Vorms, secrétaire général adjoint de la Cour des comptes ; Marc Zaccheo, sous-directeur à la Caisse des dépôts et consignations ;

Ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale

Est promu *commandeur :*
M. René Démiautte, animateur d'œuvres sociales.

Sont promus *officiers :*
MM. Albert Durand, ancien agent comptable de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés ; Henri Fornier, administrateur de l'institution de retraite et de prévoyance des salariés de l'automobile, du cycle et du motocycle ; André Gaisne, ingénieur en chef honoraire d'une caisse régionale d'assurance maladie ; Gustave Prost à la Denise (dit Prost), président de la caisse de retraite des industriels et commerçants de l'Ain et de la région lyonnaise.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Gustave Alizard, trésorier de l'Union nationale des associations familiales ; Gaston Allène, sculpteur et graveur en médailles, meilleur ouvrier de France ; Jean Bezou, président du conseil d'administration d'une caisse primaire d'assurance maladie ; Paul Boulinier, président de l'association des paralysés de France ; Jean Catoir, médecin chef du service médical du travail du bâtiment et des travaux publics des Alpes-Maritimes ; Mme Gabrielle Cettour, épouse Biard, attaché principal d'administration centrale ; MM. Léon Colas, président honoraire d'un conseil départemental de la Croix-Rouge française ; Jean-Marie Conraud, ancien permanent et secrétaire général du comité de l'union régionale CFDT de Lorraine ; Victor Cornillon, ancien vice-président d'un organisme mutualiste ; Mme Martine Henry, épouse Bazire, ancien agent supérieur à l'administration centrale ; M. René Jacqueson, médecin-directeur d'un comité d'action sociale en faveur de l'enfance ; Mme Rica Krief, épouse Lévy, ancien président-directeur général de société ; MM. Marcel Lapendrie, président d'une association d'entraide de handicapés ; Jean Le Duigou, directeur d'une caisse primaire d'assurance maladie ; Léon Lévy, président d'une section de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) ; Michel Marquet, secrétaire général adjoint de la Fédération de la mutualité française ; Roger Mercier, administrateur civil honoraire ; André Montagne, secrétaire général de la fédération des employés et cadres CGT-Force ouvrière ; Robert Mourer, vice président de la fédération nationale des mineurs CFTC ; Charles Padovani, directeur régional des affaires sanitaires et sociales ; Mme Monique Petit, directeur de l'Institut national des jeunes aveugles ; M. Albert Renouf, animateur d'œuvres sociales, ancien responsable syndical ; Mlle Yvonne Ringuet, ancienne secrétaire permanente du syndicat général des ingénieurs et cadres CFDT ; Albert Solié, ancien secrétaire général d'un comité régional CGT ; Mme Anne-Marie Thébault, épouse Lamy, ancienne secrétaire d'une union locale CGT.

Ministère de l'intérieur et de la décentralisation

Est promu *commandeur :*
M. Jean Schuhler, ancien commissaire de la République.

Sont promus *officiers :*
MM. Narcisse Bohnont, conseiller général du Gard, maire honoraire de Chamborigaud ; Philippe Denis, préfet, secrétaire général de la zone de défense de Paris ; Joseph Desmarescaux, président du tribunal administratif de Strasbourg ; Edmond Desouches, ancien député, conseiller général d'Eure-et-Loir, maire de Luce ; Elie Halimi, président et responsable d'organismes chargés des rapatriés ; Lucien Jeune, ancien maire de Château-neuf-du-Pape (Vaucluse) ; Jacques Maily, administrateur civil ; Jacques Mazel, préfet ; Jean Pinel, préfet, commissaire de la République de la région de Bourgogne, commissaire de la République du département de la Côte-d'Or ; Jacques Toulat, conseiller général honoraire, ancien maire de Chauvigny (Vienne) ; Henri Tournan, ancien sénateur, conseiller général du Gers, maire de Montadet.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Henri Barthelemy, vice-président du conseil général du Vaucluse, maire de Lourmarin ; Raymond Bayles, ancien adjoint au maire d'Angoulême ; Pierre Bouchaudy, vice-président du conseil général du Puy-de-Dôme ; Charles Boutry, ancien maire de Lurcy-Levis (Allier) ; Joseph Capion, président de section au tribunal administratif de Paris ; Marius Cartier, ancien député, conseiller général de la Haute-Marne, maire de Saint-Dizier ; Louis Charvoz, administrateur civil à la préfecture de police ; Maurice Corteggiani, directeur à la préfecture des Alpes-Maritimes ; Jules Cotan, ancien maire de Bengy-sur-Craon (Cher) ; Mme Madeleine Delalain, épouse Chassiau, animatrice de la vie associative et culturelle de Villenauxe (Aube) ; MM. Aubin Delile, vice-président du conseil général de la Haute-Garonne, maire de Pelleport ; Raymond Dematteis, contrôleur général de la police nationale à la préfecture de police ; Elie Fauque, ancien conseiller général des Alpes-de-Haute-Provence, ancien maire de Sisteron ; Joseph Fusilier, directeur de la Société France-Sélection ; Jean Gaffory, ancien conseiller général de la Corse-du-Sud, maire de Guagno ; Michel Germa, président du conseil général du Val-de-Marne ; Etienne Guillamet, ancien maire adjoint de Lorient ; Jean-Pierre Harris, conseiller général de la Nièvre, adjoint au maire de Nevers.

Georges Lacombe, sous-brigadier de la police nationale à Chaumont (Haute-Marne) ; Charles Lafont, ancien maire d'Ondres (Landes) ; Jean Lassalle, maire honoraire de Carcen-Ponson (Landes) ; André Lebon, ancien député, ancien conseiller général des Ardennes, maire honoraire de Charleville-Mézières ; Abel Maurice, maire de Livet-et-Gavet (Isère) ; Robert Miguet, préfet, commissaire de la République du département des Pyrénées-Orientales ; Marcel Paoli, adjoint au maire de Marseille ; Jean Potier, brigadier de la police nationale à la préfecture de police ; Bernard Raffour, sous-préfet, commissaire adjoint de la République de l'arrondissement de Segré ; Henri Rémondel, chef inspecteur divisionnaire de police, président de l'orphelinat mutualiste de la police nationale à Osmoy (Cher) ; Paul Risticoni, directeur de cabinet du préfet délégué pour la police du département des Alpes-Maritimes ; Alfred Saiegocki, commissaire principal de la police nationale, chef du groupement des compagnies républicaines de sécurité nº 1 à Paris-Ile-de-France à Vélizy ; Yves Souterène, chef de service de la police nationale ; Gilbert Thil, inspecteur général de la police nationale ; Emile Touati, président du consistoire israélite de Paris ; Jean Variet, ancien sénateur, conseiller général du Nord, ancien maire de Bourbourg ; André Villette, conseiller général du Val-de-Marne, maire de Fresnes ; Fernand Viratier, ancien adjoint au maire de Carbon-Blanc (Gironde) ; Charlotte Vincentelli, secrétaire d'administration principal.

Ministère de la justice

Sont promus *officiers :*
MM. Jean Bergeret, président de chambre à la cour d'appel de Paris ; Jean Brun, procureur général près la cour d'appel de Douai ; Mme Simone Ludwig, épouse Rozès, premier président à la Cour de cassation ; MM. Jean Martineau, président honoraire du tribunal de commerce de Paris, conseiller d'Etat en service extraordinaire ; Charles Moschetti, substitut du procureur général honoraire près la cour d'appel de Paris ; Daniel Rogé, avocat au barreau d'Angoulême, ancien bâtonnier ; Henri Saludo, avocat général près la cour d'appel de Paris ; Jacques Thery, conseiller d'Etat.

Sont nommés *chevaliers :*
Mme Geneviève Angibault, vice-président au tribunal de grande instance de Paris ; MM. Pierre Beaudet, premier substitut du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Bobigny ; Joseph Bedossa, avocat au barreau de Paris ; Maurice Billières, avocat général près la cour d'appel de Pau ; Marcel Bonnardeau, président du tribunal de grande instance de Valence ; Claude-Lucien Briançon, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Toulon ; Mme Agnès Cavellat, épouse Delaroche, conseiller référendaire à la Cour de cassation ; MM. Pierre Dallant, conseiller à la cour d'appel de Paris ; Paul Deisol, huissier de justice honoraire à Montpellier, ancien président de la chambre départementale des huissiers de justice de l'Hérault ; Antoine Gross, président de chambre à la cour d'appel de Colmar ; Jean Groux, maître des requêtes au Conseil d'État ; Louis Lépée, substitut du procureur général près la cour d'appel de Paris ; Lionel Levy, avocat au barreau de Charleville-Mézières, ancien président de la confédération syndicale des avocats ; Raoul Mayer, chef de service adjoint au service du compte rendu sténographique du Sénat ; Guy Marchand, avocat honoraire au barreau de Bressuire, ancien bâtonnier ; Claude Morel, président de chambre à la cour d'appel de Paris ; Jean-Guillaume Nicolas, président du conseil de l'ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation ; Joseph dit Joë Nordmann, avocat au barreau de Paris ; Jean Pascal, conseiller à la cour d'appel de Paris ; Jean-Pierre Peigné, vice-président au tribunal de grande instance de Créteil ; Paul Remond, conseiller à la cour d'appel de Besançon ; Jacques Ribs, conseiller d'État.

Ministère des relations extérieures

Personnel

Sont promus *commandeurs :*
MM. Xavier Daufresne de la Chevalerie, ambassadeur de France à Rome (Saint-Siège) ; Jean Herly, ministre plénipotentiaire, ministre d'État de la principauté de Monaco.

Personnel

Sont promus *officiers :*
MM. Emile Cazimajou, ambassadeur, chef de la délégation permanente de la France auprès de l'Organisation de coopération et de développement économiques ; Robert Hourcaillou, ministre plénipotentiaire à l'administration centrale.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Henri Bourveau, chancelier ; Jules Guillard, chargé de mission ; Jacques Le Chartier de Sedouy, ambassadeur de France en Jordanie ; Noël Museux, magistrat, directeur des services judiciaires de la principauté de Monaco.

Ministère de la défense

Est promu *commandeur :*
M. Jacques Bénichou, président-directeur général d'une société nationale.

Sont promus *officiers :*
MM. Maurice Dassaud, ingénieur technicien d'études et de fabrication ; Jacques Gambey, administrateur civil hors classe, sous-directeur ; Paul Ganguier, chef d'études au ministère.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. André Corvisier, professeur agrégé ; Didier Laurent, ingénieur sur contrat ; Mlle Henriette Luyer-Tanet, attaché de service administratif ; MM. Michel Mulleman, président-directeur général de sociétés ; Jean Roussel, directeur général adjoint d'une société ; Pierre Sabathe, sous-directeur dans une société ; Raymond Vandenbussche, attaché de service administratif.

Ministère de la culture

Est promu *commandeur :*
M. Jean Delannoy, cinéaste.

Sont promus *officiers :*
MM. Jean Carton, sculpteur statuaire, membre de l'Institut ; Lucien Hérard, écrivain, président d'honneur de l'atelier de création littéraire ; Bernard Mahieu, conservateur en chef aux Archives nationales ; Achod Malakian, dit Henri Verneuil, cinéaste ; Georges Prêtre, chef d'orchestre ; Claude Mauriac, écrivain, journaliste.

Sont nommés *chevaliers :*
MM. Charles Aznavour, auteur, compositeur, interprète, comédien ; Ralph Baum, producteur et directeur de production cinématographique ; Guy Chauvé, artiste lyrique, professeur de chant ; Bernard Dort, universitaire, critique littéraire, professeur au Conservatoire national d'art dramatique ; Mme Yvonne Giraud, épouse de Casafuerte, organisateur de concerts de musique contemporaine, ancienne violoniste concertiste ; MM. Antoine Grandmaison, libraire, président d'honneur du syndicat de la librairie ancienne et moderne ; Othon Kaufmann, donateur des musées nationaux ; Georges Lambrichs, directeur littéraire aux éditions Gallimard, écrivain, rédacteur en chef de la NRF ; Mme Madeleine Laporte, épouse Villard, conservateur en chef, directeur des services d'archives des Bouches-du-Rhône ; MM. Marcel Lupovici, metteur en scène, directeur de théâtre ; Yves Mathieu Saint-Laurent, dit Yves Saint-Laurent, couturier ; Fernand Meric, producteur et distributeur de films ; Paul Puaux, ancien directeur du Festival d'Avignon, ancien président du conseil d'administration de l'Opéra de Paris, conseiller auprès du ministre ; Mme Suzanne Rivière, épouse Laubeuf, musicienne, membre de jurys de concours, ancienne cantatrice ; M. François Schlageter, donateur des musées nationaux.

A suivre.

COMMUNICATION

Bertelsmann, numéro un européen des médias

II. — *Et maintenant, la télévision*

par ÉRIC ROHDE

Le groupe allemand Bertelsmann s'est taillé de beaux succès en France, notamment avec France Loisirs et *Prima* (*le Monde* du 25 avril). Il est aujourd'hui partie prenante dans les projets franco-allemands de satellites.

Faute de vendre des produits universels, on imagine qu'une multinationale donnant à la fois dans l'édition, l'impression et la distribution, se débrouille pour organiser la plus grande synergie possible entre ses différentes activités, que chaque filiale s'appuie sur les autres sociétés du groupe. *« Vrai et faux »*, déclare Gert Schukies de la direction.

Autant que le pluralisme éditorial, l'autonomie est arborée dans tout le groupe comme un dogme. Avec, cependant, des limites. De même que chaque filiale ne dispose pas de ses bénéfices, elles ne sont pas libres de leurs investissements. Les transferts de capitaux entre les multiples « centres de profits » sont savamment organisés et respectent les exigences d'un plan de développement étroitement contrôlé par l'état-major de Gütersloh.

Ainsi, les bénéfices du Leisure Circle Ltd. implanté à Londres, ou ceux de Editorial Grafinter SA, de Buenos Aires, peuvent-ils très bien servir à soutenir la production d'Inmusic Productions Inc., à Los Angeles, ou de Bantam Books of Canada, etc. Dispersés, les morceaux de l'empire sont loin d'êtres les pièces égarées d'un puzzle.

Coups de bistouri

Parti de rien, le chiffre d'affaires de Bertelsmann est de 171 millions de marks en 1960. Aux alentours de 700 millions de marks en 1969. Quinze ans plus tard, c'est presque le décuplement; 6,2 milliards de marks (exercice 1982/1983) ! Si l'expansion vertigineuse des années 70 (plus de 15 % par an en moyenne) a permis de financer les emprunts nécessaires à un développement gourmand en investissements — France Loisirs en est un bon exemple — le tassement brutal de la croissance à partir de l'exercice 1982/1982 (plus de 3 % par an seulement) a mis fin à l'euphorie. A l'instigation de Reinhard Mohn — dont ce fut la dernière action avant son départ volontaire de la direction opérationnelle (1) — le groupe s'est imposé un assainissement de sa gestion et un « new deal » stratégique.

Une réduction des coûts internes et une plus grande circonspection dans les engagements de dépenses ont permis en quelques années de doubler le ratio des bénéfices (159 millions de marks en 1982-1983) par rapport au chiffre d'affaires et d'amener la part des capitaux propres à 23 % au lieu de 20 % précédemment. Pour Bertelsmann, qui n'est pas coté en bourse, une certaine indépendance par rapport aux banques est vitale. Surtout lorsqu'on se prépare à une diversification dans les nouveaux médias qui s'annonce coûteuse.

« Il est pour nous impensable de ne pas être présent dans la télévision de demain. » C'est net. Pour Mark Wössner, le successeur de Reinhard Mohn, le câble et les satellites ne sont pas des opportunités mais une nécessité : *« Nous sommes une entreprise de médias; s'ils évoluent, nous devons évoluer avec eux. »*

La diversification audiovisuelle du groupe ne s'était pourtant pas engagée ces dernières années sous les meilleures auspices. La branche disques-films-cassettes est même la seule qui ait connu de réelles difficultés. Rien de bien inquiétant, certes, puisque qu'elle ne représente guère plus de 10 % des activités du groupe. Tout de même, il y a deux ans, son chiffre d'affaires frôlait encore les 600 millions de marks, on n'en prévoit pas plus de 400 millions cette année. D'où les quelques coups de bistouri opérés dans certaines filiales et l'élaboration d'un véritable plan d'attaque.

La chirurgie ? Des ablations bénignes : une division de production de cassettes-vidéo vendue à Agfa et la cession de 49 % des disques Arista à RCA aux Etats-Unis, assortie d'un accord industriel qui permettra au groupe de mieux rentabiliser ses capacités de pressage de trente-trois et de quarante-cinq tours, comme ses installations de disques compacts, de cassettes ou de vidéodisques en Allemagne.

Des broutilles presque, en regard de ce qui préoccupe vraiment Mark Wössner : la télévision privée. Le problème, c'est que en RFA — comme d'une façon générale en Europe, — le futur de l'audiovisuel est encore assez flou. Euphémisme en l'occurrence, tant le jeu engagé entre la Bundespost (l'équivalent de nos PTT), les länder (desquels dépend la politique culturelle) et les partis politiques reste truffé d'incertitudes. Logique avec lui-même, le groupe mise donc sur toutes les combinaisons, à défaut de connaître la gagnante. A commencer par les deux expériences les plus en vue actuellement en RFA : le projet-pilote de télédistribution par câble de Ludwigshafen (Rhénanie-Palatinat) et l'exploitation du satellite ECS-1.

Dans l'une comme dans l'autre, Bertelsmann pèse de tout son poids. A Ludwigshafen, il a pris une participation de 50 % dans le groupement privé qui va participer à la programmation du réseau. Quant au satellite européen, le groupe est partie prenante au consortium d'entretreprises privées qui a commencé à diffuser sept heures d'émissions à destination des câblodistributeurs existants déjà (représentant environ deux cent cinquante mille prises).

A chéquiers ouverts

Des projets qui concernent en fait un avenir assez lointain. Pour le géant de Gütersloh, il s'agit surtout de faire acte de présence et de participer au débat politique sur les modes d'exploitation des nouveaux médias, encore plus vif en Allemagne qu'en France. Pour Bertelsmann, le véritable enjeu à court et moyen terme est ailleurs. Dans le projet français de satellite de télévision directe TDF 1.

Aussi étonnant que cela puisse paraître. Mais moins surprenant lorsque l'on sait que l'administration allemande a fermé son propre projet, TV-SAT, au secteur privé. Du moins pour l'instant. Or, aux yeux des stratèges de Gütersloh, les satellites de télévision directe seront les vecteurs privilégiés pour un développement immédiat de programmes privés. Comment Bertelsmann s'est-il glissé dans le projet français, avec une chance — dont il faut dire qu'elle est bien réelle — de parvenir à ses fins ?

Le gouvernement français a engagé une négociation avec la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) pour faire participer cette dernière au financement du satellite TDF 2 qui devrait, placé sur l'orbite géostationnaire à côté de TDF 1, permettre les émissions en cas de panne (*le Monde* du 16 juin et du 8 décembre 1983). En l'état actuel des discussions, Paris est disposé à céder l'exploitation de deux canaux à la CLT en échange de sa contribution. Ce qui permet de la fixer à un niveau intéressant pour la France et au Luxembourg de travailler à une échelle évidemment beaucoup plus importante qu'avec un seul canal.

Or le grand-duché, par vocation, pense en termes européens et voudrait diffuser une chaîne en langue française, une autre en allemand. La CLT est prête. Depuis le mois de janvier, elle diffuse cinq heures par jour, un programme germanophone par la voie hertzienne classique sur ses régions frontalières avec l'Allemagne (un million et demi de téléspectateurs potentiels). Son nom : RTL-Plus. Une chaîne, financée à 40 % par Bertelsmann et à 60 % par la CLT, qui ne constitue qu'un banc d'essai pour le satellite.

En coulisse, les négociations se déroulent à chéquiers ouverts. Bertelsmann est prêt à mettre gros dans l'affaire. *« Jusqu'à 500 millions de marks par an en collaboration avec la CLT »*, dit Mark Wössner. Soit l'équivalent de la moitié des investissements que le groupe entend consacrer aux médias électroniques chaque année : entre autres banques de données, logiciels de micro-ordinateurs, etc.

Diversification stratégique pour la multinationale allemande, mais aussi tactique. Car l'enjeu pour elle c'est bien sûr de boucler la boucle bien connue en show-business : production-promotion, qui lui permettrait de relancer son secteur audiovisuel et de développer ses activités traditionnelles par de nouveaux moyens.

Pour Bertelsmann, le projet mené avec la CLT représente l'occasion d'une double synergie : au sein du groupe entre ses différentes activités complémentaires, en Europe avec un partenaire habitué à travailler à cette échelle en plusieurs langues. Le successeur du « tsar de l'édition » a-t-il — après le marché des clubs du livre et celui des magazines — trouvé une troisième « idée de génie » ? *« Bertelsmann*, explique Mark Wössner, *n'en est encore qu'à poser des aiguillages »*.

FIN

(1) Les parts de la Bertelsmann Aktiengesellschaft sont détenues à 42,65 % par la Reinhard Mohn Verwaltung-Gmbh 46,61 % par la Johannes Mohn-Gmbh (qui possède aussi 60 % de la Reinhard Mohn Verwaltungs-Gmbh) et 10,74 % par Gerd Bucerius, par ailleurs, propriétaire de l'hebdomadaire *Die Zeit*. Reihnard Mohn est le président du conseil de surveillance.

● *Ça m'intéresse.* — Une coquille a attribué dans le précédent article une diffusion de 70 000 exemplaires au mensuel *Ça m'intéresse*; elle est en réalité de 270 000 exemplaires.

INAUGURANT A CANNES LE XXe MIP-TV

M. Fillioud réaffirme la « complémentarité indispensable » entre le public et le privé

De notre envoyé spécial

Cannes. — *« Le service public a toutes les raisons d'être fier de son bilan. En trois ans, l'offre de programmes a augmenté de 15 % sur les deux chaînes nationales et a quadruplé sur FR 3, passant de six mille heures à plus de vingt-trois mille heures de programmes diffusés. »* Une fois de plus, M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, a saisi l'occasion du marché international des programmes de télévision (MIP-TV) pour s'adresser avant tout à la profession et parler, en particulier, au service public.

Il est vrai que le MIP-TV offre un singulier écho au récent débat que soulevait M. Pierre Desgraupes, président d'Antenne 2, à propos de l'avenir du service public. Nos trois chaînes de télévision sont noyées à Cannes dans une foule de producteurs de programmes, parmi lesquels les sociétés privées américaines se taillent toujours la part du lion.

Face à ce défi, le ministre a plaidé une nouvelle fois pour une libéralisation progressive et prudente dans l'esprit de la loi de juillet 1982. *« Non seulement la coexistence entre les deux secteurs, public et privé, est possible, mais elle est indispensable. Il y a entre l'un et l'autre complémentarité. Tout le problème est d'organiser la coopération et les échanges, de fixer les rôles, d'éviter les dérégulations brutales et meurtrières, de prévoir les équilibres à atteindre, développer les sources de financement et leur répartition. »*

Pour répondre à ceux qui s'inquiètent de la lenteur du processus, M. Fillioud a rappelé le lancement en novembre prochain de Canal Plus, la quatrième chaîne de télévision, et confirmé celui de la télévision par satellite un an plus tard. Au passage, le ministre précise que l'accord avec le Luxembourg pour l'exploitation par RTL d'un ou de deux canaux du satellite n'est pas exclusif d'autres solutions : *« Il va de soi que la France ne peut traiter qu'avec un partenaire renonçant à toute autre participation à un système concurrent. »* Un durcissement sensible de la position française devant la lenteur des négociations.

M. Fillioud a promis aux cent vingt maires de France intéressés par la télédistribution que les décrets sur le câble sortiraient sans délai après le conseil interministériel du 26 avril. Il a même relancé le dossier de la Régie française des espaces, pourtant fort discuté, en annonçant une expérience de télévision de service, ouverte aux partenaires privés, sur FR 3 Côte d'Azur pendant le Festival du cinéma à Cannes.

Mais l'évolution n'affecte pas que les nouveaux médias. Elle est à l'œuvre également dans le service public..., avec quelques difficultés. Pour les professionnels présents à Cannes, l'allusion du ministre *« au risque de la coproduction »* était parfaitement claire. France Media international, qui commercialise pour la première fois à Cannes l'ensemble des programmes des chaînes publiques, voit en effet une part de son patrimoine lui échapper par le biais de la coproduction. Les chaînes publiques abandonnent systématiquement les droits de commercialisation des émissions aux partenaires privés plutôt que de les céder à FMI. *« Une atteinte grave au patrimoine français »*, estime-t-on au secrétariat d'Etat, qui a chargé le Conseil national de la communication audiovisuelle d'une mission d'étude. *« La commercialisation des coproductions est la seule façon pour les sociétés privées de survivre »*, rétorquent les professionnels, qui entendent garder toute liberté dans leurs négociations internationales.

Il est vrai que, gênées par leur cahier des charges, et les restrictions budgétaires, les trois chaînes publiques n'ont pas aujourd'hui une grande marge de manœuvre. M. Fillioud en est conscient, et a plaidé pour que le gouvernement accorde *« aux sociétés de l'audiovisuel davantage d'autonomie et de responsabilités, en les considérant plus comme des entreprises industrielles et commerciales que comme des administrations soumises aux règles classiques de la procédure budgétaire, qui freinent le dynamisme et l'esprit d'initiative »*.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Mercredi 25 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Feuilleton : Dallas.
Katherine amoureuse de Bobby et Mark plus proche de Pam, dernières bonnes nouvelles de cette saga interminable.

21 h 25 Magazine santé : les allergies.
Emission d'I. Barrère et E. Lalou.
Les allergies respiratoires (asthme), dermatologiques et professionnelles, avec les professeurs Michel, spécialiste de l'asthme (Montpellier) ; Charpin, spécialiste du pollen des fleurs (Paris) ; David, membre d'Avenir de la recherche sur les allergies de l'Institut Pasteur (Paris) ; Benveniste, directeur de l'unité INSERM (Clamart).

22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Les enquêtes du commissaire Maigret.
« La Patience de Maigret », réal. A. Boudet. Avec J. Richard, J.-P. Kalfon, E. Margoni, C. Emmanuelle...
Maigret soupçonne un certain Palmari, truand et indicateur, à la tête d'une bande de casseurs de bijouteries. Palmari assassiné, le commissaire remonte la filière.

22 h Documentaire : La fontaine des innocentes.
De J. Schmidt, coprod. ministère de la culture.
L'itinéraire de trois adolescentes mal adaptées qui cherchent l'évasion à travers le vol, l'alcool, la drogue.

23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma 16 : La vie telle qu'elle change.
Scénario d'O. Quentin, réal. N.-M. André, production FR 3 Nord-Picardie. Avec F. Bergé, F. Josso, A. Poivre...
Tout irait très bien si Sophie n'avait déjà un autre homme dans sa vie : Antoine, son fils de quatorze ans, avec qui elle vit une complicité tendre et désinvolte. Commence la difficile coexistence d'Antoine, Thomas et Sophie : une mère, un enfant, un amant.

21 h 55 Journal.

22 h 15 Prélude à la nuit.
Suite rhapsodique pour violon seul, *d'A Jolivet, interprétée par D. Erlih.*

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE.

17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 11 Dessin animé : Belle et Sébastien.
17 h 40 Huckleberry Finn et Tom Sawyer.
18 h 4 La porteuse de pain.
18 h 30 Magazine : Destination vingt ans.
18 h 54 Atout Pic.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Le trésor des Hollandais.
19 h 50 Gil et Julie.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Musique : Disques de Radio France.
22 h 30 Nuits magnétiques : Le Nord au printemps.

FRANCE MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Quatuor à cordes en sol majeur* d'Albrechtsberger, *Quatuor à cordes nº 2* de Durko, *Quatuor à cordes en ré bémol majeur* de Dohnanyi, par le Quatuor Kodaly (A. Falvay, T. Szabo, G. Fias, J. Devith).

22 h 34 Les soirées de France-Musique : Feuilleton Hugues Guénod ; à 23 h 10, œuvres de Couperin, Webern, Chopin, Mouton, Schumann, Britten, Messiaen, Hoffmann ; à 1 h, Voix de femmes.

Jeudi 26 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 TF 1 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Objectif santé : Ordonnances et médicaments.
14 h Série : La croisière s'amuse.
14 h 55 Les choses du jeudi (et à 15 h 55).
15 h 30 Quarté, en direct d'Évry.
16 h 55 Images d'histoire. La marine entre 1914 et 1918.
17 h 25 Le village dans les nuages.
17 h 45 Série : Les secrets de la mer Rouge.
18 h 15 Presse-citron.
Magazine des adolescents.
18 h 25 Clip jockey.
18 h 50 Jour J.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Les petits drôles.
20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Marie Pervenche.
De P. Andreota. Avec D. Evenou, X. Saint Macary, F. Atkine, J. Négroni.
Devant un immeuble à double entrée, un chauffeur de taxi attend un client disparu brusquement. Assassiné ! Marie Pervenche enquête...

21 h 35 Magazine des arts : Domino.
Proposé par Teri Wehn Damisch.
Nouveau magazine qui propose une fois par mois de parler d'architecture, peinture, sculpture, arts graphiques, photographie, mode... Au sommaire de ce premier numéro : Bonnard, les cariatides, le métier de modèle.

22 h 30 Cinéma (quatre étoiles à la une) : Regards et sourires.
Film anglais de Ken Loach (1981), avec G. Green, C. Nicholson (v.o. sous-titré. N.)
A Sheffield, ville de la sidérurgie touchée par la crise, deux adolescents sortis de l'école ne trouvent pas de travail. L'un s'engage dans l'armée. L'autre vit une relation amoureuse difficile avec une vendeuse qui a des problèmes familiaux. Grisaille de la vie quotidienne, jeunes prolétaires sans espoir. Une chronique intimiste où les conflits individuels sont étroitement liés à la dépression économique. Le reflet exact du contemporain.

0 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : La vie des autres.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
Avec Mireille Nègre.

14 h 55 Téléfilm : Une étrange disparition.
Réal. A. Harvey, avec F. Dunaway, B. Davis, J. Sloyan...
Une sœur évangéliste des années 30, soupçonnée de tromperie et d'escroquerie, face à un procureur qui s'efforce d'établir la preuve d'un propre enlèvement maquillé en idylle amoureuse.

16 h 35 Magazine : Un temps pour tout.
De M. Cara et A. Valentini.
La chirurgie esthétique.

17 h 45 Récré A 2.
Pic Pic Pic : Mes mains ont la parole ; Latulu et Lireli ; Albatros...

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (INC).
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : La Saga du Parrain.
D'après M. Puzo ; réal. F. Ford Coppola.
L'attentat commis contre le Parrain donne lieu à une série de vengeances du fils aîné, Michael, qui passe aux actes dans une lutte effrénée contre le clan rival. Un grand film multiplié en feuilleton.

21 h 35 Magazine de l'information : l'espion qui venait de l'extrême droite.
Une enquête de A. Lévy-Willard sur les faces cachées de l'extrême droite européenne en France, en Angleterre et en Allemagne ; les réseaux de financement et les opérations terroristes de Bologne et Munich.

22 h 50 Journal.
23 h 10 Spécial coupes d'Europe de football.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Ciné-Passion : le Voyage en douce.
Émission de M.-C. Barrault.
Film français de Michel Deville (1979), avec D. Sanda et G. Chaplin.
Deux amies, l'une blonde, l'autre brune, l'une apparemment comblée, l'autre malheureuse en ménage, s'offrent trois jours de liberté, de caprices et de fantasmes, lors d'un voyage en Provence. Comédie littéraire, érotique, libertine, à laquelle une quinzaine d'écrivains, hommes et femmes, ont apporté des anecdotes, des images mentales. Élégance de la mise en scène, sensualité des images, suggestion des désirs cachés, frustrations du cœur. Et deux merveilleuses comédiennes.

22 h 15 Journal.

22 h 35 Prélude à la nuit.
L'Histoire du soldat, *de Stravinsky, interprétée par le London Sinfonietta, dir. R. Chailly.*

FR 3 -PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Histoire de France en BD.
17 h 11 Les retables brabançons.
17 h 40 A l'enseigne de la Gasconette.
17 h 50 Les cèpes.
18 h 10 Feuilleton : Dynastie.
18 h 54 Atout Pic.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Le trésor des Hollandais.
19 h 50 Gil et Julie.

FRANCE-CULTURE

7 h 2 Matinales : La naissance du jour.
8 h Les chemins de la connaissance : Italo Svevo ; à 8 h 33, St-Benoît Joseph Labre ; à 8 h 50, le sarment de lune.
9 h 5 Matinée de la littérature.
10 h 30 Le cri du homard.
10 h 50 Musique : Feuillets d'album... Robert Schumann, Paul Dukas (et à 14 h 50).
12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama : littérature latino-américaine.
13 h 30 Peintures et ateliers.
14 h 10 Un livre, des voix : « L'homme à la colombe », de Romain Gary.
16 h 3 Méridienne : adresse aux vivants ; (M. Angel Estrella) ; à 16 h 10, Enquête (politique culturelle des radios) ; à 16 h 55, Paroles ; à 17 h, Une journée de Pier Luigi Pizzi ; à 18 h 22, Intime conviction.
18 h 30 Feuilleton : La vie entre les lignes.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Les progrès de la biologie et de la médecine : la circulation extracorporelle.
20 h Les enjeux internationaux.
20 h 30 « La grande revue gothique », de N.-L. Bernheim et A. Arias. Avec J. Celliard, J. Daive, M. Maire...
22 h 30 Nuits magnétiques : création radiophonique.

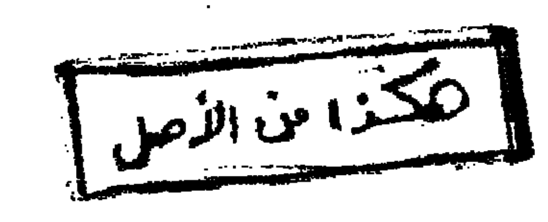
FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique : voix de femmes ; récital A. Varnay, E. Fitzgerald.
7 h 10 Actualité du disque.
9 h 5 L'oreille en colimaçon.
9 h 20 Le matin des musiciens : le dernier Haydn, la couleur Mozart.
12 h 5 Concert : œuvres de C. Bolling, Ellington, Rachmaninov, Liszt par C. Bolling, H. Billaut, pianos, J.-P. Alizy, basse, J.-L. Dayan, batterie.
13 h 32 Opérette-magazine.
14 h 2 Repères contemporains : J. Absil, P. Froidebise, A. Callaway.
15 h L'après-midi des musiciens : George Sand et la musique ; œuvres de Liszt, Smetana, Haydn, Chopin, Schubert.
18 h 5 L'imprévu.
19 h Le temps du jazz : feuilleton « la Chanson de Louis » ; intermède ; le bloc-notes.
20 h Concert (en direct du Grand-Théâtre de Genève) : « l'Italienne à Alger » de Rossini par l'Orchestre de la Suisse romande et les chœurs du Grand-Théâtre, dir. M.-W. Chung, sol. P. Montarsolo, A. Michael, G. Gasmo-rolli, J. Rawnsley, S. Toczyska, R. Gambell.
23 h Les soirées de France-Musique : œuvres de Bach, Boulez, de Falla, Webern, Marais, Rossini.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 25 AVRIL

— *M. Jean Poperen*, membre du secrétariat national du PS, est invité au journal de 20 h sur TF 1.
— *M. Jacques Barrot*, secrétaire général du CDS, est reçu au journal de 23 h sur TF 1.



PORTUGAL

La liberté an X

La « révolution aux œillets », c'était il y a dix ans. Il s'en est passé durant cette décennie ! Et pas seulement au Portugal. Le 25 avril 1974, c'était encore le temps de la détente. Peut-on imaginer que la gauche européenne non communiste verrait des mêmes yeux attendris que naguère l'« été chaud » de 1975 ? Certes, le renversement de toute dictature — fût-elle aussi vermoulue que le néo-salazarisme de Marcelo Caetano — est toujours une joie pour les démocrates ; il n'est pas indifférent non plus de vérifier, de temps à autre, que des capitaines peuvent être sensibles à d'autres valeurs que l'ordre : la liberté, par exemple.

Mais le fantastique dérapage que connut en quelques mois la « révolution d'avril », dans un pays charnière de l'OTAN, quelles incertitudes mondiales ne susciterait-il pas à l'heure des SS-20 et des Pershing-2 ?

Le Portugal de 1984 se débat dans des affres ordinaires : la crise économique y frappe durement, et en priorité les pauvres — qui sont ici plus pauvres que partout ailleurs en Europe de l'Ouest. Le Parti socialiste, qui a été au pouvoir près de la moitié du temps depuis avril 1974, a dû, comme ses homologues européens, faire l'apprentissage des dures réalités. Et décevoir les espérances de toute une partie de son immense clientèle initiale...

Le Portugal connaît une difficulté supplémentaire par rapport aux autres pays occidentaux : le cadre politique n'y est pas véritablement stabilisé. Certes, la ronde infernale des gouvernements — quinze en dix ans ! — est appelée à se ralentir, surtout avec la constitution, en 1983, d'une sorte de « bloc central » socialiste et social-démocrate. Mais la nature du régime — à l'anglaise ? à la française ? à l'américaine ? — n'est pas encore fixée, et cette incertitude ne laisse pas d'inquiéter.

Pourtant, tous les œillets d'avril ne sont pas fanés. Même si bien des Portugais regrettent d'avoir découvert que la démocratie ne va pas parfois sans laisser-aller, ils sont fiers de vivre politiquement à l'heure de tous les Européens. Et la liberté s'est peut-être plus profondément enracinée, au niveau local notamment, qu'une observation superficielle le laisserait croire.

Une récent sondage a montré, d'autre part, que les Portugais ne regrettent pas la décolonisation de « leur » Afrique, même si désormais ils se sentent, au moins inconsciemment, à l'étroit chez eux. Ces hommes qui, depuis l'époque des grandes découvertes, ont eu le monde pour frontière doivent se réaccoutumer aux modestes limites qu'une histoire très ancienne a léguées à leur métropole. Heureusement, un nouveau grand espace se profile sérieusement à leur horizon : la Communauté de l'Europe, dont Lisbonne pourrait devenir membre à part entière dès le 1er janvier 1986.

J.-P. C.

La démocratie se cherche encore

AH ! que la démocratie était belle sous le fascisme ! C'est sous cette forme parodique que l'on peut le mieux résumer le sentiment dominant au Portugal dix ans après la « révolution aux œillets » qui mit à bas un régime autoritaire vieux d'un demi-siècle. Chaque étape a eu ses mots-étendards : *libertade, revoluçao, socialismo* et *democracia*, qu'on clamait dans la rue ; puis, *revisao* ou *liberalisaçao*, qu'on prononçait plus sagement entre politiciens ou économistes. Le terme-clé du moment est sans aucun doute : *desencanto*. Certes, le désenchantement, la déception, ne sont pas monopoles portugais. Mais le phénomène atteint ici des dimensions insoupçonnables ailleurs. « *Une vraie gueule de bois* », commente cet universitaire qui a vécu en exil en France au temps du « marcelismo » — ces huit années de gouvernement de Marcelo Caetano, avatar bien vermoulu de l'« Etat nouveau » du « doutor » Salazar..

« *Le 25 avril 1974, vers 7 heures du matin, mon père est venu me secouer dans mon lit. J'ai vu qu'il pleurait. Mon fils, c'est la révolution, m'a-t-il dit. Je m'en souviens : il me l'a répété cinq fois !* » Militant antifasciste durant un quart de siècle, le père de ce jeune étudiant en droit de l'université de Coïmbre n'avait même pas eu ces quelques heures d'hésitation qu'ont connues la plupart des Portugais sur les intentions profondes des « capitaines d'avril ». Membre du « petit groupe d'amis » qui avait contribué à la fondation du Parti socialiste en 1973, il n'a pas perdu une minute avant de se lancer dans la bataille politique. Il n'a pas tardé non plus à se rendre compte que le PC entendait bien « *capter totalement la Révolution à son profit* ». Il ajoute : « *A la différence de certains qui, passés par le PC, en ont gardé une véritable inhibition à son égard, parfois retournée en un anti-communisme véhément, j'ai combattu sans complexe les prétentions hégémoniques du parti d'Alvaro Cunhal, tout comme je n'hésite pas à dire que je garde encore du respect pour une formation qui n'a jamais cessé de lutter contre le fascisme, même aux pires moments de la répression.* »

La combativité de cet avocat lui a valu d'être ministre de l'un des gouvernements dirigés par M. Mario Soares. Pourtant il a renoncé à briguer tout mandat électif sous la bannière du PS. « *Je suis un militant de base. C'est tout.* » Pourquoi ce repli ? Bien que reconnu homme de passion et militant actif, notre interlocuteur s'en explique avec pudeur : les Portugais, comme beaucoup, préfèrent laver leur linge sale en famille. Ses griefs, il les distille donc plus qu'il ne les étale : il n'y a plus de vie démocratique dans le parti ; le Parlement est devenu une chambre d'enregistrement ; l'alliance gouvernementale avec le PSD (1) tire le Parti socialiste chaque jour un peu plus vers la droite ; la démocratie portugaise est réduite à ses aspects les plus formels, « *tout à fait indispensables mais incapables de mobiliser le peuple* », etc.

Ce discours n'est pas isolé. C'est même le principal sujet d'étonnement de l'observateur revenant au Portugal après quelques années de constater la marginalisation de la quasi-totalité des grandes figures civiles et militaires de la révolution d'avril. Il ne reste plus, occupant désormais tout le devant de la scène, que le premier ministre, M. Mario Soares, et, paradoxe, M. Cunhal, le grand vaincu de 1975, invariablement fidèle à ses convictions anticapitalistes, anti-atlantistes, anti-européennes et prosoviétiques.

Pays légal, pays réel

Dans l'alliance gouvernementale passée l'année dernière entre le PS et un Parti social-démocrate orphelin de son fondateur et unique leader charismatique, Francisco Sa Carneiro, nul ne se reconnaît vraiment. Ni bien sûr la gauche ni, en dépit de tout, la droite, dont les sentiments sont assez bien démontrés par le repli hautain de M. Freitas do Amaral. Le fondateur du Centre démocratique et social (CDS) a abandonné la politique politicienne pour mieux, sans doute, se tenir en réserve de la République.

Le pays légal, représenté par la majorité parlementaire PS-PSD, ne trouve presque aucune approbation dans les diverses familles du pays réel : la crise économique frappe trop durement les classes populaires et même les classes moyennes qui ont appuyé largement le « bloc central » actuellement majoritaire pour que gardent encore quelque magie le vocable « socialisme » ou les apparitions publiques du leader naguère adulé ; cependant, la petite couche aisée du pays, qui vit très bien et fait des affaires, n'en regrette pas moins l'insuffisance des mesures de redressement prises par le gouvernement de M. Soares : si la récente réouverture de la banque et des assurances aux capitaux privés y est approuvée, elle regrette profondément le refus du PS de limiter quelque peu le droit de grève ou d'assouplir la législation sur les licenciements. Cette situation n'est pas unique en Europe. Mais la présence, à gauche du PS, d'un Parti communiste représentant le cinquième de l'électorat, maître incontesté de la puissante CGT portugaise, respecté de ceux-là mêmes qui le craignent le plus, introduit évidemment une solide variante dans le tableau.

Le PS, à l'évidence maître du jeu politique même s'il n'avait pas la majorité absolue à l'Assemblée, avait-il d'autre choix que la rigueur et l'alliance à droite ? M. Soares assure bien haut que non. L'austérité n'est pas seulement une imposition de ce Fonds monétaire international devenu au Portugal une sorte de loup-garou, comme dans un quelconque pays du tiers-monde. La crise mondiale est là, durement installée, en partie héritage de l'immobilisme ancien et certainement aggravée par les erreurs du « gonçalvisme » (2) et les excès de la période révolutionnaire.

Il n'y a pas deux politiques possibles, proclame M. Soares ; il n'y en a qu'une : la sienne, qui impose, il est vrai, de se serrer la ceinture durant quelque temps. Là encore, rien de totalement inédit. Avec quelques nuances toutefois. A la différence de tels de ses collègues européens, M. Soares n'éprouve visiblement aucune passion pour expliquer. Convaincu d'avoir, en 1975, sauvé, et lui seul, le Portugal du péril communiste, il s'est installé sur une sorte d'Aventin d'où, à la différence de naguère, il ne sort plus beaucoup. Il agit comme si ses lettres de créances de « *lutteur de la liberté* » le dispensaient de chercher encore les mots qui touchent autrui dans le malheur. Il ne consent même pas, dans le domaine international, à ces quelques gestes spectaculaires, à l'égard de l'Amérique latine par exemple, qui dédouanent une politique ouvertement atlantiste.

Si le prix des pommes de terre est ce qui requiert aujourd'hui l'attention du Portugais moyen, la classe politique se préoccupe, elle, de la succession, fin 1985, du général Eanes à la présidence de la République. Vu de loin, tout paraît simple : l'affrontement décisif aura lieu entre M. Soares et un candidat de la droite, par exemple M. Freitas do Amaral. Quelle que soit l'issue de la bataille, elle déterminerait évidemment une évolution « à la française » d'un système assez bâtard où le chef de l'État, quoique élu au suffrage universel, est davantage un arbitre qu'un acteur de premier plan. Vues de Lisbonne, cependant, les choses se compliquent sensiblement. On observe tout d'abord ce qu'il est convenu d'appeler le « phénomène Pintasilgo ». Mme Maria de Lourdes Pintasilgo, une forte personnalité conjuguant des racines profondément chrétiennes à un itinéraire politique nettement progressiste depuis 1974, a été projetée sur le devant de la scène en 1979 lorsque le président Eanes lui a confié la direction d'un gouvernement de transition. Depuis lors, conseillère écoutée du chef de l'Etat, elle caracole en tête des sondages. Un destin national ne lui est pas pour autant assuré. Bien que des progrès substantiels vers l'égalité des sexes soient une des conquêtes les plus évidentes de la « révolution aux œillets », les Portugais hésiteraient sans doute encore à voter pour une femme.

JEAN-PIERRE CLERC.

(Lire la suite page 20.)

(1) Parti social-démocrate, en réalité centriste.

(2) Du nom du colonel Vasco Gonçalves, qui dirigea quatre des six gouvernements provisoires de la période révolutionnaire.

« Comme un feu qui couve sous la cendre »

PAR-DELA les toits de Lisbonne, j'aperçois le Tage brumeux et lisse. Tout dans ce paysage me paraît familier. Décoloré, presque. Jour après jour mes yeux ont contemplé ce paysage nostalgique, cette ville appauvrie et vieillie, qui semble refléter la crise et le découragement. Pourtant, après un hiver rigoureux, le printemps est finalement arrivé. Mieux, avril est arrivé. Le paysage s'est transformé : ou bien est-ce mon regard qui le transforme ? Soudain, c'est la fête.

« Avril », c'est devenu le symbole du dynamisme inconscient d'un peuple qui ne veut pas se laisser glisser. L'immobilisme apparent de la société portugaise est le résultat de nouveaux courants qui s'agitent en profondeur. Car beaucoup de choses ont changé depuis la révolution aux œillets. Mais il faut être très attentif pour détecter, sous la pesanteur des statistiques et la lourdeur des analyses économiques, comme un grand feu qui couverait sous la cendre — non pour tout brûler, mais pour chauffer et éclairer.

Le Portugal de 1984 est, à première vue, le parfait théâtre d'une crise économique mondiale frappant un pays sous-développé situé à une extrémité de l'Europe. Une crise qui réduit au chômage des milliers d'adultes et de jeunes, qui détruit un appareil productif, d'ailleurs assez rudimentaire, qui bloque l'exploitation des ressources agricoles dont le pays dépend encore énormément.

Les liens de dépendance économique et politique à l'égard de l'étranger renforcent les mécanismes de l'endettement extérieur. La corruption s'installe. La bureaucratie s'étend. Les tendances centralistes tendent à se développer. La pratique politique s'adapte à cette situation. Les Portugais sont de plus en plus régis par une démocratie formelle assimilée à la seule lutte pour le contrôle du pouvoir. Un pouvoir souverain impose la discipline et applique les mesures réclamées par la crise.

Les énergies accumulées pendant tant d'années de lutte contre la guerre en Afrique et contre le fascisme se sont déchaînées en 1974 et 1975. Ce sont elles qui, aujourd'hui amorties, empêchent que le pays ne sombre dans une dépression susceptible de favoriser la restauration d'un régime autoritaire.

La création, en un temps relativement court, d'un appareil public de gestion démocratique a exigé du peuple portugais un énorme effort d'adaptation, d'apprentissage et de recherche. Il s'est vu obligé d'apprendre, à toute vitesse, les règles du jeu électoral. De faire la part des choses, entre le meilleur et le pire, à chaque consultation. Après un demi-siècle de fascisme, les Portugais ont repris le chemin des urnes : deux fois pour élire leur président, quatre fois pour désigner leurs parlementaires, et trois fois pour choisir leurs représentants municipaux.

Voter est devenu, également, le moyen ordinaire de choisir les organes de direction des institutions sociales : syndicats, écoles, administrations et associations les plus diverses. Et, même, pour résoudre des conflits entre groupes... Les structures hiérarchiques n'ont sans doute pas subi des transformations aussi profondes qu'on l'aurait souhaité.

TERESA AMBROSIO.

(Lire la suite page 18.)



LE visage rond et éternellement rayonnant que tous les Portugais avaient appris à connaître est devenu crispé, exagérément sévère. C'est un Mario Soares nouveau style qui gouverne. Fini les bains de foule qu'il aimait lui-même provoquer. Les visites aux librairies de la rue Garrett se sont considérablement espacées. De même les contacts avec la presse. Tous les journa-

MARIO SOARES

Un image nouvelle d'autorité

listes le reconnaissent : aucun autre premier ministre n'avait été d'un abord aussi facile. C'était il y a six ans. Maintenant, lorsque M. Soares estime avoir des informations à donner, il convoque, après les avoir soigneusement sélectionnés, quelques journalistes au Palais de Sao Bento. Fini le temps du copain, les accolades avec *« O Mario »*. Voici M. le premier ministre. Voici à nouveau le temps des dîners officiels en smoking.

Imbattable dans les meetings, inépuisable dans les campagnes électorales, exubérant et prolixe, M. Soares a certes accumulé un grand capital de sympathie, mais il n'a pas évité que sa popularité ne soit ternie par une impression de légèreté. *« Je l'aime bien, mais il n'est pas sérieux »* entendait-on fréquemment. Pour beaucoup de Portugais, il était l'exemple du politicien rusé, toujours prêt à nier une affirmation de la veille.

Reprise en main

Candidat plus que probable à la prochaine élection présidentielle, M. Soares a conclu, après sa victoire aux législatives d'avril 1983, qu'il avait devant lui deux ans et demi pour changer son image. Et, surtout, pour montrer sa force. Aussi s'est-il engagé, tout d'abord, à calmer les tensions au sein du PS. *« Les déclarations contradictoires des dirigeants socialistes perturbent l'électorat du parti. Il faut y mettre un terme »*, avait-il déclaré l'an dernier. Six mois après, c'était chose faite. Le congrès du parti, en octobre, marquait le virage. En échange d'une représentation honorable dans la commission nationale, la minorité socialiste acceptait de se taire. *Désormais, M. Soares serait le chef absolu, entouré d'une poignée d'adjoints fidèles, prêts à exécuter ses ordres.*

Deuxième étape : montrer que le gouvernement, sous sa direction, est le seul centre du pouvoir effectif. Aucun détail n'a été négligé pour ce faire. De longue date, le président de la République reçoit les premiers ministres chaque vendredi, afin d'être informé des affaires courantes. M. Soares a tenu à respecter la règle. Il se rend donc ponctuellement à Belem sans faire aucune déclaration à la presse : après tout, rien d'important ne s'y est passé ! Simple réunion de routine. Les éclats, les insinuations qui, récemment encore ponctuaient les relations entre ces deux dirigeants, sont terminés. Entre eux, il n'y a ni polémique ni dialogue, mais une indifférence de plus en plus appuyée. Le mandat du président ne touche-t-il pas à sa fin ? Les hypothèses de création d'un parti « eaniste » ne semblent-elles pas abandonnées ? *« Alors, demande-t-on dans l'entourage de M. Soares, pourquoi s'en inquiéter ? »*

En attendant le jour où le général Eanes quittera le « palais rose », on avance déjà le nom d'un successeur : Mario Soares. Affaire classée pour les intimes du leader socialiste. Ceux-ci n'imaginent décidément pas la moindre possibilité de succès des autres candidats dont les noms se succèdent dans les colonnes des journaux.

Étrangement, la détérioration de la situation économique du pays ne paraît pas modérer l'optimisme des « soaristes ». Ils expliquent : *« Nous avons hérité des gouvernements précédents une situation catastrophique qui nous a contraints de faire appel, une deuxième fois, au FMI. Les mesures adoptées ont été très dures. Mais ainsi nous pourrons ouvrir un peu le robinet peut-être au début de l'été. »*

Les manifestations contre l'augmentation du chômage et la détérioration du niveau de vie, ne semblent pas non plus constituer un problème pour M. Soares. Le 26 mars, une cinquantaine d'ouvriers de la métallurgie s'étaient présentés en bleu de travail devant la résidence officielle du premier ministre. Leur but : exposer le drame de cent mille travailleurs dont les salaires n'ont pas été payés depuis des mois. Ils se sont retrouvés au commissariat le plus proche : *« Il s'agissait d'une manifestation illégale, car elle n'avait pas été préalablement autorisée par la préfecture »*, a-t-on précisé officiellement. La même scène s'est reproduite le lendemain et le surlendemain.

L'autorité de l'État

Aussi, les représentants des travailleurs ont-ils décidé de changer de tactique. Au lieu de s'arrêter sur le trottoir qui longe les murs du jardin, ils ont commencé à circuler par petits groupes de trois ou quatre personnes. A leur cou, pendait une pancarte exigeant la justice pour leurs collègues privés de salaires. La télévision portugaise a rendu compte de l'événement. *« D'une façon partielle »*, selon le cabinet du premier ministre. Et les deux journalistes ont été suspendus de leurs fonctions...

Est-ce le signe d'une volonté de répression ? *« Non*, répondent les proches de M. Soares, *ce n'est qu'une preuve de notre détermination à consolider l'autorité de l'État »*. Et, pour éviter toute comparaison avec le régime d'avant le 25 avril 1974, on ajoute : *« L'autorité de l'État démocratique, bien sûr »*.

JOSE REBELO.

« Coimbre, 25 avril 1974 – 25 avril 1984 »

« POUR la première fois depuis un demi-millénaire que nous existons, les inscriptions de filles ont été plus nombreuses que celles de garçons à la rentrée dernière. N'est-ce pas là ce que l'on peut appeler une révolution ? » M. Rui Alarcao est visiblement satisfait de livrer cette information que l'administration de l'université de Coimbre, dont il est le recteur, vient juste de tirer de l'exploitation de ses statistiques. Ainsi le 25 avril 1974 a-t-il imprimé sa marque jusque dans cette vénérable institution – une des plus anciennes d'Europe – située à 200 kilomètres au nord de Lisbonne, presque au centre géographique du Portugal.

« Certes, ce n'est pas une révolution copernicienne, précise, en souriant, M. Alarcao. *Sur nos 12 500 étudiants, les garçons sont environ 6 150, et les filles 200 de plus »*. Mais on sent bien que, pour ce pays du sud, même s'il n'est pas méditerranéen, c'est là un de ces « petits faits » qui marquent davantage une époque que maints événements plus tonitruants. A l'image de toute cette « révolution portugaise », où la paille des gesticulations a parfois pu cacher le grain des évolutions profondes...

L'entrée en force des jeunes filles au sein de l'*alma mater* n'est pas le seul élément à porter au crédit du nouveau cours tel qu'il s'est manifesté à Coimbre. Ainsi, M. Alarcao peut-il se flatter d'être actuellement le seul des quatorze recteurs du pays à tenir sa fonction d'une élection à laquelle ont participé les quelque 15 000 personnes – en y incluant les enseignants et les employés administratifs – qui étudient ou travaillent à l'université. Pour un établissement sur lequel pesait, avant la révolution des œillets une suspicion de conservatisme, voilà qui n'est pas si mal.

M. Alarcao est-il un recteur heureux ? Oui, *« car le fait d'être élu plutôt que nommé donne des facilités considérables pour résoudre nombre de problèmes. »* Non car *« si le 25 avril a créé toutes les conditions pour favoriser la démocratisation de l'enseignement supérieur, la faiblesse des moyens que la nation a pu mettre à la disposition de l'Université limite considérablement l'ouverture aux enfants des classes sociales les plus modestes »*.

Ainsi vit l'antique établissement académique de Coimbre dix ans après la révolution d'avril. Coimbre si imbriquée à son université qu'on a pu parler, à son propos, d'une *« monoculture de l'étudiant »* ; Coimbre, dont le grand écrivain Miguel Torga a pu écrire qu'elle était une ville *« pleine de signification nationale »*, le *« centre spirituel de la petite patrie »* et l'*« atmosphère mentale du Portugal »*...

Un peuple transfiguré

Il n'y a pas eu ici les grands débordements qu'a connus la capitale, si l'on excepte, quarante-huit heures après le soulèvement des militaires, l'occupation des locaux de la PIDE, la police de l'ancien régime. *« Quelques-unes de leurs voitures ont été brûlées, et certains de leurs hommes ont été frappés »*, se rappelle M. Antonio Arnault, avocat de renom. *« C'est lamentable, mais peut-être était-ce inévitable après ce que les gens avaient souffert, ici comme ailleurs. »* Puis il y a eu, le 1er mai 1974, la plus grande manifestation de bonheur de l'histoire de Coimbre depuis, peut-être, le départ, cent soixante ans plus tôt, des troupes napoléoniennes qui l'avaient saccagée. » *Immense cortège dans les rues de la ville, explosion de joie collective et généralisée, défilé devant les forces de répression consignées dans leur quartier »*, note, dans son journal, Miguel Torga (1), qui observe malicieusement, quelques jours plus tard, que *« chacun, désormais, s'empresse de pointer »* à la révolution. Militant de toujours contre le fascisme, emprisonné, censuré dans son pays jusqu'au 25 avril 1974, le vieil homme nous reçoit aujourd'hui dans son modeste cabinet d'oto-rhyno-laryngologue, qui donne sur le vieux pont de Santa-Clara, l'artère aorte de Coimbre. C'est la première fois, assure-t-on, que ce « nobelisable » de soixante-dix-sept ans reçoit un journaliste. Miguel Torga, c'est avec l'Université, *« l'autre institution de Coimbre »*. C'est un monument national, que le président Eanes, et le premier ministre lui-même, M. Soares, ne dédaignent pas de visiter à l'occasion, pour entendre de rudes leçons. Miguel Torga est un peu, nous avait-on affirmé de toutes parts, *« la conscience du Portugal »*, un *« point de référence nationale obligatoire »*.

Il a été convenu que nous ne parlerions pas de politique. Nous parlons donc de Céline et de Julien Gracq, de Vasco de Gama, né dans le même village du Tras-Os-Montes que lui, et de Camoens, le plus grand des écrivains portugais, que le colonel Vasco Gonçalves avait, en 1975, souhaité voir retiré des programmes ! Miguel Torga nous lit ensuite plusieurs de ses *Poèmes ibériques*, sur Thérèse d'Avila, Miguel de Unamuno et Philippe II d'Espagne. Les mains qui tiennent le livre tremblent, mais la voix est ferme et forte.

L'écrivain a-t-il rencontré son collègue français Jean-Paul Sartre lorsque celui-ci est venu à Lisbonne apporter son salut révolutionnaire aux « capitaines d'avril », en 1975 ? Nous sortons un peu de la pure littérature... Le vieil homme extrait d'un invraisemblable capharnaüm de livres qui lui sert de bibliothèque un exemplaire de la dernière livraison de son journal. Il lit : *« Sartre. Un bienheureux qui avait réponse à tout et qui a fait ventre de tous les malheurs de l'époque. Cet homme d'une intelligence anaérobie s'est installé dans la crise des valeurs qui asphyxie le monde comme administrateur heureux des consciences malheureuses. Il a vécu soixante années glorieuses à parasiter l'angoisse. »* Pourquoi cette hargne ? Miguel Torga pardonne mal à Sartre d'avoir encouragé, par sa venue à Lisbonne, *l'« exhibitionnisme effréné »* de la révolution d'avril. Il lit, dans un précédent tome de son journal : *« Pauvres Portugais. Ils sont toujours à quatre pattes devant le premier étranger venu. »*

Le meilleur jour, pour lui, fut sans doute celui des premières élections libres, le 25 avril 1975 : *« C'est, au cours de ces cinquante années d'exil, à l'intérieur, la plus grande consolation civique que j'aie jamais connue. C'était touchant de voir la conviction, l'élan, l'assurance, la dignité avec lesquels la foule des électeurs est allée aux urnes, tout un chacun bien conscient d'être porteur d'une précieuse et invulnérable richesse : son vote, son opinion, sa détermination. On aurait dit un peuple transfiguré... »* Quelques jours plus tard, il note : *« Le peuple serait réactionnaire. Pauvre peuple ! Même de ses réflexes de défense on veut le dépouiller. »*

Le 25 avril 1974 a-t-il été une révolution ? *« Non. Ce fut une conspiration. Les militaires nous ont rendu ce qu'ils nous avaient eux-mêmes pris en 1926 : la liberté. Alors, il n'y a pas à les remercier trop. Les chefs des partis politiques sont arrivés ensuite, pour prendre la situation en compte. Qui, dans ces conditions, aurait bien pu mûrir ce projet culturel immense à quoi l'on donne le nom sacré de « révolution » ? C'est notre provincialisme, aidé par l'attention brouillonne du monde, qui a donné à ce modeste événement une dimension universelle. »*

Retour aux traditions

Tout un débat a eu lieu à Coimbre à propos des « traditions ». Celles de l'Université sont riches et anciennes, appuyées sur les « statuts » du roi Sébastien, en 1559, réformés au dix-huitième siècle par le marquis de Pombal, le reconstructeur de Lisbonne après le grand tremblement de terre de 1755. Le port, par exemple, de la cape et de la redingote noire, qui distingue depuis des siècles les étudiants de Coimbre, était-il *« réactionnaire »* ?

M. Antonio Arnault nous explique : *« Jusqu'à l'avènement de la République, en 1910, la* capa *et la* batina *étaient des symboles quasiment monarchiques, puisque, pour l'essentiel, c'était les fils des grandes familles qui fréquentaient l'université. Puis, avec l'arrivée des couches bourgeoises aux études supérieures, ce costume est devenu une démonstration d'attachement à la démocratie : tous égaux, riches et pauvres, dans un même uniforme ! Seuls les nobles venaient, désormais, en costume de ville. Puis, en 1969, pour protester contre la politique de Marcelo Caetano, l'ensemble de la communauté universitaire a décidé de renoncer, jusqu'à l'avènement de la démocratie, au port de la cape et de la redingote. Mais, après le 25 avril 1974, le PC a décrété que tout cela était réactionnaire, et, durant quelque temps, on a fait la chasse aux traditions. Même le fameux «* Fado *» de Coimbre, dont le contenu politique protestataire irritait fort le régime salazariste, a été banni. Même le club de football – l'Academica – a périclité, parce que ce sport était «* l'opium du peuple *»... Puis, en 1979, à nouveau, quelques étudiants ont recommencé à donner des sérénades à la guitare dans les rues de la ville. Il fallait voir la joie des gens ! Depuis lors, on est revenu à une plus saine appréciation des choses, et l'on voit même aujourd'hui des étudiantes porter la cape à l'université. »*

M. Alarcao, confirme : *« Tout une part du prestige de Coimbre vient de ses traditions. Pas seulement le port de la* capa *et de la* batina, *mais l'organisation des étudiants en communautés de vie dénommées, ici, «* républiques *», ou la tenue de grandes cérémonies de rentrée ou de remise des diplômes. A mon avis, il faut soutenir les traditions qui le méritent et faire évoluer les autres. Je m'y emploie autant que je le puis... »*

Interrogé sur ce problème, Miguel Torga répond par une sorte de pirouette : *« Dans un livre, j'ai écrit sur Coimbre : «* Aucune invention, aucune idée, aucune théorie n'est née ici. *» Et, pourtant, de l'université de cette ville sont sortis Camoens, Eça de Queiroz, Garrett, tous les grands écrivains portugais. Comment expliquer cette contradiction apparente ? C'est que l'esprit se pose en s'opposant, comme il est bien connu. Vive, donc, la tradition contre qui jaillit toujours la subversion ! »*

Sous les fenêtres de Miguel Torga, le fleuve Mondego roule ses eaux blondes. Son unique pont, qui occupe le même emplacement depuis mille ans, est aujourd'hui le lieu de fameux embouteillages. Bientôt, l'autoroute arrangera tout cela. Sur l'autre rive, on aperçoit les restes de la vieille église Santa-Clara, où fut un temps enterrée Ines de Castro, « la reine morte », assassinée à Coimbre sur l'ordre du roi Alphonse V. Dans la salle d'attente du docteur Rocha – Torga est son nom de plume – un bébé amené en consultation par sa mère commence à donner des signes d'impatience. A Coimbre, cité millénaire, qui fut la première capitale du Portugal, lorsque Lisbonne était encore arabe, la vie continue.

J.-P. C.

(1) *En franchise intérieure*. Aux éditions Aubier-Montaigne.

« Comme un feu qui

(Suite de la page 17.)

Dans certains domaines, le pouvoir reste rigidement stratifié. Mais l'exercice de la démocratie, l'application, ici et là, de principes de commandement collégial, ont certainement modifié en profondeur la mentalité des Portugais.

La découverte, par le biais de la démocratie, d'un décalage entre les proclamations et les actes de beaucoup de candidats, de beaucoup d'élus, a provoqué des frustrations. Celles-ci, paradoxalement, jouent un rôle mobilisateur : elles fédèrent des énergies autour de nouveaux projets, elles contribuent à maintenir, dans de larges couches de la population, les aspirations issues de la révolution d'avril et à valoriser les personnalités qui les incarnent.

La démocratisation du pouvoir politique à l'échelle régionale – celle où les populations peuvent mesurer plus directement leurs capacités à gérer le bien commun, sans compter sur des appuis techniques et financiers extérieurs – a démontré l'existence, dans nombre de localités, de grandes réserves de confiance dans l'action commune.

Maintes municipalités ont ainsi entrepris d'ouvrir des routes, de moderniser les réseaux de distribution d'eau et d'électricité, de construire des écoles. Des associations indépendantes des partis sont apparues un peu partout. Leur but : promouvoir la culture populaire, défendre l'environnement, sauvegarder le patrimoine local. Enfin, on a assisté à une certaine socialisation de la vie sur les lieux de travail, grâce au développement de l'activité syndicale et à la participation des travailleurs aux organes de gestion.

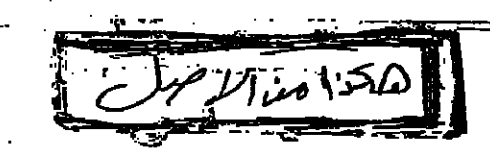
Cette expérience qui visait à *« préparer l'avenir avec nos propres mains »*, comparée à l'inefficacité de l'administration centrale, a permis l'apparition de dirigeants politiques beaucoup plus proches des populations et beaucoup moins dépendants des appareils des partis. Elle a renforcé l'esprit critique à l'égard des responsables politiques nationaux, le rejet du sectarisme et l'ouverture à de nouvelles formes d'organisation.

Un défi : l'intégration

Parallèlement à la consolidation du pouvoir régional, un autre élément a contribué de façon décisive à cette véritable révolution des habitudes de vie et des relations sociales qu'ont connue les communautés : l'arrivée de nouveaux habitants. A la suite de la décolonisation, en effet, des centaines de milliers de rapatriés ont débarqué à Lisbonne. On avait d'abord craint que ce retour massif, inattendu, tragique, ne contribue à accentuer l'instabilité du pays – et ce d'autant qu'aucun dispositif d'accueil n'avait été prévu. En outre, la crise dans des pays européens poussait des émigrés à revenir vers leurs villages d'origine.

De fait, beaucoup ont quitté la France et l'Allemagne, accompagnés de leurs enfants. *« Émigrés de la seconde génération »*, auxquels le nouveau Portugal démocratique semblait soudain ouvrir ses portes et offrir de meilleures conditions d'avenir.

En quelques années, la population portugaise a ainsi augmenté de plus d'un million d'habitants. Dans une période politiquement et économiquement très perturbée, l'intégration de contingents aussi vastes de Portugais, porteurs de mentalités, d'aspirations et de passés tellement divers, était un défi considérable. Sa réussite n'a pas, encore, à ce jour, été complètement analysée. Mais le succès de l'intégration s'explique largement par l'énorme capacité d'initiatives des individus, leur sens de l'organisation et de la solidarité, peut-être puisés à leurs difficultés antérieures. En tout cas, on ne peut



هكذا من الأصل

« J'étais à Paris »

ÉTAIT-CE vrai ? On s'était réuni un peu partout, autour des postes de radio. Il y avait les « mordus », avec des appareils qui « attrapaient le Portugal ». On se regardait avec un sourire. Pour une fois, on ne discutait pas. Les nouvelles, les déclarations, les appels se succédaient rapidement... Pourtant, on savait depuis plusieurs mois que ça allait venir. A Paris même, ou en banlieue, j'avais pris part aux dernières réunions au plus haut niveau. Présents : Soares, Cunhal. Les communistes n'étaient pas très pressés. Ils ne précipitaient rien. Ils auraient encore attendu, encore fignolé. Le fruit ne leur paraissait pas mûr. C'est avec difficulté que l'on avait pu insérer dans les communiqués communs les paragraphes exprimant notre accord avec la « solution militaire ».

Nous avions frappé aux portes de nos meilleurs contacts, français, allemands... Nous leur avions juré que les dés étaient jetés. Nous avions donné nos raisons, fourni les preuves. Ils étaient demeurés incrédules. Il était très difficile de placer un entrefilet dans les journaux, même les plus sympathisants. Cette attitude nous désespérait. Maintenant l'événement était là, et nous éprouvions de la difficulté à y croire nous-mêmes.

Nous ne connaissions pas la date exacte ; nous ignorions le message véhiculé par la chanson *Grandola, Vila Morena*. Elle commençait par reproduire les bruits de la moisson, avant que la voix de Jose Afonso ne se fasse entendre. La réception n'était pas nette : nous les avions pris pour un martèlement de bottes militaires. Cela nous avait paru du goût le plus détestable. En fait, c'était un hymne de fraternité. Pour une fois, la presse étrangère ne parlerait plus que du Portugal...

Ceux de la première ligne sont partis aussitôt : Mario Soares, Ramos da Costa... C'était le « train de la liberté ». Sur le quai de la gare d'Austerlitz, plus habituée aux arrivées massives qu'aux départs de Portugais, l'obscur Ayala, antifasciste d'un courage exemplaire, scandait comme un possédé : « Victoire, victoire ». Il avait tout misé chaque fois, sur tout homme, toute organisation se promettant de renverser la dictature. Pendant tant d'années, l'opposition avait poussé le rocher qui toujours redégringolait. Enfin, il venait d'écraser sous son poids la plus ancienne dictature du monde.

Quelques-uns devaient rester. J'avais dit à Soares que j'accourrait à son appel. Mais il y avait en France un million de Portugais : on venait de dépasser le chiffre de l'émigration algérienne. Ceux qui avaient pourtant rejeté ou fui mai 68 répondaient maintenant, partageant l'espoir. Bientôt le MFA leur rendrait visite. Les associations se multipliaient, les humiliés élevaient la voix. Il fallait changer le type de relations dans les consulats, donner une physionomie nouvelle à l'ambassade, faire réadmettre le Portugal à l'UNESCO, empêcher quelque résurgence de la police politique (PIDE) qui n'était pas sans liaisons à l'étranger et qui connaissait le terrain. Je fus donc nommé comme premier ambassadeur du Portugal libre en France.

Les responsables restés à Paris sont vite devenus le centre de tous les intérêts. Partis, mouvements, personnalités, journalistes, venaient aux nouvelles, interrogeaient, apprenaient le Portugal, voulaient y aller. Nous étions porteurs d'un espoir. François Mitterrand venait de perdre l'élection présidentielle. Devenus le théâtre du monde, nous recevions plus que la charge de ranimer la flamme : celle de bâtir chez nous un socialisme inédit — la rose sans épines.

D'autres appuis

A Lisbonne, place du Rossio, autour de la statue de Pedro, notre premier roi libéral, libertaires et gauchistes de nationalités diverses tenaient une sorte d'assemblée perpétuelle ; mais nous avions besoin d'autres appuis. J'ai contacté Pierre Mendès France. En juin, j'ai accompagné à Lisbonne, Porto et Coimbra, Louis Mermaz, Robert Pontillon... Michel Rocard s'y est rendu peu après. Un peu plus tard, Pierre Mauroy. Le Parti socialiste portugais pouvait compter sur la solidarité sans faille du PS français.

A la première fête de *l'Humanité* après la révolution, la présence portugaise était importante. Les discours communistes étaient très modérés. J'ai assisté au débat sans intervenir dans le public. Quelqu'un s'est étonné : au Portugal, on sentait beaucoup plus l'omniprésence du Parti socialiste, que les initiatives du Parti communiste. Un haut responsable du PC lui répondit qu'il n'y avait pas compétition ; il reprocha autre chose aux socialistes : nous n'étions pas, surtout à l'extérieur du gouvernement, suffisamment solidaires du général Spinola, président de la République ! Je crois me rappeler que la même opinion fut imprimée dans un numéro de *l'Humanité Dimanche*.

Les 30 septembre, le général Spinola renonçait à sa charge. Encore une fois, Mario Soares, venu à Strasbourg, devait apprendre en France une nouvelle aussi importante. Il rentra aussitôt à Paris. Je l'ai accompagné à l'aéroport... La première phase de la révolution était terminée.

Dix ans sont passés. Les commémorations officielles ne vont pas sans contestation. Mais quel événement historique est susceptible d'une seule lecture ? Le pis serait que, comme par le passé, les étrangers à l'écoute ne perçoivent du Portugal que voix à l'unisson ou, pis, le silence.

A. COIMBRA MARTINS,
ministre de la culture.

Peu de galons pour les capitaines d'avril

ILS ont pris le pouvoir un beau matin d'avril. Ils ont démis presque tous leurs généraux. Ils ont fait confiance aux partis politiques, aux civils. Ces « spécialistes » de la démocratie « feraient le reste ». Politiquement inexpérimentés, généreux, idéalistes, ils se sont divisés, affrontés. En 1983, après la dissolution du conseil de la révolution, ils ont repris le chemin des casernes. Seul un petit nombre d'entre eux, passés de l'active à la réserve, demeurent « dans la politique ». Certains sont dans les affaires. La plupart font ce qu'ils faisaient il y a dix ans : ils obéissent aux ordres des généraux. Mais ces généraux, ce sont eux qui les ont promus !

Avoir été un membre actif du Mouvement des forces armées n'est pas, dans le Portugal de 1984, une bonne référence. Les officiers encore jeunes, responsables du coup d'Etat qui a mis fin à la dictature, ne vivent pas la joie censée inonder les vainqueurs. Ils sont aux postes les plus divers. Mais rares sont ceux qui bénéficient d'une situation confortable.

Nommé gouverneur de Guinée-Bissau au lendemain de la révolution d'avril et, quelques mois plus tard, chef d'état-major de l'armée de terre, Carlos Fabiao a obtenu, en raison de ses fonctions, sa quatrième étoile de général de corps d'armée. En 1983, il est passé dans la réserve avec le grade de lieutenant-colonel : celui qu'il avait en 1974. Actuellement, c'est un modeste journaliste dans une petite revue qui s'occupe de problèmes du tiers-monde.

Responsable du système de transmissions lors des opérations du 25 avril 1974 et du 25 novembre 1975, Garcia dos Santos a, quant à lui, atteint le grade de général par ancienneté. Il est, donc, inamovible. On lui reproche pourtant, dans l'armée, ses liens d'amitié avec le président de la République. Résultat : il attend à son domicile qu'une mission compatible avec son grade lui soit confiée. Telle est, également, la situation de l'amiral Rosa Coutinho, ancien membre du conseil de la révolution et ancien haut commissaire en Angola, maintenu dans une position incertaine depuis des années.

Retour à l'école

Cette situation, quelque peu caricaturale, de nombreux officiers du MFA est illustrée par la fréquentation d'un cours à l'Institut des hautes études militaires. Cette institution a pour objectif de former des officiers pour des postes supérieurs de la hiérarchie. Parmi les « élèves » qui s'y sont inscrits en 1984 afin d'accéder aux fonctions de commandant, figurent des militaires dont les noms sont associés aux événements les plus importants que le Portugal a connus durant la dernière décennie.

Salgueiro Maia, par exemple. C'est lui qui, le 25 avril, a arrêté le premier ministre, Marcelo Caetano. Devenu, avec Otelo Saraiva de Carvalho, l'un des symboles de la « révolution aux œillets », il a conservé le commandement d'une unité jusqu'en octobre 1976. A la suite de la « normalisation » politique, ce capitaine a été placé dans une obscure section de l'état-major. Puis on l'a nommé directeur d'une prison militaire : âgé de trente-neuf ans, il reprend maintenant ses études en vue d'une promotion.

Mais l'« élève » le plus célèbre de ce cours est, sans doute, Vasco Lourenço, membre très influent de la commission de coordination du Mouvement des capitaines. « O Vasco », comme il est connu dans tout le pays, a fait partie du conseil de la révolution depuis sa constitution, début 1975. Avec le grade de général à quatre étoiles, il a été commandant de la région militaire de Lisbonne de novembre 1975 à avril 1978. A ce titre, il contrôlait la structure militaire la plus importante du pays. Mais tout ce pouvoir ne lui a pas servi à grand-chose, au moins pour ce qui touche à sa carrière. Il s'ennuie à l'Institut des hautes études militaires...

Surprenante aussi est la trajectoire du capitaine Marquès junior. A la tête de son unité basée à 30 kilomètres de Lisbonne, il a marché sur la capitale pour appuyer les insurgés. Benjamin, à vingt-sept ans, du conseil de la révolution, il a été décoré, en 1982, de l'ordre de la Liberté par le président de la République. Après l'extinction du conseil de la révolution, il est revenu dans son ancienne unité. Dix ans après, il conserve le même grade et il exerce les mêmes fonctions. A Mafra, il instruit les jeunes recrues et veille à l'hygiène de la caserne.

Enfin, beaucoup d'officiers ont été placés dans la réserve et travaillent dans des entreprises privées ou subsistent grâce à leur maigre retraite. Dans un petit village du Tras-os-Montes vit, ainsi, le général Pires Veloso qui, en 1975 et 1976, était surnommé le « vice-roi du Nord », tant était grande son influence dans la région.

Brève, très brève est la liste des militaires d'avril qui jouent encore un rôle politique. C'est le cas du commandant Mário Tomé, qui appartient au secrétariat de l'Union démocratique populaire, petite organisation politique d'extrême gauche. Quant aux lieutenant-colonels Victor Alves et Melo Antunes, ils sont, respectivement, conseiller du président de la République et membre du Conseil d'Etat. L'un comme l'autre risquent de perdre sa place après les élections présidentielles de 1985.

Et Otelo ? L'ancien chef opérationnel du Mouvement des capitaines, ancien général, ancien conseiller de la révolution, a connu sans doute le destin le plus mouvementé de tous. Deux fois emprisonné en 1976, placé d'office dans le cadre de réserve en 1979, réintégré en 1983, il exerce maintenant des fonctions tout à fait bureaucratiques à l'état-major. Alors qu'on célèbre le dixième anniversaire de la « révolution aux œillets », Otelo Saraiva de Carvalho s'est vu interdire toute déclaration. Mais rien n'abat Otelo : éternel optimiste, grand naïf, il profite de chaque période électorale pour réapparaître. Candidat aux présidentielles de 1976, il a recueilli 16,5 % des voix. De nouveau candidat, en 1980, il n'en a obtenu que 1,5 %.

Des origines modestes

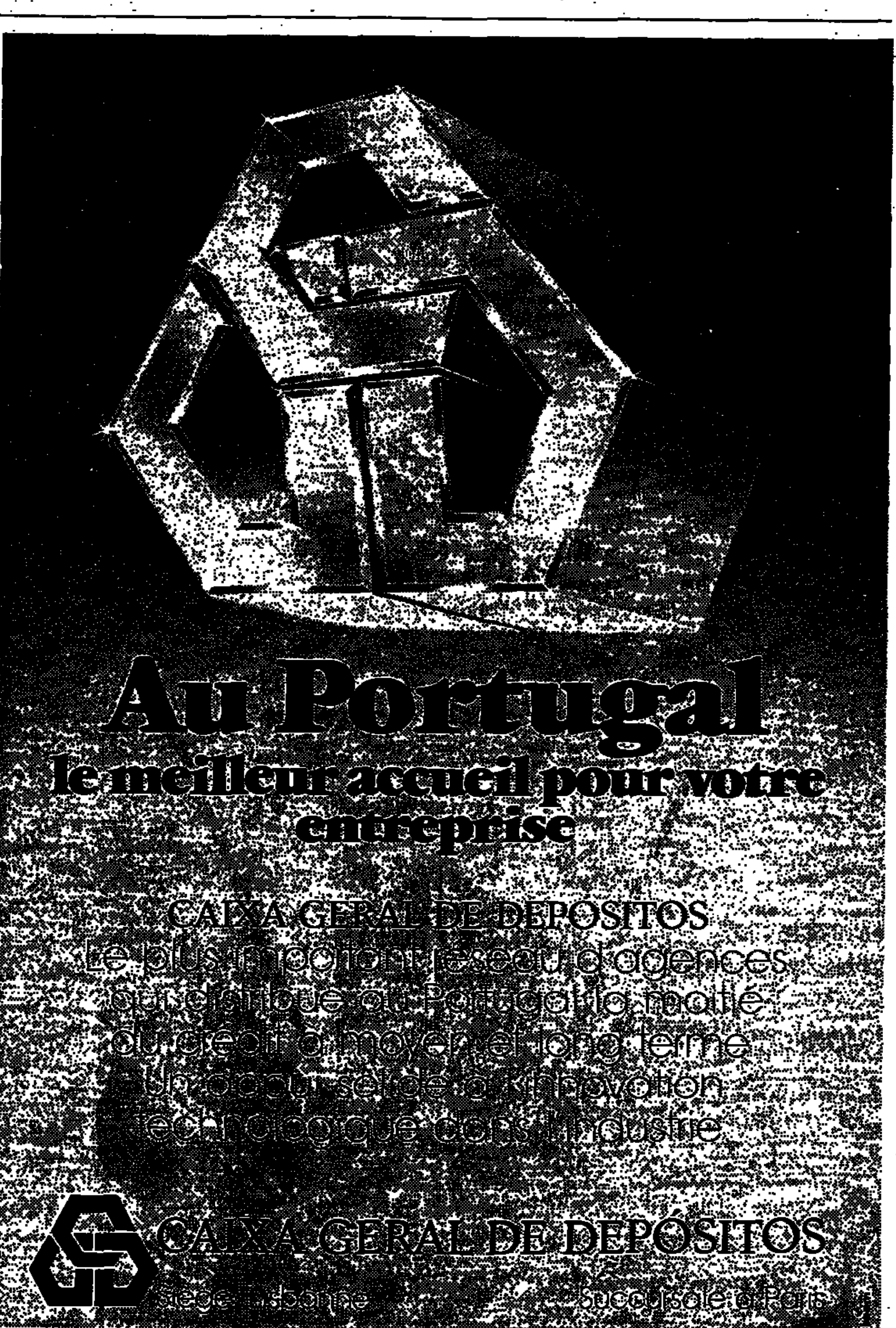
Lors de la révolution, le commandant Eanes était en Angola. Revenu peu de temps après, il est nommé par Spinola directeur des programmes de la télévision. Il en devient, en septembre 1974, président du conseil d'administration. Accusé d'avoir collaboré avec les militaires de droite qui, le 11 mars 1975, avaient attaqué le régiment d'artillerie de Lisbonne, il donne sa démission de la télévision et exige une enquête. Réhabilité, il est intégré à l'administration du conseil de la révolution. Adversaire décidé du premier ministre, le général Vasco Gonçalves, il s'engage à fond aux côtés des officiers modérés, le 25 novembre 1975. C'est lui qui, du siège des commandos d'Amadora, dirige tactiquement les opérations. Vainqueur, son prestige augmente. Il remplace Carlos Fabiao à la direction de l'état-major de l'armée de terre. Soutenu par les socialistes, les sociaux-démocrates et les démocrates-chrétiens il est porté sans difficulté à la présidence de la République. Une élection de maréchal, en somme ! De tous les officiers qui se sont distingués, il est le seul à qui le système garantit une rente : en tant que président, il aura droit à un siège à vie au Conseil d'Etat.

De quelle argile sont-ils faits, ces officiers qui ont respecté aussi fidèlement leurs convictions romantiques ? « *Il est pour moi extrêmement difficile de retourner à la caserne après avoir connu ce que j'ai connu, après avoir vécu ce que j'ai vécu*, avoue un des capitaines d'avril. *Mais je sais*, poursuit-il, *que des centaines de mes camarades avaient autant de raisons que moi d'occuper les postes que j'ai occupés. Ayant partagé le pouvoir, au plus haut niveau, ce n'est certes pas de bon gré que je passe mon temps à vérifier si la caserne est en ordre, les lits des soldats bien faits ou les toilettes propres. Mais je suis à nouveau parmi mes camarades.* » Parfois, pourtant, lorsque ce même capitaine rentre à la maison, il apprend qu'on a téléphoné du palais pour lui demander d'aller prendre le café avec le président...

Des universitaires penchés sur l'analyse du comportement des militaires portugais qui ont participé au coup d'Etat de 1974 attribuent à leur origine modeste leur désintéressement et leur capacité d'adaptation au renversement de situations. La plupart d'entre eux appartiennent plutôt à des familles de petits ou moyens agriculteurs, de commerçants, d'artisans, qui voyaient dans la carrière militaire une forme de promotion. Lors de leur admission à l'école militaire, les exigences sociales d'antan n'étaient plus à l'ordre du jour. La guerre en Afrique venait d'éclater, et les familles les plus puissantes envisageaient pour leurs enfants un avenir moins dangereux et plus rentable. La petite et la moyenne bourgeoisie étaient, ainsi, invitées à prendre la relève.

Fidèles à leur terre natale, les jeunes officiers retournaient en général au pays lorsqu'il s'agissait de choisir leur épouse, souvent une ancienne camarade de lycée qui avait fini ses études d'institutrice ou d'infirmière. Cette origine sociale expliquerait la décision des « capitaines » de s'opposer à leurs généraux, puis leur détermination à ne pas se laisser éblouir par les hautes fonctions qu'ils ont été appelés à exercer et, enfin, leur courage, simple et tranquille, à reprendre le chemin de la caserne.

CESARIO BORGA.



couve sous la cendre »

créditer de cette réussite l'aide officielle : celle-ci n'a pas dépassé les mesures ponctuelles.

Celui qui visite aujourd'hui les zones rurales de l'intérieur du pays, en particulier dans le Nord, traverse fréquemment de petites villes en pleine expansion. Il s'agit d'une croissance spontanée, non planifiée. Ces rapatriés, ces anciens émigrés, souvent aidés par les populations locales, n'ont pas attendu la définition à Lisbonne des « *grandes orientations globales* » pour passer à l'action. Les maigres crédits accordés aux rapatriés ont surtout servi à la création de petites unités agricoles, ou au développement de certains services. Au bord d'une route, au coin d'une rue, surgit, soudain, un restaurant qui porte le nom d'une ville ou d'une province d'Afrique...

Les envois de fonds des émigrés ont été investis dans la construction ; les couleurs bariolées des maisons jurent avec le paysage immémorial. Elles attestent l'irruption d'un nouveau style de vie, appris quelque part en Europe. Harmonieux ou non, le développement de ces poches régionales est une forte réalité. C'est dans les zones auparavant isolées qu'on constate les plus grands changements. Là, véritablement, le Portugal n'est plus du tout le même qu'il y a dix ans.

Tout a bougé. Les enfants des rapatriés ont envahi les écoles, pris d'une étonnante volonté de réussir — on devrait dire : de gagner ! Les enfants des émigrés, qui disposent, souvent, de ressources plus importantes, posent un problème d'identité nationale : ni leurs habitudes ni leurs comportements ne sont ceux de leurs petits condisciples. Beaucoup d'entre eux parlent à peine le portugais.

« Africains » et « Européens », selon la terminologie en vigueur, côtoient dans les écoles les adolescents de la région. La participation à la politique de tous ces jeunes est pratiquement nulle. A tout le moins, ne sont-ils pas portés vers les extrêmes ! Jusqu'à présent, lorsqu'on les interroge sur leurs options, ils manifestent indifférence ou conformisme. Parfois, ils s'affirment favorables à de nouvelles valeurs, un peu vagues, ou à des micromouvements sociaux.

Lieux de rassemblement de Portugais aux origines géographiques les plus variées, les provinces exigent la reconnaissance de leur spécificité. Certains débats ont étrangement passionné l'opinion à l'occasion de la limitation du territoire de deux communes, de la création d'une université régionale, réclamée à la fois par deux villes proches, ou du trajet d'une nouvelle voie ferrée. Faut-il préciser que les projets gouvernementaux d'installation, de centrales nucléaires ont, en revanche, fait l'unanimité contre eux ? Face à l'absence de plans de coopération interrégionale, les énergies des populations se sont souvent canalisées vers des manifestations d'autodéfense, ou l'apparition d'intérêts parfois extrêmement limités. L'exemple est donné par les gouvernements des îles atlantiques de Madère et des Açores, qui affirment fortement leur autonomie et leur distance par rapport au gouvernement central.

Les femmes aussi

Le refus des modèles d'antan est devenu une pratique courante. Les femmes, traditionnellement écartées de la politique, ont introduit dans la vie sociale et quotidienne des changements, voire des ruptures. Une conscience féministe, exempte des radicalismes démontrés dans d'autres pays, se consolide. Un groupe de femmes écrivains a découvert de nouveaux horizons pour la littérature portugaise de cette fin de siècle.

L'influence de la femme dans la gestion des petites exploitations agricoles, déjà très forte en raison de l'émigration des hommes, s'est encore accrue.

Malgré leurs limites évidentes, les transformations des structures foncières et industrielles opérées par la réforme agraire et les nationalisations constituent, aussi, une grande rupture. Car elles ont entraîné une certaine séparation, apparemment irréversible, des pouvoirs politique et économique. La redistribution des terres a profondément remis en cause le statut féodal du grand propriétaire foncier. De même, les nationalisations ont retiré du poids à certains groupes sociaux auparavant tout-puissants. En Alentejo et dans la ceinture industrielle de Lisbonne, coexistent désormais un pouvoir politique, incarné par les élus locaux, et un pouvoir économique, détenu par les grands représentants des groupes privés. C'est tout l'appareil corporatiste du salazarisme qui est défait.

Des personnalités de tous horizons débarquent aujourd'hui dans ce petit pays coincé entre l'Espagne et l'Atlantique. L'entrée, ou le retour, du Portugal dans les organismes internationaux et la perspective de son adhésion à la CEE encouragent le brassage des idées. Elles posent, aussi, de nouvelles questions. Le renouvellement des contacts avec les pays de l'Afrique lusophone réveille ce désir ancestral des Portugais de partir ailleurs. Le départ vers le continent noir redevient un rêve, parfois assouvi.

Spirituellement, le Portugal déborde nettement ce petit rectangle de 90 000 kilomètres carrés, à quoi certains avaient reproché aux « capitaines d'avril » de l'avoir réduit.

TERESA AMBROSIO.

L'absence de grandes réformes plus que leur excès explique la crise économique

LA scène se passe à Sao-Joao-da-Madeira, ville industrielle du nord du pays. L'actuel ministre des finances, trois de ses prédécesseurs et plusieurs centaines de chefs d'entreprise débattent du thème : *« Quel développement pour l'économie portugaise ? »*. La parole est à M. Victor Constancio, le dirigeant du PS qui, en 1978, a négocié un accord avec le FMI. Il dresse la liste des priorités : *« Création d'entreprises rentables ; solution des problèmes de l'agriculture ; modernisation de l'industrie ; mise en place d'infrastructures essentielles, développement des ports, des routes ; encouragement d'initiatives à caractère régional ; modernisation du système financier ; rentabilisation de la ressource humaine ; réforme du système fiscal. »* On est le 7 avril 1984. S'il avait eu à débattre du même thème cinq ou dix ans auparavant, M. Constancio n'aurait sans doute pas avancé d'autres « recettes ».

Malgré toutes les déclarations des quinze gouvernements et des dizaines de ministres et de secrétaires d'Etat, communistes, socialistes, sociaux-démocrates et démocrates-chrétiens, qui depuis le 25 avril 1974 ont eu la charge de l'économie portugaise, aucune réforme de fond n'a été entamée. La structure foncière reste ce qu'elle était avant la révolution. Les minuscules propriétés prévalent toujours dans le Nord, où tout effort de modernisation est impossible ; aucune expérimentation de nouvelles cultures n'a été faite dans les grands domaines. De 1975 à 1977, la plupart des terres cultivables étaient, il est vrai, contrôlées par des unités collectives de production (UCP) dépourvues de moyens techniques et financiers. Ces structures ont seulement permis d'éviter l'aggravation du chômage dans la région. A partir de 1977, beaucoup de ces UCP ont été démantelées. Les autres végètent en attendant l'heure de déposer leur bilan. Mais le retour des anciens grands propriétaires n'a été accompagné d'aucun effort d'investissements supplémentaire. Certains ont vendu à bas prix les terres récupérées, d'autres les ont laissées purement et simplement à l'abandon.

La situation n'est pas tellement différente dans l'industrie. Les petites et moyennes entreprises, à gestion souvent familiale, continuent à se multiplier dans des secteurs pratiquement condamnés, comme le textile ou la confection. Le projet pétrochimique de Sinès, commencé au temps de Marcelo Caetano, demeuré un « trou » gigantesque où s'engouffrent régulièrement des milliards d'escudos (1). Aucune tentative de reconversion n'a été entreprise. Le Portugal importe du poisson ! Une grande partie de sa flotte de pêche, archaïque, n'est plus à même de quitter les ports : tous les plans de modernisation sont restés lettre morte. Cependant, la crise paralyse les chantiers navals où le chômage augmente sans cesse.

La dernière réforme du code fiscal portugais remonte à 1966. Ces textes gardent évidemment l'empreinte du régime salazariste : 67 % des recettes fiscales proviennent du travail, et 33 %, du capital. En raison des fraudes et des exemptions fiscales favorisant les grands groupes, l'impôt sur le revenu, directement prélevé sur les salaires, devient le plus rentable.

Crises cycliques

La conjugaison de ces facteurs explique les crises économiques cycliques. Comme si le Portugal ne devait jamais s'en sortir. La première alerte avait sonné en 1977 : le pays était, assurait-on, au bord de la faillite. Le FMI est venu à la rescousse, d'autant que la menace communiste s'était dissipée. Puisque l'objectif consistait à réduire le déficit de la balance des paiements, on a appliqué la thérapeutique habituelle : dévaluation, augmentation des taux d'intérêt et réduction drastique du déficit budgétaire. Les résultats ont été satisfaisants. Le contexte était assez favorable, l'économie mondiale traversait une période d'expansion. Les réserves accumulées par les émigrés durant les « années chaudes » de la révolution affluaient enfin. L'existence de stocks et d'une capacité de production disponible permettait le développement accéléré des exportations sans qu'il fût besoin d'augmenter les importations. Les touristes redécouvraient le Portugal. Aussi le déficit de la balance des paiements avait-il pratiquement disparu en 1979 ; le produit national brut avait augmenté à un rythme supérieur à la moyenne de l'OCDE ; le chômage ne s'était pas aggravé, et le niveau des salaires se maintenait.

Mais on approchait des élections législatives de 1980. Pour renforcer sa position, l'Alliance démocratique (AD) constituée par les sociaux-démocrates et les démocrates-chrétiens du CDS a desserré les cordons de la bourse. Les allocations familiales, les pensions de vieillesse et, d'une manière générale, les subventions de toute nature ont été considérablement augmentées. L'escudo a été réévalué, et le crédit encouragé : la consommation s'est accrue démesurément ; beaucoup d'entreprises sans avenir ont reçu un ballon d'oxygène.

Pour résoudre des problèmes de trésorerie, on a eu recours aux banques étrangères, dont toutes les portes étaient ouvertes. Le Portugal ne s'était-il pas très bien comporté lors de la crise de 1977 ?

L'Alliance démocratique a certes gagné les élections, mais à quel prix ! Dans les années suivantes, le Portugal allait connaître un endettement galopant. Lorque, cinq ans après avoir été renvoyé, en juillet 1978, M. Mario Soares a repris la tête du gouvernement, la dette extérieure dépassait 13 milliards de dollars, et la balance des paiements accusait un déficit record de plus de 3 milliards.

Nouvel appel au FMI

On s'est retourné une fois de plus vers le FMI. L'accord signé en février dernier prévoyait des mesures très dures : le contexte n'étant évidemment plus aussi favorable qu'en 1977, les conséquences ont été beaucoup plus graves.

L'objectif principal a été atteint : le déficit de la balance des paiements à la fin de l'année 1983 n'a pas dépassé 1,7 milliard de dollars. De mars à septembre de l'année dernière, la dette extérieure a enregistré une légère baisse. En revanche, l'inflation a atteint, de mars 1983 à mars 1984, 32 % ; 10 points de plus que le taux initialement prévu. La population active est, pour plus de 11 %, actuellement au chômage (contre 8 % l'année dernière). Signe inquiétant : la moitié des chômeurs sont des jeunes gens à la recherche d'un premier emploi. Les fortes réductions du déficit budgétaire ont provoqué la paralysie de larges secteurs. Selon des estimations pour 1984, la production nationale brute évoluera négativement : – 1 % dans le meilleur des cas.

La difficulté d'accès au crédit et la hausse des taux d'intérêt théoriquement fixés autour de 26 % (dans la pratique, ils s'élèvent à 45 % pour les emprunts à court terme !) amènent de très nombreuses entreprises à déposer leur bilan. Les industriels du bâtiment, en particulier, baissent les bras : plus personne n'achète. Il y a dans la région de Lisbonne plus de 40 000 appartements vides. Et pourtant, la crise du logement n'a jamais été aussi sensible.

Réviser la loi réglementant le droit de grève, adopter une nouvelle législation facilitant les licenciements, diminuer l'importance du secteur public : telles sont les mesures préconisées par les secteurs les plus conservateurs de la coalition au pouvoir. La Confédération patronale portugaise, en particulier, s'insurge contre l'actuelle loi sur les licenciements. Mais ce n'est sans doute pas la « rigidité » de la législation qui complique la trésorerie des entreprises en difficulté ; beaucoup d'entre elles cessent tout simplement de payer les salaires. La loi sur la grève donne-t-elle trop de pouvoir aux syndicats et aux « commissions de travailleurs » ? Après tout, les salaires réels ne cessent de baisser, et pourtant le Portugal ne connaît pas un climat social très agité. A la suite de la signature des convention collectives dans les principale branches d'activités durant le premier trimestre de cette année, on peut déjà avoir une idée de ce que sera la baisse du pouvoir d'achat en 1984 : environ 10,5 %, contre 4,6 % en 1983 et 2,5 % en 1982. Deux raisons expliquent cette apparente résignation : l'absence de solution de rechange politique et les aspects internationaux de la crise, que le gouvernement ne manque pas de souligner.

Le secteur public joue souvent le rôle de bouc émissaire. Il est, dit-on, le grand responsable du déficit budgétaire du pays. Statistiquement, un grand nombre de ses entreprises présentent en effet des résultats négatifs. Mais l'Etat leur doit environ 500 milliards d'escudos, somme astronomique pour une économie aussi limitée que celle du Portugal.

Plusieurs projets de création de banques privées sont en cours. Parallèlement, on assiste à l'affaiblissement des banques nationalisées en 1975. Par décision gouvernementale, les sommes empruntées par des particuliers en vue d'acheter un logement ou d'effectuer certains investissements agricoles et industriels bénéficient d'un taux d'intérêt plus bas. En principe, la différence devrait être couverte par la Banque centrale. Mais ce n'est plus le cas depuis longtemps. Ainsi une institution comme la Caisse nationale des dépôts est-elle créancière de l'Etat pour 30 milliards d'escudos.

Le service de la dette extérieure sera en 1984 de près de 400 milliards d'escudos. Où trouver cet argent ? Salazar avait laissé un véritable magot. En 1974, les réserves d'or du pays étaient de 830 tonnes ; dix ans après elles sont amputées du quart, et le gouvernement devra sans doute encore y puiser.

Le mot « crise » s'étale partout : sur les murs des villes, dans les titres des journaux, dans les discours des ministres et des dirigeants politiques. Crise et même misère : tuberculose et rachitisme se répandent à nouveau dans les régions les plus pauvres du Portugal.

« Tous les matins, des groupes d'affamés de plus en plus nombreux viennent à l'église demander de l'aide », a déclaré vers Noël dernier l'évêque de Setubal, une des villes portugaises où le développement des vingt dernières années avait été le plus spectaculaire et où, en revanche, la crise frappe aujourd'hui le plus cruellement.

J. R.

(1) Un escudo vaut environ 0,06 F.

La démocratie se cherche encore

(Suite de la page 17.)

Mais le « cas Pintasilgo » est surtout intéressant en ce qu'il dépasse largement la personnalité de celle qui l'incarne. Il manifeste l'existence, entre les partis socialiste et communiste, de toute une frange de citoyens politiquement orphelins. Il s'agit de gens entre vingt-cinq et cinquante ans pour qui la révolution a peut-être moins fait faillite qu'elle n'a été trahie par un peu tout le monde, PS comme PC.

Ex-gauchistes non reconvertis dans la publicité ou le PSD, socialistes en rupture de parti, sociaux-démocrates mal à l'aise dans leur formation conservatrice, électeurs communistes désireux éventuellement de voter utile : tout cela fait du monde, et pèse d'autant plus que, dans l'entourage du chef de l'Etat, tout comme au sein de l'« association du 25 avril », qui regroupe plus du tiers des officiers d'active, on semble observer avec beaucoup de préoccupation l'évolution dite « droitière » du Parti socialiste.

Tout n'est pas pur dans cette affaire. Ainsi, les « capitaines » pardonnent-ils mal à M. Soares le mépris apparent où il tient ceux qui l'ont hissé sur le pavois. Et, pour que nul n'en ignore, ils ont décidé d'organiser, de façon parallèle à celle du gouvernement, leur propre célébration du dixième anniversaire de la révolution. Il s'agit, comme plusieurs ex-membres du Conseil de la révolution nous l'ont confirmé, de *« vérifier à cette occasion où penche le cœur du peuple »*.

Certains demi-solde de la politique se verraient volontiers de nouveau en selle grâce à une formule « présidentialiste » qui tiendrait en lisière un PS considéré comme trop boulimique de places et d'honneurs. Le chef de l'Etat, dont les relations avec le premier ministre sont notoirement exécrables, est certainement sollicité d'appuyer de son prestige, qui demeure très grand, une telle évolution.

Un militaire ?

Le jeu est tentant puisqu'il pourrait éventuellement permettre de récupérer les voix de dizaines de milliers de Portugais prompts à imputer la responsabilité de la crise aux politiciens, dont toutes les combinaisons ont vu les choses aller de mal en pis (3). Mais on pressent aussi à quel point tout cela est potentiellement dangereux pour la jeune démocratie portugaise encore très mal consolidée et pour toute une société que son histoire, ancienne et récente, démontre encline à s'en remettre à un sauveur.

La droite, elle, ne semble pas croire véritablement aux chances de ses leaders lors d'une élection présidentielle. Le PSD a, jusque-là, repoussé l'idée d'une candidature. La trajectoire, pour brillante qu'elle soit, de M. Freitas do Amoral n'a, d'autre part, pas été si « historique » que tout un peuple se lève pour le quérir en sa retraite. Alors, un militaire ? On prononce avec insistance, à Lisbonne, le nom du général Firmino Miguel, ancien ministre du général Spinola, un esprit jugé supérieur et une personnalité, dit-on, attachante, qui occupe actuellement le deuxième poste de l'armée de terre portugaise. Face à lui, ne serait-on pas tenté, à gauche, de présenter « par sécurité » un militaire impeccable : intègre, compétent, démocrate et progressiste ? Il en existe justement au moins un : l'ancien colonel Costa Bras, ex-ministre de l'intérieur, que M. Soares vient d'ailleurs tout juste de nommer à la tête d'une commission de « lutte contre la corruption » – un fléau qui, par parenthèse, fait bien des ravages dans l'administration et le secteur public.

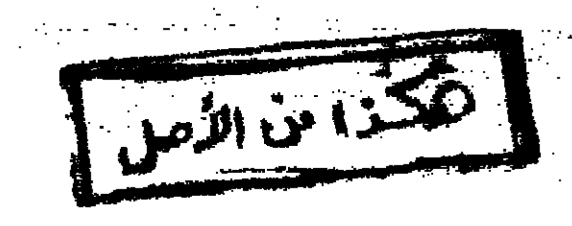
Que va faire le président ? On s'étonne tout d'abord que, huit ans après la première élection du général Eanes, la question soit encore sur toutes les lèvres. Le chef de l'Etat ne va-t-il pas tout simplement tenter d'achever au mieux son mandat – un deuxième mandat au cours duquel il a d'ailleurs dû accepter ce qu'il avait d'abord déclaré inacceptable : une considérable réduction de ses pouvoirs constitutionnels. Mais le président a récemment fait savoir dans une interview à la revue *Plural* qu'il n'entendait pas, à cinquante ans, rentrer dans l'ombre. Il vient d'autre part, à l'occasion d'un débat qui agite le pays sur la question d'une légalisation de l'avortement, de proposer aux partis une révision de la Constitution permettant le recours au référendum. Pourquoi ?

Toutes ces spéculations qui sont du domaine public montrent que dix années n'ont pas suffi à ancrer la démocratie portugaise dans le roc. La question des partis demeure au centre des interrogations. La fracture actuelle de la vie publique passe, à l'évidence, entre le PC et les autres formations. Malgré l'anticommunisme viscéral d'une bonne partie des Portugais, il semble que la majorité des militants de gauche se refusent à considérer cette situation comme éternelle – à l'inverse de l'actuel premier ministre. M. Soares paraît s'accommoder fort bien d'une alliance avec le PSD, qu'il domine, il est vrai, de sa puissante personnalité, mais qui le tire non moins évidemment à droite.

Entre un PC et un CDS dont les traits respectifs sont très clairement affirmés, c'est au fond la destination ultime de l'immense électorat centriste, c'est-à-dire de la grande majorité des citoyens, qui est encore en jeu dix ans après la révolution d'avril. Tant que ce panorama ne sera pas clarifié, une incertitude fondamentale pèsera sur l'avenir de la démocratie dans le pays.

JEAN-PIERRE CLERC.

(3) Le PS a d'abord gouverné seul, puis avec le CDS (droite modérée), puis aujourd'hui, après l'intermède d'une coalition conservatrice, avec le PSD.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

DE TCHEKHOV A ERDMAN, PAR LES COMÉDIENS-FRANÇAIS

Jean-Pierre Vincent : Le rire soviétique

Les comédiens-français, le 28 avril, créent, au Théâtre de Nice, Ivanov, *de Tchekhov dans la mise en scène de Claude Régy. Ils y restent jusqu'au 4 mai et vont ensuite à la Maison de la culture de Grenoble du 9 au 12 mai, avant de s'installer salle Richelieu.*

Pendant ce temps, un autre groupe de comédiens-français présente, à partir du 26 avril à l'Odéon, le Suicidé, *de l'auteur soviétique Nicolaï Erdman, dans une adaptation de Michel Vinaver, sous la direction de leur administrateur, Jean-Pierre Vincent.*

A la Comédie-Française comme à Chaillot, où Antoine Vitez a monté parallèlement le Héron, *d'Axionov, et* la Mouette, *on part de Tchekhov, des derniers moments de la société russe, pour voir la société soviétique à travers le regard de deux satiristes.*

« CONTRAIREMENT au propos d'Antoine Vitez, il n'y a pas eu chez nous préméditation, *dit Jean-Pierre Vincent*, il se trouve que nous avons choisi deux histoires qui traitent du suicide, deux pièces russes. Le suicide, réussi ou raté, vrai ou faux, est, si l'on peut dire, un élément de la vie littéraire en Russie, en tout cas un thème constant dans la littérature. A trente ans de distance — *le Suicidé* date de 1928, — Erdman et Tchekhov donnent un état de leur pays qu'il est intéressant de comparer. Mais c'est un hasard. Les deux spectacles sont autonomes. Claude Regy et moi, nous suivons chacun notre chemin. Nous ne nous sommes pas concertés et nous ne nous ressemblons pas. Alors qu'Antoine Vitez a monté ses deux spectacles.

» D'autre part, si l'on peut trouver une communauté d'inspiration entre Erdman et Axionov, si les deux pièces sont des satires corrosives, la comparaison s'arrête là. Erdman n'est pas, comme Axionov, un dissident. Il est un auteur soviétique, sa vision est dure, mais, dans son esprit, les choses peuvent et doivent s'améliorer. Il cogne fort parce qu'il pense que c'est utile.

— Peut-on parler d'humour russe ?

— L'humour russe existe, les Soviétiques savent rire. Comme dans toutes les grandes pièces burlesques, le thème est tragique. C'est l'histoire d'un chômeur, donc d'un homme qui n'existe pas et à qui une société suicidaire demande de se suicider par esprit civique, mais, malgré toute sa bonne volonté, il est accroché à la vie... Quand j'ai lu la pièce, j'ai marché tout de suite sur le rire extraordinaire qui s'y trouve. J'ai eu envie de revenir au franc burlesque de *la Noce chez les petits bourgeois*, c'est quelque chose que je sais faire. Maintenant il faut savoir si le public va suivre et quel public... A la première lecture tout le monde a ri. Dans ces cas-là je me montre toujours prudent. Au commencement des répétitions, je rajoutais des gags. Peu à peu nous avons élagué. Les effets internes du texte étaient plus forts.

» Il faut dire que Michel Vinaver s'est totalement identifié à la pièce. Il l'a vue à Moscou, au Théâtre de la Satire, où elle est au répertoire et se joue de temps en temps. Rarement. Il l'a redécouverte. L'adaptation est une traduction, mais très personnelle, le résultat d'une façon de lire extrêmement vivace. Au fond, Michel Vinaver est un peu l'auteur de ce spectacle.

*— Est-ce que la création d'*Ivanov *à Nice annonce une politique décentralisée de la Comédie-Française ?*

— Pendant des années, il y a eu d'un côté la Comédie-Française et de l'autre la décentralisation. Ce temps est fini, la preuve en est que, moi, qui ai été formé dans la décentralisation, je suis là. D'ailleurs, Jacques Toja a commencé à faire la liaison en collaborant avec le Théâtre de Gennevilliers pour *Marie Stuart*. A partir de ma propre histoire, je systématise une nécessité. Il me semble nécessaire de se donner mutuellement des forces. La création d'*Ivanov*, à Nice, ce n'est pas le rodage dans le Middle-West, ce n'est pas l'avant-première en province, c'est une manière d'additionner ses forces et de rendre la Comédie-Française au public du pays tout entier.

— Est-ce que des échanges sont envisagés, par exemple, la création, salle Richelieu, d'un spectacle de décentralisation?

— D'abord, il faut alimenter la troupe, c'est-à-dire que chaque acteur soit employé à plein temps. Et nous n'avons pas le temps de laisser la place à d'autres. Si nous disposions d'une seconde salle, nous pourrions concevoir ce type d'échange. A moyen terme, il y a des projets pour d'autres lieux; dans l'immédiat, notre seule base permanente reste la salle Richelieu.

» Mon premier devoir, ici, est de faire évoluer, d'enrichir une troupe qui existe. La situation est sans rapport avec celle que j'ai trouvée à Strasbourg. D'abord, parce que je suis venu avec des comédiens qui jouaient déjà avec moi, et qu'un groupe s'est constitué à partir d'un travail commun. Enfin, mon histoire rejoignait celle du théâtre...



Gravure sur bois de Mazuel

» Ici, je reste encore un homme d'ailleurs. Le ministre de la culture m'a nommé pour cette raison. Mais je ne peux pas faire semblant d'avoir le même passé que les membres du conseil, que les précédents administrateurs choisis, eux, dans la maison. Evidemment, mon but est de pouvoir discuter le plus librement possible avec le comité pour la programmation et les engagements. J'en suis, statutairement, responsable; cela dit la complicité de la troupe est indispensable.

» C'est en multipliant les expériences que nous trouverons des idées ensemble. Pour l'instant... on peut dire que ça va trop vite, ou trop lentement, selon les moments et l'humeur... Nous sommes encore dans cette période de transition où chacun se cherche. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

Claude Régy : Ivanov et le vide

« JE ne monte pas Tchekhov, mais *Ivanov*, dit Claude Régy. C'est dire qu'il ne s'agira pas du monde tchékhovien, le jardin, la maison, les bouleaux, etc. Mais d'une pièce définie, singulière, comme le sont — chacune à sa manière — toutes ses pièces, car il ne me paraît pas qu'il ait écrit toujours la même chose, du tout. Donc, parlons de la pièce *Ivanov*, qu'il a rédigée, jeune encore, en quelques jours, puis sur laquelle il revint pendant des années. *Ivanov*, qu'il aimait, qu'il trouvait importante : qui lui tenait à cœur au point qu'il la détestait parfois. (...)

La pièce commence par un coup de feu, s'achève sur un coup de feu et va, hantée par les différents visages de la mort. Coup de feu inaugural, tiré « pour rire », qui sort Ivanov d'une torpeur floue, et qui lui fait si peur qu'il se fâche. Coup de feu final tiré pour de bon, par lequel Ivanov se tue. Se tue sans que, d'ailleurs, on cherche trop à l'en empêcher, se tue sans qu'il y ait autour de lui un grand émoi. (...)

Ce dont souffre Ivanov, ce n'est pas d'un goût suicidaire, c'est de paresse, d'inertie morne, et pourtant bizarrement pleine d'énergie. (...)

Ivanov est, implacablement, une pièce dédiée au vide. Déjà, avec le Botho Strauss de la *Trilogie du revoir* (1), la parenté de Strauss-Tchekhov était flagrante, plus que celle, annoncée, avec Gorki. C'est encore plus évident avec *Ivanov*. Tous ces gens qui essaient de se faire des histoires, alors qu'ils sont dès l'abord défaits, joués. C'est pour cela qu'avec Roberto Plate (2) nous avons choisi un lieu qui ne soit pas tchékhovien-nostalgique-gris, mais qui permette de sentir le poids du vide et son suspens. »

[Extrait de propos recueillis par Evelyne Pieiller, à paraître dans le n° 2 de la revue Théâtre en Europe, *où on trouve un dossier Tchekhov auquel ont participé le metteur en scène soviétique Efros, Georgio Strehler, Peter Brook, Otomar Krejka... un ensemble d'articles sur le peintre et scénographe Gilles Aillaud, largement illustré, avec des textes de Klaus Grüber, Jean-Christophe Bailly, Jean Jourdheuil, Bernard Sobel ; Ingmar Bergman raconté par ses acteurs, un texte inconnu de Hoffmann sur le théâtre et l'agenda Europe sur scène, qui donne les dates et lieux des principales créations théâtrales européennes.*

Théâtre en Europe *sera en librairie à partir du 10 mai prochain (50 F).]*

(1) Spectacle que Claude Régy a monté au Théâtre de Nanterre et au TNP.

(2) Scénographe.

Au Mans le jazz venu de l'Est

Le Festival du Mans est un festival à thème. Pour sa cinquième édition, après les Italiens et les Néerlandais, il présente ce qui sera pour une bonne part du public une curiosité : le jazz venu de l'Est.

COMME le souligne Armand Meignan, président du « Mans Jazz Action », on doit refuser les sentiers battus et les conformismes de programmation. C'est d'ailleurs la tendance générale de la Sarthe, où se tient chaque année au mois de septembre le Festival de Chantenay-Villedieu organisé par Jean Rochard. *« Proposant une musique plus créative,* dit Armand Meignan, *moins banalisée et surtout beaucoup plus à l'abri des contraintes commerciales »,* les musiciens européens *« se mesurent aujourd'hui d'égal à égal avec leurs maîtres du passé : un festival ne peut pas se contenter de programmer les éternelles vieilles stars américaines, le doux ron-ron des has-been du bebop déclinant ou les nouveaux robots de revivalistes à la trompette flamboyante ».* Nous suivons son regard... Même dans le courant américain, ce qui l'intéresse, ce sont les aventures marginales ou inventives : l'AACM, Braxton, Antony Davis...

Le reste, depuis une dizaine d'années, semble sclérosé : *« Or, la principale qualité du jazz a toujours été de refuser l'immobilisme et toutes les barrières, géographiques ou stylistiques. On tient à ce principe géographique et « national » parce qu'il peut se passer des choses imprévues sur une autre scène, dans un autre lieu. D'une part, il y a la découverte et les échanges, et d'autre part le déplacement, qui joue un rôle actif. »* Pourtant le festival s'est refusé à multiplier les rencontres artificielles avec les musiciens français. Il a préféré laisser au public la possibilité de découvrir les groupes venus de Pologne, de République démocratique allemande ou d'Union soviétique dans leur originalité.

A côté du « Trilogue » de Didier Levallet (avec Kent Carter et Joelle Léandre, création pour trois contrebasses), du quartet de Raymond Boni (avec André Jaume et deux accordéonistes), et de la rencontre du Marvellous Band avec Henri Texier, les musiciens de l'Est proposeront leurs propres formules, souvent apparentées aux recherches les plus contemporaines : travail de l'humour, des mélanges, de la citation, de la libre improvisation et des échos de traditions locales. Seules rencontres, seuls croisements : le Gunter Sommer-Sylvain Kassap quartet, et, en clôture à une soirée polonaise (quatre groupes), le dimanche 29 avril, Tomasz Stanko jouera avec le Michel Portal Unit (Chautemps, Humair et Jenny-Clark).

POLOGNE

Le trompettiste Tomasz Stanko est un des pionniers du jazz polonais, avec Michael Urbaniak, que l'on connaît mieux, et Zbigniew Namyslowski, saxophoniste présent également au Festival du Mans. On n'a jamais vu en France le quintet de Tomasz Stanko au moment où le violoniste Zbigniew Seifer en faisait partie, mais ses rencontres avec les meilleurs musiciens européens et américains (un disque notamment avec Garbarek, Dejohnette et Gary Peacok) appartiennent pleinement au mouvement du jazz des dix dernières années. Ancien compagnon de Namyslowski, le pianiste Slawomir Kulpowicz, d'excellente formation classique (comme souvent les musiciens de l'Est), se présente en solo, tandis que le violoniste Krzesimir Debski revient en France avec la formation remarquée au dernier salon du jazz : le String Connection Group.

RDA

Par ses productions phonographiques ou en concert, on connaît mieux le jazz allemand. Le percussionniste Günter Sommer, qui a rencontré tous les musiciens de RDA présents au Mans, s'est produit également avec beaucoup d'Européens et d'Américains. Il dirige, avec le saxophoniste français Sylvain Kassap, un quartet régulier.

Aussi réputé depuis ses prestations de la fin des années 60 (Montreux, George Gruntz, Globe Unity), le saxophoniste Ernst Ludwig Petrowsky se présente en trio et dans le Workshop Band d'Ulrich Gumpert, qui constitue une curiosité attendue du festival. Dans les deux groupes, Klaus Koch assure la partie de basse, apportant une fois encore la preuve qu'il y a à l'Est une tradition de jeu et de virtuosité tout à fait exceptionnelle sur l'instrument (Miroslav Vitous et bien d'autres).

Konrad Bauer enfin annonce une formation originale dans son instrumentation : deux trombones (il joue avec Johannes Bauer) et deux guitares. Mais la souplesse, le non-conformisme des rôles et des répartitions instrumentales, sont aussi une marque de ces musiques, plus indépendantes par hasard ou par nécessité de leurs modèles.

URSS

Non seulement le jazz existe en Union soviétique, mais il ne se réduit pas aux prestations d'imitations néo-orléanaises que l'on connaît parfois. A l'usage du très grand public, on pourrait utilement faire la même observation pour les productions européennes... Leonid Chizchik vient en solo précédé d'une solide réputation de finesse et de modernité intelligente. Et, à la place de Viacеslav Ganieline, qui a épuisé ses droits de sortie annuels, vient l'Allegro Jazz Ensemble de Nikolaï Levinovski, dont les enregistrements paraissent plus convenus : mais la surprise de la scène et de l'instant reste entière, même pour des musiciens de l'Est, et surtout devant un public nouveau.

FRANCIS MARMANDE.

★ Festival du Mans, du 26 au 29 avril. Renseignements : (43) 24-27-70 ou 21-90-82.

DEUX ÉTUDES SOCIOLOGIQUES

Culture ... et cultures populaires

QUOI de plus clair, en apparence, que les concepts de culture savante et de culture populaire ? Les sociologues, tout de même, travaillent pour que le sens des expressions, par l'étude des choses qu'elles désignent, gagne en distinction, en précision. Au problème de la méthode en sociologie de la culture se sont attachés, notamment, Claude Grignon et Jean-Claude Passeron, dans un séminaire de l'Ecole des hautes études.

A l'égard des cultures populaires qui ne sont ni cultures insulaires ni cultures de ghettos existent deux grands types d'attitude. Le légitimisme, qui se veut neutre, désigne pour chaque société, la culture centrale, focale, par rapport à quoi les cultures populaires sont des réalités périphériques, satellites. D'où, parfois, la dérive misérabiliste, qui pense, dans le populaire, les différences comme des manques, des conduites faibles, frustes, déficitaires. Ce qui n'exclut pas l'attitude paternaliste. Face au légitimisme se dresse le relativisme, né de l'ethnologie, qui considère les cultures comme autonomes et, par voie de conséquence, non hiérarchisables. D'où la dérive, cette fois populiste, qui proclame le vernaculaire parfaitement équivalent au savant, voire supérieur à lui, et qui prie l'observateur de vouloir bien manifester son émerveillement devant tout produit symbolique fabriqué par ses gens.

On a dénoncé dans le légitimisme une forme moderne de racisme ou d'ethnocentrisme qui consisterait à traiter le peuple comme un ensemble de nègres, ou de vilains, vivant dans l'insignifiance, dans l'état le plus proche du pur besoin. Le légitimisme se défend : il ne serait qu'un réalisme. Il reproche au descripteur relativiste ou à l'agent de la culture populaire de s'illusionner sur l'autonomie de cette culture-là. Car on sait prendre en compte l'illusion quand on a des lectures. Il faut noter, en effet, dit Passeron, à ce sujet, l'accord des grandes barbes : marxienne, freudienne, durkheimienne, weberienne.

Ne cédons pas pour autant à l'argument d'autorité. Par exemple, a-t-on le droit de marteler *a priori*, à la façon de *l'Idéologie allemande*, – et au nom des conclusions de « dernière analyse » – une correspondance entre une puissance matérielle et une puissance spirituelle, également dominantes ? Cette homologie ferme le débat avant qu'il ne soit ouvert, elle gomme, sans examen, tout ce qui est, dans l'ordre culturel, interaction ou interpénétration, comportement d'alternance ou comportement d'ambivalence, conversion de certaines contraintes en ressources.

A supposer qu'on ne réponde pas à la question de la dominance culturelle avant de conduire les enquêtes, comment faire apparaître, demande Grignon, le degré et la manière d'implication d'une culture dominante dans la pratique des dominés ? Comment se garder de prendre pour des découvertes ce qui n'est qu'un effet de nos procédures d'investigation, ou un effet de nos projections ? Le soupçonneur ne devrait pas pouvoir, sans mauvaise foi, éviter de se soupçonner lui-même de délirer, tant il est vrai qu'on ne peut séparer au bistouri la description de l'interprétation, la science de l'idéologie.

La sociologie ne se vante pas de posséder une théorie merveilleuse des cultures. Elle tient pour seulement vraisemblable qu'une culture populaire n'est ni entièrement dépendante ni entièrement autonome, ni de pure acceptation, ni de pure contestation. Elle suppose, avec quelques bons motifs, qu'aucune culture n'est homogène ou monolithique. Elle sait, surtout, qu'elle ne peut faire l'économie d'une étude minutieuse des objets dont elle traite et de leurs conditions, soit : d'une recherche de discrimination, d'une part, entre le véridique et l'artificiel, l'élément indigène et l'élément importé, tel secteur de pratique et tel secteur différent ; d'autre part, entre les moments et les lieux, les classes, strates, sous-groupes ou fractions, jusqu'au familial et à l'individuel – ou à l'exceptionnel.

Quand ces inventaires et ces distinguos descriptifs ont été effectués, il reste au sociologue à confronter, systématiquement, la lecture légitimiste et la lecture relativiste, au lieu de glisser de l'une à l'autre en un va-et-vient honteux, mouvement tout à fait habituel – et normal – si l'on veut bien excepter les immobilités intégristes des deux camps adverses. L'ouvrage de Passeron et Grignon, subtil, brillant, implacablement logique, signifie, au fond, qu'il peut y avoir une double fécondité pour la sociologie : partir du relativisme pour ne rien négliger de la richesse populaire, et partir du légitimisme pour ne pas oublier que les rapports de force doivent entrer aussi dans la description des faits.

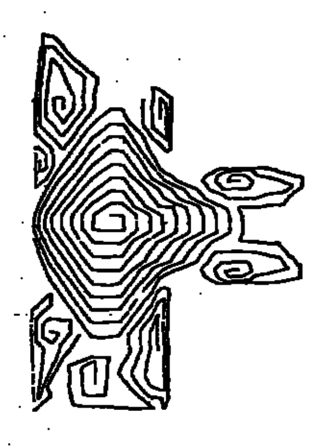
LUCIEN MALSON.

★ Claude Grignon et Jean-Claude Passeron, *Sociologie de la culture et sociologie des cultures populaires*, Editions du GIDES, 6, rue du Vertbois, Paris 1983, 184 pages, 40 F.

Profession compositeur

L'ARTILLERIE lourde de la sociologie ne s'était guère attaquée jusqu'ici à la situation du compositeur de musique, être solitaire (par définition ou par convention) enfermé dans son œuvre, selon une idée ancrée par le romantisme ; pourtant on la sentait approcher depuis les théories esthétiques d'Adorno ou les brillantes projections économiques de Jacques Attali dans *Bruits*.

Cette fois, elle est là dans *le Paradoxe du musicien* (1), un livre-fleuve de Pierre-Michel Menger (trente et un ans, normalien, agrégé de philosophie, chercheur en sociologie au CNRS), qui allie une étude sur le statut professionnel du compositeur à une analyse (historique, esthétique, économique) des « *profondes transformations qui ont*



bouleversé le paysage musical français depuis la dernière guerre ».

Trois chapitres, bourrés de renseignements, de chiffres, de tableaux, sont le fruit d'une enquête menée auprès de cinq cent quatre-vingt-six compositeurs dit « sérieux » (dont quatre cent trente-deux « reconnus » et cent cinquante-quatre « marginaux ») qui ne nous laissent rien ignorer de leurs conditions de vie : origine sociale, vocation, formation, carrière professionnelle et artistique, temps qu'ils consacrent à écrire, aides publiques qu'ils reçoivent, etc.

Leur situation matérielle ne paraît guère plus brillante que jadis, quand on constate que vingt-cinq d'entre eux seulement ont touché en 1982 plus de 50 000 F de droits d'auteur, et quatre plus de 500 000 F (dont trois en travaillant presque exclusivement pour le cinéma et la télévision), totalisant à eux seuls 43,3 % de l'ensemble des sommes réparties.

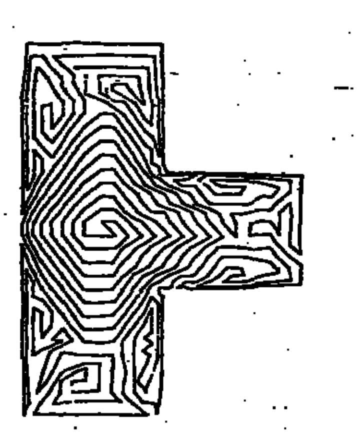
Après avoir analysé les changements structurels qui se sont produits récemment, en particulier dans le domaine de l'opéra, des orchestres symphoniques et de la radio, P.-M. Menger montre combien « *l'offre et la demande de musique nouvelle* » sont étroitement imbriquées dans l'évolution esthétique depuis trente ans, dominée par la personnalité de Pierre Boulez, du Domaine musical à l'IRCAM et à l'Ensemble intercontemporain.

« *Le paradoxe du musicien* », qui donne son titre au livre, est le suivant : dans une période où la musique a connu un développement sans précédent, « *plus l'engouement pour les œuvres du passé a grandi, plus la création savante s'est projetée dans le futur et a paru défier mélomanes, interprètes et public* ». Alors que le compositeur, valorisé par l'auréole de ses glorieux devanciers, est devenu un « *acteur social à part entière* », promu par l'Etat au rang de « *cadre d'une haute fonction publique de la création* », le public de la musique contemporaine se réduit de plus en plus à un petit nombre de spécialistes.

Les raisons esthétiques et sociologiques convergent pour expliquer cet état de fait, les premières étant de loin les plus importantes. Les jeunes musiciens, qui ont fait table rase du passé au lendemain de la dernière guerre, ont déclenché une « *révolution par le haut* », célébrant un « *progrès dans l'art musical fondé sur des théories systématiques de l'évolution du langage et des formes* ». L'échec du système sériel est né d'un divorce entre création et perception de l'œuvre, aboutissant à une « *complaisance quasi autistique des compositeurs* », selon l'expression de Boulez lui-même. Mais, bien loin de se rapprocher du public, l'activité créatrice est devenue depuis « *une recherche constante de solutions inédites, originales, inouïes et rigoureusement individuelles* », où l'auditeur ne trouve plus son compte.

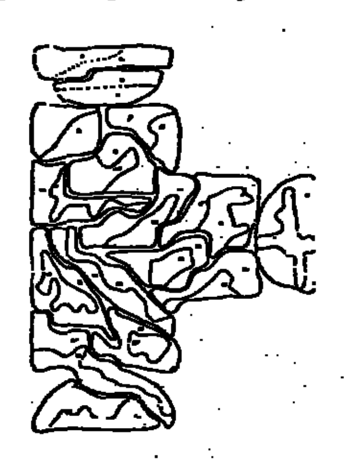
Le succès du Domaine musical et l'influence des milieux artistico-mondains qui le soutenaient avaient concouru à « *une reconnaissance officielle de la légitimité de la recherche musicale* », et la « *révolution* » avait paru triompher avec le Festival de Royan, une affluence sans précédent aux Semaines musicales internationales de Paris (SMIP), dans le sillage de mai 68, une soudaine floraison d'enregistrements contemporains, mais l'intérêt des mélomanes retombait rapidement.

C'est alors que l'intervention des pouvoirs publics devint prédominante, imposant une « *philosophie volontariste de l'action culturelle (...). Pour mettre la création à l'abri des effets dévastateurs de l'hyperconcurrence avec la musique du passé, c'est un marché entièrement assisté de l'innovation que l'Etat a progressivement mis en place* » (commandes accrues, aides aux groupements spécialisés, fondation de l'IRCAM et de l'Ensemble intercontemporain, etc.), d'où sortirent, avec d'indéniables biens, des effets « *pervers* », en particulier une inflation de l'offre entraînant une prolifération de petites manifestations qui se sont heurtées à l'indifférence de plus en plus évidente du public.



Le paradoxe est, aujourd'hui, à son comble : alors que la plupart des compositeurs ont rompu avec « *le langage intersubjectif de la culture européenne* » (le langage tonal), les auditeurs sont gorgés d'œuvres classiques de plus en plus nombreuses diffusées par de multiples canaux. Il leur faudrait une foi chevillée au corps pour s'intéresser à une musique contemporaine à laquelle ils ne comprennent rien et qui exigerait d'eux, « *pour déchiffrer tant soi peu des architectures aussi complexes et mouvantes* », une compétence presque égale à celle du créateur.

La protection devient donc indispensable pour sauvegarder la



flamme créatrice, et elle s'exerce le plus souvent par l'entremise des compositeurs eux-mêmes, « *seuls capables de juger leurs pairs* », avec le risque d'une sélection sectaire et élitiste qui conduise à la promotion d'un « *art officiel* » coupé du public.

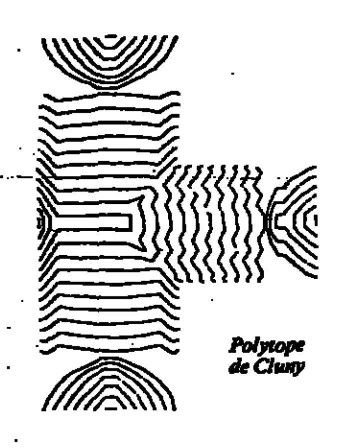
On aboutit ainsi pour le musicien à un statut ambigu et contradictoire : « *Lorsqu'il demande à obtenir une reconnaissance de ses droits et de son rôle dans la société, il devient un travailleur culturel, dont les œuvres sont rémunérées comme des services (commandes, bourses, contrats de recherche) ; mais, assisté, professionnalisé* », il revendique cependant, comme un artiste romantique, d'« *être reconnu pour lui-même et entend demeurer un dieu libre* ».

On aura deviné la grande richesse de ce livre derrière des apparences quelque peu austères et des moyens d'investigation parfois pesants. Nous ne ferons ici que quelques remarques. D'abord pour dire qu'on décèle dans cette étude une certaine propension à donner (comme le dit Raymonde Moulin dans son introduction) « *une interprétation de l'histoire de la musique dans les dernières années par les conditions sociales et économiques de la création* », bien que Menger, qui se méfie des « *instruments parfois réducteurs de la sociologie* », se garde en général d'y tomber. Mais il reste périlleux de traiter les compositeurs, pratiquant un art éminemment d'élite, de la même manière que des fabricants de meubles ou de chaussures.

Plus inquiétante serait l'idée, parfois sous-jacente, des « *effets pervers* [le mot revient plusieurs fois] *de toute politique de la musique* ». Autant la description des mécanismes de la production et de la diffusion contemporaines est nécessaire, autant une interprétation déterministe des phénomènes serait néfaste. Si « *la socialisation progressive de l'activité créatrice* » correspond en partie à une nécessité sociologique, ce n'est pas l'Etat qui, par l'infléchissement de sa politique, est à l'origine de la coupure entre les compositeurs, les interprètes, les musiciens amateurs et le public, et l'on ne saurait le blâmer de vouloir y remédier.

Les risques dirigistes d'un « *art officiel* » qui négligerait les compositeurs indépendants ne peuvent être exclus. Pourtant, on ne saurait dire que l'Etat privilégie uniquement une tendance et que des compositeurs de grand talent soient aujourd'hui brimés. Le danger viendrait tout autant d'un « *saupoudrage* » des aides arrosant indistinctement tous les compositeurs ayant leur carte professionnelle (2), comme dans certains pays de l'Est.

Des corrections sont toujours possibles, comme celles dont ont bénéficié par exemple Xenakis et le CEMAMU, Jean-Claude Eloy ou Pierre Henry, et l'on peut discuter l'importance des crédits accordés à l'IRCAM. Il est toutefois dangereux de parler du « *piège de l'institutionnalisation du soutien public* » accordé à des entreprises fondées sur un « *pari technico-scientifique* ». On doit certes chercher à « *savoir jusqu'à quel point la garantie d'autonomie accordée à certains compositeurs peut leur permettre aussi de susciter pour l'innovation musicale un intérêt, un plaisir croissants et durables parmi le public profane* » ; mais l'on ne saurait faire grief à l'Etat de prendre au sérieux ce pari sur les filières scientifiques modernes, sur la recherche, même si



Polytope de Cluny

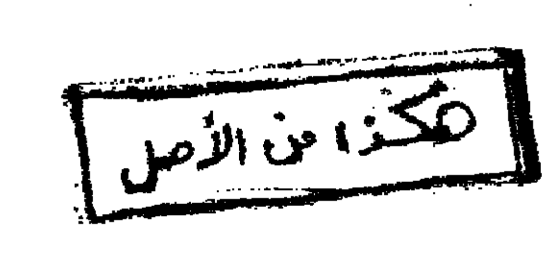
l'on espère que celle-ci n'aboutira pas seulement à quelque « avion renifleur ».

S'il est nécessaire de mettre en garde les compositeurs contre la tentation du splendide isolement et d'une musique trop abstraite coupée d'une perception réelle, on ne peut cependant que souscrire à l'aphorisme de Boulez : « *La création est prioritaire. La communication vient quand on a quelque chose à communiquer* ».

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Ed. Flammarion, coll. « Harmonique », 400 pages, 140 F.

(2) Une étude approfondie des commandes passées par les pouvoirs publics (pp. 104 à 118), avec de nombreux tableaux, donne ici tous les éléments de ce débat ; cf. aussi p. 336.



UN FESTIVAL « FRINGE » A HONGKONG

Le seul critère du désir

UN Festival *fringe* à Hongkong ! Il y avait de quoi frissonner de saisissement pour l'*establishment* de la colonie britannique. *Fringe* : à la frange, en bordure, en marge. Un mot dont le concept, en matière d'art, n'est pas le premier qui vient aux lèvres d'une communauté, anglaise ou chinoise, essentiellement préoccupée par la réussite financière. Et pourtant, dans cette société qui n'est ni exactement occidentale ni tout à fait chinoise, et dont les règles de vie sont inscrites dans un cadre bien précis — même lorsqu'il s'agit de parler fantaisie, — le Festival *fringe* a réussi à se faufiler.

Pour le grand public, tout a commencé il y a un an lorsqu'il a découvert que, à côté des spectacles du très honorable et réputé Arts Festival de Hongkong, allait se dérouler, en même temps, un Festival *fringe*. Ce que le grand public ignorait, c'est que le concept du *fringe* s'était formé depuis longtemps dans l'esprit de celui qui allait en devenir d'abord l'instigateur, puis l'organisateur et le directeur administratif : M. Benny Chia. Au départ, explique-t-il, *« je n'avais pas d'idée précise sur la manière de faire marcher ce festival. Je savais seulement qu'il fallait tenter l'expérience »*. Ses longues mains fines happent soudain un peu d'espace pour le nicher au creux de ses paumes, puis le libèrent, comme pour faire comprendre à son interlocuteur, que le *fringe* pourrait se comparer à une bulle parmi l'infinité de bulles qui composent l'univers artistique. Une volonté d'agir l'a fait naître, un souffle généreux le maintient en vie. Mais, la vie, *« par définition, n'offre aucune garantie de durée »*.

Qu'est-ce que le *fringe* ? Un festival ouvert où tous ceux qui le veulent peuvent *« monter sur les planches »*. Aucun comité artistique ne juge la qualité d'un spectacle proposé. *« Nous prenons le risque de laisser se produire les artistes qui le souhaitent, sans pratiquer de sélection ni exercer une pression quelconque sur leurs réalisations »*, déclare M. Chia, en ajoutant : *« En créant un environnement complètement libre et informel, nous attirons les gens car ils osent venir proposer leurs idées, leurs formes d'expression, sans se sentir oppressés par le carcan des conventions. »* Méfiant devant cette innovation, le public chinois s'est vite senti à l'aise dans ce *« Kai Fong »* Festival, ce spectacle *« où l'on pourrait presque venir en pyjama et en pantoufles »*.

Cette liberté a, toutefois, un prix : M. Benny Chia n'offre pas d'argent aux artistes qui se présentent. Il ne paye pas non plus leur voyage ni leurs frais de séjour. C'est le principe fondamental du *fringe*. *« Nous ne sommes pas des faiseurs d'art. Ce que nous voulons, c'est tester le potentiel d'initiative et d'enthousiasme qui existe à Hongkong »*. L'intérêt du *fringe* c'est aussi d'offrir un tel lieu de représentation, variable en fonction des désirs de l'artiste. Certains préfèrent jouer dans une salle de théâtre, d'autres dans un restaurant, un espace ouvert, un marché ou une rue passante. Benny Chia et sa minuscule équipe (deux permanents) s'occupent de trouver la structure d'accueil adéquate, de la vente des billets, de la publication du programme, de la publicité. Et, ce qui est non moins précieux, il offre un lieu de rencontre et de répétitions : le Club *fringe*.

Une vieille bâtisse pleine de gravats

« Là s'arrête notre rôle, celui d'impulser tout en facilitant la solution des problèmes pratiques. » Ensuite, dit-il, tout dépendra du succès remporté par les artistes. Quelques-uns gagneront de l'argent, mais la plupart ne parviendront qu'à rembourser leurs frais. Très fier, et comme pour justifier sa démarche, il précise qu'un quart des spectacles sont gratuits et que certains artistes refusent même de recevoir de l'argent. Pourtant, la majorité de ceux qui ont participé au *fringe* sont des professionnels. Une preuve de plus, pour lui, que l'on peut aborder le monde du spectacle autrement que par l'unique attrait du gain.

Les chiffres sont là, du reste, pour le confirmer : dès le départ, en 1983, quand M. Chia a décidé de lancer le *fringe*, son programme comptait déjà une cinquantaine de manifestations différentes auxquelles ont assisté quelque trente mille spectateurs. Il n'avait alors ni bureau ni machine à écrire et moins de deux cent mille dollars de Hongkong en poche pour monter un festival de quatre semaines. Cette année, le *« menu »* a pu être doublé, le nombre de spectateurs aussi. Aux artistes locaux se sont joints des groupes venus de Grande-Bretagne, des Etats-Unis, d'Australie, d'Inde et de Turquie. Le consulat de France a permis, pour sa part, d'organiser une Nuit du cinéma français, en mettant à la disposition du *fringe* un local et une vingtaine de films que les spectateurs choisissaient « à la carte ».

Il est près de minuit au Club *fringe*. Sur une scène, au fond de la salle, un mime amateur, chauffeur de maître durant la journée, répète devant une vingtaine de personnes. Elles ont gardé leur verre à la main, quittant leur table, le temps de la représentation. Des jeunes entrent et sortent, jettent un œil sur les évolutions du mime, reviennent vers leurs amis, se mêlant à une discussion déjà entamée. Lorsque les projecteurs s'éteindront, des membres de l'assistance donneront leur point de vue au mime, le conseilleront. Son spectacle est loin d'être parfait, lui explique-t-on, mais il n'en prend pas ombrage. Une sorte de joie brille dans ses yeux, celle de quelqu'un qui ne se sent pas seul. C'est cela aussi, le Club *fringe*. *« Nous avons monté le club en un mois. Cela a été un coup de chance. Les propriétaires*, explique Benny Chia, *voulaient détruire cette bâtisse d'architecture ancienne qui a pourtant son histoire »*. Son nom, *Old Dairy Farm Building*, en témoigne : autrefois, il y a longtemps de cela, on y vendait des produits laitiers, y compris des glaces. Benny Chia a saisi l'occasion au vol et a obtenu du gouvernement de Hongkong de pouvoir s'y installer temporairement. Quand il est arrivé sur les lieux, il a commencé, avec l'aide de volontaires, à évacuer les monceaux de détritus qui s'y entassaient. Puis, ce fut au tour des rats et des chats d'en être expulsés. Ensuite, chacun est parti à la recherche de meubles, de matériel électrique, de seaux de peinture. Une scène a été louée pour un prix raisonnable. En un mois, ce sous-sol crasseux est devenu ce qu'il est : un lieu de rencontre chaleureux et confortable, même s'il est fait de bric et de broc. Il en coûte dix dollars pour une entrée ou vingt-cinq pour un abonnement d'un mois qui donne droit au libre accès à la scène autant de fois que le souhaite un artiste.

« Si le gouverneur nous rendait visite... »

La haute société de la colonie vient-elle au Club ? *« Non*, répond Benny Chia, *ils veulent bien nous donner éventuellement de l'argent, mais ils ne veulent pas venir ici. »* Pourquoi ? *« Parce qu'ils pensent, sans doute, que le Club n'est pas un endroit où ils pourraient être vus et ce qu'ils veulent, c'est être vus. »* Un grand éclat de rire et d'ajouter : *« Gageons que si le gouverneur nous rendait visite, ils se précipiteraient ici. »* Le *fringe* serait-il encore *fringe* dans ce cas ? Sans hésiter, Benny Chia rétorque : *« Si nous devenons célèbres, au mauvais sens du terme, il faudra alors commencer à penser à un festival qui soit en marge de notre festival marginal... »*

M. Chia s'anime dès qu'il raconte le *fringe*, mais il n'aime pas parler de lui. *« Nous autres Chinois n'exprimons pas facilement nos sentiments de manière directe »*, dit-il. Il faudra donc se contenter de savoir qu'il est né à Hongkong et qu'il estime avoir environ trente et un ans. Il ne le sait pas exactement car sa mère a oublié de l'enregistrer au moment de sa naissance. Née, elle aussi, à Hongkong, mais de parents venus de Chine, elle a quitté le père de Benny il y a longtemps. Celui-ci, musulman, originaire de Singapour, vit maintenant là-bas, où il travaille dans un élevage de crocodiles.

Une enfance pauvre, des études à l'université de Hongkong qu'il a payées en exerçant toutes sortes de métiers : instituteur, enquêteur, journaliste, guide. Un passage à Londres où il s'est familiarisé avec les modes culturels occidentaux. Puis retour à Hongkong.

Où a-t-il pris le goût de l'art ? En allant voir des opéras cantonais avec sa grand-mère qui l'y amenait parce qu'elle ne savait pas quoi faire de lui. C'est là qu'il a découvert le plaisir de regarder un spectacle librement. *« Il y avait une certaine atmosphère de détente dans cette salle. Chacun grignotait des sucreries, discutait avec son voisin et il était normal de ne regarder la scène que lorsqu'un passage précis vous intéressait. C'est notre façon, à nous Chinois, de vivre un spectacle. Je n'ai jamais oublié ce sentiment de bien-être »*, confie-t-il. Lui-même n'est pas un artiste. Il se définit simplement comme un administrateur qui aime une manière d'aborder l'art, même s'il y a des risques à prendre. Mais il a toujours rêvé de devenir pianiste de bar !

ANITA RIND.

Bureau du Festival *fringe* : 1334 Prince's Building Central, Hongkong. Téléphone : 5-269526 ou 5-269536.

Club *fringe* : *Old Dairy Farm Building, 2, Lower Albert Road Central, Hongkong.*

SAISONS DU ROCK

Les vieux magiciens

LONGTEMPS Paris s'est plaint des conditions scandaleuses dans lesquelles se déroulaient les concerts de rock, de l'exploitation éhontée des goûts d'un public par des marchands de soupe charlatanesques. Deux salles (le Zénith et Bercy), où il y a le bonheur d'une écoute normale de la musique, sont ouvertes depuis le début de l'année. Mais les rock stars ne s'y sont pas bousculées jusqu'à présent, prolongeant ainsi un silence coupé par intermittence par le cri de vitalité de Clash ou de Dire Straits. Le rock instable, changeant et éphémère, si accordé au désir, si ouvert à l'imprévu et à l'utopie, s'est ramassé une veste avec les modifications du temps, avec les changements de sensibilité des gens devenus plus réalistes.

Depuis plus d'un an, la musique noire africaine parle haut et fort. King Sunny Adé, Fela Anikulapo Kuti, Toure Kunda, Ekambi Brillant, Celia Stella, Bobongo Stars, ont ouvert des forces libératrices. Ils viennent du Nigéria, du Cameroun, du Bénin, du Zaïre, d'autres pays encore (*le Monde* du 25 avril). Leur musique éclate sur des scènes multiples, se présente comme *« l'arme des donneurs de vie »*.

La musique noire africaine ne nous renvoie à rien. Elle apparaît dans une totale fraîcheur et constitue un appel. Elle surgit, se projette, ne laisse pas place à un discours mais à tous les discours. Elle porte une certaine qualité de vibration, une reconnaissance d'instinct à instinct. Elle est à l'aube d'une naissance répétée.

Depuis trente ans, le rock s'est présenté de la même manière. Sous forme d'œuvres brûlantes, de musiques aussi incapables de se répéter que n'importe quel acte de la vie. Ne pas durer, ne pas s'attarder artistiquement sur des formes, s'abandonner à l'heure, s'enfouir dans les mots et les sons comme on se baigne dans la mer toujours labourée, toujours vierge.

Les intuitions poétiques, les flamboiements d'images, les exaltations d'énergie, se sont bousculés dans le rock. Les différences nécessaires ont été les racines sans lesquelles la sève de la création se serait desséchée.

Aujourd'hui, tandis qu'est annoncée la prochaine sortie d'un album de Bruce Springsteen, celui-là même qui, dans les années 70, avait ramené le rock à ses sources, lui avait rendu son innocence, de vieux magiciens reprennent la route des tournées.

Elton John se produira à Bercy les 29 et 30 mai. Ce formidable catalyseur de la musique populaire qui a su garder une belle capacité d'adaptation et de souplesse, revient avec un nouveau plaisir de jouer, de développer des grandes bouffées de lyrisme et des mélodies pleines d'invention et de richesse harmonique. Stevie Wonder, superbe machine de précision bien huilée, regorgeant de force et de lumière selon la tradition américaine, donnera une série de concerts en juin.

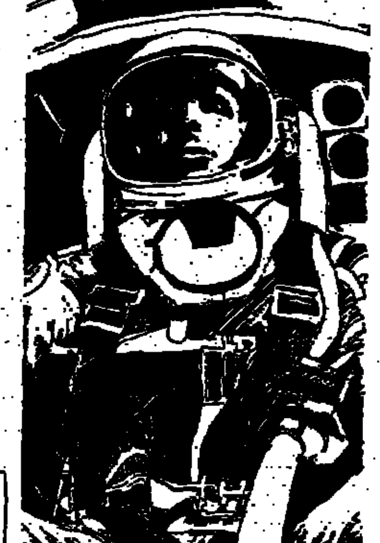
Enfin, sous la houlette de Bill Graham, l'organisateur des dernières kermesses géantes des Rolling Stones, Carlos Santana et Bob Dylan effectueront une tournée commune en Europe et se produiront à Paris mi-juin. En première partie, Santana déroulera ses couleurs afro-cubaines et son « latin-rock ». En deuxième partie, Dylan présentera son nouveau visage reflété dans l'album *Infidels*.

L'auteur de *Blonde ou blonde*, dont l'aventure avait pris ces derniers temps une allure balbutiante, n'est plus à présent cette statue de commandeur qui fascinait tout l'univers rock des années 60 et 70. Mais celui dont les chansons ont jailli autrefois d'une nécessité pressante et ont ainsi amené les gens là où ils n'auraient peut-être pas consenti à entrer, reste un monument impressionnant et un personnage imprévisible. Et l'association Dylan-Santana fait rêver à une autre demeurée fameuse : celle de Dylan avec le *Band*.

CLAUDE FLÉOUTER.

« L'ÉTOFFE DES HÉROS », UN FILM DE PHILIP KAUFMAN

La conquête de l'espace



LES films d'aviation de l'histoire du cinéma, *la Patrouille de l'aube, Quatre de l'aviation, Seuls les anges ont des ailes*, tous américains, redisent à peu près la même histoire, opposent le courage individuel aux exigences de la mission à accomplir à tout prix. Westerns d'un autre genre, mais westerns malgré tout, ils exaltent le goût du risque, la quête de l'imprévisible. *The Right Stuff*, devenu en français *l'Etoffe des héros*, tient la gageure de rester fidèle à cette légende, montre sept indomptables désignés pour partir à la conquête de l'espace à l'heure où l'Amérique découvre qu'elle a été sérieusement distancée par l'Union soviétique.

Philip Kaufman s'est inspiré d'un récit de Tom Wolfe (publié en français chez Gallimard) qui dramatise le destin réel des sept personnages ayant vécu cette épopée. Il en fait des Américains au sens le plus immédiat, des gens nés pour l'aventure, il montre très bien la coexistence en chacun d'eux, pour ce nouveau type de mission, d'un engagement personnel et d'une solidarité fondamentale avec le groupe : le côté « tête brûlée », d'une part, et l'esprit de corps propre à tout organisme d'essence militaire, d'autre part.

Comme il l'explique dans un entretien publié par *les Cahiers du cinéma* (numéro d'avril 1984), le metteur en scène, seul responsable de l'adaptation, a tenu à garder l'ouverture du livre, la partie décrivant le personnage du Chuck Yeager, qui fut le premier à franchir le mur du son le 14 octobre 1947. Chuck Yeager aurait dû être normalement désigné pour participer aux essais préparatoires des futurs astronautes. S'il ne fut pas l'un d'eux, il resta leur modèle, une légende que, par certains côtés, ces astronautes vont perpétuer. L'auteur dramatique Sam Shepard est l'interprète inspiré de ce rôle symbolique, héros hawksien par excellence, dont la présence permet de faire la liaison avec l'ancien Hollywood.

Le corps du film se lit comme une véritable épopée, épopée sans flonflons, mélange de faits vécus et d'efforts quasi surhumains. Le récit va, désormais, se partager entre trois directions : le travail acharné de chacun pour maîtriser la technique et surmonter les faiblesses individuelles ; leur vie privée, entrevue, mais bien présente à l'arrière-plan avec ces pauvres épouses comme entraînées malgré elles dans le tourbillon de la renommée et qui, parfois, contrôlent mal leur angoisse ; enfin, le rôle des officiels, en premier lieu Lyndon Johnson, vice-président des Etats-Unis, plus spécialement désigné pour s'occuper de ces questions et qui s'en sert, à l'occasion, comme d'un tremplin politique.

L'Etoffe des héros prend des allures d'immense documentaire reconstitué, de travail titanesque pour obtenir qu'à la limite les acteurs dans le film puissent être rapprochés, sans choquer personne, de leurs modèles dans la vie, les vrais astronautes tels que les captèrent les documents photographiques et cinématographiques de l'époque. La réussite la plus flagrante est celle des deux John Glenn, un peu à l'image d'un film qui, par un énorme travail de montage, des trucages en tout genre, nous donne l'illusion de revivre, dans le confort de nos fauteuils, une épopée comme si elle s'inscrivait réellement et pour la première fois sur l'écran.

Les sept mercenaires de l'espace — si l'on peut se permettre cette comparaison — sillonnent l'écran avec l'aplomb de héros de science-fiction, casqués, caparaçonnés comme des chevaliers de haute lice. D'une histoire qu'on aurait pu craindre de voir dévier vers la pure démonstration technicienne, ils émergent comme les porteurs d'une légende pas seulement américaine, figures de proue d'un Graal insaisissable, où chaque seconde peut signifier la mort.

Il est impossible, devant une telle performance collective — celle des acteurs certes, mais aussi celle de tous ceux ayant collaboré au film, — devant une telle passion à faire revivre avec une minutie presque pointilliste cette seconde *Guerre des étoiles*, sans guerre mais non sans panache, de ne pas se demander pourquoi le film a si peu ému son premier destinataire, le grand public américain ? Pourquoi cette exaltation du courage américain est-elle tombée à plat ? En essayant d'analyser les raisons de ce semi-échec, peut-être arrive-t-on à mieux saisir l'originalité et les limites de l'entreprise.

Philip Kaufman, natif de Chicago, débuta en 1965 avec *Goldstein*, une fable juive sur sa ville natale, qui eut sa première mondiale à Cannes, à la Semaine de la critique. Comme plusieurs cinéastes de sa génération qu'il a retrouvés à San-Francisco où il s'était établi depuis longtemps, et d'abord George Lucas, il voit le cinéma comme un jouet fabuleux capable de recréer les plus belles légendes.

Mais là où Lucas, son ami, prétend revenir à la source, à des contes très naïfs, simplifiés au possible, Philip Kaufman découvre l'enfant à travers l'adulte, l'homme de l'Ouest cheminant au jour le jour face aux difficultés, aux pièges incessants. Ce qui pourrait ne ressembler qu'à une exaltation de l'esprit guerrier, si l'on n'y prenait pas garde, renvoie bien davantage à ce besoin incoercible de tout risquer à tout moment. La réponse n'est pas inscrite dans le ciel, la mort vous attend à la première occasion, vous la frôlez perpétuellement.

La contrepartie de cette angoisse individuelle bien réelle, c'est le rejet de tout esprit cocardier, c'est montrer l'Amérique sans supermen, par-delà des individus reconnaissables de laisser deviner la vulnérabilité du groupe. L'étoffe des héros du titre français, ce n'est plus exactement *the right stuff*, la qualité particulière du titre originel anglais. C'est une prédestination à l'héroïsme. Philip Kaufman et son équipe n'ont pas joué cette carte.

Le film de Philip Kaufman garde toute l'ambiguïté que ne possédèrent jamais les anciens films d'aviation. On l'aime ou on le rejette sans réserve. Howard Hawks, dans ses épopées du ciel, revivait un peu sa propre aventure, son côté risque-tout. Pour Philip Kaufman, l'avenir, aujourd'hui, ne peut se gagner que collectivement et par-delà la seule Amérique. Nous vivrons ou nous périrons ensemble. A travers une admirable démonstration technique, une construction romanesque sans faille, c'est un peu la nouvelle nef des fous où nous invite à embarquer le cinéaste.

Ce film exceptionnel mérite bien mieux que le demi-échec qu'il a connu aux Etats-Unis et que la sortie timide qui lui est accordée en France. C'est, en lui-même, un cas limite, la confrontation de l'homme avec l'impossible. Et ce sont trois heures hors du commun.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

SELECTION

CINÉMA

Festival de la tradition juive au Rivoli-Beaubourg

Le troisième Festival de la tradition juive commence le 25 avril à 14 h avec *Les mensonges que mon père me contait*, de Jan Khuar, une histoire qui se passe dans le quartier juif de Montréal en 1925. Une trentaine de longs métrages et documentaires sont présentés jusqu'au 8 mai, dont beaucoup d'inédits. Il y aura un hommage à Manes Sperber avec le film tiré de son roman « Une larme dans l'océan » et des rencontres-débats.

THÉÂTRE

Great Britain à Nanterre

Un pavillon banlieusard, un labyrinthe de béton gris. La violence absurde d'un groupe soudé par l'isolement, la violence d'une passion interdite dans un monde détruit. Le rythme et la force directe d'une science-fiction américaine.

Dis Joe à la Bastille

Jean-Claude Fall reprend pour quinze représentations ce monologue de Beckett, voyage dans la mémoire usée, rageuse et sarcastique d'un homme aux portes de la mort.

Le Neveu de Rameau à l'Atelier

La malice de Michel Bouquet s'emballe à la folie sur l'ironie de Diderot.

MUSIQUE

Aïda, Boris, Wozzeck

Menu plantureux pour les amateurs d'opéra. Du 26 avril au 13 mai, on attend 216 000 spectateurs aux seize représentations d'*Aïda*, qui auront lieu dans la pyramide pharaonienne du Palais omnisports de Bercy avec six cent soixante-quatre participants, sous la direction de Michel Plasson, dans une mise en scène d'un habitué des arènes de Vérone, Vittorio Rossi. Au bonheur des soirs, on pourra entendre Martina Arroyo ou Ghena Dimitrova, Cossatto ou Obraztsova, Bonisolli ou Cossuta, et bien d'autres. Le spectacle est assuré, sinon l'acoustique.

Au palais Garnier, le *Boris Godounov* révolutionnaire réalisé à Genève par Petrika Ionesco, mais, semble-t-il, pas mal assagi, avec Nicolaï Ghiaurov, sous la direction de James Conon (dix représentations à partir du 28 avril), tandis qu'à l'Opéra-Comique, le même soir, revient le délicieux *Mariage secret*, de Cimarosa, si longtemps exilé de Paris, avec Michèle Lagrange, sous la direction de Cyril Diederich, dans une mise en scène de Cologne (huit représentations à partir du 28 avril).

A Nice se prépare une belle production du *Wozzeck* d'Alban Berg, réalisée par Pierre Médecin, sous la direction de Berislav Klobucar, avec notamment Peter Runge et Carole Farley (les 2, 4 et 6 mai).

– ET AUSSI : Castiglioni, Donatoni, Ferrero et *Mavra* de Stravinsky, par l'Ensemble intercontemporain, dirigé par Michel Swiercewski et P. Boulez (Th. du Rond-Point, le 26) ; Deller Consort (Radio-France, le 26) ; œuvres de Jolivet, Hubeau et Nigg (Gaveau, le 27) ; remise du prix Ravel à G. Ligeti (Montfort-l'Amaury, le 27, à 18 h et 21 h) ; *Tannhäuser*, direction M. Janowski (Pleyel, le 28 à 18 h) ; Boulez, Tremblay, Manoury, Debussy, par C. Helffer (Centre Pompidou le 2) ; Debussy, Chopin, Schumann, par M. Tagliaferro (Gaveau, le 2).

VARIÉTÉS ROCK

Ged Marlon au Forum des Halles

A sa manière, Ged Marlon, l'ancien partenaire de Farid Chopel dans *les Aviateurs*, réinvente le show musical et burlesque avec un humour fin, léger, une grande vivacité et un « rock-class », comme il nomme lui-même la musique de Reinhardt Wagner.

– ET AUSSI : *Graeme Allwright* à Bobino ; *Simple Minds* au Zenith le 26 avril ; *Joe Jackson* à Lille (Palais des sports) le 5 mars, au Zenith le 7, à Rennes (Salle omnisports) le 8 ; *The Damned* à Annecy (Parc des expositions) le 8 ; *le Cirque de Pékin* à l'Olympia ; *Herman van Veen* au Palais des glaces à partir du 2 mai ; *Musiques Ka de la Guadeloupe* avec Guy Konket au Théâtre de la Bastille du 26 avril au 5 mai.

DANSE

Bill T. Jones - Arnie Zane and Company au Théâtre de la Ville

Trois hommes, deux femmes, deux noirs, trois blancs, un blanc tout petit, une blanche petite, une très grande femme noire... Une danse dynamique cataloguée dans le style « next wave » (24-28 avril, 18 h 30).

« Le Songe d'une nuit d'été » par le Ballet de l'Opéra de Lyon

La pièce de Shakespeare revue par Gray Veredon, un chorégraphe formé comme Neumeier par Cranko.

ET AUSSI : *Nacre ou la jetée*, par la compagnie la Salamandre au Théâtre Dejazet (mise en scène du roman de M. Raphaël) 25, 26, 27 avril, 20 h ; *Le Jeune Ballet de France* à l'Espace Cardin (Initiation scolaire sous l'égide des JMF) 24, 28 avril ; *Pôle à pôle* par la compagnie Ardance à l'Agora d'Evry (la solitude à deux) 27 avril, 20 h 30 ; *Grande Serre* à l'Expo 7 du Petit-Quevilly à Rouen (du maquillage au smurf) 27 avril, 20 h ; *Hommage à Marie Taglioni* par le Ballet de l'Opéra de Marseille, 25 et 28 avril, Centre culturel du cours Julien ; *Saxo*, de Didier Deschamps à la Maison de la Culture d'Angers (24 avril, 20 h 30) ; *IIIes rencontres internationales pour la danse*, à l'ancien Palais des expositions de Genève à partir du 27 avril, 20 h 45, 20 h 30.

EXPOSITIONS

Les acquisitions de dessins et de sculptures du Louvre

Après ces cinq années d'enrichissement de 1975 à 1980, cette exposition comprend la moitié des œuvres entrées au département des sculptures, entre 1980 et 1983, soit quarante-deux pièces d'importance.

Le cabinet des dessins fait également le bilan de dix dernières années d'acquisitions. De 1973 à 1983, il s'est enrichi de 1 653 dessins et albums, le tiers étant entré par achat, le reste par dation et legs. Certaines œuvres, dues notamment à Strozzi, Liotard, Turner, comblent des lacunes de la collection, pourtant bien riche, du cabinet des dessins du Louvre.

– ET AUSSI : *Bonnard*, au Centre Georges Pompidou ; *Le trésor de Saint-Marc*, *La collection de Ménil* et *La peinture du Nouveau Monde*, au Grand Palais.

RHONE-ALPES SUISSE ROMANDE

Le supplément n° 5 « Arts et spectacles » consacré à la région Rhône-Alpes et à la Suisse romande paraîtra dans *le Monde* du 3 mai (dernières éditions), avec une enquête sur le complexe culturel Bonlieu à Annecy, un reportage sur un atelier de lithographie lyonnais, sur le musée des marionnettes de Genève, et une sélection des principales manifestations artistiques du mois.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

MNAM

Visites animations régulières, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

PIERRE BONNARD. Jusqu'au 21 mai.

DONATION DE LA FAMILLE DE MENIL : sculptures, tableaux. Jusqu'au 4 juin.

UN SIÈCLE DE PHOTOGRAPHIES D'ARCHITECTURE, 1839-1939. Jusqu'au 21 mai.

ENRICHISSEMENTS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. De Baskt à Matisse. Jusqu'au 30 juillet.

JOE GANTS. Photographies. Jusqu'au 20 mai.

ÉTIENNE-MARTIN, « Demeures ». Jusqu'au 11 juin.

BOUILLON - REYNIER - VIEILLE. Jusqu'au 11 juin.

CCI

IMAGES ET IMAGINAIRES D'ARCHITECTURE. Jusqu'au 28 mai.

TEXTILE : Créer avec l'industrie. Jusqu'au 7 mai.

BPI

THÉATRES D'AFRIQUE NOIRE. Jusqu'au 21 mai.

REPORTAGE DU MOIS. L'actualité vue par les lauréats du World Press Photo/Agence Sipa (Afghanistan, Iran, Liban, Nigéria). Jusqu'au 7 mai.

LA PHOTO ET LE PHOTOGRAPHE AU CINÉMA. Jusqu'au 7 mai.

EUROPE COPY RIGHT. Du 28 avril au 21 mai.

THÈME ILLUSTRÉ. Claude Lapointe, illustrateur. Bibliothèque des enfants. Piazza, jusqu'au 18 juin.

∴

ILES FLOTTANTES. Un parcours à travers les œuvres de Boris Tissot. Atelier des enfants. De 14 à 18 h. Jusqu'au 30 mai.

Musées

UN NOUVEAU MONDE : Chefs-d'œuvre de la peinture américaine, 1760-1910. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi, jusqu'à 22 heures. Entrée : 16 F ; le samedi : 12 F (gratuite le 26 avril). Jusqu'au 11 juin.

LE TRÉSOR DE SAINT-MARC, de Venise. Grand Palais *(voir ci-dessus)*. Entrée gratuite le 21 mai. Jusqu'au 25 juin.

LA RIME ET LA RAISON. Les collections Ménil (Houston - New-York). Grand-Palais. Entrée place Clemenceau. (Voir ci-dessus.)

HALLES ET MARCHÉS D'ILE-DE-FRANCE. Grand Palais, espace 404 (225-03-20). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 14 mai.

JACQUES-HENRI LARTIGUE. Pages d'album. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 16 septembre.

WILLIAM BOUGUEREAU, 1825-1905. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 12 F. Jusqu'au 6 mai.

NOUVELLES ACQUISITIONS du département des sculptures, 1980-1982. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 4 juin.

ACQUISITIONS DU CABINET DES DESSINS, 1973-1983. Musée du Louvre *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 4 juin.

DIX SIÈCLES D'ENLUMINURE ITALIENNE, du VIe au XVIe siècle. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). De 12 h à 18 h. Jusqu'au 3 juin.

BAUHAUS ET PHOTOGRAPHIE, 1920-1935. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi, jusqu'à 20 h 30. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 13 mai.

RITZI ET PETER JACOBI. Musée d'art moderne de la Ville de Paris *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 24 juin.

ATELIERS 84. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 29 avril.

LE JARDIN MUSICAL. Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 29 avril.

LA LITTÉRATURE EN COULEURS. Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Musée des Enfants *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 29 avril.

LE PRINCE EN TERRE D'ISLAM CHAPITEAUX ROMANS. Jusqu'à fin octobre. – NOUVELLES ACQUISITIONS. – CONTIGUITÉS – REGARDS SUR L'ART. Jusqu'au 29 avril. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 9 F.

L'EMPIRE DU BUREAU, 1900-2000. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 15 mai.

L'IMAGE DE LA MER. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 21 mai.

CENDRE ET ALCOOLS. Cendriers publicitaires de la collection Rodriguez. Musée de la publicité *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 30 avril.

PASTELS DU MUSÉE CARNAVALET. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 29 avril.

LUTÈCE-PARIS DE CÉSAR A CLOVIS. Musée Carnavalet *(voir ci-dessus)*. Jusqu'à fin mars 1985.

LOUIS XIV ET L'URBANISME ROYAL PARISIEN. Archives nationales. Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois (277-11-30). Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Entrée : 4 F ; dim. : 2 F. Jusqu'au 31 octobre.

CAMILLE CLAUDEL, 1864-1943. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 à 17 h 45. Entrée : 9 F. Jusqu'au 11 juin.

JOAN PALA. Prix Bourdelle 1983. Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 13 mai.

JEAN MESSAGIER. Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf dim., de 10 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 5 mai.

MONTMARTRE. Des origines à nos jours. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim., de 11 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'à fin décembre.

LES FASTES DE LA TAPISSERIE - XVe/XVIIIe SIÈCLE. Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (562-39-94). Sauf lundi, de 13 h 30 à 19 h. Jusqu'au 17 juin.

UN SIÈCLE D'IMAGES DE PIÉTÉ 1814-1914. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 16 juin.

150 ANS DE RESTAURATION EN LANGUEDOC-ROUSSILLON - L'ARCHITECTURE ET L'EAU. Musée des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 9 F. Du 27 avril au 27 août.

Centres culturels

JEAN COCTEAU et les arts plastiques. Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 6 mai.

SOLS. Peintures, sculptures, installations. Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 21 mai.

LE CORBUSIER-SAVINA. Sculptures et dessins. Fondation Le Corbusier, 10, square du Docteur-Blanche (288-41-53). Sauf dim., de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 19 mai.

LES TRÈS RICHES HEURES DU DUC DE BERRY. Fac-similé intégral. Fondation Dosne-Thiers, 27, place Saint-Georges (878-14-33). Sauf lundi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 27 mai.

LE VITRAIL EN LORRAINE, du XIIe au XXe siècle. Caisse nationale des monuments historiques, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Tous les jours, de 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 17 juin.

CASPAR DAVID FRIEDRICH. Le tracé et la transparence. Centre culturel du Marais, 20, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, de 10 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 1er mai.

ALTDORFER et le réalisme fantastique dans l'art allemand. Centre culturel du Marais *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 15 juillet.

ARTIROS SARIAN. Fleurs. Centre d'art international, 99, boulevard Raspail. Jusqu'au 15 mai.

HOMMAGE A GAUDI. Quatre interprétations actuelles. Maison internationale de la Cité universitaire, 21, boulevard Jourdan (589-10-30). Sauf dimanche et jours fériés, de 14 h à 21 h ; le samedi, de 18 h à 21 h. Jusqu'au 5 mai.

DESSINS FLORENTINS ET ROMAINS DE LA COLLECTION FRITS LUGT. Jusqu'au 27 mai ; WIM OEPTS. Tableaux et gravures. Jusqu'au 20 mai. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h.

TONY EMILSON, sculptures ; PETER DAHL, lithographies, textiles. Centre Cultures suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; samedis et dimanches de 14 h à 18 h. Jusqu'au 20 mai.

CONSTRUIRE POUR LA CULTURE. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Sauf dimanche et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 12 mai.

MISES EN BOITE. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 3 juin.

JEAN VOIGT. Mirages de la décadence. Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées (569-02-02). De 13 h à 19 h ; dim. (et fêtes), de 15 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 mai.

SIMPLICISSIMUS. Cent caricatures des années 1896-1914. Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf samedi et dimanche, de 10 h à 20 h. Jusqu'au 11 mai.

ESPACE SONORE - ESPACE SILENCIEUX 3e volet : Th. Schlesser, hommage au « Sacre » de Stravinski. Goethe Institut, 31, rue de Condé (326-09-21). Sauf samedi et dimanche, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 18 mai.

LE TEMPS DU REGARD. Hôpital du Val-de-Grâce, 74, boulevard de Port-Royal (329-12-31). Jusqu'au 2 mai.

EUGENIO TELLEZ. Paysages idéologiques. Espace latino-américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (278-25-49). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 12 mai.

PHOTOGÉNIE. Parc de La Villette, point « Information », 211, avenue Jean-Jaurès (240-27-28). Sauf dim., de 10 h à 19 h. Jusqu'au 6 mai.

SOUVENIR D'UN UNIVERS PERDU. Chronique de la vie juive en Pologne de 1864 à 1939. Centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal (331-98-20). De 10 h à 21 h. Jusqu'au 31 mai.

UN DEMI-SIÈCLE DE RELIURES D'ART CONTEMPORAIN, en France et dans le monde. Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 20 h. Du 27 avril au 23 juin.

L'ART CULINAIRE AU XIXe SIÈCLE : Antonin Carême. Mairie du 3e arrondissement, 2, rue Eugène-Spuller. Sauf lundi, de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 20 mai.

PARIS, CAPITALE DE LA GASTRONOMIE. Deux cents ans de restauration. Hôtel de Ville, salon d'accueil, 29, rue de Rivoli. Tous les jours, de 9 h 30 à 18 h. Jusqu'au 20 mai.

Galeries

LES TROIS NOLL. Galerie Muscade, 21, rue du Petit-Musc (272-15-80). Jusqu'au 5 mai.

PHOTOS-TEXTES. Depardon, Kertz, Michals, Turbeville. Galerie Samia Saouma, 2, impasse des Bourdonnais (236-44-56). Jusqu'au 12 mai.

UN ART AUTRE/UN AUTRE ART. Les années 50 (1945-1955). Galerie Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16). Jusqu'au 28 juillet.

MOLAS, des Indiens Kuna de Panama. Galerie Urubamba, 4, rue de la Bûcherie (354-08-24). Jusqu'au 2 juin.

TISSUS ART DECO. Atelier Martenil. Galerie de l'Imagerie, 9, rue Dante (325-18-66). Jusqu'au 31 mai.

ANGIE ANAKIS, ELIANE LARUS, VERONIQUE WIRBEL. Galerie des femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 5 mai.

JOHN DEMOS, COSTIS ANTONIADIS. Deux jeunes photographes grecs. Galerie La Chambre claire, 14, rue St-Sulpice (634-04-31). Jusqu'au 19 mai.

VOLTI-BARON-RENOUARD. Un sculpteur, un peintre. Hall Mercédès, 118, avenue des Champs-Elysées (562-24-04). Jusqu'au 6 juin.

MAITRES IMPRESSIONNISTES ET MODERNES. Galerie D. Malingue, 26, avenue Matignon (266-60-33). Du 26 avril au 9 juin.

LES MAITRES FLAMANDS DES XVIe ET XVIIe SIECLES. Galerie de Jonckheere, 21, quai Voltaire (261-38-79). Jusqu'au 7 juillet.

ACHIAM. Sculpteur – JEAN-MARIE MEISTER. Peintures, dessins. Galerie Sculpture, 11, rue Visconti (634-23-30). Jusqu'au 19 mai.

MARIANO HERNANDEZ, BENGT LINDSTROM. Galerie Christian Cheneau, 30, rue de Lisbonne (536-36-06). Jusqu'au 30 mai.

VINCENT BATBEDAT. Les ponts. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (577-93-79). Jusqu'au 18 mai.

BARANOFF-ROSSINE (1888-1944). L'avant-garde russe. Galerie Verneuil Saints Pères, 13, rue des Saints-Pères (260-28-30).

CLAUDE BELLEGARDE. Cabines chromatiques 1960. Galerie 1950, 38, rue de Lille (260-94-37). Jusqu'au 19 mai.

ROS BLASCO. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 19 mai.

VICTOR BURGIN. The Bridge. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 12 mai.

SAMUEL BURI. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51) et galerie le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 19 mai.

PATRICE CADIOU. Sculptures. Galerie Site-Art présent, 10, rue Coquillière (508-58-96). Jusqu'au 9 juin.

CAMESI. Visible – Invisible. Galerie M. Guiot, 22, rue de Poitou (271-60-06). Jusqu'au 12 mai.

CONDÉ. Galerie du Marais, 33, rue des Francs-Bourgeois (277-17-25). Jusqu'au 5 mai.

CORDESSE. Peinture. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 19 mai.

MARTIN DISLER. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 16 mai.

ETIENNE-MARTIN. Les bois, 1951-1984. Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16). Jusqu'au 30 juin.

FAGNIEZ. Peintures récentes. Galerie Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 2 juin.

GILLES GHEZ. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (354-57-67). Jusqu'au 19 mai.

JAMES GUITET. Peintures récentes. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (277-19-61). Jusqu'au 19 mai.

BARRIE HASTINGS. Peinture. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 12 mai.

ANS HEY. Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 12 mai.

KARL HUBBUCH. Peintures, aquarelles, dessins des années 20 et 30. Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 5 mai.

MARZENA KAWAKEROWICZ. Galerie Jean-Pierre Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-02). Jusqu'au 12 mai.

KIMURA. Œuvres récentes. Art Yomiuri, 5, quai de Conti (326-15-35). Jusqu'au 12 mai.

MATI KLARWEIN. Galerie Iny Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 2 juin.

FLORENCE LUCAS. La Galerie, 67, rue Saint-André-des-Arts (633-34-14). Du 27 avril au 19 mai.

PIERRE MERCIER. Œuvres photographiques 1981-1984. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 2 juin.

MANDEVILLE. Galerie J. Massol, 12, rue La Boétie (265-93-65). Jusqu'au 19 mai.

JEAN MESSAGIER. « Bourgeons de papier ». Croquis et dessins, 1940-1983. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 12 mai.

OUEZZIN. Galerie Claude Aubry, 2, rue des Beaux-Arts (326-27-27). Jusqu'au 26 mai.

ACHILLE PERILLI. Irrazionale geometrico. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Jusqu'au 5 mai.

MORENO PINCAS. Galerie C. Dulois, 420, rue Saint-Honoré (260-13-44). Jusqu'au 20 mai.

ANNA RECKER. Galerie E. de Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 26 mai.

GERMAINE RICHIER. Sculptures. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Du 28 avril au 9 juin.

ROBERT RYMAN. Peintures. Galerie Maeght Lelong, 13, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 2 juin.

PIERRE SZEKELY. Le cirque de pierre. Galerie G. Laubie, 2, rue Bréguet-Schœlcher (887-45-81). Jusqu'au 5 mai.

CLAIRE SZILARD. Climats. Centrale galerie, 20, rue du Pont-Neuf (233-86-96). Jusqu'au 5 mai.

VELLIOT. Peintures. Galerie V. Schmidt, 41, rue Mazarine (354-71-91). Jusqu'au 19 mai.

ROLAND WEBER. Peintures 1981-1983. Galerie J. Spiess, 4, avenue de Messine (256-06-41). Jusqu'au 5 mai.

En région parisienne

AULNAY-SOUS-BOIS. Antoine Bourdelle. Galerie d'expositions de l'hôtel de ville. De 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 17 mai.

BOBIGNY. Roger Somville, préfecture, hôtel de ville, Bourse départementale du travail, Maison de la culture. Renseignements : 830-11-93. Jusqu'au 2 mai.

BOULOGNE-BILLANCOURT. De Vauban à nos jours : trois siècles de cartographie française. Hall du 1er étage de l'hôtel de ville, 26, avenue André-Morizet, heures d'ouverture de la mairie. Jusqu'au 16 mai.

CORBEIL-ESSONNES. Erro. Centre d'action culturelle Pablo-Neruda, 22, rue Marcel-Cachin. Sauf le lundi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 30 mai.

JOUY-EN-JOSAS. Impressions cachemire au XIXe siècle. Musée Oberkampf, château de Montebello (946-80-48). Sam., dim., mardi et jours fériés, de 14 h à 17 h. Jusqu'au 28 juin.

LA DÉFENSE. Les bâtisseurs de l'imaginaire. Galerie de l'Esplanade (796-25-49). Jusqu'au 13 mai.

MARLY-LE-ROI. De Renoir à Vuillard : Marly-le-Roi, Louveciennes, leurs environs. Musée-promenade, grille royale, parc de Marly (969-06-26). Sauf lundi, mardi (et jours fériés), de 14 h à 18 h. Jusqu'au 24 juin.

MONTREUIL. Ph. Amiel, J.-P. Philippe, D. Pentecoste. Sculptures. Bibliothèque municipale R.-Desnos, Jardins de l'hôtel de ville (858-91-49). Sauf dimanche, de 9 h à 19 h. Jusqu'au 15 mai.

NOGENT-SUR-MARNE. Hélène Vasel. Sculptures, dessins, peintures. Maison nationale des artistes, 14, rue Charles-VII (871-28-08). Tous les jours, de 15 h à 18 h. Jusqu'au 3 mai.

POISSY. L'art à l'hôpital : P. Lafoncrière, peintre ; M. Lasserre, graveur. Centre hospitalier intercommunal Léon-Touhladjian, 10, rue du Champ-Gaillard (074-92-11, poste 447). Jusqu'au 18 mai.

PONTOISE. Le portrait dans les collections du musée. Musée Tavet Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 mai.

SAINT-OUEN-L'AUMONE. Regard sur la sculpture contemporaine : cinq vocabulaires pour un espace. Hôtel de ville (464-05-16). Du 27 avril au 28 mai.

En province

AMIENS. Jean Dubuffet, peintures 1942-1982. Maison de la culture, 2, place Léon-Gontier (91-83-36). Jusqu'au 12 mai.

ANGERS. Architecture gothique et néogothique en pays de Loire. Musée des beaux-arts, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 13 mai.

AUBUSSON. Mario Prassinos : Tapisseries. Musée de la tapisserie, avenue des Lissiers (66-33-06). – Peintures et dessins. Ecole nationale d'art décoratif, place Villeneuve (66-14-28). Jusqu'au 12 juin.

AVIGNON. Jean Vilar (10e anniversaire de sa mort). Maison Jean-Vilar (86-59-64). Jusqu'au 5 mai.

BEAUVAIS. Ritzi et Peter Jacobi. Galerie nationale de la tapisserie, rue Saint-Pierre (448-24-53). Jusqu'au 24 juin. « Mécénat d'art nouveau à Paris ». Musée départemental de l'Oise, ancien palais épiscopal (445-13-60). Jusqu'au 31 mai.

BLERANCOURT (Aisne). La peinture américaine dans les collections du Louvre. Musée national de la coopération franco-américaine (39-60-16). Jusqu'au 30 septembre.

BOURGES. Jean-Pierre Jouffroy. « Figures humaines ». Rétrospective 1962-1984. Maison de la culture, place André-Malraux (20-13-84). Jusqu'au 14 mai.

CADILLAC. Jean-Paul Thibeau. « Activité ». Château des ducs d'Epernon (62-13-03). Jusqu'au 20 mai.

CALAIS. Joseph Beuys. Dessins 1941-1983. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 4 juin.

CASES DE PENE. Peintures abstraites des années 50-60. Fondation du Château-de-Jau. Jusqu'au 20 mai.

CATEAU-CAMBRESIS. Mis en socle. Photographies de Pierre Mercier. Musée Matisse palais Fénelon (84-13-15). Jusqu'au 20 mai.

CHAMBÉRY. Des Burgondes à Bayard, mille ans de Moyen Age. Que reste-t-il de nos châteaux ? Musées d'art et d'histoire, square Lannoy-de-Bissy (33-44-48). Jusqu'au 13 mai.

CHATEAUROUX. Bernard Venet, dessins 1963-1983. Centre d'art contemporain, place Sainte-Hélène (34-98-25). Jusqu'au 19 mai. – Erro : comics, politics, érotics, balistics. Couvent des Cordeliers. Jusqu'au 20 mai.

CHOLET. L'Anjou religieux et les orfèvres du XIXe siècle. Musée des arts, 46, rue Gambetta (62-21-46). Jusqu'au 14 mai.

COLMAR. Charles Spindler. Mobilier 1900. Musée d'Unterlinden, place d'Unterlinden (41-89-23). Jusqu'au 27 mai.

COMPIEGNE. Midi-Pyrénées à Compiègne. Du 27 avril au 30 mai – Denis Roche – Galerie Molière. Du 28 avril au 31 mai. Centre culturel, place Briet-Daubigny (420-07-57).

DIEPPE. Friedlaender. Gravures récentes. Château-musée, rue des Chastes (84-19-76). Jusqu'au 31 mai.

DIJON. Canton de Nolay. Architectures et œuvres d'art. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 14 mai.

DUNKERQUE. Paul Jenkins. Collages. Musée d'art contemporain, avenue des Bains (65-21-65). Jusqu'au 28 mai.

GRAVELINES. Les éditions de Guy Lévis Mano et ses illustrateurs. Musée du dessin et de l'estampe originale, Arsenal (23-08-13). Jusqu'au 1er mai.

GRENOBLE. Gilles Aillaud. Peintures. Maison de la Culture, 4, rue Paul Claudel (25-05-45). Jusqu'au 30 mai.

LA ROCHE-SUR-YON. Gasiorowsky. Musée municipal, rue Jean-Jaurès (05-54-23). Jusqu'au 26 mai.

LYON. Serpan, 1922-1976. Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (828-07-66). 150 affiches françaises du cinéma muet. Institut Lumière, 25, rue du Premier-Film (800-86-68). Jusqu'au 8 mai. – Desérieaux. Anonyme II Peintures. L'Œil écoute, 3, quai Romain-Rolland (842-23-65). Du 27 avril au 26 mai.

MARCQ-EN-BARŒUL. Orages désirés, ou le paroxysme dans la traduction de la nature. Fondation Septentrion (46-26-37). Jusqu'au 3 juin.

MARSEILLE. Peter Klasen. Œuvres 1964-1984. Galerie Arca, 61, cours Julien (42-18-01). Jusqu'au 19 mai.

MONTBELIARD. Longobardi. Peintures. Centre Action Culturel, 12, rue du Collège (91-37-11). Jusqu'au 20 mai.

NICE. A. et G.-A. Mossa. Musée des beaux-arts-Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes (44-50-72). Jusqu'au 31 mai. – Ecritures dans la peinture. Centre national d'art contemporain de la villa Arson, 20, avenue Stephen-Liegeard (51-30-00).

PERPIGNAN. Serge Fauchier. Musée Puig, Villa de Perpignan, 42, avenue de Grande-Bretagne. Jusqu'au 12 mai.

QUIMPER. Aquarelles orientales d'Emile Bernard. Musée des beaux-arts, 40, rue de la Mairie (95-45-20).

RENNES. Simon Vouet - Eustache Le Sueur. Dessins du musée de Besançon. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 10 juin.

ROANNE. Pierre Gaudu. Musée Joseph Déchelette, 22, rue Anatole-France (71-47-41). Jusqu'au 6 mai.

ROUEN. « Sol-Mur », photographie contemporaine. Musée des beaux-arts, 26, rue Thiers (71-28-40). Jusqu'au 20 mai.

LES SABLES-D'OLONNE. Jean-Luc Vilmouth. Œuvres récentes. Musée de l'abbaye Sainte-Croix (32-01-16). Jusqu'au 31 mai.

SAINT-ETIENNE. Murs blancs pour chambre noire. Maison de la culture (25-05-18). Du 26 avril au 3 juin.

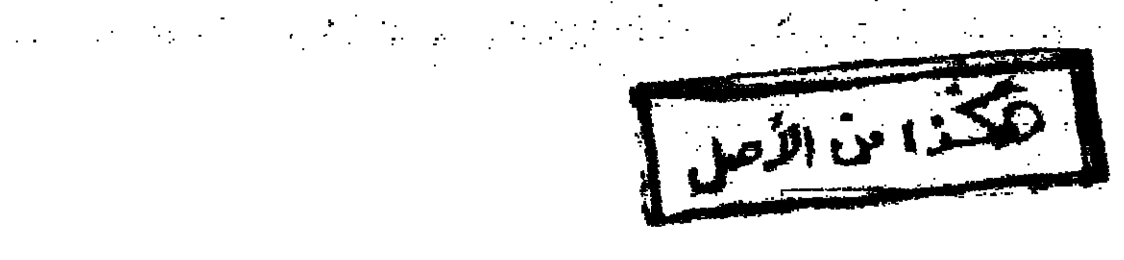
SAINT-PAUL-DE-VENCE. Hommage à Joan Miró. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 8 mai.

SAINT-QUENTIN. « A travers la couleur » et « Jazz » (de H. Matisse). Musée Antoine-Lécuyer, 28, rue A.-Lécuyer (62-39-71). Jusqu'au 4 juin.

STRASBOURG. Per Kirkeby. Musée d'art moderne, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons (32-46-07). Jusqu'au 20 mai. – Robert Hammerstiel, graveur. Cabinet des estampes, château des Rohan, 2, place du Château (32-48-95). Jusqu'au 20 mai.

TOULOUSE. Art espagnol actuel. Palais des arts, 5, quai de la Dorade (22-21-93). Jusqu'au 20 mai.

TOURS. Les Peintres et l'architecture antique. Musée des beaux-arts, 18, place François-Sicard (05-68-73). Jusqu'au 3 juin. – Jean-Pierre Péricaud. Peintures récentes. Galerie d'art contemporain, 17, rue de la Bourde (20-46-75). Jusqu'au 2 juin.



هكذا من الأصل

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses).

ANTIGONE Théâtre du Soleil (374-24-08), les 25, 26, 27 et 28 à 20 h 30 ; le 29 à 15 h.

LA JUNGLE DES VILLES – Atelier du Chaudron (328-97-04), les 25, 26, 27, 28, 1er Mai à 20 h 30.

LE PRINCE TRAVESTI – Epée de bois (808-39-74), les 25, 26, 27, 28 à 20 h ; sam., dim. 15 h 30.

LES AMIS DE SALAMANQUE – Cité internationale (589-38-69), les 25, 27, 28 à 20 h 30.

SENSUALITA – Bastion (278-46-42), les 25, 26, 27 et 28 à 20 h 30.

BONSOIR PRÉVERT – Huchette (326-38-99), le 25, 26, 27, 28, 30, 1er Mai à 21 h 30.

MARIVAUX ET MARIVAUX – Théâtre de la Plaine (250-15-65), les 25, 26, 27, 28 à 20 h 30 ; le 29 à 17 h.

LE PRINCE – d'après A. Rimbaud, Théâtre des Déchargeurs (236-00-02), les 25, 26, 27, 28, 30, 1er Mai à 22 h.

FANDO ET LIS – Théâtre du Lucernaire, (544-57-34), les 25, 26, 27, 28, 30 et 1er Mai à 18 h 30.

LA LANTERNE MAGIQUE – Théâtre du Rond-Point (256-70-80), les 25, 27, 28 à 20 h 30 ; le 27 à 17 h 30 ; le 29 à 15 h et 17 h 30.

LE SUICIDE – Odéon (325-70-32), les 26, 28 à 20 h 30 ; le 29 à 15 h.

AIDA – Palais omnisports de Bercy (346-12-21), 20 h, dim. 14 h 30 (26).

BATAILLE NAVALE – Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 21 h ; dim. 15 h 30 (27).

LES LINGES DU TEMPS – Bobigny, M.C. (831-11-45) le 27 à 20 h 30 ; le 28 à 16 h 30 et 20 h 30 ; le 29 à 16 h 30.

LA CUADRA DE SÉVILLE – Chelles, CAC (421-20-36) le 27 à 20 h 45.

LA PLACE AU SOLEIL – Grand Hall Montorgueil (296-04-06) le 1er Mai à 20 h 30.

LA SALLE A MANGER – Théâtre du Petit Montparnasse (320-89-90) le 1er à 21 h.

HORS PARIS

STRASBOURG - Atelier Théâtre du Mouvement (88) (30-33-38) – Mort accidentelle d'un anarchiste, de Dario Fo. Du 25 au 28 avril.

CHALON-SUR-SAONE - L'Ombre d'Edgar Poe. Théâtre Grain de Sel (85) (48-60-58) les 26, 27, 28 à 20 h 45.

STRASBOURG - La Vie que je t'ai donnée, au TNS (88) (35-63-60). Du 26 avril au 19 mai.

LILLE - Jean-bête à la foire, à l'Hospice Comtesse, rue de la Monnaie. Du 27 avril au 9 mai.

REIMS - La ménagerie de verre, au Théâtre de la Comédie de Reims. Du 27 avril au 26 mai.

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (742-57-50), les 27, 30 à 19 h 30 : Werther ; le 28 à 19 h 30 : Boris Godounov.

SALLE FAVART (296-06-11), le 28 à 19 h 30 : Mariage secret.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), (Jeu, Ven, Mar). Les 25, 28 à 14 h 30 Les 29, 30 à 20 h 30 : Cinna ; les 25, 28 à 20 h 30 ; les 29 à 14 h 30 : La Mort de Sénèque.

CHAILLOT (727-81-15) Grand Foyer : relâche ; Grand Théâtre (Lun., Mar.) : les 25, 26 à 20 h 30 : La Mouette ; les 27, 28 à 20 h 30 ; le 29 à 15 h (dern.) : Le Héron ; Théâtre Gémier : relâche jusqu'au 9 mai.

ODÉON (325-70-32), relâche.

PETIT ODÉON (325-70-32), les 25, 26, 27, 28, 29 à 18 h 30 : Revoir la mer.

TEP (364-80-80), (Lun., Mar.). Les 25, 26, 27, 28 à 20 h 30 ; le 29 à 15 h : 325 000 F. Cinéma : le 28 à 14 h 30 ; le 29 à 20 h : Une chambre en ville, de J. Demy : La Fièvre dans le sang, d'E. Kazan.

PETIT TEP (364-80-80), les 26, 28 à 18 h : Cultures plurielles.

BEAUBOURG (277-12-33), (Mar.). Débats : le 25 à 18 h : L'architecture dans le cinéma ; 18 h 30 : le cinéma de Visconti ; 19 h : de la psychiatrie à l'écriture : le Psychonaute ; 21 h : Autour de Satprem ; le 26 à 18 h 30 : des nouveaux rapports entre artistes et institutions ; le 26 à 21 h : identités caraïbes « Paroles de nègres » : le 28 à partir de 15 h 30 : identités caraïbes « Libres parcours créole » ; le 27 à 19 h : Dominique Fourcade ; à 21 h : les dessous de Paris à propos des Catacombes, le 30 de 15 h à 19 h 30 et de 21 h à 23 h : Culture et Révolution : Portugal 10 ans après. – Concerts-animations, le 25 à 12 h 30 : Musique classique du XXe siècle, Quatuor Rosamonde MC Janset ; le 26 à 20 h 30 : Ensemble Inter Contemporain (dir. G. Gelmetti) ; le 27 à 18 h : Nouvelle musique improvisée. – Cinéma-vidéo, les 25, 26, 27, 28, 29, 30 à 13 h ; Etre enceinte et donner la vie ; j'ai choisi l'acupuncture, de N. Croonenborgs ; à 16 h : Musiques du Mali : les gens de la parole, de J.-F. Schiano ; à 19 h : Canne amère, de J. Ancelin ; les 25, 26, 27, 28, 29, 30 à 15 h : Etienne Martin : ses amis Bertholle, Le Moal, Stahly ; à 18 h : Années 80, nouvelle génération.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83). (Dim., Lun., Mar.) – Opéra : les 25, 26, 27, 28 à 18 h 30 : Mahagonny (ensemble musique vivante ; Dir. Diego Masson).

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77) (Lun., Mar.) les 25, 26, 27, 28 à 20 h 45 ; le 29 à 14 h 30 : Arden de Faversham ; les 25, 26, 27, 28 à 18 h 30 : BT Jones-A. Zane.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34) (Lun., Mar.) les 25, 26, 27, 28 à 20 h 30 ; le 29 à 16 h : les Liaisons dangereuses.

Les autres salles

A DÉJAZET (887-97-34) (D.), 21 h 30 : la Nuit des assassins.

ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30), les 25, 26, 27, 28 à 20 h 30 : Théâtre Norwid.

AMERICAN CENTER (321-42-20), 21 h : Cold Harbor (dern. le 28).

ANTOINE - S. BERRIAU (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 45, dim., 15 h : Nos premiers adieux.

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), les 25, 30, 18 h 30 : le Pèlerin ; le 27 à 18 h 30 : les Sincères ; le 25 à 21 h : le Cœur innombrable ; le 26 à 21 h : Moi ; le 27 à 21 h ; le 28 à 18 h 45 et 22 h : Revenu de l'étoile ; le 29 à 15 h : la Parisienne ; le 30 à 21 h : 21 degrés à l'ombre.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : le Neveu de Rameau.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), mer., 20 h 30 : les Bonnes (dern. le 28) ; ven., sam., 20 h 30 : le Malentendu (dern. le 28).

ATHÉNÉE (742-67-27) (D., L., Mar.), 20 h 30 : la Guerre de cent ans, première semaine.

BASTILLE (357-42-14) (D., L.), 20 h : Dis Joe.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. et le 1er), 21 h : les Trois Jeanne.

CALYPSO (227-25-95) (D., L.), 20 h : le Suicidaire.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., jeu., ven., 20 h 30 : Zod, zod, zod...inque.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), Mer., jeu. 21 h ; ven., sam. 20 h : Ferdaous, une voix en Enfer.

CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (374-24-08), les 25, 26, 28 à 18 h 30 ; le 29 à 15 h : Henri IV ; le 27 à 18 h 30 : Richard II.

CITHEA (357-99-26), le 23 à 20 h ; le 25 à 21 h : La Madeleine Proust en forme.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie (D., L.), 20 h 30 : l'Ame de la fugue (à partir du 26).

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41). (Mer., D. soir), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h 30 : les Aventures de la villégiature.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 ; les Marchands de gloire (dern. le 28).

DAUNOU (261-69-14). (mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : S.O.S. homme seul.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Gide 84 (dern. le 28) ; 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi (dern. le 28).

18 THEATRE (226-47-47) (D. soir), 21 h, dim. 16 h : Ne m'appelez jamais nègre (dern. le 29).

ÉDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h : Désiré.

EPICERIE THEATRE (272-27-05) (D.), 19 h : Imprévu pour un privé ; (mar.), 20 h 30 : l'Ile des chèvres.

ESPACE GAITÉ (327-95-94) (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h : le Bouc.

ESPACE MARAIS (584-09-31) (D. soir, L.), 22 h, dim. 18 h : Adam et Eve et le Troisième Sexe.

ESSAION (278-46-42) (D., L. et le 1er), I. 20 h 30 : Oreste ne viendra plus.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 30 : les Aventures de Dieu.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (534-87-25), Mer. jeu., ven., 21 h : Colas Breugnon.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L. 1er mai), 20 h 45, dim., 15 h : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 20 h 30 : Who's Afraid of Virginia Woolf ?

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 18 h 30 : Deux vieux panique.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L. et le 1er), 21 h, dim. 15 h : Top Girls (à partir du 24).

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 20 h 15 : l'Ambassade ; 22 h 30 : L. Kouznilski. – II. 20 h 15 : l'Ambassade ; 22 h 30 : la Panthère bleue. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : le Drap de sable.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Chants mêlés (dern. le 28) ; dim. 22 h : le Shaga (dern. le 28).

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : les Œufs de l'autruche.

MAISON HEINRICH HEINE (365-15-73), 20 h 45 : la Noce chez les petits bourgeois (dern. le 27).

MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIE-STUART (508-17-80) Jeu., Ven., Sam. 22 h : L'écho du silence.

MARIGNY, grande salle (256-04-41) (D. soir, L.) 21 h, Dim. 15 h : J'y suis, j'y reste ; salle Gabriel (225-20-74) (D. soir, L.), 21 h, Sam. 18 h 30 et 21 h 30, Dim. 15 h : le Don d'Adèle.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h, Dim. 16 h 30 : la Femme assise.

MAUBEL (255-45-55), Mer., Ven. 20 h 30, Dim. 15 h : Betrayal.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, et le 1er), 21 h 15, Sam. 18 h 15 et 21 h 30, Dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 21 h, Dim. 15 h 30 : J'ai deux mots à vous dire.

MOGADOR (285-45-30) (D. soir, L.), 20 h 30, Sam. 21 h, Dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h, Sam. 17 h, Dim. 16 h : Tchin tchin.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir et le 1er) 20 h 30, Sam. 18 h 45 et 21 h 30, Dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. Dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.) 20 h 45, Sam. 18 h 45 et 22 h, Dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (241-31-53) (Mer., L, D. soir) 20 h 30, Dim. 16 h : On a tous les jours cent ans. – II. (387-71-31) (Mer. soir, D. soir, L.) 21 h, Mer., Dim. 15 h 30 : Roméo et Juliette.

PLAISANCE (320-00-06) (D., L.) 20 h 45 : la Pierre de la folie.

POCHE (548-92-97) (D. et le 1er) 20 h : Molly Bloom ; 21 h : l'Elève de Brecht.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.) 21 h, Sam. 17 h, Dim. 15 h : K 2.

POTINIÈRE (261-44-16) (D. soir, L. et le 1er) 20 h 30, Dim. 15 h : la Salle des profs.

QUAI DE LA GARE (523-48-78) (D.) 20 h 30 : Moby Dick.

RENAISSANCE (208-18-50) (D. soir, L. et le 1er) 21 h, Sam. 18 h 30 et 21 h 30 ; Dim. 15 h : Noix de coco.

SALLE DU BATEAU IVRE (297-48-89) Ven. 20 h 30, Dim. 18 h 30 : Antigone.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D. et les 30, 1er), 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 :

SAINT-GEORGES (878-63-47) Mer., Ven., Dim., Mar., 21 h, Sam 18 h 30 et 21 h 30 : Théâtre de Bouvard.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), I. (D. L.) 20 h 30 : l'Écume des jours. – II. (D. L.) 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), (D.) 21 h, Sam. 16 h 45 : Y'en a marr... ez vous.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, Sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE NOIR (345-91-93) 20 h 30, Dim. 17 h : L'œuf de Colomb, (dern. le 29).

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 21 h : Fils de butte ou les Seigneurs de Montmartre.

THÉATRE DE PARIS, grande salle (280-09-30) 20 h 30, mat. Dim. 15 h : Serapions Theater (dern. le 25).

THÉATRE PRÉSENT (205-02-55) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 17 h : La Villette en chansons.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) (D. L.) 21 h : Médée.

TOURTOUR (887-42-48) (D., L.) 20 h 30, Sam. 15 h : Mon cœur dans les Highlands.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D.), 20 h 30 : la Pêche à la mouche.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.) 20 h 30, Sam. 18 h 30 et 21 h 45, Dim. 15 h 30 : l'Étiquette.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : On perd les pétales.

DEUX ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h, dim. 15 h 30 : l'Impôt et les Os.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83) (D., L.), 21 h : Une poule sur un mur.

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 45 : la Troisième jambe du carrosse ; 22 h 15 : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (L. et le 1er), 19 h 30 : Odd numbers sur un air de jazz.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I : 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + Sam. 24 h : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : Pas de citrouille pour Cendrillon ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service ; 22 h 30 : Limite.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h : Chant d'épandage ; 22 h 15 : L'esprit qui mord.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.), I : 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II : 20 h 15 : Ils avaient les foies dans l'Ouest ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Je veux être pingouin (dern. le 27) ; 22 h 15 : Attention ! belles-mères méchantes !

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D. et les 30, 1er), 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

PROLOGUE (575-33-15), J., V., S., à 21 h : Téléphonocolo.

RESTO-SHOW (508-00-81) (D., L. et le 1er), 19 h : le Pêcheur de perles ; 20 h 30 : Mais est-ce qu'Elaine Groast ?

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (L. et le 1er), 20 h 15 : D. Dimey : Moi, j'aime pas les papas ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette ; 22 h 30 : Acide.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 20 h 15 : M. Boujenah.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : le Céleri jaune.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : la Vie entre les dents ; 22 h 30 : les Soliloques du pauvre ; Dim., 17 h : D. Gasser.

En région parisienne

ARGENTEUIL, CCM (961-25-29), le 26, à 14 h : Fatras de paroles.

AULNAY, MC (868-00-22), les 27, 28 à 20 h 30, le 29 à 16 h 30 : Dom Juan.

BAGNEUX, Th. V.-Hugo (663-10-54) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 15 h : Violette Leduc, l'affamée.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 15 h 30 : les Joyeuses Commères de Windsor ; Conservatoire, le 26 à 21 h : Sextuor Dutilleux (Foisou).

CHOISY, Th. P. Eluard (890-89-79), le 26 à 21 h : Ensemble polyphonique de Choisy-le-Roi ; le 28 à 20 h 30 : Odeurs.

CLICHY, Th. Rutebeuf, (739-28-58), le 27 à 20 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France.

COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 26 à 21 h : J. Anclair dit Prévert.

CRÉTEIL, Maison des arts (899-94-50), les 25, 26, 27, 28 à 20 h 30 : L. Ferré.

ENGHIEN, Th. du Casino (412-90-00), le 28 à 20 h 45 : Coup de soleil.

EVRY, Agora (077-93-50), le 27, à 20 h 30 : Pêle à pêle.

IVRY, Studio, (672-37-43) (Dim. soir, Jeu.), 20 h 30, Dim. 17 h : la Surprise de l'amour.

MALAKOFF, Th. 71, (655-43-45), le 29 à 11 h : Bread and Puppet Theater.

MONTFORT L'AMAURY, Eglise, le 27 à 21 h : Orchestre national de France, dir. E. Krivine (Ligeti, Ravel, Debussy).

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), Mar., ven., sam., 20 h 30, jeu. 19 h 30, dim. 17 h : Great Britain.

RIS-ORANGIS, Th. R. Desnos, (906-72-72), le 28 à 21 h : Sol.

SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59) les 26, 27, à 9 h 30 et 14 h 15 : le Croquemitaine ; II : les 25, 26, 27 à 20 h 30 : le Dîner de Lina ; le 27 à 22 h 30 : M. Mézières.

SAINT-GRATIEN, Forum (982-24-42), le 27 à 21 h : P. Sellin, B. Vasseur, Cl. Lutz.

SAINT-MAUR, Rond-Point Liberté, (889-22-11), les 27, 28 à 21 h, le 29 à 15 h : S. Reggiani.

LE VESINET, CAL (976-32-75), le 27 à 21 h : G. Gomez ; le 28 à 20 h 30 : Et moi je suis resté comme une chaise ; le 29 à 15 h 30 : Duo Cobra, Ayawaska.

VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18), le 26 à 14 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. R. Chagnon (Brahms, Bach, Tchaïkovski), les 27, 28 à 21 h : Th. Le Luron.

VINCENNES, chez IVT (365-63-63) (D. soir), 21 h, dim. 15 h : Table masquée, (dern. le 29).

YERRES, Gymnase (948-38-06), le 28 à 21 h : Myriagone.





CINÉMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 25 AVRIL

15 h, Aimez-vous les femmes ?, de J. Leon ; 19 h, Ballade Berlinoise, de R.A Stemmle ; 21 h, Cinéma israélien : Ils étaient dix, de B. Dienar.

JEUDI 26 AVRIL

15 h, Adieu Léonard, de P. Prévert ; 19 h, Cinéma japonais : les Demi-frères, de M. Ieki ; 21 h, Cinéma israélien : Hamsin, de D. Wachsman.

VENDREDI 27 AVRIL

15 h, l'Atlantide, de J. Feyder ; 19 h, Cinéma japonais : le Courant chaud, de Y. Masumura ; 21 h, Cinéma israélien : Plongée profonde, de S. Dotan.

SAMEDI 28 AVRIL

15 h, le Bled, de J. Renoir ; 17 h, Cinéma israélien : l'Homme qui venait pour prendre, de P.A. Pariente ; Cinéma japonais : le Train bondé, de K. Ichikawa ; 21 h, Crépuscule à Tokyo, de Y. Ozu.

DIMANCHE 29 AVRIL

15 h, Journal d'un curé de campagne, de R. Bresson ; 17 h, Cinéma israélien : La troupe, de A. Nesher ; Cinéma japonais ; 19 h, Kiku et Isamu, de T. Imai ; 21 h, la Forteresse cachée, de A. Kurosawa.

LUNDI 30 AVRIL

Relâche.

MARDI 1er MAI

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 25 AVRIL

15 h, Hommage à A. Kluge : In Gefahr und grosster not brint der Mittelweg den tod. ; « Photo et Cinéma » : 17 h, Le photographe Lassine, de G. Marconnier ; J.A. Martin photographe, de J. Beaudin ; 19 h, Badines, badines, de C. Thorey-Tixier ; Pictures, de M. Black.

JEUDI 26 AVRIL

15 h, Hommage à A. Kluge ; Brutalitat in stein die ewigkeit von gestern, de A. Kluge et P. Schamoni ; Lehrer im wandel, de A. et K. Kluge ; Portrat einer bewahrung ; Frau Blackburn ; Feuerloscher E. A. Winterstein ; wir verbauen 3 × 27 Mills dollar in einen angriffsschalchter, der angriffsschalter, de A. Kluge ; « Photo et Cinéma » ; 17 h ; The phantom bullet, de C.S. Smith ; 19 h, Six et demi onze, de J. Epstein ; L'Image, de J. Feyder.

VENDREDI 27 AVRIL

15 h, Hommage à A. Kluge : Besitzburgeris, Jahrgang 1908, de A. Kluge : Nachrichten von den staufern, de A. Kluge et M. Maika ; Auf der suche nach einer praktischen realistichen haltung, de A. Kluge ; « Photo et Cinéma » : 17 h, Olsztyn Pologne, de V. Tamisier ; la Chambre verte, de F. Truffaut ; 19 h, Sans témoins, de N. Mikhalkov.

SAMEDI 28 AVRIL

15 h, Hommage à A. Kluge : Krieg und frieden, de A. Kluge, V. Schlondorff, H. Boll, S. Aust, A. Engstfeld ; « Photo et Cinéma » : 17 h, Un battement d'elle, de P. Kassovitz et C. Remy ; le Voyeur, de M. Powell ; 19 h 15, la Flèche du temps, de A. Jaubert ; les Derniers Jours de la victime, de A. Aristarain et J.P. Feinmann ; 21 h, le Collectionneur, de J. Nichet ; la Machine à tuer les méchants, de R. Rossellini.

DIMANCHE 29 AVRIL

15 h, Enquête à Venise, de R. Thomas ; « Photo et Cinéma » : 17 h, Paparazzi, de J. Rozier ; Drôle de frimousse, de S. Donen ; 19 h 15 : Cartes postales d'un cinéphile pendant l'occupation, de E. Cozarinsky ; Portrait d'une enfant déchue, de J. Schatzberg ; 21 h 15, Karine, de R. Cahen ; les Yeux de Laura Mars, de I. Kershner.

LUNDI 30 AVRIL

15 h, Armes secrètes, de T. Whelan ; « Photo et Cinéma » : 17 h, Un hiver à Paris, de J. Loyseau ; la Chance d'être femme, de A. Blasetti ; 19 h, Just a lady, de S. Trow ; A. Constant, de A. Laurent.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr. *) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Rex 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

L'AFFRONTEMENT (A, v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

ALDO ET JUNIOR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert 14e (321-41-01).

L'ANGE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

A NOS AMOURS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Calypso, 17e (380-30-11).

L'ASCENSEUR (Holl., v.f.) (*) : Paris Ciné II, 10e (770-21-71).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BIQUEFARRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-46-18).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

CARMEN (Franco-It.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-Yougoslave) : Ambassade, 8e (359-19-08).

CLIN D'ŒIL (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LES COMPÈRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

DEAD ZONE (A., v.f.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

ÉCOUTEZ BIZEAU, ÉCOUTEZ MAY PIQUERAY (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

L'ÉDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

EMMANUELLE IV (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Club, 9e (770-81-47).

LES FAUVES (*) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

FEMALE TROUBLE (**) (v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

FEMMES DE PERSONNE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Logos, 5e (354-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; République Cinéma, 11e (805-51-33) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

FRAULEIN BERLIN (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

GUERRES FROIDES (Ang., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).

LAISSE BÉTON (Fr.), Studio 43, 9e (770-63-40).

L'HABILLEUR (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (534-20-12).

LE JUGE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE LÉOPARD (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

LETTRES D'AMOUR PERDUES (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85).

MEGAVIXENS (A., v.f.) (**) : Septième Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES MORFALOUS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

NEW-YORK NIGHTS (A. v.o.) (**) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

OSTERMAN WEEK END (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e

LES FILMS NOUVEAUX

CENT JOURS DE PALERME, film Franco-italien de Giuseppe Ferrara : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06), Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA DIAGONALE DU FOU, film français de Richard Dembo : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnos, 14e (327-32-37) ; Athéna, 12e (343-07-48).

L'ÉTOFFE DES HÉROS, film américain de Philip Kaufman (v.o.) : Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

FAUT PAS EN FAIRE UN DRAME, film américain de Howard Zieff (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Mistral, 14e (539-53-43).

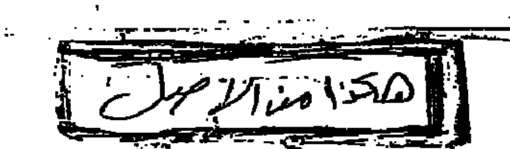
FORBIDDEN ZONE, film américain de Richard Elfman (v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (271-52-36).

NAITOU, film Guinéen de Moussa Kémodo Diakité (v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Delta, 9e (878-02-18).

PERMANENT VACATION, film américain de Jim Jarmusch, (v.o.), Movies les Halles, 1er (260-43-99).

SAHARA, film américain de A. Mc Laglen (v.o.) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES VOLEURS DE LA NUIT, film français de Samuel Fuller : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (340-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).



CINEMA

(359-19-08) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

PEPPERMINT FRIEDEN (All., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

POLAR (Fr.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Olympic, 14e (545-35-38).

POLAROID KILLER (Fr.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parmount City Triomphe, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

RISKY BUSINESS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

SANS TÉMOINS (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

SCARFACE (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Français, 9e (770-33-88).

SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

STAR 80 (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).

STREAMERS (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

THE WIZ (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

TIME RIDER, LE CAVALIER DU TEMPS PERDU (A., v.f.) : Templiers, 3e (271-84-56).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr., vers. Delavault) : St-Ambroise, 11e (700-89-16). — Vers. Gal : Ciné Beaubourg (H. sp.), 3e (271-52-36). Vers. Sanrova : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : (H. sp.) Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Rialto, 19e (607-87-61).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Passy, 16e (288-62-34).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

VIVA LA VIE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-42) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : George-V, 8e (562-42-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

WEND KUUNI (Haute-Volta) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

WILLIAM BURROUGHS (A., v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38).

YENTL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-42-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

Les festivals

MARX BROTHERS : Action Ecoles, 5e (327-72-07), t.l.j. : 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, mer. : Une nuit à l'opéra ; jeu. : Noix de coco ; ven. : la Soupe au canard ; sam. : les Marx au grand magasin ; dim. : Monkey business ; lundi : Chercheurs d'or ; mar. : Une nuit à l'opéra.

FESTIVAL AUTOUR DE L'ÉTOFFE DES HÉROS (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), le Gang des frères James ; Sans retour ; l'Évadé d'Alcatraz ; American Graffiti ; Timerider, le cavalier du temps perdu ; Urban cow-boy ; l'Emprise ; la Légende de Jesy James ; l'Invasion des profanateurs ; la Bande des quatre ; le Diable en boîte ; Frances.

DEUXIÈME FESTIVAL DU FILM ARABE (v.o.) : Olympic Marilyn, 14e (545-35-38). Un homme chez nous ; Tou jour viendra ; le Chant du courlis ; Pas de condoléance pour les femmes ; Salam après la mort ; Le Caire 30 ; Safarbarlek ; El Chergui ; Entre ciel et terre ; les Enfants du vent ; le Péché ; l'Avocat ; Raya et Sakina ; Vidéo sur sable+Nid d'aigles ; la Noce ; Que fait-on ce dimanche ?

M. DURAS : Denfert, 14e (321-41-01), mer., dim., 12 h, ven., 16 h, lun., 14 h : le Camion ; sam., 12 h : Détruire dit-elle ; lun., 12 h : Aurelia Steiner.

HOMMAGE A SAMUEL FULLER (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer., mar. : Les maraudeurs attaquent ; jeu., lun. : la Maison de bambou ; ven. : Quarante Tueurs ; sam. : le Port de la drogue ; sam. : les Bas-Fonds newyorkais.

LUCHINO VISCONTI CINÉASTE, Olympic Marilyn, 14e (545-35-38) : l'Innocent ; Violence et passion ; Rocco et ses frères ; les Damnés ; Ossessione ; l'Étranger ; Jour de gloire.

FESTIVAL MIKALKOV (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) : Cinq Soirées ; Partition inachevée pour piano mécanique ; Oblomov ; l'Esclave de l'amour ; Sans témoin.

PANORAMA DU JEUNE CINÉMA FRANÇAIS, Studio 43, 9e (770-63-40) : mar. 20 h 30 : Mon inconnue ; Melody ; le Ciel saisi ; le Secret de la dame en noir ; Je suis fatigué.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) : mer. : le Temps suspendu ; jeu. : l'Ange ; ven. : Biquefarre ; sam. : Scarface (*) ; dim. mar. : Star 80 (*).

FESTIVAL C. SAURA (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) : mer., mar. 20 h, ven. 14 h : Vivre vite (**) ; jeu. 16 h 50, dim. 20 h 50, lun. 18 h : Noces de sang ; jeu. 21 h 50 : Elisa vida mia (v.o.) ; lun. 14 h, ven. 20 h : Ana et les loups ; sam. 18 h : Cria Cuervos ; mar. 16 h : la Cousine Angélique.

Les séances spéciales

L'AGE D'OR (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), dim. 20 h.

AMERICAN GIGOLO (*) (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 30 + ven., sam., 0 h 30.

LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It., v.o.), Espace-Gaîté, 14e (327-95-94), 18 h, 21 h.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sam., dim., 20 h. 15 ; lun. 20 h 45 ; mar. 18 h 15.

CASANOVA DE FELLINI (*) (It., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven. 17 h 15.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), mer., 21 h., ven., 17 h, mar. 19 h.

LE DERNIER TANGO A PARIS (*) (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sam., mar., 22 h ; dim. 22 h 15 ; lun. 22 h 30.

ELEPHANT MAN (Brit., v.o.), Grand Pavois, 15e (554-46-85), mar. 21 h 15.

ECOUTEZ BIZEAU, ECOUTEZ MAY PIQUERAY (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

FAMILY LIFE (Brit., v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., mar., 12 h.

FRANCES (A., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven., 20 h.

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), mer. 17 h., jeu. 20 h 45, sam 22 h 30, dim. 15 h 45, lun. 18 h.15, mar. 19 h.

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h 15.

HAMMETT (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h 25.

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85), ven. 19 h 15.

JOHAN, CARNETS INTIMES (**) (Fr.), Movies-Halles, 1er (260-43-99), 12 h 10.

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 20 h.

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.), Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.), Grand-Pavois, 15e (554-46-85), dim., 20 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), t.l.j., sauf sam., dim., 20 h + sam., dim., mar., 17 h 45.

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-56), dim., lun., mar., 11 h 55.

NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 14 h.

NOS PLUS BELLES ANNÉES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), ven., sam., dim., 20 h 15.

NOUS ÉTIONS UN SEUL HOMME (**) (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99), 18 h 50 + sam., 24 h.

OFFICIER ET GENTLEMAN (A. v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 14 h 10.

OUTSIDERS (A., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

PLAY TIME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), dim., 21 h 20, mer., sam., dim., mar. 15 h 20.

LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., lun., mar., 11 h 40.

PULSIONS (**) (A., v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., 0 h 20.

LES QUATRE CENTS COUPS (Fr.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., 12 h.

RASHOMON (Jap., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), mer., jeu., ven., 15 h 30, sam., dim., 14 h.

SALO (**) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., 0 h 5.

SATYRICON (*) (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), mar. 19 h 15.

LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.o.), Grand Pavois, 15e (554-46-85), jeu., sam., mar., 20 h.

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven., 22 h 30.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), ven., sam., dim., 18 h 5, lun., mar., 22 h 5.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 25 et 0 h 15.

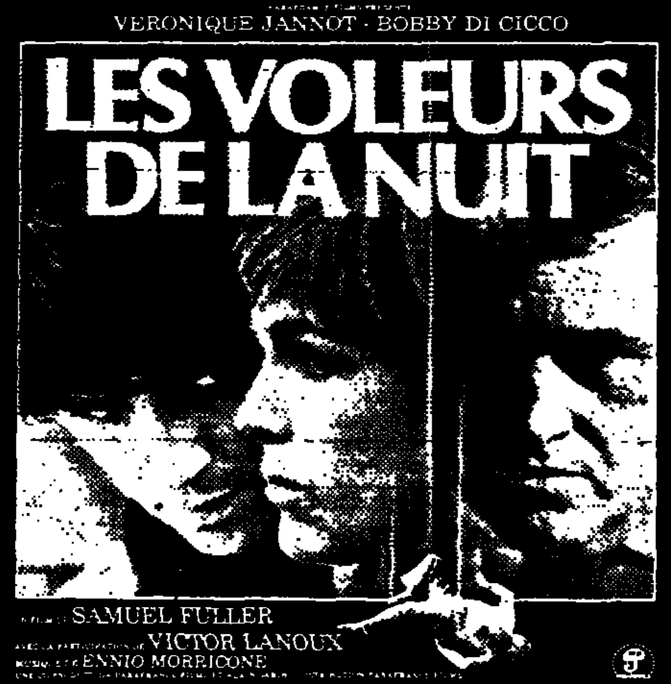
LES 3 COURONNES DU MATELOT (Fr.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer. 22 h 10.

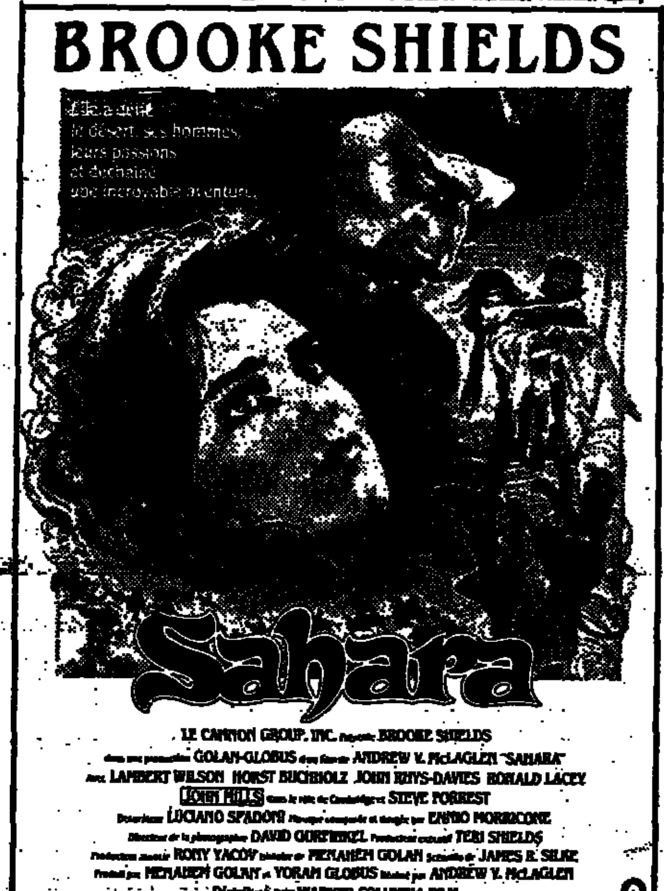
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 15.

VIVRE (Jap., v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), ven., lun., 21 h, dim., 18 h 45.

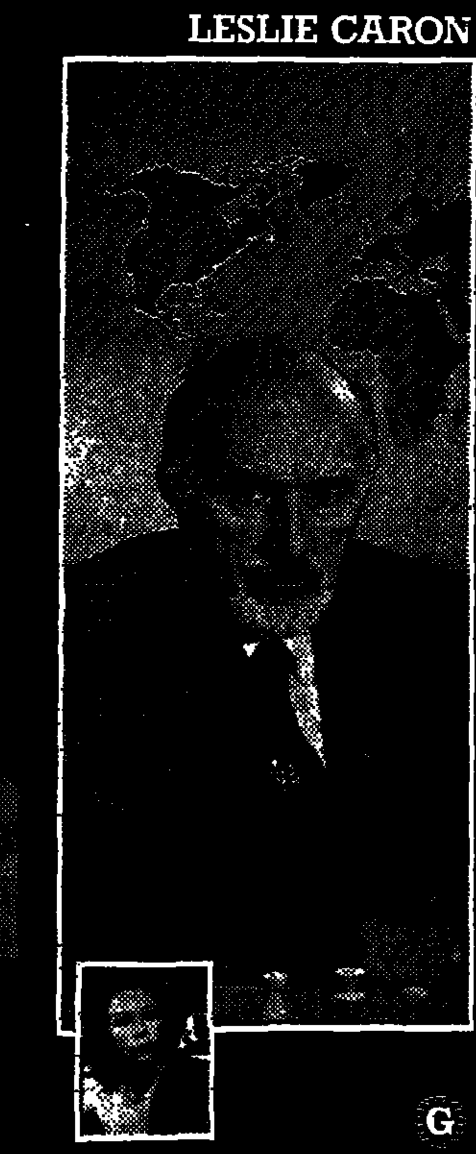
WANDA (A. v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

La PÉNICHE-OPÉRA consacre aujourd'hui une soirée au « Tableau sonore », hommage au pittoresque musical en vigueur au XIXe siècle. Dans la péniche transformée en atelier de peintre ou en bazar oriental, les pianistes Petra CASEN et Jeff COHEN interpréteront des œuvres de ALKAN, BERLIOZ, LISZT, MASSENET, Félicien DAVID, SAINT-SAËNS, etc. Tandis que les dessinateurs CABU et KERLEROUX, les peintres Patrick ALBERT et Jean-Pierre DUPLANT les illustreront. A 21 heures. Tél. : 245-18-20.









CINEMA

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Galande, 5e (354-72-71).

AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

BLANCHE NEIGE (A., v.f.) : Napoléon 17e (755-63-42).

LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA (All., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (v.o) Forum, 1er (297-53-74) ; Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LES DÉSARROIS DE L'ÉLÈVE TORLESS (All., v.o.) : Olympic Luxembourg, H. sp., 6e (633-97-77).

DÉTRUIRE DIT-ELLE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LES DIABOLIQUES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

ELEPHANT MAN (Ang.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-33-38).

LA FEMME DE CAUCHEMAR (All., v.o.) : Marais, 4e (287-47-86).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Tourelles, 20e (364-51-98).

FURYO (A., v.o.) : Saint-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68).

GARDE A VUE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).

GERTRUD (Suéd., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

GOLDFINGER (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

HAROLD ET MAUDE (Ang., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

HAUTE SOCIÉTÉ (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

L'HOMME QUI VOULUT ETRE ROI (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (227-95-94).

L'HONNEUR PERDU DE KATARINA BLUM (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 4e (271-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr., H. sp.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — (V.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA LUNA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Boîte à films (H. sp), 17e (622-44-21).

LA MALLE DE SINGAPOUR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (755-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

M. LE MAUDIT (All., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MONIKA (Suéd., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

LA NUIT (It., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

SA MAJESTÉ DES MOUCHES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LA STRADA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount City, 8e (562-47-76) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

TESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; George V, 8e (562-41-46). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

TEX AVERY FOLIES (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

THE ROSE (A., v.o.) : Ciné 13 Première, 18e (259-62-75).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

UNE FEMME DISPARAIT (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 25

Centre Bösendorfer, 20 h 45 : P. Elming, P. Westenholz (Gade, Kuhlau, Heise...).

Salle Gaveau 20 h 30 : International Chamber Soloists (Calame, Diener, Kazandjian...).

Péniche-Opéra, 21 h : le Tableau sonore (Alkan, Berlioz, David...).

Th. de la Cité internationale, Grand Théâtre, 20 h 30 : les Amis de Salamanque.

Mairie du XXe, 21 h : T. Huillet (Haydn, Beethoven, Schubert...).

Variétés, 15 h : T. Papavrami, P. Amoyal.

Lucernaire, 21 h : Quatuor à cordes stretto (Schumann, Mozart).

Salle Berlioz, 12 h 15 : R. Tommasini, F. Katz, M. Da Silva, J. Delacourt (Mozart, de Falla).

JEUDI 26

Lucernaire, 19 h 45 : M. Vialatte (Bach, Schumann, Mozart).

Centre culturel canadien, 20 h 30 : Ch. Remillard, M. Destrube (Telemann, Leclair, Haydn...).

Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 21 h : Orchestre de chambre Ad Artem de Paris, dir. : D. Fanal (Haendel).

Musée Guimet, 20 h 30 : la Camerata de Versailles (Stravinski).

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : Deller Consort, dir. : M. Deller (Morley, Wilbye, Ferrabosco...).

Salle Cortot, 20 h 30 : F. Bezencenet, C. Veit, P. Kameneff, J. Riffaud, J.-P. Lemarie (Mozart, Rossini, Mendelssohn).

Mairie du VIIIe, 20 h 30 : M. Gellot, A. Guilbert, J. Barthe (Loeillet, Rameau, Mozart...).

Th. du Rond-Point, 20 h 30 : Ensemble intercontemporain, dir. : G. Gelmetti (Castiglioni, Donatoni, Ferrero...).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre de chambre J.-F. Paillard (Mozart).

Salle Berlioz, 12 h 15 : Quatuor Viotti (Brahms).

VENDREDI 27

Musée Guimet, 20 h 30 : voir le 26.

Lucernaire, 19 h 45 : J. Koenig, R. Magill, C. Robinson (Scelsi, Messinen, Kagel...) 21 h : M.-L. Muller (Schumann, Debussy, Berg).

Th. de la Cité internationale, 20 h 30 : voir le 25.

Péniche-Opéra, 21 h : J. Gauthier, A. Magnard, Breville (Chabrier, Reyer, Ropartz).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. : H. Gallois (Jolivet, Hubeau, Nigg).

Salle Cortot, 20 h 45 : Quatuor quatre voix quatre mains (Brahms).

Salle Berlioz, 12 h 15 : A. Hervé, J. Picard, P. Pois, F. Bouteille... (Poulenc).

SAMEDI 28

Salle Gaveau, 17 h : Wiener Floten Trio ; 20 h 30 : Orchestre de la RATP.

Péniche-Opéra, 21 h : voir le 27.

Théâtre de la Cité internationale, 20 h 30 : voir le 25.

Lucernaire, 19 h 45 et 21 h : voir le 27.

Salle Pleyel, 18 h : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : M. Janowski ; chœurs de R.-F., chef de chœur : J. Jouineau (Wagner).

Eglise Saint-Merri, 21 h : A. Prévost (Brouwer, Mompou, Lauro...).

Crypte Sainte-Agnès, 21 h : Quintette Quinsouffle (Gervaise, Bach, Britten...).

Heure musicale de Montmartre, 18 h : P. Gallet-Munier, C. Cebro (Meriot, Dutilleux, Lutoslawski...).

DIMANCHE 29

Eglise Saint-Merri, 16 h : Groupe Amarillis (Dowland, Purcell, Croft...).

Lucernaire, 17 h 30 : M.-L. Muller (Schumann, Debussy, Berg).

Péniche-Opéra, 17 h : H. Delavault, Cl. Lavoix.

Th. du Rond-Point, 11 h : Quatuor bulgare (Schubert).

Conciergerie, 16 h : H. Ledroit, Cl. et M. Giardelli, J.-L. Charbonnier (Couperin, Marais, Telemann...).

Notre-Dame de Paris, 17 h 45 : P. Caire (Lemmens, Dupré, Tournemire).

Eglise Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, 15 h : Ensemble vocal et instrumental Massillon, dir. : F. Picard (Bach).

Salle Gaveau, 17 h : Wiener Floten Trio (Haydn, Beethoven, Martinu...).

Eglise Saint-Gabriel, 15 h 45 : J.-M. Gauffriau, M. Hermann (Viviani, Guilain, Haendel...).

Eglise des Billettes, 17 h : L. Yordanoff (Bach).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : Orchestre baroque de l'Ile-de-France, dir. : J. Frisch (Mozart, Boccherini, Vivaldi).

LUNDI 30

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : voir le 29.

Lucernaire, 20 h 30 : M. Baldo, M.-J. Galler (Beethoven, Brahms, Strauss...).

Radio-France, Grand Auditorium, Cycle acousmatique, 18 h 30 : (Eloy, Roque-Alsina) ; 20 h 30 : (Smalley, Dufour).

Salle Gaveau, 20 h 30 : A. Goulard, G. Martigny (Vivaldi, Beethoven, Merlet...).

Jazz, pop, rock, folk

ARC (723-61-27) Grand Auditorium, le 25 à 20 h 30, Stackar Tubapack.

ATMOSPHÈRE (331-90-76), les 25, 26, à 20 h 30 : Autremesure ; les 27, 28 à 20 h 30 : Transylvania ; le 25 à 22 h 30 : Blue Lagoon ; les 26, 27 28 à 22 h 30 : Loupideloupe.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), les 25, 26 à 21 h 30 : Bert de Kort Quartet ; à partir du 27 : M. Saury.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D., L.), 22 h 30 : P. Blain (dern. le 28), à partir du 1er : P. Urbina

CITHEA (357-99-26), le 27 à 20 h : Rythm'n Blues.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, les 27, 28 : Grand Orchestre Sélection, le 29 ; la Cahoots, le 30 : C. Ewande/Eskimo.

MANU MUSICALE (238-05-71), le 28 à 20 h 30 : Cl. François.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), tlj à 22 h : R. Cabarius ; mer., 24 h : J. Khane, L. White, Crenshaw ; jeu., ven., 24 h : A. Sanders, Worthy ; sam., 24 h : M.-E. Stevens ; dim., 24 h : C. McPherson, A. Sanders ; lun., 24 h : J. Bonard ; Mar., 24 h : Clément, Céleste, Gabrielyn.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, le 25 : E. Lelann, le 26 M. Lorenzini, A Ballester, S. Domancich ; le 27 : A. Hervé, le 28 : Celestrial Communication Orchestra/ A. Silva le 29 à 16 h : A Gorez.

NOTES BLEUES (589-16-73), le 28 à 21 h 45 : Jazzimut.

PHIL'ONE (776-44-26), 22 h, le 25 à 20 h 30 : Mighty Jah Observer ; le 26 : Decca, les 27, 28 : Wango Wango ; les 29, 30, 1er : Orchestra Aragon.

PETIT JOURNAL (326-28-59), à 21 h : mer. : Watergate Seven + One ; jeu. : Benny Waters Quartet ; ven. : Quintet de Paris ; sam. : Sidewalk Hot Jazz Orchestra ; lun : New Jazz Bandar ; mar : High Society Jazz Band.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Trio Arvanitas, E. Barret.

SAVOY (277-86-88), à 21 h, les 25, 26, 27, 28 : A Condouant, A. Jean-Marie, A. Cullaz, E. Dervieu.

SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h 30 : R. Franc Dixieland Jazz Band (dern. le 28).

SUNSET (261-46-60) (D., L.), 23 h : L. Cokelaere, Ph. Drouillard, J.-L. Longnon, F. Sitebon, F. Laizeau, (dern. le 28) ; (à partir du 1er : P.-J. Gidon, A. Blanchard, T. Tamain, G. Prévost.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.) : 22 h : C. Colmant, H. Sage. (dern. le 28).

ZENITH, le 27 à 20 h : Simple Minds.

Opérettes, Comédies musicales

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), Mer. 14 h 30, ven., sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : l'Amour à Tahiti.

Le music-hall

BATACLAN (700-30-12) (D soir, L) 20 h 30, Dim 15 h : Marz, la rage de vivre.

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h : Graeme Allwright.

CASINO DE PARIS (874-26-22) (D. soir, L., Mar.), 20 h 45, mer., sam., dim. 16 h : Hair 84.

FORUM (297-53-47), le 25, 26, 27, 28 à 21 h : B. Santeff, G. Marlon.

OLYMPIA (742-25-49) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : le Cirque de Pékin.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (Mer. soir, J., D. soir), 20 h 30, sam. 21 h, mer. 15 h, dim. 14 h 15 et 17 h 30 : Holiday on Ice.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), le 25 à 20 h 30, Ph. Cauvin, T. Gubitsch, O. Calo, le 26 à 20 h 30 : M. Haumont, G. Marais, le 27 à 20 h 30 : N. Puente, le 28 : P. Habichuela, R. El Portugues.

SOLEIL D'OR (543-50-12) le 27 à 20 h 45 : Sri Tarani Jena.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79) le 28 à 15 h : J. Johannin.

TRISTAN BERNARD (522-08-40), mer., sam., dim. à 15 h : le Parapluie volant ; mer., jeu., ven., mar. à 18 h : le Mariage forcé ; (L.) à 20 h 45 : Marotissimo.

THEATRE PRESENT voir concerts.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (D., L.), 20 h : E. Martinez ; 22 h : Josefina ; 24 h : D. Farias, R. Barbera.

La danse

A DEJAZET (887-97-34) (sf. le 1er) 20 h : Nacre ou la jetée.

LA FORGE (371-71-89), le 25 à 20 h 30 : Tanzfabrik ; les 26, 27 à 20 h 30 : S. Yainberg/M. Breuker ; les 28, 29 : D. Petit/S. Lacy.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03) (D. soir, L.), à 20 h 30, sam., dim., 15 h : Ballets Moisseiev.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), les 25, 26 à 20 h : Les étoiles et le ballet de l'Opéra de Paris.

FAITS DIVERS

APRÈS LA SAISIE RECORD DE HACHICH

Marseille reste une plaque tournante du trafic des stupéfiants

De notre correspondant

Marseille. — Parmi les sept personnes interpellées après la saisie record de 6 tonnes de hachich dans un hangar de Versailles, figurent quatre repris de justice marseillais, dont Pascal Campana, cinquante ans. Ce dernier aurait été le financier de l'opération. C'est à Marseille, en effet, que s'est joué le premier acte de cette affaire, ce qui tend à prouver que ce port méditerranéen reprend — mais a-t-il vraiment cessé ? — son rôle de plaque tournante du trafic de drogue entre les pays du Proche-Orient et l'Europe du Nord.

En précisant dans un communiqué que *« cette enquête a permis de démanteler une filière d'approvisionnement de drogue composée de malfaiteurs internationaux chevronnés »*, le secrétaire d'Etat à la sécurité publique souligne le rôle du milieu marseillais. En effet, Pascal Campana, à qui l'on prête une fortune considérable amassée dans le « contrôle » des machines à sous, a longtemps été associé à Gilbert Hoareau, propriétaire-gérant de plusieurs établissements de nuit à Marseille, tué en pleine rue, le 6 octobre 1983, de treize balles, et que l'on surnommait le « Libanais » parce qu'il était né à Beyrouth (*le Monde* daté 23-24 octobre 1983). Il régnait lui-même sur un vaste empire financier. Son assassinat avait déclenché une opération de police qui devait aboutir à l'arrestation de Gaëtan Zampa.

Les mesures prises par le gouvernement sur l'usage des machines à sous ont certainement contraint le milieu marseillais à se reconvertir et à renforcer ses activités dans le trafic de drogue. Campana et ses complices n'en étaient certainement pas à un coup d'essai. En août 1983, 4 tonnes et demie de hachich avaient été découvertes sur le port de Marseille, débarquées d'un car-ferry le *Fast Two*. Pascal Campana ne faisait pas mystère de ses relations et de sa fortune, prêtant volontiers son luxueux appartement parisien aux « amis » venus de l'autre côté de la Méditerranée pour passer un week-end dans la capitale, et il ne se déplaçait jamais autrement que dans sa Rolls Royce blanche.

JEAN CONTRUCCI.

LES PRISES RECORD DE CANNABIS DEPUIS 1981

Parmi les saisies de cannabis les plus importantes, on peut citer 1,6 tonne, en juillet 1977, dans la villa de Cristina Von Opel. En mars 1981, 1,5 tonne dans l'affaire dite des « camions d'Auxerre ». En 1982, 1,5 tonne à bord d'un bateau à Camaret. En juillet 1982, 1,2 tonne à Port-la-Nouvelle dans l'Aude. En août 1983, 4,6 tonnes dans l'affaire du Fast-Two et 1,6 tonne à Brest, en novembre 1983, à bord du *Géo-III*.

EN BREF

L'autopsie des deux jeunes gens tués à Gennevilliers

Selon les rapports d'autopsie, Bruno Deduytsche, vingt-six ans, avait 2,18 grammes d'alcool dans le sang, lorsqu'il a été tué avec son ami Bruno Petcher, dix-neuf ans, par un policier samedi 21 avril au matin, à Gennevilliers (Hauts-de-Seine), après s'être soustrait à plusieurs contrôles de police (*le Monde* du 24 avril). Le taux d'alcoolémie maximum toléré au volant est de 0,80 gramme. Le rapport d'autopsie des deux victimes indique en outre que c'est avec une seule balle de calibre 7,65, tirée par un brigadier de la sûreté urbaine des Hauts-de-Seine, que les deux hommes ont été successivement mortellement atteints.

L'auteur des coups de feu, dont le nom n'a pas été révélé, a été laissé en liberté après avoir été inculpé, dimanche, d'homicides volontaires par Mme Claude Etevenon, juge d'instruction au tribunal de Nanterre. La thèse des policiers, corroborée par l'Inspection générale des services (IGS), est que le brigadier a tiré en état de légitime défense sur Bruno Deduytsche, qui conduisait la voiture, alors que celui-ci avait sorti de sa poche un pistolet qui n'était en fait qu'une arme factice, réplique d'un pistolet P 38.

Deux manifestations arméniennes unitaires

Plusieurs centaines de personnes ont manifesté, mardi 24 avril en fin d'après-midi, à Paris, pour exiger *« la reconnaissance par la communauté internationale du génocide du peuple arménien et de ses droits imprescriptibles »*. Pour la première fois, l'ensemble des partis et des mouvements arméniens ont commémoré, toutes tendances confondues, cette journée, une date qui symbolise le déclenchement du génocide par l'Etat turc. Derrière les dignitaires religieux, des anciens combattants porteurs du drapeau tricolore et des élus ceints de leur écharpe, les manifestants réunis par familles entières scandaient *« Turquie assassin »*.

Plus de deux mille membres de la communauté arménienne des Bouches-du-Rhône ont participé le même jour à une manifestation à Marseille avec à leur tête M. Jean-Victor Cordonnier (PS), premier adjoint au maire de Marseille. La motion déposée au consulat de Turquie indiquait porter *« une nouvelle fois »* à la connaissance des autorités consulaires les revendications du peuple arménien : la reconnaissance du génocide de 1915 et la restitution par la négociation des territoires occupés aujourd'hui par la Turquie.

Tremblement de terre dans la région de San-Francisco

San-Francisco (*AFP, AP, Reuter*). — Un tremblement de terre de magnitude 6,2 s'est produit, mardi 24 avril à 13 h 15, heure locale (soit 23 h 15, heure de Paris), dans le centre de la Californie. L'épicentre de la secousse était situé à quelque 80 kilomètres au sud-est de San-Francisco, mais le séisme a été ressenti dans une vaste région, notamment à San-Francisco et à Fresno (ville située à près de 200 kilomètres au sud-est de l'épicentre) et jusque dans l'Etat voisin du Nevada.

La ville de San-José, à 20 kilomètres à l'ouest de l'épicentre, et surtout celle de Morgan-Hill ont subi quelques dégâts, et on a dénombré une douzaine de blessés. Le séisme s'est produit, à six jours près, soixante-dix-huit ans après le tremblement de terre qui, le 18 avril 1906, avait provoqué la destruction de San-Francisco (surtout par les incendies consécutifs aux secousses) et tué cinq cents personnes.

Une grande partie de la Californie est parcourue du sud-est au nord-ouest par un réseau de failles très actives connues sous le nom de système de San-Andreas.

La région ébranlée le 24 avril avait subi une secousse en août 1979 : il y avait eu six blessés.

SPORTS

LA RÉUNION DU CIO A LAUSANNE

La participation de l'URSS aux Jeux de Los Angeles reste conditionnelle

L'URSS a la ferme intention de participer aux Jeux olympiques de Los Angeles à condition que la charte olympique soit respectée, a précisé, mardi 24 avril à Lausanne, le Comité international olympique (CIO) à l'issue de la session extraordinaire du comité exécutif, qui réunissait notamment MM. Samaranch, président du CIO, Gramov, président du Comité national olympique soviétique, et Ueberroth, président du Comité d'organisation des Jeux de Los Angeles.

Les Soviétiques n'ont pas ménagé depuis quelques semaines leurs critiques vis-à-vis des organisateurs américains. Ils craignent notamment que toutes les mesures de sécurité ne soient pas prises en faveur de leurs athlètes. Ils s'indignent surtout de la campagne antisoviétique d'une organisation Ban the Soviets Coalition qui a décidé d'inciter, à l'occasion des Jeux, les membres des délégations de l'URSS et des autres pays de l'Europe de l'Est à demander l'asile politique aux Etats-Unis.

Si une partie du malentendu a été levée au terme de la réunion de Lausanne, M. Gramov a, néanmoins, fait remarquer que cent soixante-cinq organisations représentant trente millions d'Américains avaient l'intention de manifester contre la présence des Soviétiques à Los Angeles. *« Les problèmes de sécurité ne dépendent pas uniquement des assurances et de la bonne volonté du président du Comité d'organisation des Jeux »*, a conclu le représentant soviétique.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.





DIRECTIONS
Nationales et Internationales

Banque Populaire DE L'AUVERGNE ET DE LA CORRÈZE

offre dans le cadre de son DÉVELOPPEMENT un poste de

DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL

Pour le groupe des 4 agences de la Haute-Loire
– Résidence : LE PUY.
Dans une structure très décentralisée ce membre de l'équipe de Direction :
– Dispose de larges pouvoirs de décision,
– Est assisté d'une cellule d'étude et de suivi des dossiers.

MISSION :
– Développer le fonds de commerce et accroître la part du marché,
– Animer et promouvoir les hommes ;
– Assurer la représentation de la BANQUE au plan du Département ;
– Animer les structures associées.

Ce poste nécessite une expérience bancaire confirmée dont dépendront la CLASSIFICATION et la rémunération.

Merci d'adresser : CANDIDATURE MANUSCRITE et C.V. détaillé + PHOTO à : M. QUEUILLE, Directeur des Relations Humaines, Banque Populaire de l'AUVERGNE et de la CORRÈZE, 18, boulevard JEAN-MOULIN, 63002 CLERMONT-FERRAND CEDEX.

FOYER RÉGIONAL D'ÉDUCATION PERMANENTE (Association loi 1901) RECHERCHE POUR CROLLES (17 km GRENOBLE)

UN (E) DIRECTEUR (TRICE)

environ 30 ans

Pour la coordination de l'ensemble des activités, la gestion administrative et financière et la direction du personnel d'un établissement ayant deux départements principaux.
– FORMATIONS : 5 stages formation continue, longue durée, conventionnés, annuellement, plus sessions diverses.
– HOTELLERIE : 65 lits, 200 à 300 repas/jour.
L'établissement emploie un personnel de 20 permanents et de 20 vacataires.
Il comporte un équipement audio-visuel et micro-informatique important.
Son chiffre d'affaires annuel est de 5.000.000 F.
Ce poste requiert une solide expérience en matière de gestion, une bonne connaissance des circuits administratifs de la formation professionnelle continue, et de bonnes capacités de négociation avec les administrations et les banques.
Salaire net minimum : 7.500 F/mois — Reconnaissance possible de l'expérience professionnelle.
Date limite inscriptions : 4 mai 1984. Prise de fonction : 1er juin 1984.
Envoyer C.V., lettre manuscrite et photo à :
F.R.E.P. Cidex 242
CROLLES 38190 BRIGNOUD

LA VILLE D'AULNAY-SOUS-BOIS
Catégorie 40.000 à 80.000 habitants
recrute par voie de concours sur titre
UN DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES COMMUNAUX
Diplômes requis pour le recrutement direct des Secrétaires Généraux des Villes de plus de 20.000 habitants.

Adresser candidature et copie des diplômes à : M. le Maire, Conseiller Général, Cabinet du Maire, Hôtel de Ville, boulevard de l'Hôtel-de-Ville, 93600 AULNAY-SOUS-BOIS.

AFRIQUE FRANCOPHONE

IMPORTANT GROUPE
CHARGÉ EXPORTATION PRODUITS AGRICOLES
recherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Une première expérience professionnelle de très haut niveau, tant sur les aspects commerciaux que sur l'organisation et la gestion, est indispensable. Connaissance de l'Afrique très souhaitée.

Envoyer c.v., photo, prétentions et date disponibilité sous nº T 045.290 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

A PARIS
LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE d'un groupe international de conseils en IMMOBILIER D'ENTREPRISE cherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL

- Il entraîne une équipe performante.
- Il participe au DÉVELOPPEMENT et assiste la DIRECTION GÉNÉRALE.

– 28-35 ans.
– De formation supérieure (droit, Sciences Po, ESC...).
– Il a une expérience de la vente de services à un haut niveau, de préférence dans l'Immobilier d'Entreprise.
– Il parle anglais.

LA RÉMUNÉRATION est très motivante
LE PLAN DE CARRIÈRE est exceptionnel.

Adresser c.v. + photo à : S.I.P. Publicité (réf. 1101) 11, rue d'Uzès 75002 Paris, qui transmettra.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



emplois régionaux emplois régionaux

aerospatiale TOULOUSE

recherche pour son département ELECTRONIQUE

INGENIEURS "LOGICIEL"

– UN RESPONSABLE METHODES, directement rattaché au Chef du "Centre Etudes" qui aura la responsabilité de l'organisation d'un atelier de logiciels (méthodes et outils). Ayant une bonne expérience dans ce domaine, il connaîtra, si possible, les langages Pascal, PLM, C, des microprocesseurs du type 86 INTEL et du VAX/VMS. réf. M/22.723 J

– INGENIEURS MICRO-INFORMATIQUE, responsables d'une équipe chargée de l'élaboration et de la réalisation d'équipements électroniques sophistiqués. Connaissances microprocesseurs (Type 6800 - 80 86), applications temps réel, assembleur, Pascal, PLM. réf. M/22.723 I

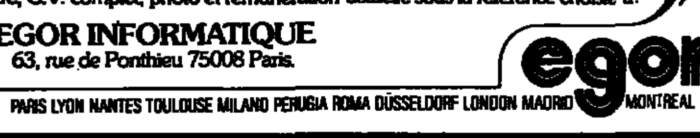
INGENIEUR VENTES EQUIPEMENTS

Attaché au Responsable des ventes, il assurera la négociation et le suivi de contrats importants, France et étranger, en équipements électroniques (relations avec Constructeurs, Compagnies Aériennes...). Il aura quelques années d'expérience et parlera couramment l'anglais. réf. M/22.723 Q

Domaine d'activité de ces postes : nouvelles générations d'équipement pour l'avion AIRBUS A.320.

Les candidats seront reçus à PARIS et à TOULOUSE.
Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle sous la référence choisie à :

EGOR INFORMATIQUE
63, rue de Ponthieu 75008 Paris.



PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

MERLIN GERIN

Spécialiste international des matériels électriques et électroniques : appareillages et ensembles clés en mains - 15 000 personnes - 43 filiales et participations en France et dans le monde 6 milliards de C.A. dont 50% à l'exportation

Nous accentuons le développement de nos activités électroniques et recherchons des

ingénieurs électroniciens

Vous êtes diplômé d'une grande école (ESE, TELECOM...). Vous avez acquis une première expérience en développement de produits, en laboratoire, vous parlez anglais, vous souhaitez faire évoluer votre carrière : l'un des postes suivants peut répondre à votre attente :

responsable essais spéciaux
Dans un département concevant des systèmes électroniques complexes, vous serez chargé de concevoir, organiser, conduire les essais spécifiques à ces systèmes et d'animer une équipe de techniciens. Référence CFR 224

ingénieur lancement produits nouveaux
Dans un département spécialisé en électronique de puissance, vous serez à la charnière des Bureaux d'Etudes, des Méthodes, de la Fabrication, du Commercial pour organiser et animer le lancement industriel des produits nouveaux en conciliant les impératifs de qualité, coûts, délai. Référence CFR 225

Ecrire avec CV à MERLIN GERIN - 38050 GRENOBLE CEDEX au Service Recrutement Ingénieurs et Cadres

---

MAISON D'ÉDITION

recherche
dans le cadre de la Réalisation d'un guide

UNE PERSONNE

pour une période de 2 à 3 mois.

– Permis de conduire indispensable.
– Voiture souhaitée.
– Régions à visiter : Alsace, Bretagne et Normandie.
Rémunération et frais seront étudiés en commun.
Ce travail demande une disponibilité totale pendant la période.

TÉL. : 261-82-66.

MERLIN GERIN

Spécialiste international des matériels électriques et électroniques : appareillages et ensembles clés en mains. - 15 000 personnes - 43 filiales et participations en France et dans le monde 6 milliards de C.A. dont 50% à l'exportation

Nous sommes leader européen dans l'activité

électronique de puissance

Nous souhaitons renforcer notre position au niveau mondial et recherchons des



ingénieurs technico-commerciaux export

Vous êtes ingénieur électronicien et avez acquis une expérience technico-commerciale internationale dans un domaine d'activité similaire : nous vous proposons de vous associer à notre développement.

Anglais courant indispensable.



Ecrire avec CV à MERLIN GERIN - 38050 GRENOBLE CEDEX au Service Recrutement Ingénieurs et Cadres sous la référence CFR 223





emplois internationaux emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

SHRM

Holding de Sociétés de Restauration, de Collectivités, d'Ingénierie Hôtelière, de Commerce Alimentaire et de Services

recherche

UN FUTUR DIRECTEUR DE FILIALE

pour le **VENEZUELA**

responsable du développement, de la gestion et de l'exploitation de chantiers et d'unités hôtelières et de restauration.

Agé de 30 ans minimum, de formation H.E.C., E.S.S.E.C., ou E.S.C.A.E., ou grande école hôtelière (Lausanne, Glion, etc...).

Expérience : réussite dans la gestion d'un centre de profit autonome, de préférence à l'expatriation.

Excellente pratique opérationnelle de l'espagnol, pratique courante de l'anglais nécessaire.

L'expérience des pays latino-américains sera un atout majeur.

Merci de bien vouloir adresser un dossier de candidature complet comprenant C.V., lettre manuscrite et photo récente s/réf. C122 à
S.H.R.M. - Direction du Personnel
113, rue de l'Evêché 13002 MARSEILLE

Société française

recherche d'urgence
POUR PAYS TROPICAL HISPANOPHONE
PLUSIEURS SPÉCIALISTES :

– CAFÉ, CACAO :
– CRÉDIT AGRICOLE :
– COMMERCE INTERNATIONAL DE PRODUITS AGRICOLES ET INTRANTS.

Expérience professionnelle en pays tropical indispensable.
Parfaitement trilingue espagnol, français, anglais.

Envoyer c.v. détaillé et prétentions à :
RÉGIE-PRESSE, nº T 45.304 M
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Pour son agence de
RIYADH ARABIE SAOUDITE
Société internationale recherche

DÉCORATEURS

expérimentés particulièrement en
PERSPECTIVES COULEURS
ET CROQUIS RAPIDES
Anglais souhaité - libre rapidement

Adresser votre dossier de candidature
sous référence 40517 à Deb's
140, rue de Courcelles 75017 PARIS qui transmettra.

deb's

SOCIETE DE SERVICES ET D'INGENIERIE INFORMATIQUE
(720 personnes - C.A. 280 M.F.)

Filiale d'un groupe industriel de taille internationale,

recherche

pour le Sud-Ouest de la France

INGENIEURS

- Diplômés Grandes Ecoles (spécialisation informatique) ou **DEA INFORMATIQUE**
- 0 à 2 ans d'expérience
- pour conception et réalisation de logiciel d'avionique.

Préférence sera donnée à candidats libres rapidement.

Envoyer C.V., photo et prétentions à
N. 3681 - PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris

POITOU-CHARENTES
on recrute
ANALYSTES ADJOINTS

en vue de pratiquer « l'Aide à la Gestion » par commentaires, avis et actions à usage petites entreprises. Solides connaissances comptables et expérience pratique souhaitées. Ecr. s/nº 7.707 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

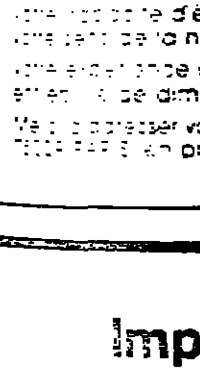
Le conseil régional de Bourgogne organise un concours destiné à pourvoir deux postes de chargés de mission « plan, aménagement du territoire, urbanisme »

- Niveau requis : maîtrise, 3e cycle, écoles spécialisées.
- Dates des épreuves : mardi 29 et mercredi 30 mai 1984.

Tous renseignements relatifs à ce concours peuvent être obtenus à l'adresse suivante :

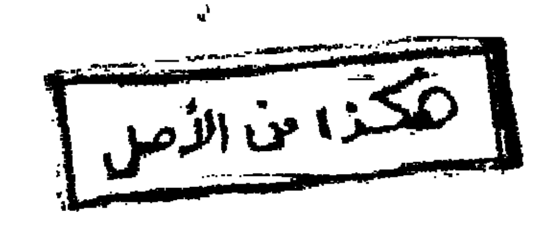
Conseil régional de Bourgogne
direction des affaires administratives et financières
17, bd de la Trémouille
B.P. 1602.
21035 Dijon Cedex.
Téléphone : (80) 30-93-14.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au jeudi 17 mai 1984.









METROBUS chef de produit

Nous sommes l'un des plus importants groupes de REGIE PUBLICITAIRE D'AFFICHAGE : 400 personnes au total et 400 millions de Francs de chiffre d'affaires consolidé. Nos espaces nous sont concédés par la RATP, le métro de Marseille, 100 autres villes de province importantes, le métro de Madrid, les 50 aéroports français qui comptent, dont l'aéroport de Paris... Notre métier c'est l'affichage, mais nous diversifions nos supports grâce aux nouvelles techniques de visualisation et de transmission. Nous avons besoin d'un nouveau collaborateur pour assister notre Directeur Technique dans le suivi des supports existants, dans la création de nouveaux systèmes de communication et dans les relations avec nos "concédants". Celui-ci sera chargé des études de base, de la rédaction des cahiers des charges des produits à améliorer ou à créer, en relation étroite avec nos "concédants" et les autres services de METROBUS. Nous souhaitons recruter un homme jeune, de formation supérieure, justifiant d'une solide première expérience de Chef de Produit acquise dans le domaine des produits de consommation durable ou dans celui du petit équipement. Nous serons particulièrement sensibles aux qualités commerciales et au sens concret des candidats que nous rencontrerons. La pratique de l'Anglais et de l'Espagnol est souhaitable.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 358.84 M à notre conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

Sur les marchés nationaux et internationaux, notre compagnie poursuit son expansion, dans des domaines technologiques de pointe, dont le

Secteur bancaire

Les terminaux financiers, les distributeurs de billets, les guichets automatiques évoluent vers la notion d'agence automatique.

Dans ce cadre nous recherchons des

INGENIEURS ELECTRONICIENS

au sein de notre **Direction support**

(Interface entre la Direction Technique et les réseaux commerciaux et de maintenance)

Ils interviendront comme véritables conseillers et participeront aux activités nécessaires à l'introduction de nos produits sur les créneaux de marché :

- étude des produits et de leur comportement dans leur contexte d'utilisation et d'après-vente
- étude et mesure de maintenabilité
- détermination des méthodes de maintenance.

Nous recherchons des candidats qui, après une première expérience réussie dans le domaine de l'automatisme, souhaitent valoriser leur expérience au sein d'une informatique de pointe.

Ils sauront allier des compétences techniques sûres à des qualités d'hommes de contact. L'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo, prétentions) à l'agence DESSEIN - 69 rue de Provence - 75009 Paris, s/réf.4665.

Responsable des Systèmes de distribution

Informatique distribuée et bureautique

Votre mission : optimiser l'efficacité de notre réseau de distribution pour nos produits de grande diffusion.

Nous sommes une filiale d'un groupe de dimension internationale. Nous créons au sein de notre **Direction Marketing** un poste de **Responsable des systèmes de distribution des produits de grande diffusion.**

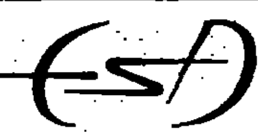
Vous devrez dans le cadre d'une politique par objectifs et à partir de l'étude de l'existant proposer les plans d'actions les plus efficaces et en assurer la mise en oeuvre.

Votre capacité d'écoute, votre précision d'analyse, votre créativité, votre réalisme et votre sens de la négociation doivent vous permettre d'atteindre les objectifs fixés.

Votre expérience de la distribution de produits de grande diffusion au niveau d'une entreprise de dimension internationale sera appréciée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à l'agence DESSEIN - 69, rue de Provence 75009 PARIS, en précisant la référence 4664 M.

DESSEIN



ELECTRONIQUE SERGE DASSAULT

recherche

INGENIEURS ELECTRONICIENS

Débutants ou première expérience.

Ils participeront à des études nouvelles de matériels embarqués de hautes performances faisant appel aux techniques de pointe dans le domaine du traitement du signal numérique et analogique.

Adresser CV, prétentions et photo à
Administration du Personnel
ELECTRONIQUE SERGE DASSAULT
55, Quai Carnot 92214 Saint-Cloud.

Important groupe recherche

CONTRÔLEUR DE GESTION

Formation : certificats supérieurs du diplôme d'expert-comptable.
Expérience : 3 ans dans un service financier ou dans un cabinet d'audit.

Prière d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 10223 à PLAIN CHAMPS 37, rue Froidevaux, 75014 PARIS qui transmettra les candidatures.

Analyste senior pour nos projets informatiques européens...

GRACE Un groupe chimique américain de 82 000 personnes ; une présence en Europe à travers 20 filiales ; un chiffre d'affaires qui double tous les 5 ans ; une politique d'innovation technologique qui lui assure une position de leader sur le marché ; un management à l'américaine.

L'INFORMATIQUE CHEZ GRACE : des systèmes de gestion intégrés, communs à l'ensemble des filiales européennes ; leurs développements regroupés en France autour d'un IBM 3083 ; une exploitation qui se décentralise.

LES PROJETS INFORMATIQUE CHEZ GRACE : une équipe de haut niveau et enrichissante parce qu'internationale, une philosophie où l'utilisateur est très impliqué dans la conduite des projets ; des méthodes rigoureuses, compatibles avec la créativité de chacun.

Diplômé (e) d'une grande école d'ingénieur ou de gestion ayant 3 à 5 ans d'expérience dans le développement de systèmes de gestion ou dans le suivi de grands projets informatiques, nous seront heureux de vous accueillir au sein de notre équipe.
Nous pouvons vous assurer une carrière à la mesure de votre envergure personnelle.
Anglais courant indispensable.
Poste à pourvoir à Epernon (60 km à l'Ouest de Paris, à 40 mn de train de Montparnasse).

Merci d'adresser dossier complet : C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. AM/8408 à notre conseil:

128 Bd Haussmann - 75008 Paris

STANDARDATA



emplois régionaux

FILIALE D'UN GRANDE GROUPE INDUSTRIEL DU BOIS

recherche pour diriger deux de ses centres forestiers d'approvisionnement situés dans l'Ouest, des

DIPLOMES DE GRANDES ECOLES D'INGENIEURS OU DE GESTION

ayant au moins 30 ans et une expérience confirmée des produits forestiers et de leurs utilisations industrielles.

Mission : fournir en quantité et qualité le bois necessaire aux usines du groupe (papier et panneaux) aux meilleurs conditions de prix et de délais.

Ecrire avec CV explicite s/réf. CE/CC à
CETAGEP
30, avenue Amiral Lemonnier
78160 MARLY LE ROI.

CETAGEP

Le Monde

Le département «Etranger» de notre Service de la Publicité recherche un professionnel de la négociation commerciale pour

Vendre et développer notre publicité à l'étranger

Nous lui confierons la responsabilité de la commercialisation de l'espace publicitaire des pages spéciales relatives à un pays étranger.

Sa mission comportera une phase sédentaire en France de préparation, d'études et de contacts, et des déplacements ponctuels de plusieurs semaines à l'étranger.

Au cours de ses séjours, il rencontrera au plus haut niveau les personnalités du monde économique et social du pays et les responsables de la publicité des grandes entreprises. Il les convaincra de la compétitivité et de l'image de notre support. A l'entregent de l'homme de contact représentant un grand quotidien français, il alliera le pragmatisme et le talent d'un habile négociateur.

Nous souhaitons rencontrer des candidats possédant au moins une dizaine d'années d'expérience, dans des fonctions similaires de négociation commerciale avec l'étranger, et impliquant une parfaite autonomie et une mobilité constante dans les déplacements. Anglais impératif.

Fixe + Intéressement.

C'est avec plaisir que l'équipe de BJ FORCES vous conseillera. Merci de nous écrire (CV + photo) sous référence 369/1M, 55 avenue Bugeaud - 75116 Paris.

Un département de Bernard Julhiet Psycom

BJ FORCES

MATRA

recherche pour sa Division Ventes et Contrats : H/F

Ingénieur Grandes Ecoles

pour commercialiser des produits de haute technologie

Sa responsabilité :

- prendre en charge la commercialisation de systèmes nouveaux de haute technologie, élaborés par la Direction Recherche et Développement.
- négocier des contrats et des accords de coopération avec les services officiels et les industriels français.
- participer au suivi des contrats.

Sa compétence :

- Ingénieur de formation aéronautique ou électronique (SUP-AERO - ENSTA - ESE - CENTRALE - ENSICA...), il apporte une expérience technique acquise en bureau d'études ou dans le cadre d'un projet.
- Ce poste peut être une opportunité pour un Ingénieur doué pour les négociations et les relations commerciales.

- Anglais courant.



Adresser CV, rémunération souhaitée et photo sous Nº NK 1135 au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - 3 avenue du Centre - Centre de MONTIGNY 78182 — SAINT-QUENTIN YVELINES CEDEX

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

GROUPE LESIEUR

VOUS AVEZ UNE FORMATION D'INGENIEUR ET VOUS VOUS PASSIONNEZ POUR LES RELATIONS HUMAINES

Vous souhaitez valoriser une première expérience en production en participant - en milieu industriel - à la conception, la coordination et l'animation d'**ACTIONS DE PROGRES ET DE FORMATION.**

Rejoignez notre GROUPE dont le dynamisme, la politique de relations humaines très novatrice génèrent de multiples opportunités au sein de ses différentes entités sur des marchés très diversifiés :
- **MIR, MINIDOU, Javel LACROIX**
- **plats cuisinés WILLIAM SAURIN**
- **huiles LESIEUR, sauces mayonnaise, ...**

Postes basés en région parisienne et région lyonnaise.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo en précisant la référence 140
LESIEUR-COORDINATION/Recrutement Cadres - 122, Avenue du Général Leclerc
92103 BOULOGNE



Nous sommes la filiale du Groupe MATRA spécialisée dans la micro-informatique et ses applications. Nous recherchons pour renforcer les activités de notre usine de COLMAR (68)

Acheteur électronique

Rattaché au Directeur des Achats, il est responsable d'un service (1 500 références) de deux acheteurs expérimentés.

Avec les services Etudes, Industrialisation et Gestion de production, il détermine ses objectifs en terme de qualité, quantité, prix et délais.

Organisateur et coordonnateur de son équipe, il en est le conseiller et le support permanent dans les différents aspects de la fonction : recherche des fournisserus, analyse des prix, négociation des contrats, suivi de leur réalisation.

Ce poste s'adresse à un diplômé d'études supérieures qui, au cours d'une expérience de 2 à 10 ans dans les achats de composants électroniques, a confirmé ses aptitudes de négociateur et d'animateur. Ses actions et leurs résultats attestent de ses capacités d'autonomie et de réalisation.

Parfaitement bilingue anglais, il est disponible pour de fréquents voyages à l'étranger.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), précisant le poste choisi, à la Direction des Relations Humaines

Avenue du Quebec
Z.A. de Courtaboeuf
B.P. 11 - 91944 LES ULIS



Ce que nous ne voulons pas :

Des candidats qui n'ont pas :

- une formation supérieure (économie, commerce, gestion)
- une première expérience réussie en clientèle particulière et/ou associations
- l'ambition de faire carrière dans le réseau d'agences d'une banque de dépôts employant plus de 500 personnes
- d'attirance pour Paris, Reims, Limoges, Niort, Mulhouse ou Metz.

Mais si vous pouvez répondre positivement sur ces 4 points alors...

...n'hésitez pas à adresser votre candidature sans oublier une photo et le rémunération souhaitée s/réf. 92817 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

CSTB — Centre Scientifique et Technique du Bâtiment

Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial recherche :

- pour son Service **conception thermique des bâtiments et des équipements :**

UN INGENIEUR
GRANDE ECOLE CONFIRME
(X, PONTS ET CHAUSSEES, MINES, CENTRALE...)

pour effectuer des recherches et des études dans le domaine de la **THERMIQUE DU BATIMENT** avec comme thème principal l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les systèmes de chauffage.

- pour son Service **thermique et aéraulique des systèmes et des enveloppes :**

UN INGENIEUR
GRANDE ECOLE
(PONTS ET CHAUSSEES, MINES, CENTRALE...)

pour effectuer des recherches et études sur la **THERMIQUE ET LA VENTILATION DANS LE BATIMENT.**

Envoyer C.V., prétentions et tous documents utiles à : Station de Recherche du **C.S.T.B.** 84, avenue Jean Jaurès CHAMPS SUR MARNE 77421 MARNE LA VALLEE Cédex 2.

CONTROLE de GESTION et DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE

Nous sommes une société d'édition et de vente directe de documentation en commerce international, en expansion (effectif 60, C.A. 40 M. ; produit leader : « le MOCI ».

Notre politique de développement exige l'intégration d'un collaborateur directement rattaché au D.G., en position fonctionnelle, pour assurer le contrôle de gestion, conduire le renouvellement et l'extension du système informatique de vente par correspondance et de gestion, étudier tout projet informatique à l'intention des services opérationnels.

Une bonne formation de base en comptabilité-gestion-informatique, type Sup. de Co avec options comptabilité et informatique, est demandée, ainsi qu'une première expérience en P.M.E.

L'attention des candidats est attirée sur la nécessaire maîtrise conceptuelle de l'outil informatique.

Lieu de travail : PARIS-16e. Avantages sociaux.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions à M. le Directeur - S.E.D.E.C. - 20, rue Hamelin, 75116 PARIS.

BANLIEUE SUD-OUEST

Important Groupe Industriel recherche pour le Service Juridique de la Direction du Personnel : H/F

JURISTE D'ENTREPRISE
compétent en droit du travail

Il a une responsabilité d'études de législation sociale, impliquant la consultation d'organismes spécialisés, et participe à la définition de la règlementation et à la mise en oeuvre de ses applications.

Il est fréquemment consulté par les chefs du personnel et par les différentes directions opérationnelles de la société auprès desquels il exerce un rôle de conseil et d'assistance en matière de droit du travail.

Diplômé d'études supérieures en droit, (DEA, DESS droit du travail) ou Sciences Po, il apporte une compétence et une «pratique» juridique acquise par une expérience minimum de 3 ans. Il se fera apprécier par sa rigueur dans l'analyse, sa clarté dans la synthèse, ses qualités de communication et son sens de l'équipe.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo sous Nº 9032/M à PARFRANCE ANNONCES — 4, rue Robert Estienne — 75008 PARIS qui transmettra

A COMPTER DU 2 MAI 1984

nouvelle adresse

régie presse

7, RUE DE MONTTESSUY, 75007 PARIS

Télex : 270.150 F RÉGIE P.A. PARIS
Téléphone : 555-91-71.

ANNONCES CLASSÉES *LE MONDE* : 555-91-82.

Importante Société Sud de Paris recherche

UN INGENIEUR AUTOMATICIEN

responsable de la conception et de la réalisation de systèmes automatisés appliqués à la manutention.

FONCTIONS :
- suivi de la constitution des dossiers d'exécution et de conception à partir de matériel électromécanique (contacteurs, relais, etc...),
- définition du fonctionnement et élaboration de l'analyse fonctionnelle,
- utilisation et mise en œuvre d'automates programmables faisant largement appel « au traitement calcul » (gestion des flux de charges, suivis, comptages, etc...),
- respect d'un budget,
- contacts clients.

Adresser C.V., photo et prétentions s / réf. 1287 à
SIETAM
42 / 48, avenue du Pdt Kennedy
91170 VIRY-CHATILLON

IMPORTANTE SOCIETE REGION SUD DE PARIS recherche

INGENIEUR
PROJETS - DEVIS ELECTRICITE ET AUTOMATISMES.

Formation automatismes, électrotechniques.

- 5 ans d'expérience minimum dans l'étude, la conception et la réalisation de systèmes automatisés appliqués à l'industrie,
- définition des fonctionnements et études des cahiers des charges,
- élaboration et chiffrage des dossiers projets intégrant du matériel électromécanique et des configurations complexes d'automates programmables,
- contacts clients.

La connaissance de l'anglais constitue un plus.

Envoyer C.V. détaillé, photo s / réf. 1286 à
SIETAM
42 / 48, avenue du Président Kennedy -
91170 VIRY-CHATILLON



recherche pour PARIS

AUDIT

pour compléter l'équipe chargée du contrôle de l'ensemble du fonctionnement des caisses de retraite des cadres. Nous souhaitons rencontrer un candidat d'environ 30/35 ans, titulaire du DECS ayant si possible poursuivi des études de droit ou science Eco. Quelques années d'expérience d'Audit en cabinet ou en entreprise sont indispensables.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec photo (qui vous sera retournée) à Hervé Lemoine
AGIRC 4, rue Leroux 75116 PARIS

deb's

FILIALE INFORMATIQUE D'UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

recherche

ANALYSTES
CONFIRMÉS
(5 ans d'expérience)

ANALYSTES PROGRAMMEURS
(3 à 5 ans d'expérience)

- Langages pratiqués :
  - COBOL - GAP
  - BASIC - ASSEMBLEUR.
- Matériels utilisés :
  - NCR Séries 1 et 5
  - IBM 34 et 36
  - Micros PC/TX et compatibles.
- Lieu de travail :
  - PROCHE BANLIEUE SUD.

Env. C.V. et prét. en précis. bien sur l'envel. la réf. 287.492 M - RÉGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Le Centre d'Informations Financières organise un stage pour recruter des **CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)**
- Bonne présentation, goût des contacts à haut niveau, sens des responsabilités.
- Formation assurée, rémunération motivante, possibilités de promotion.

Tél. : 500-24-03, poste 42.

B.V.A.

SOCIÉTÉ DE SONDAGES ET D'ÉTUDES DE MARCHÉS recherche pour traitement enquêtes

UN STATISTICIEN INFORMATICIEN

Débutant.
Niveau I.U.T.

Adr. C.V., photo et prétent. à :
M. LE GALL - B.V.A.
B.P. 361, 78005 Versailles Cedex.

ORGANISME PROFESSIONNEL
PARIS
recherche

• JURISTE EXPÉRIMENTÉ

Connaissance passation, exécution et règlement des marchés de travaux (privés ou publics).
5 à 10 ans expérience dans service juridique Entreprise de Bâtiment ou Maître d'Ouvrage.

Pour :
- assistance juridique aux organismes professionnels et aux entreprises.
- représentation de la profession auprès des instances administratives intéressées.

• JURISTE

Maîtrise en Droit - Début expérience apprécié

Pour :
- assistance juridique aux organismes professionnels et aux entreprises (principalement : Droit commercial et droit des sociétés, droit civil et procédure civile, etc...)

Ecrire avec C.V., photo et prétentions **en précisant bien le poste choisi** sous réf. 75117 M à BLEU Publicité
17. rue du Docteur Lebel - 94307 VINCENNES CEDEX

STE D'ENGINEERING OFFSHORE travaillant dans le domaine pétrolier recherche pour son service informatique

UN INGENIEUR SYSTEME
UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

niveau maîtrise DEA.

Programmation de logiciel d'acquisition de données météo-océano, navigation, traitement, cartographie automatique.

Langage PASCAL - FORTRAN.
Matériel HP 1000 et 9826.

Ecrire avec C.V. s / réf. 11528 à
PIERRE LICHAU S.A.,
BP 220, 75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra.

AIR FRANCE recherche des

Spécialistes pour ses

services comptables & financiers

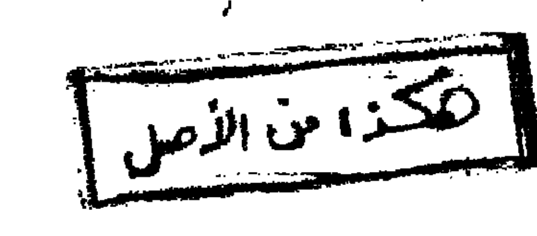
Les candidats, âgés de 25 à 30 ans, auront :
- au moins 2 ans d'*expérience professionnelle* acquise en cabinet d'expertise comptable ou service comptabilité en entreprise,
- un des diplômes suivants : BTS, DUT, DECS, Maîtrise ou Ecole de Commerce,
- une bonne connaissance de l'anglais

et seront disponibles pour d'éventuelles affectations à l'étranger à terme.

Adressez C.V. détaillé et lettre manuscrite avec photo et prétentions à AIR FRANCE DPGS - Recrutement des Agents de Maîtrise et Cadres - Bât. 363 - ORLY SUD 114 94396 ORLY AEROGARE CEDEX

MEDIA BA

AIR FRANCE



هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

SI VOUS AVEZ 35 ANS ENVIRON

HOMME OU FEMME

DYNAMIQUE, PÉDAGOGUE ET SENS DES RELATIONS HUMAINES

Une société d'assurances à forme mutuelle dans la région parisienne,

vous offre une situation de cadre responsable pour définir, promouvoir et suivre les actions de formation professionnelle et assurer la diffusion de l'information dans l'entreprise.

- Expérience professionnelle souhaitée.
- Niveau universitaire minimum.
- Licence droit et diplôme documentaliste.

Adresser c.v., photo et prétentions à
GEMUT 9, rue de Leningrad 75008 PARIS.

LA FILIALE FRANCAISE D'UNE SOCIETE INTERNATIONALE LEADER DANS L'OPTIQUE recherche un

CONTROLLER

pour sa Division Instrumentation

Lieu de travail : OUEST DE VERSAILLES.

Reportant au Directeur de la Division et au Controller de la Société française, assisté de deux personnes, il aura la responsabilité du Service Comptable et Financier de cette division de l'établissement et des états financiers mensuels. En relation avec le Siège aux Etats-Unis, il aura plusieurs années de pratique des systèmes de comptabilité anglo-saxons et de bonnes notions d'utilisation de l'informatique.
Anglais courant indispensable.

Rémunération : 180.000 Francs.

Envoyer C.V. et photo sous référence 92922 à CONTESSE PUBLICITE 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Importante administration publique

RECRUTE A PARIS

UN INFORMATICIEN

qui sera chargé du support technique système et de l'administration de bases de données SOCRATE sur IBM 3083.

Formation et expérience professionnelle :
- 2 à 3 années d'expérience sur grand système IBM.
- Connaissances CICS et SOCRATE appréciées.

Niveau d'études :
Maîtrise informatique, expert en traitement de l'information ou ingénieur grande école.

Adresser un c.v. détaillé et prétentions sous n° 287.265 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

IMPORTANT GROUPE ETT recherche H. ou F.
CHEFS D'AGENCE TECHNICO-CIAUX
FIXE + % + FRAIS
Écrire avec C.V. et photo S.N.T.T. - 526-11-05
94, r. St-Lazare, Paris 9e

Très Important Groupe National à PARIS-LA DÉFENSE recherche pour le développement de son
RÉSEAU TÉLÉCOM
(voix, données, images)
TITULAIRES LICENCE TÉLÉCOM OU ÉQUIVALENT.
Env. C.V. à M. CHARPENTIER, B.P. 97, 92405 COURBEVOIE Cedex.

Cabinet juridique Sté Me Champerret cherche
CONSEIL JURIDIQUE
Expérience minimum 4 ans.
Env. C.V. et prét. s/réf. 3810 à INTER P.A., B.P. 508, 75066 PARIS Cedex 02, qui tr.

ASSOCIATION SUPPORT STAGES D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE recherche
2 PERSONNES MI-TEMPS
Pour remise à niveau en maths et français et préparation à l'entrée en qualification.
Exp. pédagogique auprès d'un public de jeunes en difficulté.
Contrat à durée déterminée de 5 mois.
Disp. immédiatement.
Adresser C.V. au président de l'A.L.I.S.E.P., passage de la Mogotte, 77200 TORCY.

secrétaires

SECRÉTAIRE pour petite équipe Energie + Inform.
C.V. à RE-SOURCES 8, place J.-B. Clément, PARIS-19e.

formation professionnelle

ETES-VOUS UN LION DES AFFAIRES ?

REPRÉSENTANTS PROFESSIONNELS DE LA VENTE...

Vous êtes l'un des rouages essentiels de votre entreprise.
Quel que soit votre niveau professionnel, vous pouvez acquérir une valeur ajoutée en participant aux stages que l'E.P.R. a créés pour vous.



(1) 343-87-12
un homme de terrain Jean-Pierre MIGOZZI se fera un plaisir de vous informer.

NOUS OFFRONS UN STAGE PRÉPARANT VOS
B.T.S.
Commerce international de 10 mois rémunérés
DÉBUT FORMATION 4 JUIN 1984
- Niveau requis bac + 2, deux langues dont l'anglais.
- Une exp. professionnelle.
- Recrutement par tests.

Envoyer C.V. : GRETA du TERTIAIRE 70, bd Bessières, 75017 Paris. Téléphone : 627-63-33.

Pour les demandeurs d'emploi
STAGES RÉMUNÉRÉS ANALYSTES PROGRAMMEURS
Durée 5 mois. Bac. Frais de scolarité. Se présenter jeudi 26 à 9 h : INSEM, 26, rue de Chambéry (15e).

Formation professionnelle au
CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE
- **ANALYSTES PROGRAMMEURS**
- **PREPARATION AU BTS**

205-24-63, 241-83-63.

VOUS PENSEZ
AVENIR
Vous n'avez pas de temps à perdre. Suivez nos STAGES INFORMATIQUES
- Initiation à l'informatique ;
- Initiation à la programmat.

Stages hebdomadaires de 18 h à 21 h
PUISSANCE INFORMATIQUE
206-15-61 +

capitaux propositions commerciales

COTE D'AZUR VAROISE
CÉDONS CAUSE SANTÉ
Bon portefeuille copropriétés et locations, affaire en société, prix : 600.000 F. Facilités. Non professionnels s'abstenir. Écrire N° 30.747 à HAVAS HYÈRES.

P.M.E., P.M.I., commerçants C.E.E.G.I., vous apporte des solutions sérieuses et fiables pour résoudre vos problèmes de gestion et difficultés de trésorerie. Tél. (1) 526-59-13.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C16) B.P. 40209 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 29109 PARIS.

ATTENTION ETUDIANTS
Pour obtenir des informations complètes par spécialités des UNIVERSITÉS AMÉRICAINES, les conditions d'admission, l'aide financière ainsi que les possibilités d'emploi, envoyez mandat carte international de 80 F (10 $) à ACADEMIC SERVICES P.O. Box 13073 Mpls, MN 554 14 (USA).

DEMANDES D'EMPLOIS

Vous recherchez réviseur comptable expérimenté, homme de dialogues et d'initiatives pour assurer les analyses économiques et financières périodiques de votre société.

— Diplômé DECS. Expérience audit et fiscale confirmée au sein de société d'expertise comptable. Sér. références. Toujours en fonctions, mais décidé à trouver responsabilités nouvelles de travail d'équipe, créatif et rigoureux.

Ecrire sous n° 7.808 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

J.F. diplômée Sc. Po, licenciée en droit, bilingue espagnol, français cherche cours d'esp. particuliers d'entreprises ou administration et traductions (Exp. professionnelle 5 a.) Ecrire sous le n° T 045.312 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGÉNIEUR AUTOMATICIEN Expér. import. modélisation et commande systèmes régulation informatique industrielle cherche MISSIONS PONCTUELLES Conseil, Assistance, Etudes. Ecrire sous le n° 287.456 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Psycho-Sociologue H. 36 ans, 10 ans exp. marketing, free lance, int. an. synth. rapp. recherche contrats Paris, province. Cacouault 359-18-72.

MÉDECIN, 45 ans, dipl. SANTÉ PUBLIQUE (ENSP), ÉPIDÉMIOLOGIE (CESAM), expér. var., rech. trav. tps part. (mi-temps) ou vac. rég. en santé pub., épidém. de terr., éduc. sanitaire. Paris, banl. nord, Oise.
Ecr. s/n° 3.106 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Automobiles ventes divers

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

400 m FORUM DES HALLES STUDIO TT CFT, bel imm., asc. 204.000 F. Tél. 661-25-00.

3e arrdt

HOTEL DE TALLARD
GDS APPTS, GDS VOLUMES. S/PL. 78, R. DES ARCHIVES 14 H A 19 H, 274-16-92.

4e arrdt

MARAIS
HOTEL CLASSÉ, 290 m² DUPLEX, R.-DE-CH, + 1er ÉT. JARDIN PRIVATIF 700 m² DÉCORATION EXCEPTION. Prix élevé justifié. GARBI. 567-22-88.

SUR/SEINE FACE ILE SAINT-LOUIS, SUPERBE 5 P 170 m². Prix 2 400 000 F DORESSAY. Tél. : 624-93-33.

5e arrdt

PROX. LUXEMBOURG
appt 2 p. rénové, 703-32-44.

St-Germain/Maubert 703-32-31
140 m², SOLEIL.

7e arrdt

Métro ÉCOLE-MILITAIRE 6 pièces, 150 m², tout confort. Tél. 544-21-97 le matin.

CHAMP DE MARS, village suisse, ét. élevé, stand., original, atelier, bur., s. à manger 4 chambres, 2 services. CALME. SOLEIL « TAC » 329-33-30.

AV. LA BOURDONNAIS Duplex 6 p. 200 m², 7e ét., park. GDE TERR. 624-93-33.

RUE BARBET-DE-JOUY RARE MERVEILLEUX APPT 5 p. 180 m², 2 park. Px élevé justifié. DORESSAY - 624-93-33.

10e arrdt

GARE DE L'EST, 3 PCES 3e étage, calme, soleil 330.000 F. Tél. 636-33-10.

11e arrdt

RÉPUBLIQUE
Gd 2 P. avec terrasse arborée. Imm. stand., asc. 425.000 F.
LERMS 355-58-88.

12e arrdt

12e PRÈS DU BOIS
IMMEUBLE RÉCENT TRÈS
BON STANDING, 43 m².
Séjour double, cuisine équipée, w.-c., salle de bains, nombreux placards. PARKING
PRIX : 478 000 F.
ÉTUDE BOSQUET 705-06-78.

FAIDHERBE p. de t., 2 p. cuis., w-c, v. dég., 210 000, 325-97-16.

FACE MAIRIE, gd 2 pces, tt cft, refait neuf, imm. bourgeois. 460.000 F. Tél. 661-25-00.

GARE DE LYON imm. bourgeois, asc., 5 pces, 140 m² environ + chbre service. 1.500.000 F. LACUÉE 307-57-15.

CHATEAU-DE-VINCENNES superbe surface + gd grenier 110 m², plein soleil, bel imm. 590.000. Cogéfim. 347-57-07.

DAUMESNIL, urgent, 5/6 P. tt cft, balc., soleil, asc. imm. moderne. 750.000 F. COGEFIM. 347-57-07.

13e arrdt

PRÈS PORTE D'ITALIE NEUF, 7.800 LE m²
Résidence calme APPTS 3/4 PIÈCES Prêt conventionné APL possible, 200 m², Me Bicêtre. Téléphone : 670-01-44.

ST-MARCEL, 3/4 PCES
tt cft, ét. él., asc. + serv. 745.000 F. VERNEL. 526-01-50.

14e arrdt

PARC MONTSOURIS
2, RUE D'ARCUEIL
2 PIÈCES, 38 m²
MICHEL BERNARD 502-13-43.

15e arrdt

15e SÉJOUR + 3 CHBRES, balcon, tout cft + box. Px 1 100 000. 327-28-60.

MOTTE-PICQUET
2 P. à rénover, 3,40 m sous plafond, r.-de-ch. sur rue, imm. récent. UNE AFFAIRE ! 275.000 F. Tél. 255-64-59.

RUE CONVENTION 3 P., 78 m² IMM. BOURGEOIS. 650.000 F. 528-99-04.

16e arrdt

AV. THÉOPHILE-GAUTIER Propriétaire vend dans immeuble ancien 4 pièces, 83 m², soleil, tout confort, très bon état. Tél. : 288-58-82.

EGLISE AUTEUIL
Imm. récent, ét. élevé, soleil, séjour dble + chbre, parkg. 825.000 F. VERNEL. 526-01-50.

AUTEUIL, petit hôtel part. environ, 300 m², calme, garage. atelier artiste. 531-51-10.

DIVERS 16e
Dans immeuble pierre de taille propriétaire vend 2/3 pièces LIBRES : 2, 3, 4, 5 pièces OCCUPÉES et dernier étage à aménager. R C I 758-12-21.

AV. MOZART (PRÈS)
SUPERBE 200 m² en DUPLEX ETAT NEUF - 755-85-30.

EXELMANS Part. vend 3 p. 98 m², imm. récent, 2 chbres dont une s/parc, 2 s. d'eau, calme, excellent état, soleil, étage élevé, stand., balc. + petite terrasse. Possib. park. Px 1.290.000 F. Tél. 274-69-77.

17e arrdt

BATIGNOLLES
PROGRAMME NEUF DE QUALITÉ 23 appts avec parking. Livraison 11-84, sur place ts les jours 14-18 h y compris dimanche. Tél. 226-26-60, 67, place du Docteur-Félix-Lobligeois.

TERNES, 55 m² 2 pces, cuis., bains, 5e ét., ascenseur (en construction) GARBI. 567-22-88.

ÉTOILE
Tr. joli 2 P., duplex s/place ce jour, 12 à 15 h. 18, rue des Acacias près Grande-Armée.

PL. MALESHERBES
Superbe pierre de taille, studio + mezzanine - Prix 380 000 F. Exclusif - Téléph. :766-03-18.

RUE DE ROME
Studio rez-de-chaussée, jardin 30 m² tout confort, refait neuf. RCI 758-12-21.

Ds bel imm. ART-DÉCO, tt cft, 5e, asc., spl. liv. + chbre, s/balcon. Except. 878-41-65.

18e arrdt

SQUARE CARPEAUX
Dans bel imm. pierre de taille 1900 pptaire vend 3 p. tt confort 63 m² occupé dame seule. T. 500-54-00 - 282-03-50.

CUSTINE 3 PIÈCES
Tout confort 2e étage, plein soleil. R C I 758-12-21.

92 Hauts-de-Seine

ST-MANDÉ-TOURELLE séj. double + chbre claire bon état, 1961. 520.000 F. Téléphone : 365-25-65.

ASNIÈRES BECON beau 4/5 pces, récent, soleil, gd jardin privatif. Direct part. 930.000 F. 793-15-72.

BOULOGNE
Sur même palier :
2 Pièces : 240.000 F
2 Pièces : 255.000 F
3 P. : 320.000 F possib.
Réunir surface totale 126 m². Discussion possible. S/pl. tous les jours 12 h 30-13 h 30. 91 bis, rue d'Aguesseau 4e étage. 735-70-67.

93 Seine-Saint-Denis

MAIRIE-MONTREUIL Mo à 100 m STUDIO TOUT CONFORT 170.000 F. Tél. 661-25-00.

hôtels particuliers

PARIS XVIIe
PROCHE PEREIRE
340 m² + 200 ENSEMBLE ou SÉPARÉMENT + park CONVIENDRAIT POUR BURX ou USAGE PROFESSIONNELS. PETRARQUE. Tél. 553-60-00.

appartements achats

Jean Feuillade 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. Téléphone : 566-00-75 recherche pour client sérieux APPT 200 m². 15e, 7e arrt.

Recherche 1 à 3 p. PARIS préf., 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

Urgent. Part. recherche logement 2 pièces avec garage (7e, 8e, 16e, 17e). Ecrire sous le n° T045.285 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

locations non meublées demandes

Paris

Pour cadre sup. et personnel IMPORT STÉ EUROPÉENNE mondialement connue RECH. APPARTEMENTS MOYEN ET HAUT STANDING et VILLAS. Tél. : 504-01-34.

Collaborateur journal cherche à louer 2 p. cuis., s. de bns, w.-c., ou studio aux mêmes conditions, 2 000 F maxi., ch. comprises à Paris 13e, 14e, 15e, ou MALAKOFF, VANVES, ISSY-LES-MOULINEAUX. Ecr. s/n° 6.616 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. Tél. 889-89-66, 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, av. Messine, Paris-8e, APPARTEMENTS STANDING UNIQUEMENT.
TÉL. : 562-78-99.

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés à Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-06.

Cadre scientifique INRA recherche meublé 3 p. Paris ou proche banl., 3 500 F c.c. max. Tél. : 707-03-75.

immeubles

TRÈS SÉRIEUX
Groupe financier de 1er ordre achète immeubles Paris ou banlieues résidentielles. Acceptons concours de notaires gérants et intermédiaires mandatés. Ecrire à T.T.I., 25, av. Paul-Doumer, 75016, service A ou téléph. au 553-14-14 M. CHARLES.

proprietes

78 RENNEMOULIN TRÈS BELLE MAISON. Réception + 6 chambres, 2 bains, garage, s. de jeux, jardin 1 500 m². Px 1 500 000 F. GARBI 567-22-88.

Part. vd de beau village arrière-pays niçois MAISON ancienne restaurée compr. liv., 4 ch., s. de bains, cab. de toilette, cuisine, salle de jeux, nombreuses caves et pces. extension, le tout sur jardin ombragé en terrasse avec vue imprenable EST-SUD-OUEST. PRIX 1 000 000 F justifié. BAILHACHE, le Balcon, 06720 LEVENS. Tél. : (93) 91-77-73).

pavillons

Particulier vend cause départ :
PAVILLON ANNÉE 1979. Situé dans impasse privée, très calme, à Nanterre 92, proximité Rueil.
Sous-sol total : garage, cave, buanderie, chaufferie chauffage au gaz.
Rez-de-chaussée : salon, salle à manger à deux niveaux 40 m² avec cheminée, cuisine aménagée, chbre av. s. d'eau, w.-c.
Etage : 3 chambres avec rangements, salle de bains et w.-c.
Terrain de 440 m².
A proximité : écoles, transports, commerces.
Prix : 1 150 000 F.
Téléphone : 724-69-66 à partir de 19 heures.

ADAINVILLE (78) TRÈS BEAU PAV. 100 m² DANS 1 500 m² DE JARDIN PLANTÉ, TRÈS AGRÉABLE. TÉL. : 633-08-11.

Part. vend (95 Vemars) 9 km RER Roissy, pav. indiv. F 4 de plain-pied + garage, 103 m² sur 387 m², terrain clos de petite résid., calme. 406.000 F + reprise justifiée. Téléphone : 468-48-63.

villas

COLOMBES villa 200 m², séjour, 5 chambres, sous-sol, 200 m² jdin. Tél. 661-25-00.

maisons de campagne

A vdre pr. PAIMPOL, 1,5 km mer belle maison pierre, 4 p., s. bns, chauff. jdin, gd appentis, Px 300 000 F. T. 354-40-89.

A VENDRE DESCARTES
(Indre-et-Loire)
maison 3 pces, cuisine, cave, garage, jardin, chf. cent., possibilité d'agrandissement (2 pièces), salle de bns aménageable. 200.000 F à débattre. Ecr. s/n° 6.617 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Bretagne, PLOUEZEC (22470), à vendre maison et dépendances, eau, électricité sur terrain 4.500 m². 150.000 F. Me HUM, notaire Paimpol. Tél. : 96 (20-83-59).

A VENDRE GORDES Habit. pierre en finition, ter. boisé 4 000 m², très belle vue. T. (90) 72-04-40 ou 72-06-05.

fermettes

FERMETTE NIVERNAISE. 15 km Nevers, 105 m². Toit neuf, 3 pièces, poutres app., cave voûtée, grange, terrain. 5.500 m² av. jard. et arbres fruitiers. Tél. 16 (86) 58-43-63.

terrains

A SAISIR Vends cause départ terrain bord de Marne, 52 km de Paris, sur 1 ha, hangar, cale mise à l'eau, élec. conv. parfait pour base nautique. Tél. ; 009-10-69.

viagers

Viager libre, Montreuil-Fontenay (RER). Imm. récent 4 pces, park., soleil 30.000 + 2.800 F. Cruz. 8, r. La Boétie. Téléphone : 266-19-00.

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Px rentes indexées garanties. Étude gratuite discrète.

48.000 cpt + 1.000 F/mois pour studio tt cft, imm. pierre de t., Me République, occupé fme 69 ans. F. Cruz. 266-19-00.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux — bureaux

Ventes

BON XVIIe - 758-12-21
BUREAUX DE PRESTIGE Locataires de qualité. Prix : 3.500.000 F. BONNE RENTABILITÉ.

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM. Constitution de Sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques.
355-17-50.

CRÉATEURS d'entreprise ! disponible à Paris et Province
SIÈGES SOCIAUX
et adresses commerciales loc. bureaux meublés, secrét., télex.
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC 293.60.50+

DOMICILIATIONS 8e-2e
SECRÉTARIAT, TÉL, TÉLEX Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés. ACTE S.A. 359-77-55.

VOTRE SIÈGE SOCIAL R.C. 150 F. S.A.R.L. 180 F. Constitution rapide de Sté, G.S.M.P., 4, rue des Deux-Avenues, 13e : 586-85-11 54, r. de Crimée, 19e. 807-62-00.

DOMICILIATION 16e, CHAMPS-ÉLYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS
CIDES — 723-82-10.

BUSINESS BURO Bureaux ou depuis 150 F/mois 1 domiciliation. 346-00-55.

DOMICILIATION
BOULOGNE CHAMPS-ÉLYSÉES à partir de 120 F HT/mois
SIÈGES SOCIÉTÉS
LOCATION BURX MEUBLÉS
PERMANENCE TÉL.
TÉLEX, SECRÉTARIAT CONST. STÉS
PARIS FLASH BUREAUX 825-11-90.

AVENUE HOCHE
R.-de-ch., 365 m², 11 burx, stand., park, loyer annuel. 500.000 hors ch. — 562-82-14.

VOTRE SIÈGE SOCIAL, 17e Constitution SARL -RC-RM Secrétariat, télex, téléphone.
SRB 293-22-95.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Bureaux équipés avec services ou votre siège social. Tél., Télex, secrétariat, salles de réunion avec vidéo, bar, etc. Location courte ou longue durée.
ACTE : 562-66-00.

boutiques

Ventes

RUE LE PELETIER
Dans immeuble pierre de taille en rénovation murs de café occupés. Téléphone : 282-03-50.

SÈVRES-LECOURBE Murs boutique d'angle. LIBRE + vaste sous-sol. Tél. 504-61-63, 273-30-33.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— M. Jean de BRESSIEUX et Mme, née Catherine CAILLAT, partagent avec Eloi et Aude la joie d'annoncer la naissance de

Marie,

le 12 avril 1984.
70, boulevard Bineau,
92200 Neuilly.

Décès

— Nant. Nattages. Dakar.

M. Mamadou Sanogo
et Mme, née Irène Bimet,
et leurs filles,
ont la grande douleur de faire part du décès, survenu à l'âge de quatre-vingt-trois ans, de

Mme Auguste BIMET,
née Andrée Perrin,
leur mère et grand-mère.

Ses funérailles ont eu lieu à Nattages, 01300 Belley, le mercredi 25 avril 1984.

— Mme Michel Cellerier,
son épouse,
M. et Mme Emeric Cellerier,
M. et Mme Jean-Luc Laurenge-Cellerier,
M. et Mme Martin Cellerier,
M. et Mme Yves Lernout,
ses enfants,
Maria et Antoine,
ses petits-enfants,
Le général et Mme Pierre-Yves Bignon-Cellerier,
M. et Mme Francis Pichard,
ses sœurs et beaux-frères,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel CELLERIER,

survenu à Bruxelles, le 24 avril 1984, dans sa soixante-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 27 avril 1984 en l'église Notre-Dame de Nantilly à Saumur, à 11 h 15.

72, avenue E.-Mesens.
1040 Bruxelles (Belgique).
Le Logis,
49400 Parçay-les-Pins.

— Mme Jacqueline Cousin
et ses enfants
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel COUSIN,

survenu le 23 avril 1984, à l'âge de soixante-quinze ans.
L'office religieux sera célébré, le jeudi 26 avril 1984, à 15 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux.
4, rue du Lycée,
92330 Sceaux.

— Chalon-sur-Saône.

Les obsèques de

M. Albert FATOU,

ont eu lieu, le samedi 21 avril 1984, au cimetière de Varennes-le-Grand.
Selon la volonté du défunt, l'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

2, quai Sainte-Marie,
71100 Chalon-sur-Saône.

— Le secrétariat unifié de la IVe Internationale,
Le comité central de la LCR,
Marguerite Métayer, sa compagne, déportée à Ravensbruck,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa soixante-dix-neuvième année, de

Pierre FRANK,
ancien secrétaire de Trotsky,
dirigeant de la IVe Internationale.

Les obsèques auront lieu, vendredi 27 avril 1984, à 15 h 30, au cimetière du Père-Lachaise.

Le cortège partira de la place de la Nation, à 13 heures précises.

Soutien et messages LCR C/O Rouge, 2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil.

— M. Philippe Joubert
et ses enfants,
M. et Mme Philippe Douillet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Joubert
et leurs enfants,
ont la grande peine de faire part du rappel à Dieu de

M. Jacques JOUBERT,
armateur,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

décédé le 13 avril 1984, muni des sacrements de l'Eglise, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église d'Ecrainville (Seine-Maritime), le mardi 17 avril 1984, dans l'intimité familiale, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Une messe sera célébrée, le vendredi 4 mai 1984, à 10 h 30, en la chapelle des Dominicains, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à Paris-8e.
Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue Marbeau,
75116 Paris.
71, avenue des Ternes,
75017 Paris.
32, boulevard des Plants,
78860 Saint-Nom-la-Bretèche.

— M. et Mme Jean Lachaussée
et leurs enfants,
M. et Mme Henri Lachaussée,
leurs enfants et petit-fils,
Docteur et Mme René Margotton
et leurs enfants,
Sœur Marie Clotilde,
M. et Mme Pierre Livrozet
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Lachaussée
et leur fils,
font part du rappel à Dieu de

Mme Emile LACHAUSSÉE,
née Marie-Thérèse Millischer,
leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère,
le 21 avril 1984, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, et rappellent à vos prières son époux,

Emile LACHAUSSÉE,
ingénieur général des eaux et forêts,
officier de la Légion d'honneur,
décédé le 3 décembre 1966.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité, le mercredi 25 avril 1984, dans l'église d'Escurolles (Allier).
31, rue Fénelon, 69006 Lyon.

— Le vénérable maître,
Les officiers et les membres de la respectable Loge « Le monde » du Grand-Orient de France,
ont la douleur de faire part du passage à l'Orient éternel de leur frère,

Jean MASTRI.
On se réunira, le jeudi 26 avril 1984, à 8 h 30, au cimetière nouveau de Saint-Germain-en-Laye.
Gémissons ! Gémissons ! Espérons !



— Mme Renée Piecoup-Boulay,
Le docteur et Mme Piecoup,
Le docteur et Mme Frank,
Sébastien, Antoine, Nicolas, Amélie, Alexis, Marie et Astrid,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

Jean PIECOUP,

leur père et grand-père,

survenu le dimanche de Pâques, 22 avril 1984. Il avait soixante et onze ans.
La cérémonie a eu lieu le mercredi 25 avril, à 11 heures, en l'église Saint-Germain du Chesnay.
Cet avis tient lieu de faire-part.

12, rue Edouard-Detaille,
92100 Boulogne.
20, rue de la Bellefeuille,
92100 Boulogne.
2, square Boileau,
78150 Le Chesnay.

— On nous prie d'annoncer la mort de

M. Jean ROUSSET de PINA,
conservateur en chef honoraire
de la bibliothèque
de l'université de Dakar,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

rappelé à Dieu le mardi 17 avril, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.
La messe de sépulture a été célébrée à Sainte-Livrade-sur-Lot et l'inhumation a eu lieu, dans l'intimité, à Dié (Drôme), le samedi saint 21 avril.

De la part de
Mme Jean Rousset de Pina,
M. le capitaine de vaisseau et Mme Rémi Monaque,
Xavier, Clary, Laurence et Antoine,
M. et Mme Claude d'Hautefeuille,
Fabrice, Nicolas et Camille,
M. et Mme Louis-Xavier de Pommery,
Nathalie, Laurent et Gabrielle,
son épouse, ses enfants et petits-enfants.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— L'Association d'amitié franco-vietnamienne a la profonde tristesse de faire part du décès, le 13 avril 1984, de

M. Robert RUHLMANN,

professeur de chinois
à l'Ecole des langues orientales,
inspecteur général
de l'enseignement du chinois,
cofondateur de l'association en 1961
et membre de son bureau national.

AAFV, 37, rue Ballu,
75009 Paris.

— M. et Mme Pierre Peugeot
et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Fries
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Seydoux de Clausonne et leurs enfants,
M. et Mme Tristan d'Albis
et leurs enfants,
M. et Mme Louis Roncin
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mme François SEYDOUX de CLAUSONNE,
née Béatrice Thurneyssen,
le 20 avril 1984.
Selon sa volonté, le service religieux a été célébré dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Robert Weill-Lambert,
son épouse,
Le docteur et Mme Pierre Wolff,
ses enfants,
Thibault et Gauthier Wolff,
ses petits-enfants,
M. et Mme Elie Chelubsky
et leurs enfants,
M. et Mme Paul Meyer
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Lambert
et leur fils,
Ses sœur, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert WEILL,
officier
de l'ordre du Mérite national.

Les obsèques ont eu lieu le 13 avril 1984 à Bruxelles.

1180 Bruxelles,
Avenue Bel-Air, 32.

— Mme Irène Welvart,
M. et Mme Alain Violet,
M. Francis Welvart,
M. Yan Welvart,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Zoltan WELVART,
directeur des recherches
au Centre national
de la recherche scientifique

survenu à Fréjus, le 23 avril 1984, à l'âge de soixante-six ans.
Inhumation aux Adrets-de-l'Esterel, le 25 avril.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Remerciements

— Profondément touchées par les marques d'affection et de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Charles KETTANEH junior,

les familles Kettaneh et alliées remercient de tout leur cœur les personnes qui se sont associées à leur peine.

— Mme Yvonne Noizet
et ses enfants,
profondément touchés des témoignages d'attachement à

Georges NOIZET,
mort le 11 mars 1984,
remercient tous ceux qui, en manifestant leur émotion et leur sympathie, les ont soutenus dans l'épreuve qui les frappe.

Communications diverses

— NANE STERN présente la première exposition à Paris des sculptures de

ANS HEY,
du 24 avril au 12 mai 1984, du mardi au vendredi : 15 heures à 20 h 30 ; le samedi : 10 heures à 12 heures et 15 heures à 20 h 30.
25, avenue de Tourville,
75007 Paris. Tél. : 705-08-46.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

— Université Paris-I, jeudi 26 avril, à 8 heures, salle des Commissions, centre Panthéon, M. Omar Bendourou : « Le pouvoir exécutif au Maroc depuis l'indépendance. »

— Université Paris-V, vendredi 27 avril, à 15 heures, salle Louis-Liard, M. Jean-Michel Builles : « Le Merina. Description phonologique et grammaticale de la variété de malgache parlée à Tananarive. »

— Université Paris-IX, samedi 28 avril, à 9 heures, salle D 520, M. Patrice Kouame : « Monnaie, intégration monétaire et croissance économique en Afrique de l'Ouest. »

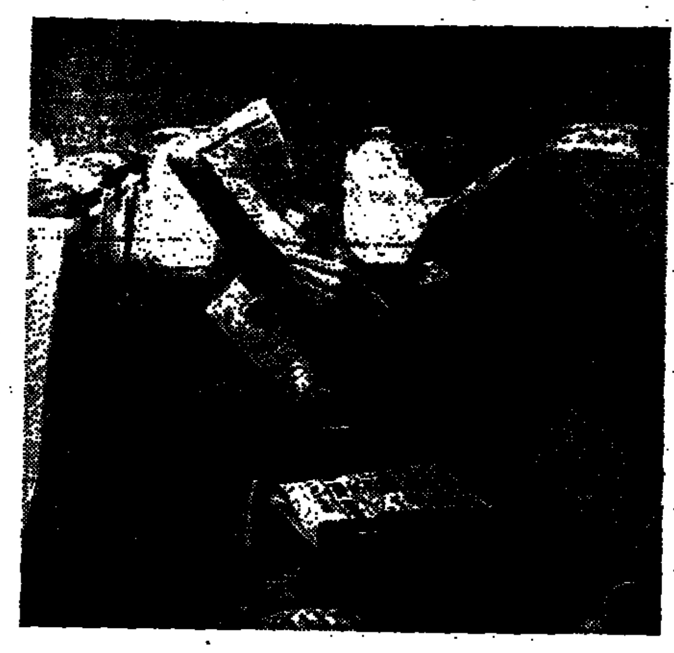
— Université Paris-V, samedi 28 avril, à 14 heures, amphithéâtre E. Durkheim, Mme Anne Lefebvre : « Lille parle. Du nombre et de la variété des registres langagiers ; étude sociolinguistique du parler de la région lilloise. »

— Université Paris-VIII, samedi 28 avril, à 13 h 30, salle G 201, M. Sylvain Floc'h : « La philosophie de D. H. Lawrence : résurgence de l'hérésie dualiste. »

— Université Paris-I, mercredi 2 mai, à 9 heures, salle Louis Liard, Mme Susy Lévy : « Odilon Redon et le Messie féminin à la lumière de sources inédites (journal de Ricardo Viñes et lettres à André Bonger) ».

هكذا من الأصل

Difficile de profiter de tous nos avantages le temps d'un vol pour l'Allemagne.


Journaux français, anglais, allemands.


Nombreux magazines.


Rafraîchissements variés.

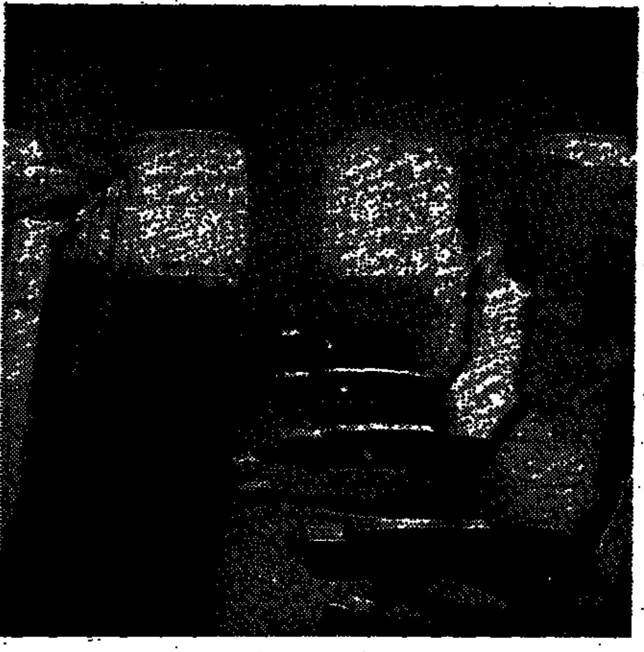

Choix de vins, bières et spiritueux.


Menus de qualité.


Bien chauds le café et le thé!


Sièges confortables pour le travail.


Davantage d'espace pour la détente.


Et, bien sûr, arrivée ponctuelle.

Tous ces avantages et beaucoup d'autres encore vous sont offerts en classe économique sans aucun supplément de prix. En fait, une des rares choses que Lufthansa ne peut pas vous offrir, c'est davantage de temps. Alors, sachez profiter pleinement du vôtre.
Avec nous, vos voyages d'affaires sont de véritables voyages d'agrément. Vous avez 77 vols hebdomadaires au départ de Paris pour en faire l'expérience.

Lufthansa

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter votre agence de voyages ou Lufthansa. 75008 Paris, 21-23, Rue Royale. Tél. (1) 265.37.35. 69431 Lyon Cedex 3, Tour Crédit Lyonnais, 129, Rue Servient, Tél. (7) 863.66.66. 06056 Nice Cedex, Aéroport Nice-Côte d'Azur, Tél. (93) 83.02.80. 31000 Toulouse, 76, Allées Jean Jaurès, Tél. (61) 62.80.66.

dossier

LE POINT SUR...

la Grande-Bretagne et la CEE

Mme Margaret Thatcher et M. François Mitterrand vont se retrouver à Paris, le 4 mai, pour un « déjeuner de travail » au cours duquel ils tenteront, une nouvelle fois, de mettre un terme à la dispute qui oppose les Neuf à la Grande-Bretagne à propos du budget de la CEE, et qui a entraîné l'échec des deux derniers sommets européens, à Athènes et à Bruxelles. Il s'agira de préparer la prochaine rencontre des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté qui aura lieu à Fontainebleau, en juin, et de faire en sorte que cette réunion ne s'achève pas comme les précédentes.

Il est douteux que, dès le 4 mai, le premier ministre britannique et le chef de l'Etat français parviennent à une solution précise, car on ne cache pas dans l'entourage de la « dame de fer » que le temps est un allié dont ne peut se passer la Grande-Bretagne, *« seule contre neuf »*. C'est un moyen de *« pression »*, reconnaît-on, en soulignant que le risque d'une faillite financière de la CEE se fait de plus en plus précis et que M. Mitterrand – dont Mme Thatcher ne cesse de louer les efforts diplomatiques pour tenter de résoudre la crise – souhaite vivement une relance de l'Europe tant qu'il est encore président du conseil européen (il cédera en juillet son mandat au premier ministre irlandais).

Toutefois, Mme Thatcher évitera d'abuser davantage de la patience de son interlocuteur et de tenir, par exemple, le langage qu'elle a employé récemment lors d'un entretien télévisé accordé à la BBC, au cours duquel elle a affirmé que, en plaidant notamment pour une réforme et une plus grande discipline budgétaires, la Grande-Bretagne a plus fait pour l'Europe ces dernières années qu'aucun autre pays. Mme Thatcher avancera de nouveau des chiffres pour la contribution britannique, qu'elle entend voir réduire considérablement. Elle fera valoir que c'est le dernier grave problème dans les discussions sur le budget, que ce n'est plus qu'une question de montant, et elle rappellera surtout qu'à Bruxelles on avait été *« vraiment tout près d'un accord »*.

Pour essayer de convaincre, le premier ministre mettra l'accent sur le fait que, si cet accord intervient, la Grande-Bretagne ne s'opposera plus à un accroissement des ressources de la Communauté, dont celle-ci a tant besoin actuellement, et qu'en conséquence l'Europe pourra connaître un nouveau départ.

Une agriculture industrialisée

Depuis l'entrée du Royaume-Uni dans la CEE en 1973, l'agriculture britannique a profité, comme les autres, des mécanismes communautaires (ouverture du marché, prêts, tarif extérieur commun) (1). Ayant, pendant longtemps, joué un rôle de complément, compte tenu de la place des produits alimentaires venus du Commonwealth, elle a progressé au point de devenir une réelle force économique et politique.

La Grande-Bretagne compte environ 240 000 exploitations, qui emploient à peu près autant d'agriculteurs (290 000) que de salariés (330 000). Ces exploitations – dont le nombre continue à diminuer, mais de façon plus lente qu'autrefois – couvrent quelque 12 millions d'hectares : des labours (7 millions) et des prairies (7). Leur surface moyenne s'est agrandie au fil des années pour représenter près de 50 hectares ; mais elle atteint 120 hectares pour les exploitations qui mobilisent au moins une personne à plein temps. Quelque 30 000 grandes fermes d'au moins 4 personnes représentent la moitié de la production.

L'agriculture britannique se consacre surtout à l'élevage qui assure les deux tiers de la valeur finale (11,6 milliards de livres en 1983). Les labours interviennent pour un cinquième (dont 15 % pour les céréales – 21 millions de tonnes en 1983) et l'horticulture pour un dixième. Cette agriculture couvre environ 60 % des besoins alimentaires de la population contre 46 % en 1960 (75 % pour les cultures tempérées au lieu de 60 % vingt années auparavant). Parallèlement les exportations agricoles du Royaume-Uni ont progressé au point de représenter la moitié des importations contre le quart il y a dix ans et le sixième en 1964.

Cette accélération est liée aussi au niveau élevé d'industrialisation de l'agriculture britannique, à son souci traditionnel d'innovation et de productivité (un demi-million de tracteurs, des émetteurs-récepteurs de radio ou des micro-ordinateurs ; capitalisation par personne comparable à celle de l'industrie – 8 500 livres en 1979). L'investissement a représenté 1,2 milliard de livres en 1983. La rançon en est une grande dépendance à l'égard des coûts de production qui ont d'ailleurs tendance à s'accroître de façon sensible. Cette augmentation des charges peut être à l'origine d'un recul du revenu agricole parfois très important (15 % en 1983 à 1,5 milliard de livres, après + 37 % en 1982).

Comme dans les autres pays, ce sont surtout les céréaliers qui ont profité du Marché commun (ils couvrent 101 % des besoins contre 67 % en 1973), aux dépens des éleveurs qui ont dû payer davantage pour la nourriture du bétail. Ainsi les surfaces ensemencées et les rendements en blé ont-ils nettement augmenté en dix ans, alors que le troupeau de bovins est resté stable (3 millions de vaches laitières). L'étable moyenne comprend environ 60 vaches, le rendement annuel étant proche de 5 000 litres de lait par animal.

Cependant le marché laitier est très organisé : une centrale, le Milk Marketing Board, achète l'ensemble de la production et en revend une partie aux industries de transformation, utilisant le reste dans ses propres usines. Géré par les producteurs, cet organisme contrôle toute la filière du lait, de la recherche à la commercialisation. Actuellement la Grande-Bretagne produit plus de 70 % du lait qu'elle consomme au lieu de 50 % en 1970 (66 % du beurre contre 18 %).

L'agriculture britannique continue de se développer avec la double préoccupation de valoriser au maximum ses atouts, notamment l'herbe, et de réduire à leur minimum les coûts de production (cultures sans labours, écrans thermiques, biomasse), au prix d'un lourd endettement (4,7 milliards de livres d'avances bancaires en 1983). Et ce développement est en général autogéré : malgré le prix élevé de la terre (3 700 livres l'hectare en Grande-Bretagne en 1982), 60 % des exploitations sont en faire-valoir direct.

« L'avenir de l'agriculture britannique tient surtout à son passé, comme l'écrivait Jacques Grall (« La nouvelle économie anglaise » *le Monde – Economica,* 1979) : *des structures solides héritées d'un exode agricole sans pitié ; une organisation de marché simple datant de 1947 ; une revue annuelle de prix fixant par produit des prix garantis à un niveau économique défini pour un producteur moyen ; une administration légère ; une formation ouverte sur l'économie »*. Des marges de progrès existent, moyennant peut-être une diminution du nombre des exploitations et une augmentation de leur surface. Ce sera le temps des nouveaux gentlemen farmers.

(1) Les dépenses de soutien ont représenté 1,4 milliard de livres en 1982-1983 et les remboursements communautaires 0,8 milliard.

REPÈRES

	GRANDE-BRETAGNE	FRANCE
SUPERFICIE	244 000 km2	549 000
SUPERFICIE AGRICOLE	183 000 km2	315 000
SUPERFICIE CULTIVÉE	69 800 km2	186 000
POPULATION	56,3 millions	54,2
DENSITÉ	231 h/km2	99
EMPLOI CIVIL	23,5 millions	20,9
AGRICULTURE	2,7 %	8,3
INDUSTRIE	34,4 %	34,6
SERVICES	62,9 %	57,1
PRODUIT INTÉRIEUR BRUT	449 milliards $	515
PIB PAR HABITANT	8 523 dollars	9 961
INVESTISSEMENT (en % du PIB)	15,4 %	20,5
EXPORTATIONS DE BIENS ET SERVICES (en % du PIB)	27 %	22
IMPORTATIONS (en % du PIB)	24 %	24

(Source : OCDE)

Le plaidoyer

Comme indice de bonne volonté, Sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office, a déjà précisé devant le Parlement britannique, au début du mois, que la Grande-Bretagne avait accepté à Bruxelles le principe d'un relèvement du plafond de la TVA, qui est la principale source de revenu ordinaire de la CEE. Il a déclaré que le gouvernement de Mme Thatcher comprenait la nécessité d'augmenter le financement du budget communautaire afin qu'il puisse être consacré notamment à d'autres tâches que celle qui consiste aujourd'hui à combler le gouffre de la politique agricole commune.

Mme Thatcher a souvent dit qu'elle militait pour un élargissement des ambitions européennes et qu'elle désirait *« une Europe plus industrielle et moins agricole »*.

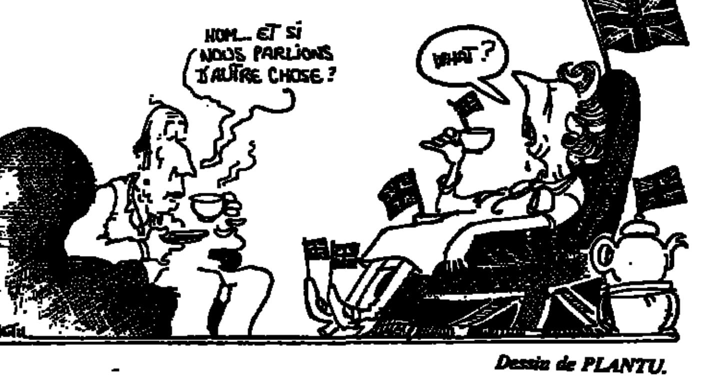
Faut-il remarquer à ce sujet qu'un tel plaidoyer n'est pas désintéressé : si, en Grande-Bretagne, l'agriculture se porte bien, ce n'est pas le cas de l'industrie.

Pour faire pièce aux accusations d'intransigeance formulées par les « Neuf » à l'encontre du Royaume-Uni, Sir Geoffrey a affirmé que son pays ne cherchait pas à ramener sa quote-part *« à zéro »*, puisqu'il s'attendait à demeurer, *« même selon un nouveau système »*, l'un des contribuables les plus importants au budget communautaire. *« Nous voulons nous assurer,* a-t-il souligné, *que notre contribution n'augmente pas au fil des années au rythme insensé que nous connaissons actuellement. »* Mme Thatcher répète à l'envi qu'il faut combattre les *« effets multiplicateurs »* qu'ont eus jusqu'à présent les accords budgétaires. C'est pour cela que la Grande-Bretagne, d'une part, exige un meilleur contrôle et une plus grande discipline et, d'autre part, se montre si tatillonne dans les discussions actuelles pour la fixation du montant de sa contribution.

La participation du Royaume-Uni s'est élevée en 1982 à environ 2 milliards d'ECU (13,6 milliards de francs). Mme Thatcher prend ce chiffre comme référence pour faire ses calculs et demander à ses partenaires que soit restitué à son pays 1,5 milliard d'ECU, alors que les « Neuf » ne lui ont offert jusqu'à maintenant que 750 millions. L'accord, s'il se fait, devrait se situer autour de 1 milliard. Cette compensation représenterait alors la moitié de la contribution britannique.

L'accord n'est pas loin, d'autant moins loin que dernièrement, à Whitehall, on laissait entendre qu'on envisageait un compromis sur 1,1 milliard d'ECU, et non plus sur 1,5 milliard. Cela fait apparaître que Mme Thatcher *n'est pas toujours aussi inflexible que le disent ses partenaires*.

Les dirigeants britanniques soulignent qu'ils ont déjà fait d'autres concessions, comme celle de ne plus faire entrer en ligne de compte dans l'évaluation de leur quote-part ce que la Grande-Bretagne verse comme droits imposés sur les produits concurrents qu'elle importe d'autres pays que ceux de la Communauté. La somme est plus grande que celle versée au titre de la TVA. Mais le gouvernement de Londres paye ainsi le prix du maintien de sa politique libre-échangiste et son refus de jouer au maximum le jeu de la préférence au bénéfice de la CEE, si bien que les « Neuf » ne veulent pas considérer cela comme une concession.



Dessin de PLANTU.

Si Mme Thatcher lutte avec autant d'acharnement, c'est que la Grande-Bretagne est, sur le plan financier, dans une situation à l'évidence discutable vis-à-vis de ses partenaires européens. *« Nous sommes le deuxième contribuable de la CEE, presque à égalité avec l'Allemagne, alors que nous sommes loin d'avoir les moyens économiques de ce pays. »* On ne cesse de tenir ce discours indigné à Whitehall. Il est indéniable qu'en comparaison de ses ressources le Royaume-Uni est, de beaucoup, le pays le plus taxé de la Communauté. En 1983, la contribution nette britannique (c'est-à-dire soustraction faite de la compensation) s'est élevée à 1,2 milliard de livres, soit 1 % des dépenses publiques du dernier budget national. Pour Mme Thatcher, cela est d'autant moins admissible qu'elle a fait de la réduction des dépenses de l'Etat le cheval de bataille de son gouvernement et que celui-ci ne parvient qu'à grand-peine à en arrêter la progression.

Les anti et les pro-européens

La force de la « dame de fer » lors des âpres discussions européennes est de se sentir soutenue par une très large majorité de Britanniques qui ne manifestent guère d'intérêt pour l'Europe ou considèrent celle-ci comme un mal nécessaire, quand ils ne sont pas farouchement favorables à un retrait de leur pays du Marché commun.

La plupart des députés ou militants travaillistes sont ouvertement contre l'Europe des Dix et, au sein du Parti conservateur, une forte minorité n'est pas loin de partager leur avis ou point, en tout cas, de craindre que Mme Thatcher ne se montre pas assez intransigeante... Très rares sont ceux qui, dans la classe politique britannique, affichent des sentiments véritablement *« pro-européens »*.

LES ANTI-EUROPÉENS.

TRAVAILLISTES :

- ***M. Tony Benn*, bouillant dirigeant de la gauche du Labour, ne cesse de dénoncer la CEE comme une *« entreprise capitaliste »* placée sous la coupe des *« multinationales »* et inféodée aux Américains. C'est lui qui, pour tenter de retirer le Royaume-Uni de la Communauté, avait obtenu l'organisation du premier référendum en Grande-Bretagne, voici près de dix ans.**
- ***M. Eric Heffer*, qui fut porte-parole du Parti travailliste pour les questions européennes, n'est pas un partisan moins acharné du désengagement.**
- ***M. Neil Kinnock*, nouveau responsable du parti, est nettement plus modéré. C'est sous sa conduite que les travaillistes sont en train de nuancer leur position. Il admet que, s'il vient au pouvoir, son gouvernement ne se prononcera pas pour un retrait *« immédiat »*, et il défend l'idée d'une *« autre Europe »*.**

CONSERVATEURS

- ***M. Teddy Taylor* préside un groupe pour une *« réforme européenne »*. Aux Communes, il déclarait dernièrement que la Grande-Bretagne devra *« prendre ses distances »* vis-à-vis du Marché commun pour avoir de meilleures relations avec lui...**

LES PRO-EUROPÉENS.

TRAVAILLISTES :

- ***M. Denis Healey*, porte-parole du Labour pour les affaires étrangères, déclarait, dès 1960, qu'il était *« inconcevable »* que la Grande-Bretagne ne fasse pas partie de la CEE. Aujourd'hui, isolé à l'aile droite du parti, il se fait plus discret, surtout depuis que les *« européens »* que sont MM. Roy Jenkins (ancien président de la Commission de Bruxelles) et David Owen ont fait scission pour créer le Parti social-démocrate.**

CONSERVATEURS :

- ***M. Edward Heath* est le plus fervent défenseur de la CEE au point de critiquer fortement l'attitude actuelle du cabinet de Mme Thatcher et de mener, notamment sur ce sujet, une fronde au sein du Parti conservateur. Ancien premier ministre, c'est lui qui, à ce titre, a réalisé l'adhésion britannique en 1973. Il avait auparavant présenté la première et vaine candidature de la Grande-Bretagne en 1967 avant d'essuyer le refus du général de Gaulle.**

Un Commonwealth qui s'est éloigné

Pour expliquer les difficultés budgétaires actuelles de la Communauté, est évoquée le plus souvent la part prise par les importations, notamment agro-alimentaires en provenance du Commonwealth, dans le commerce extérieur britannique. L'importance de ces achats hors CEE retentirait même deux fois sur les finances communautaires : en alourdissant sensiblement la contribution de Londres par l'application des règles budgétaires des Dix, et en accroissant, tout particulièrement dans le domaine du beurre, des excédents dont la résorption – voire le simple stockage – pose des problèmes quasi insolubles.

De fait, le Commonwealth constitue un ensemble économique, territorial et humain dont il ne faut pas sous-estimer l'importance. Créé en 1925, il rassemble, avec plus de quarante pays répartis sur les cinq continents, un bon quart de l'humanité. Nombre de ses nouveaux membres, certes, sont de tout petits Etats, à l'indépendance récente et au développement pour le moins précaire. Mais d'autres sont des pays à l'agriculture ou à l'industrie dynamiques (Canada, Nouvelle-Zélande, Australie), au vaste territoire et à forte population (Inde, Nigéria).

Entre 1972 et 1983, les importations du Royaume-Uni en provenance des pays du Commonwealth sont revenues de 19,4 % du total des achats à 9,6 % (de 25,17 milliards à 74,4 milliards de francs). Il y a donc eu une nette régression, fait-on valoir du côté britannique, alors qu'en revanche les importations en provenance des Etats de la CEE passaient dans le même temps de 31,8 % à 45,6 % du total des importations (de 41,31 à 363,07 milliards de francs), proportion voisine de celle de la France (47,5 % en 1982).

Aujourd'hui, les importations britanniques de produits australiens et néo-zélandais – puisque ce sont essentiellement les liens commerciaux avec ces deux pays qui sont mis en cause – ne dépassent pas, selon les chiffres publiés par Londres, 1,5 % du total des achats extérieurs de la Grande-Bretagne. En ce qui concerne le beurre, le Royaume-Uni importe de Nouvelle-Zélande la moitié de ce qu'elle achetait à Wellington il y a dix ans. Cette quantité ne représente désormais que le dixième des excédents communautaires, et le vingtième de la consommation totale de beurre dans l'ensemble des Dix.

Sur la base de ces statistiques, les Britanniques considèrent donc que leurs relations commerciales avec le Commonwealth ne jouent à peu près aucun rôle dans les difficultés auxquelles la CEE doit actuellement faire face. Mais ils avancent également, pour répondre aux critiques, une seconde argumentation d'ordre plus institutionnel.

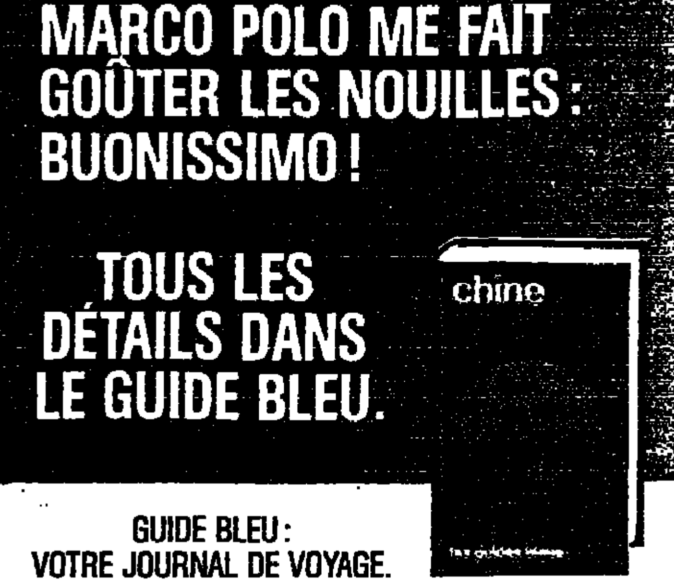
En premier lieu, les liens privilégiés avec certains pays développés du Commonwealth, tout particulièrement avec la Nouvelle-Zélande, ont, souligne Londres, été acceptés par ceux qui n'étaient alors que les Six, lorsqu'ils ont, le 23 juin 1971 à Luxembourg, admis la Grande-Bretagne dans la Communauté. Ce sont même d'ultimes concessions faites aux Britanniques sur cette question qui ont permis de conclure l'accord, après un an de pourparlers acharnés. Mais un certain flou entourait, à l'époque, la définition de la période durant laquelle ces concessions exorbitantes du droit communautaire, notamment de la « règle de la préférence », allaient s'appliquer. Conçues comme une simple transition par les Six, elles ont été en fait reconduites avec certains aménagements dans la pratique.

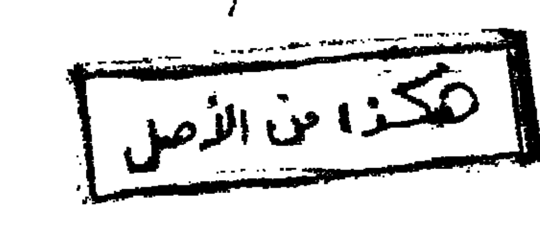
Le grand large

En second lieu, les Britanniques font valoir que leurs relations privilégiées avec d'autres pays du Commonwealth – en voie de développement – relèvent non d'un accord dérogeant aux règles usuelles de la CEE, mais du droit le plus strictement communautaire, en particulier des conventions de Lomé I (1975) et Lomé II (1979) entre la Communauté et les « pays ACP » (Afrique, Caraïbes, Pacifique). Lomé I, en particulier, avait élargi aux pays anglophones de l'Afrique sud-saharienne, et à un certain nombre d'anciennes colonies britanniques des Caraïbes et du Pacifique, le bénéfice des relations privilégiées établies dès la naissance de la Communauté européenne avec dix-sept pays africains, en grande majorité francophones.

Pour le reste, Londres insiste sur le fait que, en adhérant à la CEE, la Grande-Bretagne a renoncé très officiellement à tout un système de rapports économiques exceptionnels avec ses partenaires du Commonwealth : préférence et accords d'achats, libre accès au marché financier, etc. Cela lui a même posé, à l'époque, un certain nombre de problèmes politiques à l'égard des pays concernés, dont certains admettaient mal cet « abandon ». Loin d'éprouver un quelconque remords de mauvais Européen, le Royaume-Uni estime donc avoir fait, au contraire, d'importants sacrifices en renonçant à l'appel du grand large pour venir s'amarrer au « Continent ».

Dossier établi par
MICHEL BOYER,
BERNARD BRIGOULEIX
et FRANCIS CORNU





Le Monde

économie

SOCIAL

LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

« L'action syndicale doit pouvoir s'exercer avec le soutien du gouvernement »

déclare M. Bérégovoy

L'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi rend nécessaire d'utiliser les possibilités offertes par la réduction du temps de travail, a déclaré à la presse M. Pierre Bérégovoy mardi 24 avril. Le CNPF ayant accepté, à la demande des syndicats (et du ministre lui-même, lors de la réunion de la commission nationale de la convention collective), d'inclure la question dans l'ensemble des discussions sur la « flexibilité » de l'emploi qui doivent s'ouvrir le mois prochain, pas question pour le gouvernement de se substituer aux partenaires sociaux ; les discussions devraient d'ailleurs avoir lieu par branche et par entreprise, pour tenir compte des possibilités. Mais, a affirmé le ministre, *« l'action syndicale doit pouvoir s'exercer avec le soutien du gouvernement. Si l'examen tarde trop, je prendrai l'initiative en réunissant les partenaires sociaux »*, car *« les négociations ont déjà trop tardé »*.

Pour l'« aide au retour » des travailleurs immigrés licenciés et disposés à rentrer chez eux, un décret discuté ce mercredi en conseil des ministres va préciser le montant et les conditions de l'aide accordée par les pouvoirs publics, l'UNEDIC devant de son côté fixer le 9 mai la part des indemnités d'assurance-chômage « capitalisable » par les intéressés. Chez Citroën, selon M. Bérégovoy, le retour volontaire de travailleurs immigrés, le travail à temps partiel, la possibilité de mutations dans d'autres usines, permettraient d'ores et déjà de ramener le nombre des *« licenciements secs »* à un ordre de grandeur de mille huit cents, *« mais*, a-t-il ajouté, *il faut faire encore mieux. Nous nous y employons »*, des discussions ayant lieu entre les directions du travail des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis, l'entreprise et les syndicats.

Comme il l'a fait devant le groupe socialiste, M. Bérégovoy a affirmé que, étant donnés les bons résultats de la Sécurité sociale en 1983, *« les comptes devraient être excédentaires en 1984 et équilibrés en 1985 »*. Il a annoncé que, pour consolider le financement de la protection sociale, son ministère allait étudier la possibilité de substituer aux cotisations payées par les employeurs une formule fondée sur le rapport entre la valeur ajoutée dégagée par l'entreprise et les salaires versés. Cela afin de répondre aux deux reproches adressés au système actuel – celui de *« pénaliser l'emploi »* en reposant exclusivement sur les salaires, celui d'être inégalitaire parce que, sauf pour l'assurance-maladie, les salaires pris en compte sont plafonnés.

CONJONCTURE

LA RESTAURATION DES COMPTES EXTÉRIEURS DE LA FRANCE

Le chas de l'aiguille

Les résultats du commerce extérieur enregistrés au cours des trois premiers mois de 1984 ressemblent à ceux observés lors du deuxième trimestre 1983 : le déficit est à peu près du même montant, une trentaine de milliards de francs (les importations comprenant les frais d'acheminement en pays tiers : coût, assurance, fret). Pourtant, ces résultats sont fondamentalement différents : d'un côté, l'excédent agro-alimentaire est nettement plus réduit et le déficit énergétique nettement plus élevé; de l'autre, le surplus industriel est substantiellement plus fort.

Retour du balancier : les ventes exceptionnelles de céréales à l'URSS ne pouvaient se prolonger indéfiniment, de même que les achats de pétrole brut et les facturations de gaz ne pouvaient être différées plus longtemps, comme le fait remarquer à son tour, dans sa revue d'avril, l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques). Pour leur part, les échanges industriels ont bénéficié de l'inversion du décalage de croissance, ainsi que le montrent les résultats détaillés par grands postes (accroissement de l'excédent des biens d'équipement et du matériel de transport, baisse du déficit des biens de consommation), qui reflètent le repli de la consommation et le reflux de l'investissement.

Toutefois, il s'agit d'un phénomène en grande partie passif. *« De petites et moyennes entreprises se portent plus volontiers vers l'exportation*, souligne l'OFCE, *alors que la demande étrangère se raffermit et, surtout, lorsqu'il s'agit de pays voisins; mais les résultats flatteurs d'un moment peuvent être rapidement mis à mal par un retournement conjoncturel ou une insuffisance d'assise financière. »* Il s'agit donc *« de se consacrer prioritairement au renforcement de l'appareil commercial, à la continuité de l'action, à la qualité de la production et au suivi de la clientèle »*, tout en disposant *« de réserves financières assises sur la maîtrise de son propre marché intérieur »*.

Tel est bien le chas de la politique économique : maintenir une rigueur suffisante afin de profiter de la reprise ailleurs, les exportations prenant le relais de la consommation pour tirer – même faiblement – la croissance ; relancer l'investissement productif, mais sans trop peser sur les importations, alors que l'offre étrangère assure environ la moitié du marché des biens d'équipement professionnels ; éviter une déchirure du tissu industriel qui ne pourrait plus être stoppée.

Grâce en partie aux Etats-Unis, qui ont joué le rôle de la locomotive, tant recherchée naguère, la France a réussi à limiter les dégâts. Alors que le montant des grands contrats s'est élevé, au cours du premier trimestre, à 14,3 milliards de francs, ce qui correspond à la modeste moyenne trimestrielle observée en 1983, et que l'excédent des échanges invisibles risque de disparaître, le plus dur reste à faire sur le terrain même des pays industrialisés. L'allégement, sinon le remboursement de la dette vis-à-vis de l'étranger, exige le maintien de l'écart avec l'extérieur et de l'effort à l'intérieur. De cette tension il peut naître un autre développement économique et social.

MICHEL BOYER.

UN DÉFICIT COMPARABLE, MAIS DIFFÉRENT

	1983				1984
	1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre	1er trimestre
Agriculture	3,68	4,33	7,47	6,79	2,91
Énergie	– 41,96	– 43,56	– 42,11	– 41,05	– 50,94
Industrie	0,70	10,11	14,63	13,17	17,51
dont :					
biens d'équipement	2,83	7,26	9,58	6,97	9,72
transport terrestre	4,77	6,35	6,84	8,76	8,05
biens de consommation (y compris l'électroménager et l'électronique grand public)	– 5,39	– 3,92	– 4,07	– 3,43	– 3
TOTAL	– 37,88	– 28,83	– 18,65	– 19,14	– 30,15

(Chiffres corrigés CAF-FAB en milliards de francs.)

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	dép. –	Rep. + ou	dép. –	Rep. + ou	dép. –
$ E.-U.	8,2520	8,2540	+ 90	+ 130	+ 185	+ 235	+ 450	+ 570
$ can.	6,4469	6,4499	+ 83	+ 125	+ 173	+ 221	+ 400	+ 505
Yen (100)	3,6594	3,6619	+ 194	+ 222	+ 373	+ 405	+ 1116	+ 1181
DM	3,0726	3,0741	+ 173	+ 193	+ 336	+ 361	+ 1000	+ 1055
Florin	2,7242	2,7255	+ 145	+ 165	+ 284	+ 308	+ 847	+ 900
F.B. (100)	15,0570	15,0648	+ 40	+ 156	+ 170	+ 320	+ 545	+ 905
F.S.	3,7213	3,7239	+ 273	+ 300	+ 528	+ 560	+ 1545	+ 1615
L (1 000)	4,9733	4,9768	– 160	– 90	– 290	– 200	– 990	– 840
£	11,6312	11,6398	+ 350	+ 420	+ 682	+ 770	+ 1930	+ 2135

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	10 1/16	10 7/16	10 7/16	10 13/16	10 9/16	10 15/16	11 1/16	11 7/16
DM	5 1/16	5 7/16	5 1/4	5 5/8	5 3/8	5 3/4	5 5/8	6
Florin	5 1/2	5 3/4	5 11/16	6 1/16	5 3/4	6 1/8	5 15/16	6 5/16
F.B. (100)	11 5/8	12 3/8	11 1/2	12 1/8	11 1/2	12 1/8	11 5/8	12 3/8
F.S.	3/4	1 1/4	3 3/16	3 9/16	3 7/16	3 13/16	3 13/16	4 3/16
L (1 000)	14 3/8	15 1/4	14 1/2	15 1/2	14 3/4	15 3/4	15 7/8	16 3/4
£	8 3/8	8 3/4	8 3/8	8 3/4	8 1/2	8 7/8	8 15/16	9 5/16
F. franç.	11 5/8	11 7/8	12 15/16	12 7/16	12	12 1/2	13 3/4	14 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LE RAPPORT DE M. EDMOND MAIRE AU CONSEIL NATIONAL DE LA CFDT

« Redire nos orientations de 1970 mais en les mettant à jour »

A l'occasion du conseil national de la CFDT, qui se tient les 25, 26 et 27 avril, M. Edmond Maire a choisi, un an avant le quarantième congrès confédéral, en mai 1985 à Bordeaux, de remettre les pendules à l'heure en présentant un rapport de 70 pages, largement approuvé par le bureau national, sur l'*« adaptation du syndicalisme »*.

Cent ans après la loi de 1884 sur l'existence légale des syndicats la question est cruciale pour la centrale de M. Maire, qui a subi un sérieux revers aux élections du 19 octobre dernier à la Sécurité sociale et perd actuellement des points dans de nombreuses élections professionnelles. A défaut de réaliser son ambition, réaffirmée au congrès de 1982, de devenir à terme la première confédération, la CFDT essaie au moins d'être à la pointe de la réflexion sur l'avenir du syndicalisme.

Le rapport de M. Maire cherche à remettre à niveau les ambitions de la CFDT en les actualisant sous un angle plus réaliste : *« Nous avons*, a-t-il expliqué dans *Syndicalisme-Hebdo*, *cette ambition nouvelle de changer le monde en nous changeant nous-mêmes. »* Cette démarche n'est pas fondamentalement nouvelle. Non seulement elle s'insère dans l'ébullition permanente que connaît cette confédération, mais en janvier 1980, à une précédent conseil national, M. Maire avait présenté six thèmes de réflexion sur l'adaptation du syndicalisme. Cela avait donné lieu à un débat assez approfondi puis, confie M. Maire, *« chacun avait repris ses habitudes »*.

Cette fois, il devrait en être autrement. Deux votes sanctionneront les débats du conseil national, l'un sur une résolution d'actualité, l'autre sur le suivi de l'« adaptation ». Il sera demandé à chaque union régionale et à chaque fédération de choisir d'ici juin deux thèmes de travail. En juin, le bureau national recensera les thèmes, verra ceux sur lesquels des unions régionales et des fédérations peuvent travailler ensemble, le secrétariat confédéral proposant une aide par le biais de *« contrat de coopération »*. Ce même bureau national a, par ailleurs, ajouté au rapport – qui ne fait pas moins de soixante propositions sur le syndicalisme, – une proposition *« majeure »* sur la stratégie du syndicalisme face aux mutations.

En fait, ce que propose M. Edmond Maire à ses troupes n'est pas un changement de cap à 180 degrés mais une nouvelle étape de la *« resyndicalisation »*, et du recentrage, amorcés en janvier 1978 et consacrés en mai 1979 au congrès de Brest. C'est cette même logique qui le pousse à *« redire nos orientations de 1970 mais en les mettant à jour »*. Pour le secrétaire général de la CFDT, à qui son opposition interne reprochait souvent de ne plus faire référence au socialisme autogestionnaire depuis le recentrage, *« nos acquis sont solides et tiennent la route, ils indiquent une alternative au PC »* mais *« il est important que nos textes ne deviennent pas des bibles, des textes sacrés »*, d'où la nécessité de les *« actualiser »* en tenant compte de *« la complexité et de la nuance »*, qui découlent de la crise et de l'évolution économique.

Dans cette optique, M. Maire procède au ravalement des « trois piliers » idéologiques de la CFDT (planification, socialisation et autogestion). Il prend ainsi le risque de faire hurler son aile gauche, toujours rétive au recentrage, alors même que son opposition *« pour une autre démarche syndicale »* tente, dans la perspective du prochain congrès, de se structurer, en tissant des coopérations régionales et en cherchant des relais régionaux (en Basse-Normandie déjà) et fédéraux. La planification démocratique ? Son principe est *« toujours important »*, mais dans une économie où 40 % de la production est exportée elle ne peut plus se concevoir comme il y a vingt-cinq ans. La socialisation ? *« Une démarche efficace d'appropriation sociale doit porter tout autant sur les buts de la production, sur ce que l'on fait et comment on le fait (...) que sur la notion juridique de propriété, les nationalisations réalisées en 1982 n'ayant changé ni les mentalités ni les comportements. »* L'autogestion ? *« Cela ne passe pas par une modèle mais par une démarche, une pratique de tous les jours. »*

M. Maire n'en reste pas là. Ce qu'il attend du conseil national ce n'est pas un *« débat idéologique »* mais une réflexion sur *« la resyndicalisation du fonctionnement quotidien »*. Pour cela, il met l'accent sur quelques orientations plus timidement esquissées précédemment. Comme l'avaient fait avant lui MM. Jacquier et Kaspar, secrétaires nationaux, il réhabilite l'entreprise qui ne doit pas être identifiée schématiquement à la politique patronale ni au lieu *« où les salariés sont dominés »* mais perçue aussi comme *« un lieu de coopération conflictuelle »*, les salariés ayant intérêt à ce que leur entreprise tourne.

« Un syndicalisme pluraliste »

« Le syndicalisme que nous voulons, proclame M. Maire, *c'est à la fois un syndicalisme de défense et de changement social. »* Autour d'une telle définition, le secrétaire général pourrait presque recueillir un consensus au conseil national mais le contenu de cette ambition risque de susciter bien des critiques. M. Maire évoque de nouveau la construction d'un *« syndicalisme pluraliste »*, de *« classe et de masse »*, certes, mais avant tout *« respectueux des choix et engagements individuels des adhérents, de leur conviction politique, de leur participation à une activité laïque ou confessionnelle »*. Développant sa réflexion sur la nécessité de prendre en compte l'émergence des *« projets individuels »* des salariés, voulant privilégier le *« lien adhérents-militants »*, il insiste fortement sur l'ouverture aux autres : *« L'amélioration de notre pratique syndicale dépend aussi de notre ouverture d'esprit, de notre volonté à comprendre les attentes des individus ou des groupes sociaux qui, dans cette période, s'expriment aussi en dehors du cadre syndical. »*

Au risque de faire hurler de nouveau son aile gauche, M. Maire récuse la définition pour sa confédération de *« syndicat de gauche »*, voulant éviter un classement politique. Autocritique, il se demande aussi si la CFDT a su suffisamment respecter « la diversité » de ses adhérents, considérant qu'en 1981, lorsqu'elle a appelé à voter Mitterrand, elle aurait dû faire mieux apparaître qu'elle ne le faisait pas *« en fonction d'un* a priori *selon lequel tout adhérent de la CFDT devrait voter à gauche mais en fonction d'une analyse strictement syndicale partant de l'intérêt des salariés et de notre volonté de changement social »*. Cette affirmation du *« respect absolu »* des choix personnels des adhérents est dans la logique de la resyndicalisation – qui suppose une certaine dépolitisation, – mais vient à point à un moment où la politique du gouvernement est dans une phase impopulaire et où la CFDT a souvent payé électoralement son image de syndicat « gouvernemental ».

L'ouverture aux autres n'a donc plus grand chose à voir avec la stratégie de l'union des forces populaires définie en 1976. *« Nous croyons*, explique M. Maire, *que ceux qui pensent autrement ont quelque chose à apporter à la société, y compris à nous. (...) Pour notre action et notre efficacité, il est très utile que nous comprenions la logique de l'autre. »* S'enrichir des autres doit donc aboutir, pour M. Maire, à être à l'écoute des autres syndicats, des non-salariés, à avoir des contacts même informels – ce qui se pratique déjà avant une négociation – avec le patronat et à rencontrer aussi *« les élus ou les partis d'opposition sous l'angle de l'efficacité et de l'utilité »*.

On imagine déjà les réactions que l'éventualité même d'une rencontre CFDT-RPR pourra susciter, la *« recherche de convergences »* avec les partis de gauche étant néanmoins réaffirmée. Chez les opposants à la ligne confédérale, certains vont affirmer que leur centrale perd son âme, qu'elle se *« force-ouvriérise »*, tandis que les sarcasmes des partenaires syndicaux ne manqueront pas. M. Maire, lui, reste serein. Pour adapter le syndicalisme, il pense que sa centrale doit faire un nouveau saut dans la resyndicalisation sans pour autant se renier ou faire table rase de son passé. En somme, un problème de *« pychologie collective »*...

MICHEL NOBLECOURT.

● **Fermeture de Cockerill-DRC.** – Les aciéries et laminoirs de Cockerill-DRC, à Hautmont (Nord), fermeront à la mi-juillet, a annoncé le tribunal de commerce d'Avesnes-sur-Helpe. En règlement judiciaire depuis juillet 1983, Cockerill-DRC n'a pu trouver un acquéreur. La société Experton, un moment candidate, n'a pas donné suite à son projet.

● ***La direction de Citroën s'oppose à l'organisation d'une journée portes ouvertes à Aulnay.*** – La direction de Citroën est opposée à l'organisation d'une journée portes ouvertes à l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) que la CGT avait annoncée pour le 26 avril. Dans un communiqué publié le 24 avril, la direction indique qu'elle a informé la section syndicale CGT de sa décision.

● **Séquestration dans l'usine Arthur Martin de Revin (Ardennes).** – Trois représentants de la direction sont retenus dans l'usine Arthur Martin de Revin (Ardennes) depuis le 24 avril par des délégués du personnel à la suite de l'annonce, le matin même, de la mise en chômage total partiel de 183 salariés pendant neuf mois.

L'intersyndicale (CFDT, CGT, FO et CGC) a décidé de maintenir son action en attendant que soit fixée une réunion tripartite. La majorité du personnel, dans cette usine qui emploie 1 000 salariés et devrait en compter 700 en 1985, a observé deux débrayages dans la journée du 24 avril.

SOCIAL

LE DÉBAT SUR LA RÉDUCTION DES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES

Comment faire des économies sans diminuer la protection sociale

(Suite de la première page.)

Ainsi, le « forfait hospitalier » qui a économisé, estime-t-on, 1,5 milliard de francs au seul régime général en 1983 est-il finalement entré dans les faits sans heurts malgré les protestations de principe.

Mais les succès d'hier rendent aujourd'hui la tâche non seulement plus malaisée mais plus périlleuse. Où économiser ? Les retraites ? Le freinage actuel (+ 4 % d'augmentation en 1984, soit moins que la hausse prévue des prix, après + 8,16 % en 1983, pour une hausse des prix de 9,6 %) a déjà soulevé des protestations. Aller plus loin serait prendre un risque politique considérable. La famille ? Elle a été annoncée comme une priorité pour le IXe Plan, priorité réaffirmée par le président de la République lui-même. Gagner sur les coûts de gestion ? Sans doute, mais l'économie ne peut être que progressive ; si le montant de ces coûts doit approcher les 27,5 milliards pour le régime général en 1984, cela ne représentera que 4,8 % des dépenses, contre près de 5 % en 1983 : déjà, on redistribuera les effectifs entre les caisses nationales.

Reste la santé. C'est dans cette voie qu'on est le plus tenté de chercher, en raison de l'accroissement considérable des dépenses au cours des dernières années (+ 6,3 % par an en volume entre 1975 et 1982). Mais on ne peut le faire sans réduire certaines prestations. M. Bérégovoy s'y refuse pour l'instant : *« Réduire le niveau de la couverture sociale aurait des conséquences négatives sur l'activité et l'emploi »*, avait-il affirmé au cours de la journée sur l'économie sociale organisée par le Parti socialiste, le 7 avril... *« Remettre en cause la Sécurité sociale serait contraire à nos principes, à nos engagements. »* C'est en substance ce qu'il a répété, le 24 avril, devant le groupe socialiste de l'Assemblée nationale.

Si l'on a entrepris rue de Grenelle d'étudier systématiquement toutes les voies (*« même les plus absurdes »*, disent certains), d'établir une sorte de catalogue d'économies possibles, certaines paraissent abandonnées, comme l'idée de faire prendre en charge une partie des remboursements par les mutuelles ou les assurances privées.

D'abord, par suite du refus résolu de la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF) de jouer le rôle d'une *« Sécurité sociale bis »*, même en échange d'un monopole de la couverture complémentaire : un tel refus avait déjà bloqué en 1980 la création du *« ticket modérateur d'ordre public »* décidé par le gouvernement de M. Raymond Barre. Pour des raisons de logique ensuite. En effet, ou bien l'adhésion à une mutuelle (ou le recours à une assurance privée) est obligatoire, et les prélèvements obligatoires ne diminuent pas réellement. Ou bien elle ne l'est pas, et ceux qui ont les revenus les plus faibles pourraient être moins bien protégés. *« Pour 50 % des assurés qui ne sont pas mutualisés, il en résulterait une baisse de la couverture sociale, notamment pour les plus vulnérables, personnes âgées, salariés des petites entreprises »*, a dit M. Bérégovoy le 7 avril.

Ces arguments amènent à écarter aussi l'hypothèse de deux niveaux de cotisation et de remboursement par la Sécurité sociale elle-même, l'un obligatoire, l'autre facultatif quoique fortement recommandé.

« Moduler » le ticket modérateur ou instaurer une franchise de remboursement en fonction du revenu pour le petit risque n'apparaît pas davantage praticable. Une telle mesure serait, en effet, très difficile à mettre en œuvre (1) et d'un faible rapport compte tenu de la concentration des dépenses (4 % des personnes protégées consomment 50 % des dépenses).

Que faire alors ? *« Poursuivre dans le sens actuel : mieux gérer, continuer les réformes »*, a déclaré M. Bérégovoy. Derrière cette formule, quatre pistes.

Première piste : continuer les économies, en particulier ne pas relâcher le contrôle exercé sur les dépenses hospitalières, qui s'est traduit en 1983 par le refus de la plupart des budgets supplémentaires demandés par les hôpitaux : sur un millier de demandes, pas plus d'une centaine ont été acceptées, représentant au total 85 millions de francs seulement. Cette discipline rigoureuse a permis de ramener la croissance des dépenses hospitalières *en volume* d'un rythme annuel supérieur à 6 % entre 1975 et 1982 à 2,9 % en 1983 et d'économiser ainsi l'équivalent de 14 milliards de francs.

Pour mieux contrôler les dépenses, le secrétariat d'Etat à la santé va faire appliquer progressivement par les hôpitaux, parallèlement au « budget global », un système de comptabilité analytique permettant de déterminer les coûts réels (hôtellerie, administration, soins médicaux selon les maladies). Ainsi espère-t-on connaître dès la fin de 1985 les dépenses moyennes d'administration et d'hôtellerie – et à partir de là, pouvoir éventuellement réaliser des économies – et en 1986 ou 1987, le coût moyen des différentes pathologies.

En attendant, deux mesures peuvent, sans rien relâcher de la discipline actuelle, réduire les dépenses des hôpitaux. La première serait la suppression, hypothèse envisagée par le ministère de l'économie, de la taxe sur les salaires (2). La seconde sera le relèvement, prévu pour janvier 1985, des tarifs de consultations « externes » à l'hôpital, pour les porter au prix des consultations de ville (3). Les tarifs actuels couvrent en effet entre le tiers et la moitié du coût, le reste étant payé par l'hôpital sur son budget. Au passage, cela fera réaliser quelques économies aux caisses d'assurance-maladie, les dépenses d'hospitalisation étant plus largement prises en charge par la Sécurité sociale que les consultations externes...

Deuxième piste : prolonger les réformes antérieures. La généralisation du budget global en 1985 tend à mettre en cause la tarification hospitalière toujours fondée en partie sur des prix de journée, illogique et parfois injuste. En effet, on demande au malade un ticket modérateur de 20 % pour les séjours de moins de trente jours ou les actes inférieurs à K 50 (4), alors qu'au-dessus il paie seulement un forfait « hôtelier » de 21 francs par jour. Cette dualité entraîne d'importantes différences de remboursement (jusqu'à 6 000 francs par mois selon le *Livre blanc de la protection sociale*, publié par le ministère des affaires sociales en juin 1983).

La connaissance des coûts hospitaliers permettrait d'y substituer un système plus équitable et éventuellement de moduler le montant du forfait pour alléger les remboursements de la Sécurité sociale aux hôpitaux : en portant ce forfait à 50 francs par exemple, on peut supprimer totalement le ticket modérateur. Mais on ne peut augmenter trop fortement son montant sous peine d'arriver à des sommes considérables en cas de séjour de longue durée. A moins de demander aux mutuelles ou aux assurances une prise en charge partielle.

Gagner de l'argent

Troisième piste, la plus inattendue sans doute : faire gagner de l'argent à la Sécurité sociale en substituant à une gestion purement administrative de sa trésorerie une gestion financière. Le conseil d'administration de l'ACOSS (Agence centrale des organismes de Sécurité sociale, qui gère la trésorerie du régime général) a déjà, le 28 mars, pris plusieurs mesures en ce sens. Il a obtenu que son compte à la Caisse des dépôts soit rémunéré au taux du marché monétaire (12 % à 12,5 %) moins 1/8e de point pour les disponibilités courantes, alors que la Caisse des dépôts prélevait jusqu'à présent un point. L'ACOSS pourra aussi acheter des bons du Trésor en compte courant et placer à long terme (en obligations, SICAV ou fonds communs de placement) les fonds immobilisés plus longtemps. Bénéfice escompté : de 300 à 500 millions de francs. Mais ce n'est que le début des mesures prévues pour rentabiliser la trésorerie de l'ACOSS (dont l'en cours quotidien atteint quelque 4 à 5 milliards de francs, et parfois 20 milliards de francs entre janvier et fin mars).

Quatrième piste enfin, la plus prometteuse en l'état des travaux des fonctionnaires : la recherche d'opérations de *« contraction »*. Cela consiste à réduire une prestation d'un montant égal à ce qui a est repris par la cotisation ou par l'impôt, on à supprimer les impôts que l'Etat se verse à lui-même.

C'est d'abord pour les allocations familiales qu'on y a pensé : au-dessous d'un certain niveau de revenus, les familles toucheraient des allocations ; au-dessus de ce plafond, elles bénéficieraient d'une réduction d'impôt, comme en Italie ou au Canada. On pourrait ainsi réduire les prélèvements de 5 à 6 milliards de francs. Toutefois, il faut que le système soit « neutre » pour toutes les familles, ce qui amène à renoncer à la suppression du quotient familial primitivement envisagée : celle-ci aurait réduit les avantages accordés aux ménages à revenus élevés, en particulier ceux des cadres. Ensuite, pour que l'opération soit considérée comme une réduction des prélèvements obligatoires au regard de la comptabilité nationale, il faut que la baisse de l'impôt sur le revenu résulte d'une modification de sa structure même (comme le quotient familial) et non d'un simple crédit d'impôt.

Le même procédé est étudié dans d'autres domaines. On a, par exemple, songé à l'appliquer aux cotisations *« patronales »* versées par les organismes de Sécurité sociale pour leurs salariés, cotisations qui représentent aussi plusieurs milliards de francs. Le « gisement » le plus substantiel est cependant celui des *« indemnités journalières »* accordées aux salariés par le régime général de la Sécurité sociale en cas de maladie (15,5 milliards de francs en 1983, sans doute 16,6 milliards en 1984). Transférer le versement aux entreprises – *comme on l'a fait* l'an dernier en Grande-Bretagne pour les huit premières semaines – permettrait d'alléger d'un point leurs cotisations d'assurance-maladie. En outre, l'opération ne serait pas dénuée de logique : beaucoup de conventions collectives prévoient déjà que l'entreprise continue à payer normalement le salarié malade et récupère les *« indemnités journalières »*...

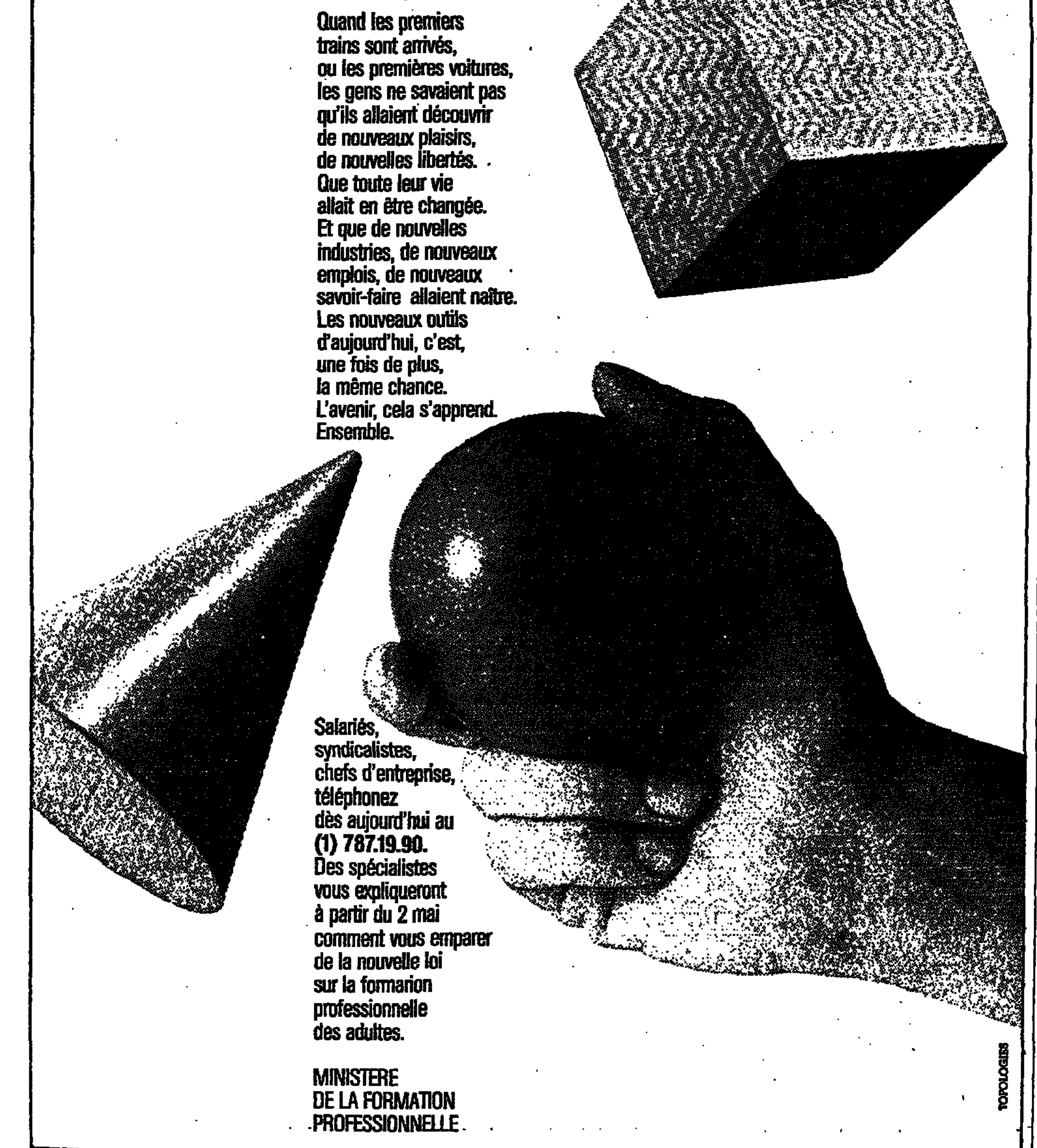
GUY HERZLICH.

(1) Notamment parce que l'impôt sur le revenu est basé sur la notion de *« foyer fiscal »* (le ménage) et la Sécurité sociale sur celle d'individu *« ayant droit »* aux prestations, que l'on ne possède pas de fichier individuel des assurés ; enfin, parce qu'il faudrait que la Sécurité sociale connaisse les impôts payés par les particuliers...

(2) Cette taxe est payée surtout par les banques, les assurances et les hôpitaux. Le taux est de 4,25 % sur la fraction du salaire inférieure à 32 800 francs par an, de 8,50 % sur celle entre 32 800 et 65 500 francs, de 13,60 % pour la tranche supérieure.

(3) Dans les hôpitaux publics, les tarifs sont de 26,95 francs pour le généraliste, 46,15 francs pour le spécialiste, 73,25 francs pour le psychiatre. Chez les praticiens conventionnés de ville, ils sont respectivement de 65,95 francs et 150 francs.

(4) Ce qui correspond par exemple à une opération de l'appendicite.



A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les députés socialistes excluent que le gouvernement puisse réduire le régime de la protection sociale

Les membres du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, qui recevaient, mardi 24 avril, M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, ont, une nouvelle fois, débattu de la baisse des prélèvements obligatoires de 1 % sans déséquilibre financier, annoncée par M. François Mitterrand pour le budget de 1985, notamment de ses conséquences éventuelles sur la protection sociale des particuliers.

M. Bérégovoy a rappelé aux députés que l'augmentation en volume des dépenses sociales est actuellement de 2 % par an et qu'une croissance économique annuelle inférieure imposerait la recherche d'un complément de financement. Le ministre a expliqué aux députés que, compte tenu du rééquilibrage des comptes de la Sécurité sociale, les années 1984 et 1985 ne devraient voir ni réduction de la protection sociale, ni augmentation des cotisations, ni institution de nouveaux prélèvements (1).

M. Bérégovoy a aussi rappelé que son ministère était allé très loin dans la voie des économies et du redressement financier, ce qu'ont volontiers reconnu les députés socialistes, et que le financement par le seul budget social de la nation de la baisse des prélèvements obligatoires imposerait la recherche de nouvelles solutions.

Pour M. Bérégovoy, une telle baisse doit mettre à contribution plus que le budget social, le budget de l'État et les collectivités locales. M. Bérégovoy a également fait savoir aux députés qu'il a transmis au premier ministre et au président de la République des propositions à propos de cette diminution de 1 % des prélèvements. Le ministre a précisé aux députés qu'il a demandé à un expert de son ministère d'étudier l'effet quantitatif d'une baisse de la protection sociale sur le taux de croissance. Il a suggéré au groupe de se livrer à la même étude.

Les députés sont tombés d'accord avec le ministre – a rapporté Mme Véronique Neiertz, porte-parole du groupe – pour estimer que le budget de l'Etat et les collectivités locales doivent participer à une baisse des prélèvements obligatoires.

Mme Neiertz a indiqué que les députés souhaitent que la discussion s'engage à ce sujet avec les ministères intéressés. Le groupe socialiste a aussi l'intention de consacrer plusieurs réunions à ce problème.

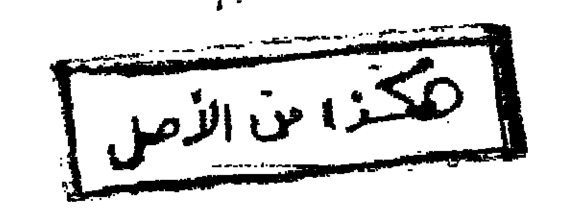
Toutefois, M. Pierre Joxe, président du groupe, a affirmé que le Parlement n'est pas tenu par la décision de réduire de 1 % les prélèvements obligatoires et aura l'occasion de prendre ses responsabilités. MM. Christian Goux et Christian Pierret, respectivement président de la commission des finances et rapporteur général du budget, ont exclu toute baisse de la protection sociale. Les députés socialistes semblent écarter l'idée qu'un gouvernement de gauche puisse toucher à la protection sociale. Néanmoins, M. Claude Evin, président de la commission des affaires sociales, tout en affirmant lui aussi son opposition à une remise en cause de l'étendue de la protection sociale, a estimé qu'une telle remise en cause ne pourrait pas être évitée si le budget social de la nation participe à l'effort de diminution des prélèvements obligatoires.

Enfin, M. Pierret a émis l'idée d'une « mutualisation » volontaire d'une partie des prestations sociales au-dessus d'un certain niveau de revenus, idée que n'a pas écartée M. Joxe.

J.-L. A.

(1) Pour 1984, M. Bérégovoy prévoit un excédent de 4 à 5 milliards de francs.

● **Publication au *Journal officiel* d'un décret transférant la charge des préretraites à l'Etat.** – Dans la continuité du nouveau système d'assurance-chômage mis en place depuis le 1er avril, le *Journal officiel*, en date du 22 avril, a publié un décret transférant à la charge de l'Etat les bénéficiaires des contrats de solidarité et des préretraites du Fonds national de l'emploi. A cette occasion, aucun changement n'intervient, si ce n'est la durée d'appartenance minimale à l'entreprise, qui est portée de quatre-vingt-onze jours à six mois.



INDUSTRIE

LES RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS DES GROUPES NATIONALISÉS

Ombres et lumières à la CGE

Abordée timidement lors du débat sur les nationalisations, la question des rémunérations diverses et variées des cadres dirigeants des grandes entreprises rebondit. Dans son numéro du 25 avril, *le Canard enchaîné* consacre un long article à la situation particulière de M. Georges Pébereau, directeur général de la Compagnie générale d'électricité et PDG de l'une des principales filiales du groupe, CIT Alcatel.

Selon le *Canard*, le conseil d'administration de cette société a constitué le 9 novembre 1983 une commission spéciale composée de deux de ses membres pour « *régler* » les « *problèmes relatifs à la situation des mandataires sociaux* ». Le 29 décembre, cette commission restreinte a proposé d'attribuer à M. Pébereau un « *complément de rémunération* » au « *titre des éminents services rendus, tant comme directeur général que comme PDG et quel que soit le motif qui l'amènerait à quitter la présidence* ».

Cette sorte de rente qui est, soit dit en passant, une vieille habitude à la CGE, consisterait en un versement annuel à vie de 400 000 francs par an indexé sur la valeur du point de retraite Agirc en cas de départ de la société de M. Pébereau, transmissible pour moitié à sa veuve. Le conseil d'administration de CIT Alcatel aurait entériné le 25 janvier cette disposition en décidant de l'annexer au procès-verbal, sans en demander le détail.

Le groupe CGE a affirmé mardi soir 24 avril dans un communiqué que « *l'ensemble des éléments constituant la rémunération du président de CIT Alcatel ont été fixés par le conseil d'administration de cette société en accord avec le président du groupe CGE* ». « *La procédure suivie est celle utilisée conformément au droit des sociétés pour la détermination de la rémunération des présidents* ». Ce communiqué confirme implicitement l'information du *Canard enchaîné* et se retranche derrière... l'autorité du président de la CGE, M. Brunet.

Le conseil d'administration d'une société de droit privé est souverain en matière de rémunération des dirigeants-mandataires sociaux. Le versement de rentes à vie pour bons et loyaux services était une pratique usuelle dans un nombre d'entreprises et pouvait se justifier à une époque où les retraites étaient minces. Que cette pratique soit utilisée par et pour un manager qui se veut résolument moderne, doté d'une rémunération annuelle substantielle (1), dirigeant de surcroît d'un groupe nationalisé ne manquera pas d'étonner. Aussi faut-il s'interroger sur le pourquoi d'une telle disposition.

Dans le cadre de la loi de démocratisation, les conseils d'administration des groupes nationalisés vont être modifiés. Ils éliront ensuite les nouveaux PDG. Dans la majorité des cas, les actuels dirigeants seront renouvelés mais pour la CGE le doute subsiste. M. Jean-Pierre Brunet ancien ambassadeur de France nommé voilà deux ans président du groupe approche des soixante-cinq ans. On pensait voilà quelques mois que M. Georges Pébereau numéro deux du groupe depuis longtemps — avant comme après la nationalisation — devrait lui succéder. Or les salaires des présidents de groupes nationalisés sont plafonnés à 800 000 F par an. Même si certains gagnent un peu plus grâce aux filiales aucun aujourd'hui ne paraît atteindre le niveau de rémunération de M. Pébereau qui date d'avant la nationalisation.

Nommé président de la CGE et plafonné comme tel à 800 000 F par an il serait sans doute amené — pour des raisons d'équilibre interne — à renoncer à ses fonctions de PDG de CIT Alcatel. D'où une perte importante de revenus,... compensée en partie par la rente.

Artifices

Si M. Pébereau n'était pas nommé président de la CGE il n'est pas impossible qu'acceptant d'être « chapeauté » une nouvelle fois, il envisage alors de démissionner. Ce départ se produirait pour lui au meilleur moment. Car, si la CGE a présenté encore de beaux comptes pour 1983, les résultats n'ont été acquis qu'au prix de quelques artifices comptables.

Ainsi les pertes de la Générale d'entreprise (480 millions de francs) dont le contrôle a été, cédé le 30 décembre 1983 à Saint-Gobain, n'ont pas été intégrés dans les comptes consolidés. De même que celles de la CEPEM (100 millions de francs) cédées à Thomson. En revanche, le groupe a consolidé des plus-values importantes (200 millions de francs) avec la cession en 1983 de Sintra à Thomson et de Transac à Bull.

Ces opérations ne peuvent se répéter chaque année et peuvent amener un nouveau président à vouloir faire le ménage dans les comptes 1984 et entraîner du même coup un départ de M. Pébereau.

Au-delà du cas partuculier révélé par *le Canard enchaîné*, cette affaire soulève la question des rémunérations des « managers ». Qu'un dirigeant de groupe nationalisé soit bien payé, quoi de plus normal. A cet égard, la barre des 800 000 F paraît quelque peu rigide. Toutefois, au moment où l'on demande au pays des efforts supplémentaires, certaines habitudes en vigueur dans des groupes nationalisés, ou non, vivant largement de crédits publics, devraient être revues. Il y a dans certains sièges sociaux des rentes de situation que la crise ne justifie plus...

J.-M. QUATREPOINT.

(1) 2,8 millions de francs par an environ.

La sidérurgie japonaise prend pied aux Etats-Unis

(Suite de la première page.)

Les 16 000 sidérurgistes de National craignaient — avec raison — que la reprise par US Steel ne se traduise par de nouveaux licenciements. Leurs syndicats s'étaient opposés au projet. Le groupe japonais a promis, lui, de conserver tous les sites.

Si l'opération obtient l'aval des autorités fédérales, Nippon Kokan réussira une entrée sur le marché américain dans de bonnes conditions. National Steel est spécialisée dans les produits plats (les tôles) destinés en particulier à l'automobile, marché rémunérateur dont l'avenir paraît assuré. National, qui a déjà fermé la moitié de ses capacités, est un des rares sidérurgistes qui aient redressé leurs comptes et réalisé des profits depuis un an.

Le groupe japonais s'offre donc un ticket d'entrée bien choisi au moment où les Etats-Unis lèvent des barrières protectionnistes et se ferment à l'importation d'aciers. Tirant parti de l'obsolescence des aciéries américaines, les sidérurgistes européens, japonais ou des pays du tiers-monde comme le Brésil ont conquis ces dernières années plus de 20 % du marché américain. Les maîtres des forges d'outre-Atlantique ont déclenché une vaste offensive pour la fermeture des frontières, et ont obtenu largement gain de cause.

Ce n'est pas la première fois que les Japonais réagissent au protectionnisme en investissant aux Etats-Unis. Déjà le numéro six japonais Nisshin Steel avait pris 10 % de Wheeling Pittsburg, le numéro huit américain, en début d'année. Le même Nippon Kokan avait approché Rouge Steel, filiale de Ford. Les Japonais, par ce biais, consolident leurs ventes d'aciers aux Etats-Unis, en particulier auprès des constructeurs automobiles, et en profitent, en général, pour vendre leur technologie sidérurgique outre-Atlantique.

L'opération de Nippon Kokan est symbolique d'une nouvelle stratégie mondiale des sidérurgistes japonais. La sidérurgie nippone est, elle aussi, mise à mal par la crise. Nippon Steel, le numéro un mondial, a annoncé dernièrement 10 000 suppressions d'emplois. Le protectionnisme généralisé va provoquer une baisse des exportations japonaises de 4 % cette année, selon l'Association des exportateurs nippons. Les Japonais vont-ils désormais acheter des droits d'exporter dans les différents pays à coups d'accords financiers et technologiques ? C'est probable. Le maintien de leur suprématie dans ce secteur passe probablement par ce biais. Les Européens, qui furent les grands exportateurs mondiaux, semblent en tout cas, faute de grands moyens financiers, incapables de les suivre dans cette voie.

Symbolique, l'opération l'est aussi parce qu'elle marque une nouvelle forme de coopération industrielle entre les deux pays. Après l'automobile — qui n'a en mémoire l'accord General Motors-Toyota ? — la sidérurgie. Dans l'automobile comme dans l'acier, mais aussi dans d'autres secteurs comme la robotique, les Américains acquièrent désormais de la technologie japonaise. Signe des temps, mais aussi des formidables retards pris par l'industrie américaine dans des secteurs dits « traditionnels ». Un dollar fort, les salaires élevés et les faibles gains de productivité américains (moins de 2 % par an entre 1973 et 1982 aux Etats-Unis, contre 6 % au Japon et 4 % en France ou en RFA) sont des handicaps difficiles à surmonter. En conclure que les Américains vont abandonner les secteurs « anciens » serait aller trop vite en besogne, même s'ils font porter leurs efforts sur les nouvelles technologies, où leur suprématie apparaît plus forte que jamais.

ÉRIC LE BOUCHER.

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

LA DIRECTION DES CHARBONNAGES EST PRÊTE A PROLONGER LA DURÉE DE SON PROGRAMME DE RESTRUCTURATION

Londres *(AFP.)*. — Pour la première fois depuis le début de la grève des mineurs britanniques il y a sept semaines, la direction des Charbonnages a fait, le 24 avril, une concession en acceptant de prolonger la durée de son programme de restructuration et de suppression d'emplois. Selon un porte-parole de M. Ian McGregor, président du National Coal Board (NCB), le plan de restructuration qui prévoit la fermeture de 20 des 175 puits et la suppression de 20 000 emplois ne serait pas appliqué en un an, mais dans un laps de temps plus long qui toutefois n'a pas été précisé.

Cette décision a été annoncée lors d'une réunion patronale que le syndicat des mineurs, la National Union of Mineworkers (NUM), a boycotté. M. McGregor a déclaré qu'« *il était prêt à négocier les dates d'application du programme, mais pas l'ampleur de la réduction de la production* ». La grève, lancée le 12 mars pour protester contre ce programme, s'est étendue graduellement et paralyse actuellement plus de 75 % des puits.

AGRICULTURE

17 000 producteurs de lait manifestent à Laval

Les producteurs de lait des régions de l'Ouest ont manifesté à Laval (Mayenne) mardi 24 avril.

Le même jour, la Confédération nationale des syndicats de travailleurs paysans (CNSTP), dont les responsables avaient été reçus au ministère de l'agriculture dans le cadre des consultations préalables à la conférence laitière, affirmait lors d'une conférence de presse que certaines entreprises laitières, coopératives ou privées, refusent déjà de collecter le lait de petits producteurs, au dessous des plafonds de production annuelle. Ces plafonds varient, selon les régions, de 14 600 litres par exploitation dans la Manche à 100 000 litres en Lorraine, par exemple. Ailleurs, des citernes à lait appartenant aux laiteries ont été retirées, des lettres annonçant la suspension imminente de la collecte ont été reçues. Pour ces petits producteurs dont le lait est le plus souvent le seul revenu, l'arrêt de la collecte signifie la faillite à court terme, souligne la CNSTP.

Une manifestation des agriculteurs des départements de l'Ouest, protestant contre la réduction de la production laitière, a rassemblé à Laval 30 000 personnes selon les organisateurs et 17 000 environ selon la police. Les manifestants entendaient « *maintenir la mobilisation du monde agricole contre l'instauration de quotas laitiers par la CEE* », à l'appel des FDSEA et CDJA de Bretagne, Pays-de-Loire et Basse-Normandie.

Le seul incident s'est produit devant l'hôtel de police de Laval, dont les grilles ont été arrachées et dont plusieurs vitres ont été brisées, alors que des pétards et des panneaux de signalisation étaient lancés dans l'intérieur de la cour.

Les agriculteurs ont parcouru les rues de Laval au cri de « *Quotas assassinat !* », « *Le lait donne la vie, Rocard donne la mort !* ».

Plusieurs élus de l'opposition, MM. François d'Aubert (député UDF de Laval) et Marcel Daunay (sénateur, divers opposition d'Ille-et-Vilaine), marchaient en tête du cortège, derrière des engins agricoles tirant des bidons de lait.

Au début de la manifestation, M. Luc Guyau, président du Centre national des jeunes agriculteurs, avait sévèrement condamné le report de la conférence nationale laitière organisée par M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture, et souligné que, dans l'Ouest, « *il n'y a pas d'alternative à la production laitière* ».

APRÈS L'INCENDIE DU CENTRE LECLERC

Cinq viticulteurs sont interpellés dans l'Aude

De notre correspondant

Carcassonne. — Après la destruction du centre Leclerc de Carcassonne, samedi 21 avril, des arrestations étaient attendues, les numéros minéralogiques de plusieurs voitures du commando ayant été relevés. Elles n'ont pas tardé. Ce mercredi 25 avril, à 6 heures du matin, les inspecteurs du SRPJ de Montpellier ont interpellé à leurs domiciles cinq viticulteurs de l'Aude. Il s'agit de MM. Jacques Serres, président de la cave coopérative de Monze, Claude Francès, président de la cave coopérative de Ginestas; MM. Rouayroux, de Rieux-Minervois, Pagès, de Preixan et Camus, de Nevian.

Cette première série d'arrestations risque de mobiliser à nouveau le monde viticole. Mardi, à la manifestation de Perpignan, où deux mille viticulteurs s'étaient retrouvés dans le calme, M. Jean Huillet, porte-parole du comité d'action viticole de l'Hérault, avait confié : «*Il ne faut pas profiter du contexte pour arrêter n'importe qui n'importe quand. Des preuves devront être apportées...*» Il a assuré que les viticulteurs «*descendraient s'il le faut, dans la rue pour défendre leurs camarades*».

Ce mercredi matin, l'un des leaders du comité d'action viticole de l'Aude, M. Georges Fabre, a réagi aux cinq arrestatins en ces termes : «*Nous nous y attendions. Il s'agit à présent de démêler cette affaire au mieux des intérêts de tous. Tant que nous n'aurons pas donné des instructions précises, je pense que les viticulteurs ne bougeront pas. Il y a de notre côté une volonté de dialogue. J'espère qu'il en sera de même du côté des pouvoirs publics.*»

BERNARD REVEL.

∴

Notre correspondant de Perpignan nous signale, en outre, que, durant la manifestation, M. Jean Huillet, qui s'était déclaré «*indigné*» dès l'annonce de l'incendie du magasin Leclerc, a réaffirmé que «*les comités d'action viticoles n'avaient rien à voir avec ces extrémistes*».

A TF 1, M. Michel Rocard a expliqué que de telles actions, si elles étaient vraiment conduites par des viticulteurs, étaient non seulement «*scandaleuses moralement, mais imbéciles économiquement*», puisqu'elles affaiblissent considérablement la position française dans les négociations européennes pour la demande d'une distillation supplémentaire réclamée par les viticulteurs du Midi.

« *C'est une action inqualifiable, c'est du vandalisme*, nous a déclaré M. François Guillaume, président de la FNSEA.

Cette déclaration a été jugée « *inacceptable* », dans un communiqué, par M. Raymond Courrière, secrétaire d'Etat aux rapatriés et ancien sénateur de l'Aude.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PUBLICIS S.A.

Le conseil d'administration de Publicis S.A., réuni le 20 avril 1984 sous la présidence de M. Marcel Bleustein-Blanchet, a arrêté les comptes de l'exercice 1983.

Avec un chiffre d'affaires consolidé de 5104153000 F, en accroissement de 16,5 % par rapport à l'année précédente, le bénéfice consolidé après impôt de l'ensemble des filiales et participations françaises et étrangères du groupe Publicis s'établit à 52686000 F contre 48438000 (hors plus-values nettes sur cessions de titres de 1719000) et la marge brute d'autofinancement consolidée atteint 79 234 000 F contre 73050000 F.

La part du groupe s'inscrit dans le bénéfice net consolidé pour 46981000 F (soit 87,60 F par action) contre 42022000 F (hors plus-values nettes) en progression de 11,80 %.

Les branches principales ont concouru comme suit à l'activité du groupe :

Dans le domaine des agences de publicité, Publicis-Conseil et ses filiales ont réalisé ensemble un chiffre d'affaires de 1526555000 F, en accroissement de 17,87 % et dégagé un bénéfice consolidé après impôt de 22716000 F.

De leur côté, les agences du réseau international Intermarco-Farner ont traité un chiffre d'affaires de 2139879000 F, en augmentation de 17,34 %, soit 7,2 % à taux de changes constants, et présentent un bénéfice consolidé après impôt de 7076000 francs.

Considérée globalement, l'activité des diverses sociétés de médias (presse, affichage, cinéma, radio) a représenté un chiffre d'affaires consolidé de 1323711000 F, en hausse de 14,81 %, et le bénéfice consolidé après impôt atteint 12660000 F.

Dans le domaine de la distribution, les drugstores publicis, en progression de 9,51 % ont réalisé un chiffre d'affaires de 177246000 F, et un bénéfice après impôt de 4104000 F.

Pour ce qui concerne la société mère du groupe, Publicis S.A., les revenus de l'exercice 1983 se sont élevés à 27410248 F contre 25845628 F, et le bénéfice net s'est établi à 20541727 F contre 19378967 F (hors plus-values nettes sur cessions de titres de 2084000 F, l'année précédente.

Pour tenir compte de la recommandation de limitation des dividendes distribués cette année, il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires convoquée le 26 juin 1984 la répartition d'un dividende en progression du taux maximum de 5 %, soit 21,50 F par action contre 20,40 F pour l'exercice précédent, ce qui représente avec l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal de 10,75 F) un revenu global par action de 32,25 F contre 30,60 F.

LE NICKEL-SLN

Résultats 1983

Au cours de sa réunion du 11 avril 1984, le conseil d'administration de la société métallurgique Le Nickel-SLN a arrêté les comptes de l'exercice 1983.

Les ventes de produits finis métallurgiques ont été en 1983 de 37 011 tonnes contre 34 526 tonnes en 1982, soit une hausse de 7 %. Le chiffre d'affaires de l'exercice a été de 1 318,8 millions de francs contre 1 338,9 millions de francs en 1982.

La production métallurgique n'a été que de 26 295 tonnes, soit 25 % de moins que l'année précédente, ce qui a permis de ramener les stocks à un niveau normal compte tenu des perspectives d'activité de 1984.

Les résultats de l'exercice ont été fortement affectés par un niveau de prix particulièrement bas en début d'année, par les dépenses exceptionnelles dues aux fermetures d'installations et aux réductions d'effectifs, par des amortissements et provisions supplémentaires effectués sur ces installations ainsi que par l'enregistrement d'écart de conversion sur l'endettement en devises évalué aux parités de fin d'année. En sens inverse, ils ont bénéficié d'une reprise sur la décote sur stock pratiquée en 1982. Après prise en compte de tous ces éléments, le résultat est une perte de 596,4 millions de francs, ramenée à 0,4 MF par suite de l'abandon de créance de 596 MF consentie paritairement par SNEA et IMETAL, conformément aux engagements pris lors de l'entrée de l'ERAP dans le capital de SLN.

Au premier trimestre 1984, le marché a confirmé le redressement amorcé fin 1983. Par ailleurs, l'ensemble des dispositions industrielles, financières et fiscales arrêtées en 1983 commencent à faire sentir leurs effets de façon significative. Il devrait en résulter en 1984 une amélioration sensible des résultats.

Société financière de ROSARIO

Le conseil de la Société financière de Rosario a examiné les comptes de l'exercice de seize mois clos le 31 décembre 1983.

En raison de la lenteur de la commercialisation des programmes immobiliers liée à la conjoncture ainsi que de l'incidence, à hauteur de 1 355 000 francs, du règlement définitif des accords passés en 1977, lors de la cession des actions de la société GEM, le résultat déficitaire au bilan s'établit à 4 738 809,99 francs.

Il convient de souligner que la trésorerie de la société a été reconstituée et que la situation nette apparaissant au bilan est supérieure au double du capital social.

Cette année encore, il ne sera pas proposé à l'assemblée de distribuer un dividende.

société nationale elf aquitaine

Le conseil d'administration de la SNEA, lors de sa réunion du 18 avril, a arrêté, pour l'exercice 1983, les comptes consolidés du groupe Elf Aquitaine et les comptes sociaux de la maison mère. Il a par ailleurs décidé de procéder à une augmentation de capital en numéraire.

COMPTES CONSOLIDÉS 1983

Principales données du compte de résultat

(En millions de francs)	1983	1982
Chiffre d'affaires	134 033	114 808
Marge brute d'autofinancement (après exploration en charge)	16 635	11 311
Résultat net consolidé	3 723	3 527
Résultat net par action	41	39
Investissements	14 680	15 051

Commentaires

L'année 1983 a été marquée par la prise de contrôle, le 1er juillet, d'ATO Chimie et de CHLOE Chimie, fusionnées dans un nouvel ensemble ATOCHEM, auquel PCUK a transmis, le 1er octobre, une grande partie de ses actifs. Les comptes consolidés du groupe intègrent ces activités pour la période comprise entre les dates d'acquisition et le 31 décembre 1983. L'augmentation du chiffre d'affaires du groupe par rapport à 1982 (+ 17 %) est due en partie à la prise en compte des ventes de ce nouvel ensemble. Hors chimie de base, la croissance du chiffre d'affaires ressort à 10 %.

Le résultat du groupe fait ressortir une progression par rapport à 1982 de 5,5 %, qui doit être analysée en tenant compte des observations suivantes :

- Le résultat de l'exercice 1982 avait enregistré une reprise de provisions de 1,6 milliard de francs, liée au règlement d'un litige avec l'Iran ;
- L'exercice 1983 prend en compte une perte au titre de la chimie de base de 1,3 milliard de francs, correspondant au déficit d'ATOCHEM et de ses filiales pour la totalité de l'année.

Dans le domaine de la production d'hydrocarbures, le groupe a pu légèrement augmenter son résultat par rapport à 1982, en dépit de l'accroissement de la charge d'exploration et de la baisse des prix des bruts. Les effets de la hausse du dollar, de l'augmentation de la production commercialisée et de la bonne performance des filiales gazières qui n'ont pas pleinement subi les contre-coups de la baisse des prix des hydrocarbures en sont les principales explications.

Le déficit du secteur du raffinage et de la distribution, bien que demeurant très fort, a pu être sensiblement réduit par rapport à 1982, malgré les effets mécaniques de la hausse continue du dollar et les modifications apportées à la formule de détermination des prix en France. Le groupe a déprécié dans ce secteur d'importants actifs devenus excédentaires et a procédé à un déstockage légèrement supérieur à celui de l'an dernier. Le résultat de ce déstockage n'a cependant pas permis de renforcer les fonds propres du groupe puisqu'il a été compensé par une reprise sur le fonds de renouvellement des stocks.

Enfin, le groupe enregistre en 1983 une amélioration du résultat de ses activités à caractère financier et de commerce de brut, et une diminution de ses pertes sur la Société métallurgique Le Nickel (SLN), qu'il ne détient plus qu'à 15 % à la suite de la prise de contrôle de cette société par l'ERAP.

Les principaux éléments du bilan consolidé (avant répartition du résultat) :

(En millions de francs)	1983	1982
ACTIF		
• Valeurs immobilisées	70 720	62 111
• Fonds de roulement	21 004	20 563
Total	91 724	82 674
PASSIF		
• Situation nette avant répartition	34 087	31 516
• Résultat net (y comp. minoritaires)	4 559	4 330
• Autres fonds propres	10 695	11 921
Fonds propres	49 341	47 767
• Dettes à long terme et moyen terme	25 012	22 183
• Autres passifs à long terme	17 371	12 724
Total capitaux permanents	91 724	82 674

COMPTES SNEA — MAISON MÈRE

Le bénéfice net de SNEA, en 1983, tel qu'il sera présenté à l'assemblée générale ordinaire, s'élève à 2,270 milliards de francs contre 2,241 milliards en 1982. Il ne comprend pas d'opération exceptionnelle analogue à l'apurement en 1982 de la situation du groupe en Iran ayant donné lieu à une réintégration de 1,6 milliard de francs de provisions dans le résultat de cet exercice.

Ce bénéfice provient pour l'essentiel des remontées en provenance des filiales de la SNEA sous forme de dividendes ou d'intérêts. Parmi celles-ci, la SNEA(P), avec l'exploitation de Lacq et sa participation dans le gisement de Frigg, constitue l'élément prépondérant. Le niveau de ce résultat se trouve cependant affecté par les conséquences de la hausse du dollar.

Les principaux éléments du bilan de la SNEA, avant affectation du résultat, sont les suivants :

(En millions de francs)	1983	1982
ACTIF		
• Immobilisations nettes	38 494	35 589
• Fonds de roulement	7 669	8 269
Total	46 163	43 858
PASSIF		
• Situation nette	18 750	17 347
• Provisions pour pertes et charges	14 863	13 344
• Dettes à long et moyen terme	10 280	10 926
• Résultat avant affectation	2 270	2 241
Total	46 163	43 858

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire du 6 juin de porter le dividende net de 10,50 F à 12 F par titre de 10 F nominal soit, avec l'avoir fiscal, une rémunération globale de 18 F par titre, contre 15,75 F l'an dernier.

La part du bénéfice consolidé ainsi distribué s'élèverait à 29 % contre 27 % l'année précédente.

AUGMENTATION DE CAPITAL

Conformément à l'autorisation accordée par l'assemblée générale du 28 mars 1984, le conseil a décidé une augmentation de capital en numéraire, réservée aux actionnaires, de 9 100 480 actions portant jouissance du 1er janvier 1984, soit une action nouvelle pour dix actions anciennes, à intervenir dans les prochaines semaines. L'opération est actuellement soumise à la Commission des opérations de Bourse.

Damart serviposte

Le chiffre d'affaires hors taxes du groupe s'élève en 1983 à 987,3 millions de francs contre 818,6 millions de francs l'exercice précédent (+ 20,61 %). Ce chiffre d'affaires correspond à un périmètre de consolidatin étendu pour la première fois aux sociétés Actipart, Gesund und Fit Versand (Allemagne) et Damart SA (Espagne).

En France, l'augmentation des ventes par correspondance ressort à 14,70 % et celle des centres-conseil à 19,72 %.

Le bénéfice d'exploitation du groupe comprenant les nouvelles sociétés consolidées est de 163,07 millions de francs en 1983 contre 158,69 en 1982 (+ 2,76 %) et le bénéfice net est de 86,96 millions de francs contre 75,14 en 1982 (+ 15,73 %).

Les comptes provisoires de la société mère Damart-Serviposte pour l'exercice 1983, qui seront présentés au conseil de surveillance du 3 mai 1984, font apparaître un bénéfice d'exploitation de 86,78 millions de francs contre 84,10 en 1982 (+ 3,18 %) et un bénéfice net de 47,52 millions de francs contre 39,27 l'exercice précédent (+ 21 %).

Le directoire proposera à la prochaine assemblée générale de limiter, conformément à la recommandation gouvernementale, la progression du dividende qui serait porté de F 25,40 à F 26,70.

M. Jules Despature-Meillassoux, atteint par la limite d'âge, a cessé, à fin mars, d'exercer ses fonctions de président du directoire de la société Damart-Serviposte et a été remplacé à ce poste par M. Paul-Georges Despature. M. Jules Despature a été nommé président du conseil de surveillance de la société.

La prise de contrôle par Damart-Serviposte des filiales Somfy du groupe Carpano et Pons Industrie, dont le projet avait été annoncé le 25 janvier 1984, est définitivement réalisée.

Pour le premier trimestre 1984, le chiffre d'affaires du groupe Damart, en France, marque une évolution satisfaisante (+ 18 % environ par rapport au premier trimestre 1983).

Schlumberger

Schlumberger a réalisé, pour le premier trimestre, un bénéfice net de 274 millions de dollars, en hausse de 6 % par rapport au bénéfice de la période correspondante de l'année dernière. Le bénéfice net par action est de 0,95 dollar, comparé à 0,89 dollar l'an dernier. Le chiffre d'affaires pour le premier trimestre 1984 est de 1,48 milliard de dollars, en hausse de 2 %.

Jean Riboud, président-directeur général, a précisé que des charges exceptionnelles avaient réduit le bénéfice net du premier trimestre de l'année dernière de 28 millions de dollars, soit 10 cents par action. Il a également indiqué que les résultats du premier trimestre de cette année marquaient une amélioration par rapport au trimestre précédent, le bénéfice net étant en augmentation de 14 millions de dollars, soit 5 cents par action. Les résultats des services pétroliers ont progressé par rapport à ceux du quatrième trimestre de 1983. Le niveau du forage en Amérique du Nord semble avoir retrouvé un rythme saisonnier traditionnel. Les résultats de Fairchild s'améliorent d'un trimestre à l'autre au fur et à mesure qu'augmente la demande de semi-conducteurs.

Le chiffre d'affaires de l'ensemble des services pétroliers est de 838 millions de dollars, en baisse de 8 % par rapport au premier trimestre de 1983. Le chiffre d'affaires global des services de mesure dans les sondages (services de *logging*) est sensiblement le même que l'an dernier. En Amérique du Nord, il est de 8 % plus élevé qu'au premier trimestre de 1983, la première augmentation trimestrielle enregistrée depuis deux ans. En dehors de l'Amérique du Nord, le chiffre d'affaires des services de *logging* a décliné de 6 %. Les plus fortes baisses d'activité ont eu lieu en Amérique latine et en Afrique occidentale. Le chiffre d'affaires des services de forage et de mise en production a baissé de 22 %.

Le chiffre d'affaires du secteur mesure, régulation et composants, est de 573 millions de dollars, en augmentation de 10 % par rapport au trimestre correspondant de l'an dernier. Le chiffre d'affaires a continué de progresser à Fairchild semi-conducteurs (+ 48 %) et à systèmes assistés par ordinateur (+ 14 %). Les commandes enregistrées par le groupe mesure, régulation et composants sont en nette progression.

BIS

centrale internationale des services

GROUPE BIS

Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé du groupe BIS pour l'exercice 1983 s'élève à 2 018 171 259 F. Il enregistre une hausse de 1,5 % par rapport à l'exercice précédent, où il atteignait 1 989 316 186 F.

Le résultat net s'élève à 17 056 631 F et enregistre un recul de 29 % par rapport à 1982, où il s'élevait à 24 033 051 F.

SOCIÉTÉ HOLDING

Les revenus de BIS SA pour l'exercice 1983 s'élèvent à 76 425 956 F contre 60 676 266 F pour l'exercice précédent.

Son résultat net s'établit à 6 118 639 F (contre 5 290 895 F en 1982).

DIVIDENDE

Le conseil d'administration de BIS SA proposera à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 20 juin 1984 la répartition d'un dividende net de 9 F par action assorti d'un avoir fiscal de 4,50 F contre respectivement 11,60 F et 5,80 F au titre de l'exercice précédent.

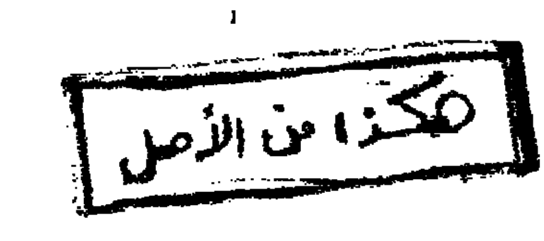
SOCIÉTÉ NAVALE CHARGEURS DELMAS-VIELJEUX

Le conseil d'administration de la Société navale chargeurs Delmas-Vieljeux, réuni le 19 avril 1984 sous la présidence de M. Tristan Vieljeux, a arrêté les comptes de l'exercice 1983, qui se soldent par un bénéfice net de 56 879 499,13 F contre 43 476 981,17 F pour l'exercice précédent.

Toutefois, en raison des changements de méthodes comptables intervenus en 1982, les résultats des exercices 1982 et 1983 ne sont pas directement comparables.

Il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires, convoquée pour le 27 juin 1984, de mettre en distribution un dividende de 32 895 720 F, à répartir aux 1 827 540 actions composant le capital.

Le dividende par action ressortirait ainsi à 18 F (au lieu de 16,50 F au titre de l'exercice 1982), donnant un revenu global de 27 F compte tenu d'un avoir fiscal de 9 F.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

24 avril

En hausse : + 0,45 %

Après quatre journées chômées pour les fêtes pascales, le marché parisien est parti du bon pied en ce début de semaine avec une hausse de 0,45 % à l'indicateur instantané. Sous l'effet d'une demande assez importante, quelques titres ont même été « réservés à la hausse » tels Leroy-Somer (plus 6 % en fin de séance) et Docks de France.

Au fil des compartiments, les gains l'emportent sur les replis par leur ampleur notamment, et l'on relève surtout les avances de Roussel-Uclaf (+ 7 %), Primagaz (+ 6 %), Compagnie bancaire (+ 4 %). Comme l'année précédente, Chargeurs réunis a choisi de ne pas distribuer de dividende au titre de 1983, mais la Bourse ne lui en tient pas rigueur si l'on en juge par la hausse de l'action (+ 4 %). De même, Radiotechnique, en perte de vitesse récemment en vue de résultats annuels peu encourageants, a regagné 3,5 %, tandis que SEB, Darty, CSF, Screg et Générale Fonderie gagnaient de 3 % à 4 %.

Retournement de situation sur Amrep, initialement « réservée à la baisse » *sous l'afflux d'ordres de vente, qui perd finalement 10 % tandis que Beghin-Say, après avoir subi le même sort, perd 3,5 %. Creusot-Loire est en repli de 5 % à la veille de la réunion de son conseil d'administration.*

Par ailleurs, St-Louis, Dassault, Viniprix, Bis, Creusot et DMC perdent de 2 % à 4 % environ.

Introduit le 24 avril sur le second marché de la Bourse de Paris, le cours de l'action Manitou (chariots-élévateurs) a été coté à 480 F, prix d'offre initial.

Sur le marché de l'or, le métal fin n'a guère varié à Londres (384,60 dollars contre 385 jeudi dernier). A Paris, le lingot a gagné 500 F, à 101 250 F, le napoléon s'adjugeant 1 F, à 620 F.

Dollar-titre : 9,91/95 F.

NEW-YORK

Reprise

La séance de mardi s'est mieux terminée qu'elle n'avait commencé. Encore assez lourde durant les premières heures de cotation, la tendance s'est renversée en fin d'après-midi sur la reprise des « Blue Chips », et l'indice des industrielles, un moment revenu à 1 144,37, s'est finalement établi à 1 162,89, enregistrant d'un jour à l'autre un gain de 13,4 points.

Le bilan de la journée atteste du regain d'intérêt dont ont bénéficié les actions de tout premier plan, puisque, sur 1 976 valeurs traitées, 825 seulement ont monté, 700 ont encore baissé et 451 n'ont pas varié.

Ce sont principalement les investisseurs institutionnels qui se sont portés acquéreurs de ces fameuses « Blue Chips ». L'incitation est surtout venue des dernières nouvelles sur la marche de l'économie, dont il ressort que la menace de surchauffe s'éloigne. Les prix à la consommation ont seulement monté de 0,2 % en mars (contre 0,4 % en février) et les commandes de biens durables de 0,8 % le même mois (contre 2,9 % précédemment). Pour M. Martin Feldstein, chef des conseillers économiques de la Maison Blanche, de tels chiffres sont encourageants. Mais les investisseurs n'ont, semble-t-il, pas attendu ses commentaires pour s'engager, prudemment quand même, à en juger par l'activité, qui a porté sur 87,06 millions de titres, contre 73 millions la veille.

VALEURS	Cours du 23 avril	Cours du 24 avril
Alcoa	36 7/8	35 1/2
A.T.T.	15 1/8	15 1/4
Boeing	37 7/8	38 5/8
Chase Manhattan Bank	48 5/8	47 3/4
Du Pont de Nemours	47 3/4	49
Eastman Kodak	61 5/8	62 1/2
Exxon	40 3/4	41 3/4
Ford	34 5/8	34 3/4
General Electric	53 3/4	55 1/8
General Foods	49 5/8	50 1/2
General Motors	64 1/8	64 7/8
Goodyear	26	26 1/2
I.B.M.	109 5/8	110 7/8
I.T.T.	35 5/8	35 3/4
Mobil Oil	31 1/2	31 5/8
Pfizer	33	33 1/8
Schlumberger	52 3/4	53 5/8
Texaco	38 3/4	40 1/4
U.A.L. Inc.	32 3/4	32 3/4
Union Carbide	57 7/8	58 1/2
U.S. Steel	28 1/4	29 1/4
Westinghouse	44 7/8	45 1/2
Xerox Corp.	39 5/8	39 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BAYER. — Confirmé ou presque : le groupe chimique va augmenter le dividende servi à ses actionnaires, qui, pour 1982, avait été sérieusement minoré (de 7 DM à 4 DM). Son président, le professeur Herbert Gruenwald, l'a clairement laissé entendre au magazine *Manager*. Mais il n'a pas précisé de combien. Sera-ce de nouveau 7 DM comme pour 1981 ? Peut-être pas, car Bayer va faire d'importantes réserves. Par les temps qui courent, mieux vaut être prudent.

BÉGHIN SAY. — L'année 1983 a été un bon cru. Le bénéfice après impôt a augmenté de 21,4 % à 125,7 millions de francs. Le dividende net est porté de 10,90 F à 12 F. La société étudie les modalités d'une émission d'obligations à bons de souscription d'actions.

OLIDA-CABY. — Le déficit du groupe s'alourdit pour 1983, il atteint 80,14 millions de francs, contre 14,96 millions de francs. Il est dû, pour l'essentiel, à la principale filiale, Olida, et aussi aux frais exceptionnels occasionnés par les conventions FNE. Cet allégement des effectifs devrait commencer à porter ses fruits dès cette année, selon la direction.

PERNOD-RICARD. — Le bénéfice net (part du groupe) pour 1983 augmente de 24,9 %, pour atteindre 437,3 millions de francs. La marge brute est de 664,6 millions de francs (+ 26,3 %). Déception : le dividende net est maintenu à 18 F.

MACK TRUCKS. — Retour aux bénéfices pour le premier trimestre avec un résultat net positif de 11,5 millions de dollars, contre un déficit de 16,8 millions de dollars. Renault est actionnaire à 45 %.

EXXON. — Le numéro un mondial de l'industrie pétrolière annonce, pour le premier trimestre, une augmentation de 39,2 % de son bénéfice net, dont le montant atteint 1,47 milliard de dollars. Sur ce chiffre, 551 millions de dollars (+ 7,6 %) proviennent des activités aux Etats-Unis, 730 millions (+ 24,6 %) des activités dans le reste du monde, 121 millions (+ 278 %) des activités dans la chimie.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1983)

	19 avril	24 avril
Valeurs françaises	111,9	112,1
Valeurs étrangères	97,3	97,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	19 avril	24 avril
Indice général	173	173,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 25 avril .... 11 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24 avril	25 avril
1 dollar (en yens)	224,78	225,37

BOURSE DE PARIS Comptant 24 AVRIL

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	25 25	1 697	Delalande S.A.	480	480	Raff. Souf. R.	130 20	130 20	Nat. Nederlanden	724	735	Dauphin O.T.A.	1500	1510
5 %	39 80	1 148	Delmas-Vieljeux	721	720	[illegible]	70	69	Noranda	180	180	Guy Degrenne	830	828
3 % amort. 45-54	....	2 197	Dév. Rég. P.d.C (Li)	129 90	128	[illegible]	435	450	[illegible]	25 70	25 70	[illegible]	1790	1780
Emp. 7 % 1973	9630	..	[illegible]	620	620	[illegible]	130	....	Pakhoed Holding	210	195	[illegible]	188	186
Emp. 8,80 % 77	117 50	8 127	Dist. Indochine	450	440	[illegible]	43 20	40 25 e	Petrofina Canada	....	....	M.M.B.	288	270
8,80 % 78/93	89	7 711	Drag. Trav. Pub.	222 50	222 50	[illegible]	86 90	88	Pfizer Inc.	340	335	Novotel S.I.E.H.	1615	....
9,80 % 78/86	92 25	3 245	Duc-Lamothe	132	....	[illegible]	27	25 90	[illegible]	85 05	85	[illegible]	245	237
10,80 % 79/94	93 15	6 905	Eaux Bass. Vichy	1029	....	[illegible]	138 30	143 50 d	Pirelli	10 95	10 90	Petit Bateau	440	440
13,25 % 80/90	101 05	11 838	Eaux Vittel	955	975	[illegible]	54 10	55 30 d	Procter Gamble	485	490	Petrofigaz	541	541
13,80 % 80/87	102 50	7 239	Ecco	2900	2900	[illegible]	635	660	Ricoh Cy Ltd	48	47 50	Porcn	471	471
13,80 % 81/89	101 50	3 606	Economats Centre	571	480 50	Sacer	55	....	Rolinco	1045	1021	S.C.G.P.M.	250	250
16,75 % 81/87	110 15	10 434	[illegible]	275	278	Sacilor	3 50	3 84	Robeco	1060	1080	Far East Hotels	1 20	1 16
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	470	470	SAFAA	72	79 50 d	Rodamco	450	450	Sofrelec	3150	3160
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Obligations convertibles

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV 24/4

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1820	4,5 % 1973	1865	1831	1831	- 1 82	720	Euromarché	723	730	735	+ 1 66
3475	C.N.E. 3 %	3489	3458	3458	- 0 89	680	Europe n° 1	685	685	685	....
220	Accor	222 80	222 70	222 70	- 0 04	870	Facom	870	870	872	+ 0 22
750	Agence Havas	765	800	800	+ 4 57	776	Fichet-bauche	785	801	801	+ 2 03
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
235	Gencor	235 40	241 40	241 10	+ 2 42	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
325	Gén. Belgique	340	337 50	337 50	- 0 73	1510	Siemens A.G.	1505	1497	1510	+ 0 33
555	Gén. Electr.	546	542	543	- 0 54	164	Sony	165	160 20	160	- 3 03
650	Gen. Motors	646	645	642	- 0 61	260	T.D.K.	257	252 60	251 50	- 2 14
84	Goldfields	84	82	82	- 2 38	860	Unilever	844	846	846	+ 0 23
230	Harmony	230 20	232 20	233	+ 1 21	635	Unit. Techn.	636	645	644	+ 1 25
42	Hitachi	42 80	41 05	41 30	- 3 50	1320	Vaal Reefs	1308	1328	1329	+ 1 52
680	Hoechst Akt.	669	671	672	+ 0 44	615	West Deep	610	630	632	+ 3 60
88	Imp. Chemical	87 75	86 90	86 90	- 0 96	555	West Hold.	545	555	555	+ 1 83
137	Inco. Limited	132 80	132 40	132 40	- 0 30	400	Xerox Corp.	400	397 90	396	- 1
1130	IBM	1112	1101	1104	- 0 71	2 78	Zambia Corp.	2 80	2 78	2 78	- 0 71

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 165	8 227	7 980	8 390
Allemagne (100 DM)	307 800	307 490	295	315
Belgique (100 F)	15 077	15 062	14 100	15 200
Pays Bas (100 fl.)	272 780	272 780	261	281
Danemark (100 krd)	83 780	83 670	79	87
Norvège (100 k)	107 500	107 490	100	107
Grande-Bretagne (£ 1)	11 584	11 635	11 200	12 100
Grèce (100 drachmes)	7 780	7 780	7 200	8 950
Italie (1 000 lires)	4 981	4 976	4 746	5 200
Suisse (100 fr.)	372 150	371 490	361	382
Suède (100 krs)	103 960	104 170	99	106
Autriche (100 sch)	43 680	43 700	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 474	5 448	5 250	5 850
Portugal (100 esc.)	6 045	6 055	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 386	6 417	6 210	6 550
Japon (100 yens)	3 636	3 649	3 530	3 690

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/4
Or fin (kilo en barre)	100750	101500
Or fin (en lingot)	100750	101250
Pièce française (20 fr)	619	620
Pièce française (10 fr)	401	.....
Pièce suisse (20 fr)	623	617
Pièce latine (20 fr)	589	593
Souverain	743	736
Pièce de 20 dollars	4350	4360
Pièce de 10 dollars	2202 50	2260
Pièce de 5 dollars	1410	.....
Pièce de 50 pesos	3920	3935
Pièce de 10 florins	615	625

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 25 avril 1984 a été tiré à 467 366 exemplaires

AVANT LA VENUE EN LORRAINE DE M. FABIUS

Le conseil général de Moselle demande le réexamen du plan de l'acier

M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, se rendra jeudi 26 avril à Nancy, comme il s'y était engagé le 10 avril lors de sa première visite en Lorraine.

Il rencontrera les parlementaires, les responsables du conseil régional et du comité économique et social, les syndicalistes, les dirigeants de l'université et les représentants des organisations patronales. On s'attend que le ministre annonce plusieurs projets d'implantations industrielles, par exemple dans le domaine des antennes de réception de télévision directe par satellite, à partir des usines de Thomson et Philips.

De même Renault, qui a deux filiales en Lorraine, à Batilly et à Thionville, pourrait faire un effort en matière d'emploi.

Le conseil général de la Moselle, réuni le 24 avril en session extraordinaire pour examiner les conséquences du plan sidérurgique du gouvernement, a adopté à la majorité une motion exigeant *« l'annulation et le réexamen du plan acier »*. Les conseillers généraux socialistes ont voté contre et les élus communistes se sont abstenus, nous indique notre correspondant à Metz.

L'assemblée départementale, présidée par M. Julien Schwartz, RPR, qui a également décidé de constituer une commission d'information pour étudier *« la rentabilité du site de Gandrange »*, demande la mise en œuvre par l'Etat *« d'une politique de réimplantations industrielles lourdes dans le bassin sidérurgique »*.

En outre, le conseil général réclame *« l'implantation dans la région de pôles de recherches scientifiques et technologiques dans le domaine des nouveaux métaux »* et la *« réalisation d'un dispositif de diversification qui soit orienté à la fois sur le bassin sidérurgique, le bassin houiller et les zones rurales »*.

La CFDT souhaite que M. Fabius discute avec les syndicats de la *« cohérence des choix opérés »* dans le cadre du plan acier. Il ne s'agit pas de proposer un *« contre-projet industriel »* mais d'exprimer des *« exigences industrielles »*.

Un mot d'ordre de grève interprofessionnel d'une heure a été lancé pour le 26 avril.

Mort de Roland Penrose

Un peintre ami des peintres

Roland Penrose, peintre et écrivain d'art, est mort à Londres le 23 avril. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans.

On n'a jamais su définir cet Anglais d'ascendance quaker : peintre, écrivain, organisateur d'expositions et collectionneur...

Né en 1900, éduqué dans les bons collèges anglais, cherchant à vingt ans sa voie dans la peinture, il s'adresse à Roger Fry, l'historien d'art éminent de Cézanne et du post-impressionnisme en Angleterre. Ce dernier l'encourage à aller en France.

Dans les milieux artistiques et littéraires surréalistes, Roland Penrose rencontre sa première épouse, la poétesse Valentine Boué. Quelques années après, en 1934, Eluard le présente à Picasso. En fait, Penrose, n'ayant pas tout à fait trouvé son chemin dans la peinture, tente d'écrire et suit donc Picasso dans ses lieux de vacances, les plages surtout. Roland Penrose sort son livre bien plus tard en 1958, mais l'ouvrage *Picasso, sa vie, son œuvre*, bien qu'apologétique, est bourré d'annotations de première main.

Organisateur de l'exposition de l'Internationale surréaliste à Londres, en 1936, Roland Penrosse crée par la suite un Institut des arts contemporains qui organise des manifestations où il lui arrive de montrer ses propres tableaux. Il est responsable, en 1960, à la Tate Gallery de Londres, de la rétrospective Picasso, succès populaire suivi d'expositions consacrées à Max Ernst, à Miro et à la sculpture de Picasso.

Ayant épousé Lee Miller, photographe vedette de *Vogue*, qui avait auparavant posé pour Man Ray, Roland Penrose a montré récemment de gentils collages surréalistes à la galerie Henriette-Gomez, à Paris, et publié ses *Mémoires* au Cercle d'art, où il raconte, sur son ton habituel de causeur anglais, une vie de peintre et d'ami de peintres.

JACQUES MICHEL.

L'UNION NATIONALE DES CERCLES JULES-FERRY SE PROPOSE DE RÉHABILITER L'ÉCOLE PUBLIQUE

A l'occasion de la publication du manifeste de l'Union nationale des cercles Jules-Ferry, que préside M. Richard Dupuy, ancien grand maître de la Grande Loge de France, M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat a expliqué, mardi 24 avril, que l'enseignement en France pose aujourd'hui deux problèmes : *« Celui du pluralisme dans l'éducation et celui de la dégradation de l'enseignement public. »* Comme les autres parlementaires de l'opposition qui sont membres d'honneur de cette union nationale, tels MM. Adolphe Chauvin, président du groupe de l'Union centriste, Pierre-Christian Taittinger (RI) et Jean François-Poncet (Gauche démocratique, Lot-et-Garonne), M. Pasqua estime que, en défendant le libre choix de l'école, ce sont tous les autres droits garantis par la loi, la Constitution et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui sont défendus.

Partie prenante de cette initiative visant à réhabiliter l'école publique, M. Pasqua semble soucieux de ne pas laisser le monopole de la défense de l'enseignement public à la gauche (d'autant que M. Chirac avait eu, sur le sujet, des paroles malheureuses) et de ne pas laisser l'opposition apparaître comme uniquement préoccupée de l'école privée.

Pour l'Union nationale des cercles Jules-Ferry, dont le secrétaire général, M. Marcel André, ancien directeur d'école, a expliqué qu'elle ne participera pas aux manifestations du 25 avril pour *« ne pas apporter d'éléments à la querelle scolaire »*, ce sont *« les lourdeurs et les carences de l'école publique, plus que la concurrence du secteur privé »* qui paraissent responsables de la perte de crédibilité du public.

★ Union nationale des cercles Jules-Ferry, 55, rue de la Grange-aux-Belles. 75010 Paris. Tél : (1) 203-40-78.

LE RÉTABLISSEMENT DES MENTIONS AU BACCALAURÉAT

Le *Journal officiel* du 25 avril publie le décret rétablissant les mentions au baccalauréat. L'article 17 du décret régissant cet examen est ainsi modifié : *« Les diplômes délivrés aux candidats admis à l'issue du premier groupe d'épreuves portent les mentions Assez bien, quand le candidat a obtenu une note moyenne au moins égale à 12 et inférieure à 14 ; Bien, quand le candidat a obtenu une note moyenne au moins égale à 14 et inférieure à 16 ; Très bien, quand le candidat a obtenu une mote moyenne au moins égale à 16. »*

Compte tenu de cette publication, les mentions ne seront donc pas supprimées à partir du mois de juin 1984, comme il était prévu (*le Monde* du 14 mars).

LA HAUSSE DU DOLLAR CONTINUE : 8,26 F

Amorcée huit jours auparavant, la hausse du dollar s'est poursuivie mercredi 25 avril sur les marchés des changes. La monnaie américaine est passée de 8,23 F à 8,26 F et de 2,6750 DM à 2,6850 DM.

Cette nouvelle hausse a été provoquée par l'annonce d'une augmentation des prix de détail aux États-Unis de 0,2 % seulement en mars, alors que l'on attendait davantage.

Cette « sagesse » du prix atténue les craintes d'une surchauffe et, surtout, rend très attrayant le niveau actuel des taux d'intérêt américains, tout ralentissement de l'inflation majorant l'intérêt « réel » qui peut être obtenu.

HAUSSE DE TARIFS SUR LES GRANDES LIGNES SNCF : + 5,5 % AU 1er MAI

Les tarifs voyageurs du réseau grandes lignes de la SNCF augmenteront en moyenne de 5,5 % le 1er mai prochain. Le prix ordinaire du kilomètre passera à 37,71 centimes en deuxième classe et à 56,565 centimes en première.

Les prix des abonnements seront majorés de 5,5 % en moyenne, celui des cartes Vermeil passera à 61 francs, ceux de la carte jeunes et du « carré jeunes » à 125 francs. Le prix de base des suppléments sur « trains désignés » est fixé à 13 francs.

Le droit de réservation de places assises sera désormais de 10 francs, le droit d'enregistrement d'un bagage de 23 francs et le prix de la consigne manuelle de 8 francs. Les prix des suppléments couchettes et voitures-lits, des tickets de quai et des consignes automatiques demeurent fixés à leur niveau antérieur.

La précédente hausse des tarifs ferroviaires de voyageurs sur les grandes lignes avait eu lieu le 1er avril 1983 et elle avait été en moyenne de 8 %. Pour 1984, la SNCF souhaitait être autorisée à les augmenter de 6,1 % au 1er janvier.

LE PARLEMENT DISCUTE DU DROIT DE GRÈVE DES « AIGUILLEURS DU CIEL »

Le personnel du Centre régional de la navigation aérienne (CRNA) de Brest a décidé, au cours d'une assemblée générale, de procéder, mercredi 25 avril, à des arrêts de décollage pendant trois périodes d'une heure chacune sur l'ensemble des aéroports bretons.

En revanche, les quatre autres CRNA français (Athis-Mons, Aix-en-Provence, Reims et Bordeaux) semblaient devoir retrouver une activité normale, ce mercredi, alors que devait être discuté à l'Assemblée nationale le projet de loi qui a suscité les critiques des « aiguilleurs du ciel ». Ce texte vise, en effet, à leur restituer le droit de grève en l'assortissant d'une obligation de « service minimum » que repousse la profession.

Le syndicat national des contrôleurs du trafic aérien (SNCTA), principale organisation du personnel technique de la navigation aérienne, qui mène une action de « grève du zèle » depuis le 20 avril pour protester contre cette disposition, attend le vote du Parlement pour arrêter son attitude quant aux suites à donner à son mouvement.

Les perturbations les plus importantes ont été enregistrées le mardi 24 avril. Après qu'une centaine de vols nationaux et internationaux eurent été retardés de plusieurs heures au départ de Paris dans la matinée (*le Monde* du 25 avril), au point qu'Air Inter a dû annuler une quinzaine de liaisons ; l'arrêt des autorisations de décollage décidé par le CRNA d'Aix-en-Provence de 16 heures à 20 heures a retardé soixante-quatre autres vols en partance des aéroports du Sud-Est.

Sur le vif

Gros malin

C'est fou, la chance qu'on a en France en ce moment. On est vraiment bien gouvernés. Ils sont forts, nos ministres. Très, très forts. Surtout le premier. Il a eu une idée géniale, Mauroy, une idée toute bête, comme toutes les grandes idées, seulement il fallait y penser : nous obliger à résoudre nous-mêmes les problèmes qu'on l'avait chargé de régler.

Le moyen ? Simple : en faisant de la pub. Beaucoup de pub. De la pub dans tous les sens. En sens contraire, de préférence. C'est là qu'est l'astuce. Dans le métro on éveille notre méfiance à l'égard des petits délinquants : gare à votre portefeuille. A la télé, on éveille notre pitié pour les délinquants en puissance : sortez vos porte-monnaie.

Je ne vois pas, en effet, ce qu'on pourrait bien faire d'autre après avoir vu, mardi soir, à l'écran le spot, incroyablement confus d'ailleurs, pour la prévention de la délinquance. Vous avez compris de quoi il s'agissait ? Vous voulez que je vous explique ? Six jeunes funambules avancent, les bras en balancier, sur le fil de la vie. Ils risquent à chaque instant de trébucher, de basculer, de se laisser prendre au piège, vite refermé dans un claquement de menottes, le piège du vol, du recel et du trafic de la drogue. Et alors ? Et bien, ça justement : à vous de jouer, messieurs-dames. La délinquance, c'est votre affaire. Pas la sienne. Pas celle de Mauroy. Lui, de la corde raide, il en fait assez comme ça.

C'est comme pour l'alcool. On nous balance des messages destinés à nous en protéger : buvez-en moins. Et d'un même mouvement on protège les viticulteurs. On ne leur dit pas, surtout pas : produisez-en moins, ça fait grossir, ça brouille le teint.

Et la Seita, donc ! C'est un monopole d'Etat. C'est l'Etat qui fait de la pub dans les journaux pour nous inciter à fumer, à nous empoisonner, à attraper le cancer et à en crever. Ça le gêne un peu forcément. Il ne tient pas à ce que ça se voie trop. Alors, savez-vous ce qu'il nous conseille d'acheter ? Des allumettes ! Mais dans un étui vraiment spécial, celui d'un paquet de cigarettes, des News, des Royale, étalées en pleine page-couleur dans les hebdos. C'est pas malin, ça ? Je vous dis : ce sont des craks, ces gars-là.

CLAUDE SARRAUTE.

A LA ROCHELLE, DU 1er AU 3 JUIN

Le IIIe Festival de la FM

Le IIIe Festival de la FM aura lieu à La Rochelle les 1er, 2 et 3 juin prochain. Cette manifestation, organisée conjointement par la Maison de la culture de la ville et l'association Banque de programmes entend réunir l'ensemble des partenaires – animateurs et journalistes, producteurs et publicitaires, industriels et commerçants, responsables politiques et administratifs – intéressés par le phénomène de la radio locale. Cette initiative ambitieuse est présentée, ce mercredi 25 avril, par ses responsables au carrefour international de la communication à la Défense.

Près de cent vingt radios avaient participé à Paris, en 1982, au Ier Festival de la FM. Elles étaient deux cent cinquante l'année suivante à s'être manifestée à Toulouse pour la seconde édition de ce festival. Elles devraient être, cette année, beaucoup plus nombreuses à La Rochelle, imitées, cette fois, par tous ceux qui, dans le secteur de la «périradiophonie», proposent aux radios les services les plus divers. Car au traditionnel palmarès, qui couronne les meilleures émissions, classées en onze catégories, s'ajouteront cette année d'autres événements.

Plusieurs forums aborderont les thèmes de la nouvelle communication radiophonique, de la publicité, de la radio locale, dont le système de l'information, du statut des entreprises de communication, des réseaux de la francophonie, et auxquels participeront notamment MM. Jean-Michel Galabert, président de la commission consultative sur les radios locales privées, Stéphane Hessel, membre de la Haute Autorité, et M. Michel Crépeau, ministre, maire de La Rochelle. Une exposition des techniques et des services de la modulation de fréquence, installée sur trois cents mètres carrés, est réservée à tous ceux, fabricants de matériels, organismes publics et parapublics, prestataires de services, producteurs et distributeurs de programmes, agences sonores et conseils en communication, qui souhaitent présenter leurs services et se faire connaître des radios. Une banque sonore devrait aussi permettre de promouvoir les divers documents proposés par des radios et des créateurs indépendants.

Enfin seront organisés un Salon des radio-répondeurs, un «marathon radiophonique» des duplex entre Radio-La Rochelle, devenue radio officielle du festival, et un studio installé dans le Centre Beaubourg, à Paris, ainsi que des liaisons régulières avec l'atelier radio du *Mermoz*, ce navire affrété pour transporter, de Montréal à Saint-Malo, de jeunes Français et Québécois à l'occasion du quatre cent cinquantième anniversaire de la découverte du Canada ; l'occasion pour une vingtaine de radios québécoises de se joindre également au Festival de La Rochelle.

Le tournant que s'apprêtent à prendre de nombreuses radios et les débats en cours à propos de l'introduction de la publicité sur l'antenne des radios libres accroîtront encore l'intérêt de cette manifestation.

A. C.

★ Banque de programmes, BP 54, 75462 Paris, Cedex 10. Tél. : 296-93-32.

A B C D E F G

